BIBLIOTECA NAZIONALE VITT. EMANUELE
14
31 H
27 M

TRAITÉS
DE
L'EXISTENCE
ET DES
ATTRIBUTS DE DIEU:
DES DEVOIRS
DE LA
RELIGION NATURELLE;
ET DE LA VERITE'
DE LA
RELIGION CHRÉTIENNE.

Par M. CLARKE, Docteur en Théologie.

BIBLIOTECA NAZ ROMA VITTORIO EMANUELE

Traduits de l'Anglois par M. RICOTIER.

Nouvelle Edition, revûë, corrigée, augmentée sur la VI. Edition Angloise, & accompagnée de plusieurs remarques de l'Editeur &c.

TOME TROISIEME.

M. DCC. LVI.

DISCOURS
SUR LES
DEVOIRS IMMUABLES
DE LA RELIGION
NATURELLE:
SUR LA VERITÉ
ET LA CERTITUDE
DE LA
RELIGION CHRÉTIENNE.

CHAPITRE XII.

PROP. VIII. *Que la Religion Chrétienne eſt la ſeule, de toutes les religions qui ſont aujourd'hui dans le monde, qui puiſſe ſe vanter avec*

quelque apparence de raiſon de poſſéder la révélation divine : de ſorte que ſi la religion chrétienne n'eſt pas véritable, il n'y a dans le monde aucune révélation de la volonté de Dieu.

TOus les incrédules modernes m'accorderont ſans peine cette propoſition ; de ſorte qu'il n'eſt pas néceſſaires que je m'arrête à la prouver en détail.

La religion Mahometane a été fondée par un homme de mauvaiſe vie. Les doctrines qu'elle propoſe ſont la plûpart vaines & ridicules. Elle doit ſon établiſſement & ſa propagation à la violence & à la force des armes. Elle n'a été confirmée par aucun miracle public & inconteſtable. Les récompenſes qu'elle promet à ceux qui la profeſſent ſont toutes vaines & ſenſuelles. Elle fourmille enfin de tant d'abſurdités & de tant de contradictions, (comme l'ont parfaitement bien prouvé ceux qui ont écrit la vie de Mahomet ; & qui

ont expliqué les dogmes de la religion Mahometane, & comme la ſimple lecture de l'alcoran en fait foi) qu'il n'y a pas grand danger qu'elle en impoſe aux perſonnes raiſonnables.

La religion judaïque roule toute entiere ſur l'attente d'un Meſſie à venir, & les prophéties ont marqué le tems de ſa manifeſtation d'une maniere ſi claire & ſi circonſtanciée, qu'il eſt clair comme le jour que le terme de ſa venue eſt depuis longtems écoulé. Il y a quelque difficulté, il eſt vrai, à marquer le tems précis de l'accompliſſement de quelques oracles, qui regardent Jeſus-Chriſt; mais quelque hypothéſe que l'on ſuive, & à quelque période qu'on ſe fixe pour commencer ſon calcul, il eſt évident que ces oracles doivent être déja accomplis. De ſorte que ſi la religion chrétienne étoit fauſſe; la religion judaïque ne ſçauroit rien mettre en avant pour prouver qu'elle eſt véritable, qui ait la moindre apparence de raiſon.

Or puiſqu'il eſt indubitable, ou que la révélation chrétienne eſt véritable,

ou qu'il n'y a aucune révélation de la volonté de Dieu dans le monde, quelque grande qu'en ſoit la néceſſité : il faut que nous paſſions maintenant à l'examen des preuves directes & poſitives, qui démontrent actuellement la vérité de cette révélation divine.

CHAPITRE XIII.

IX. PROP. *Que la Religion Chrétienne, conſidérée dans ſa ſimplicité originale ; & telle qu'elle nous eſt enſeignée dans les Saintes Ecritures, porte tous les caractères de divinité qu'il ſoit poſſible d'imaginer, & que nous avons toutes les preuves, qu'on puiſſe raiſonnablement demander, pour nous convaincre qu'elle eſt venue du ciel.*

VOici quels ſont les caractères à la faveur deſquels on peut reconnoître ſi une religion vient de Dieu véritablement. Premièrement, il

faut que les devoirs qu'elle preſcrit, ſoyent parfaitement d'accord avec les idées que nous avons naturellement de Dieu; qu'ils ſoyent propres à perfectionner notre nature, & à produire le bien & la félicité commune du genre humain. Il faut auſſi que les dogmes qu'elle enſeigne, ne choquent pas les lumières ſaines de la raiſon. Je veux que ces dogmes ſoient d'une nature à n'avoir pu être découverts par la ſimple lumière naturelle; mais lorſque la révélation en eſt une fois faite, il faut que la raiſon les approuve & y donne ſon conſentement. S'il en étoit autrement, ce ſeroit à tort qu'on les recevroit ſur le pied de dogmes venus du ciel. Car ſi je prouve qu'une doctrine eſt contradictoire, ou qu'elle méne à des conſéquences pernicieuſes, je prouve néceſſairement qu'elle eſt fauſſe; & cette preuve eſt beaucoup plus concluante, & plus forte pour montrer la fauſſeté de la doctrine en queſtion, que tout ce que je pourrois alléguer d'ailleurs pour en établir la vérité. Il

paroît en ſecond lieu par la même raiſon, que les motifs que cette religion propoſe, & toutes les circonſtances, qui l'accompagnent, doivent être marquées au coin de la Sageſſe de Dieu, & propres à perfectionner l'eſprit & à réformer les mœurs des hommes. Enfin, il faut pouvoir prouver directement & poſitivement qu'elle vient de Dieu, & cela par des ſignes & des témoignages ſi certains, qu'ils ne laiſſent aucun lieu à douter de la divinité de la miſſion de celui qui en eſt l'auteur. Car, comme il n'y a point de témoignage au monde, qui puiſſe juſtifier qu'une doctrine ou impoſſible, ou mauvaiſe en elle-même, ſoit venue de Dieu, ainſi pour être certain qu'une doctrine a véritablement Dieu pour auteur, il ne ſuffit pas qu'elle ſoit ſimplement bonne & véritable, il faut de plus qu'elle ait des preuves directes, qui faſſent foi de la divinité de ſon origine. Donnez-lui tel degré de bonté & d'excellence, qu'il vous plaira, tout ce que vous en pourrez conclurre, c'eſt qu'il eſt très-proba-

ble qu'elle vient de Dieu. Mais pour avoir une certitude pleine & entière que Dieu l'a actuellement révélée, il faut des preuves directes & des témoignages positifs. Je me propose de prouver en détail que ces trois caractères se rencontrent dans la Religion Chrétienne, & par conséquent qu'elle est la révélation de Dieu lui-même. Ce sera la matière des chapîtres suivans.

CHAPITRE XIV.

X. PROP. *Que les devoirs, dont la Religion Chrétienne nous ordonne la pratique, s'accordent parfaitement bien avec les idées naturelles, que nous avons de la divinité, & qu'ils sont très-propres à perfectionner notre nature & à faire la félicité du genre humain. C'est-à-dire, que la Religion Chrétienne, considérée simplement comme un système de morale complet & suivi, qui rassemble en un corps les plus beaux & meilleurs pré-*

ceptes, que les diverſes écoles de philoſophie n'ont donné que ſéparement, & la plûpart du tems que très-imparfaitement, & qui propoſe ces préceptes ſans le moindre mélange d'aucune de ces pratiques ſuperſtitieuſes, qui ſe trouvoient autrefois parmi les anciens Philoſophes : que la Religion Chrétienne, dis-je, conſidérée dans ce point de vûë, mérite d'être embraſſée par tous les déiſtes, qui ſe piquent de raiſonner conſéquemment, & d'agir d'une manière, qui réponde à leurs principes ; puiſque le moins qu'on en puiſſe dire, c'eſt qu'elle eſt le plus beau ſyſtême de morale, & la meilleure ſecte de philoſophie, qui ait jamais paru dans le monde, & qu'indépendemment des témoignages externes, qui prouvent ſon origine céleſte, elle a un très-grand air de probabilité.

CETTE propoſition eſt ſi évidente, que les plus grands ennemis de la Religion Chrétienne ne l'ont jamais pu

attaquer, qu'en confondant les inventions des hommes, les pratiques superstitieuſes de quelques perſonnes particulieres, & les additions corrompues de certaines égliſes, avec les préceptes purs & ſimples de l'Evangile. Prenez tous les devoirs de la Religion Chrétienne les uns après les autres, tels qu'ils nous ſont propoſés dans les écrits des Evangeliſtes, vous n'y trouverez rien, qui puiſſe ébranler le moins du monde la vérité de la propoſition, que je viens de poſer. L'amour, la crainte, l'adoration, qui ſont les principaux devoirs, que la Religion Chrétienne impoſe à l'homme à l'égard de Dieu, ſont des diſpoſitions auſquelles la ſeule conſidération des attributs de la nature divine, & la rélation de créateur & de conſervateur, nous portent évidemment. Où eſt l'homme de bon ſens qui refléchiſſant ſérieuſement ſur ces choſes, pourra croire que ces devoirs ne le regardent pas, & que rien ne l'oblige à les pratiquer, à moins qu'il ne nie l'exiſtence de Dieu, lui-même, qu'il n'étouffe les lumiéres

de ſa raiſon, & qu'il n'agiſſe contre toutes ſes notions naturelles ? Faire conſiſter le veritable ſervice de Dieu dans un cœur pur & dans un corps exemt de ſouillure, & non pas dans des cérémonies extérieures & dans les geſtes corporels ; ſe repentir ſincérement de tous les péchez paſſez ; former des réſolutions fortes de mieux vivre à l'avenir ; pouſſer vers le ciel des priéres ardentes pour demander à Dieu les biens, qui nous manquent ; lui rendre de tout notre cœur nos très-humbles actions de graces pour les biens, que nons avons reçus de ſa libéralité : être humbles, dépendans, ſoumis à ſa volonté, pleins de confiance en ſa bonté paternelle, comme doivent être des enfans ſages & obéiſſans, ſont toutes choſes parfaitement conformes aux idées que nous avons naturellement de Dieu & de ſes perfections infinies. La raiſon nous dicte qu'une créature péchereſſe, repentante de ſes péchez, doit s'humilier devant Dieu par la priere, pour lui en demander le pardon ; elle lui fait même eſperer que moyennant l'interceſſion

d'un médiateur, Dieu exaucera ſa priere & lui pardonnera ſes péchez. Je n'inſiſte pas maintenant là-deſſus, parce que j'aurai occaſion d'en parler plus amplement dans la ſuite; l'orſqu'il s'agira des articles de la foi chrétienne. Je dis la même choſe des devoirs de l'homme envers l'homme. Qu'y a-t-il au monde de plus conforme aux régles de la droite raiſon, que la juſtice, l'équité, la charité, & la vérité que la Religion Chrétienne nous prêche, & qu'elle nous recommande d'obſerver les uns envers les autres? Quoi de plus propre à faire le bonheur du genre humain? Ce ſont des devoirs auſquels la pente de la nature nous porte d'elle même, & dont les ſeules lumieres de la droite raiſon nous découvrent l'indiſpenſable néceſſité; & cela eſt ſi vrai, que ceux-là même, que rien n'arrête, qui foulent aux pieds les loix originales de la vertu, & qui ont rompu tous les liens de la religion naturelle, conviennent pourtant que la conſervation du genre humain & le bien de la ſociété, demandent néceſſairement

qu'il y ait des loix humaines, qui obligent les hommes à l'obſervation d'une partie de ces devoirs, & qui infligent des peines à ceux qui les tranſgreſſent. Les éclairciſſemens que le Seigneur Jeſus-Chriſt (*a*) a donnés ſur tous ces devoirs, ou ſi voulez, les additions qu'il y a faites, ſont auſſi très-conformes aux lumieres de la droite raiſon. Je ſuis perſuadé qu'il n'y a point de philoſophe, qui les examinant avec attention & ſans préjugé, ne confeſſe ſans peine, que c'eſt le plus haut point de perfection, où la morale puiſſe être portée. Je mets dans ce rang les commandemens que Jeſus-Chriſt donne à ſes diſciples, d'être la lumiere du monde; de donner à tous les hommes des exemples de bonnes œuvres; d'étouffer dans leur cœur les mouvemens d'animoſité & de colere, qui y naiſſent; d'être toujours diſpoſés à ſe reconcilier avec ceux qui les ont offenſez; de ſouffrir patiemment les injuſtices, qui leur ſont faites; de ne rendre à perſonne le mal pour le mal; de par-

(a) Matth. V. 16 &c.

donner

donner au prochain d'auſſi bon cœur, qu'ils ſouhaitent que Dieu leur pardonne; d'avoir un grand fonds de douceur & de charité pour tous les hommes; d'être prompts à les ſecourir; de rendre toutes ſortes de bons offices à leurs plus mortels ennemis, auſſi bien qu'à ceux qui les aiment: en un mot de ſe diſtinguer du commun des hommes par leur charité, & de devenir en ce point ſemblables, autant qu'en eux eſt, à Dieu lui-même, qui fait lever ſon ſoleil ſur les bons & ſur le méchans, & qui envoye ſa pluye ſur les juſtes & ſur les injuſtes. Il faut porter le même jugement de la *ſobriété*, de la *tempérance*, de la *patience*, & du *contentement d'eſprit*. Tous ces devoirs auſquels nous ſommes obligés envers nous-mêmes pour obéir aux préceptes de la Religion Chrétienne, ſont ſi conformes à la conſtitution intérieure de la nature humaine & ſi propres à la perfectionner, que la véritable philoſophie en a toujours fait ſon fort, quoique les philoſophes ayent eux-mê-

mes reconnu que leurs leçons n'avoient pas assez de force pour obliger les hommes à les pratiquer. Mais la révélation de Jesus-Christ leur a donné plus de poids & plus d'autorité. Il a enseigné à ses disciples à gouverner leurs pensées, leurs désirs & leurs inclinations; il leur a appris à mépriser la terre, à élever leurs affections au delà de la vie présente, pour n'aimer que celle qui est à venir. Ces belles leçons produisirent un si grand effet sur l'esprit & sur le cœur des fidéles de l'Eglise primitive, qu'elles leur firent remporter une entiére victoire sur le monde, sur leurs désirs & leurs convoitises charnelles; ce que les instructions des philosophes n'avoient jamais pu faire, comme ils le reconnoissent eux-mêmes de bonne foi. Que dirai-je enfin des Sacremens ces institutions divines, ces cérémonies extérieures, qui ont été instituées dans la Religion Chrétienne, pour servir aux chrétiens de moyens & de secours pour les tenir fermes dans la pratique des grands devoirs de la mo-

rale que cette religion leur preſcrit, & qu'elle leur fait enviſager, comme la partie la plus eſſentielle de la profeſſion chrétienne? Ces obſervances extérieures ſont ſi éloignées de toute apparence de ſuperſtition, elles ont tant de rapport avec les fins, pour leſquelles elles ont été inſtituées, que les ennemis de la Religion Chrétienne n'y ont jamais rien trouvé à reprendre. Si l'on a fait des objections là-deſſus, elles ne tombent pas ſur ces obſervances elles-mêmes, elles ne tombent que ſur les corruptions, que certaines gens, qui portent le nom de chrétiens, y ont introduites, & ſur les ſuperſtitions, dont ils les ont environnées, en s'éloignant du vrai but de la Religion de J. C. En effet, où eſt l'homme raiſonnable, qui puiſſe dire qu'il y a la moindre choſe contraire à la raiſon, la moindre ombre de ſuperſtition dans une cérémonie, inſtituée pour admettre ſolemnellement dans une ſociété ceux qui ſe préſentent pour en être reçus membres, pour les aſſocier aux privi-

léges du corps & pour les obliger à en obſerver les loix ? Ce qui eſt le deſſein du premier de ces Sacremens. D'un autre côté peut-on dire que faire ſouvent la commémoration du plus grand de tous les bienfaits, & du témoignage d'amour le plus achevé qui ait jamais été donné, & que renouveller de tems en tems à ſon bienfaiteur les promeſſes de gratitude, de fidélité & d'obéiſſance, ſoient des actes ſuperſtitieux & contre la raiſon ? Or c'eſt dans cette vûe que le Sacrement de l'Euchariſtie a été inſtitué.

J'en appelle au jugement de toute perſonne que l'eſprit de parti n'aveugle pas. N'eſt-ce pas là un excellent ſyſtême de morale ? Quoi de plus propre à faire le bonheur du genre humain ? Des leçons ſi ſages & ſi belles ne méritoient-elles pas d'être marquées au ſceau de la révélation divine, dans un tems ſurtout, où la dépravation des hommes étoit montée à un ſi haut point, que les lumières de la nature & de la droite raiſon, bien loin d'être ſuffiſan-

tes pour rétablir la véritable piété, bannie de la terre, étoient comme éteintes, (*a*) ſelon l'aveu exprès que *Ciceron* lui-même en a fait ? Quels plus beaux caractéres, quelles plus fortes preuves intrinſéques de Divinité une religion peut-elle avoir, que de tendre manifeſtement à réformer les créatures raiſonnables, & à leur redonner leur premiére pureté ; que de rétablir l'image de Dieu dans l'homme ; & que de le faire agir d'une manière qui réponde à l'excellence de ſa nature & à la nobleſſe de ſon extraction ? Qu'on liſe avec attention les chapitres cinq, ſix & ſeptiéme de l'Evangile ſelon S. *Mathieu*, on y verra la vertu dépeinte avec ces traits charmans, dont parle *Platon*, à la vuë deſquels il faut l'admirer & l'aimer, malgré qu'on en ait. (*b*) En un

(*a*) *Ut Naturæ lumen nuſquam appareat*, &c. Tuſc. Quæſt. lib. III. Voyez ce paſſage cité tout au long ci-deſſus, chap. VII. part. 2.

(*b*) *Formam ipſam, & tanquam faciem honeſti; quæ ſi oculis cerneretur, mirabiles amores*, ut ait Plato, *excitaret, ſui.* CIC. de Offic. lib. I.

mot je poſe en fait qu'un homme qui examine les choſes avec attention, & qui apporte à cet examen des diſpoſitions droites & ſincéres, trouvera qu'une morale qui recommande l'étude & la pratique *de toutes les choſes qui ſont véritables*, (a) *de toutes les choſes qui ſont vénérables, de toutes les choſes qui ſont juſtes, de toutes les choſes qui ſont pures, de toutes les choſes qui ſont aimables, de toutes les choſes qui ſont de bonne renommée, & où il y a quelque vertu & quelque louange*, doit néceſſairement avoir une origine céleſte. Qu'on prenne ce que les Philoſophes ont dit de plus beau ſur la morale, on n'y trouvera rien qui n'ait été propoſé par Jeſus-Chriſt & par ſes Apôtres avec plus de clarté & plus de force encore. Leurs principes ſont plus nobles & plus fermes. Ils donnent plus de poids & plus d'autorité à leurs remontrances. Les argumens, dont ils ſe ſervent, ſont plus touchans & plus perſuaſifs. Ce n'eſt

(a) Phil. IV. 8.

pas même tout. Car, quoiqu'il ſoit certain que les Philoſophes ayent enſeigné un grand nombre d'excellentes vérités de morale, il faut avouer cependant qu'ils n'avoient rien de fixe & de ſuivi. L'un raiſonnoit ſur un principe & l'autre ſur un autre. Il n'y en a aucun qui n'ait donné à gauche en bien des choſes. Leurs plus belles raiſons étoient ordinairement gâtées par un mélange groſſier de ſuperſtitions particulières & de fauſſes idées. Les fondemens ſur leſquels ils bâtiſſoient, n'avoient point de ſolidité, & leurs principes, point de fermeté. En nn mot, leurs leçons, (comme je l'ai fait voir ci-deſſus) étoient très-imparfaites & très-défectueuſes, & il s'en falloit de beaucoup qu'on pût trouver chez eux un ſyſtême de morale complet & ſuivi. La Religion Chrétienne au contraire raſſemble en un (*a*) tout ce qui a jamais été dit

(*a*) Juſtin. Apolog. I. &c. Voyez ce paſſage cité plus au long, ci-deſſus chap. X. ſub fin.

Voyez auſſi un paſſage de *Lactance* cité au

de bon & de ſage dans toutes les ſectes de Philoſophie. Elle porte tous les devoirs de la morale au plus haut dégré poſſible de perfection & d'excellence. Elle les épure, & les dégage des ſuperſtitions, que les diverſes ſectes de philoſophie & les directeurs de la religion avoient mêlé parmi leurs inſtructions. Elle ſupplée à tout ce qui manquoit à la philoſophie morale. Elle propoſe enfin un ſyſtême de mœurs, où tout eſt clair, régulier, appuyé ſur des fondemens ſolides, & ſur des principes fixes & certains. Y a-t-il la moindre apparence de raiſon à s'imaginer qu'aucun autre, qu'un homme immédiatement envoyé de Dieu ait pû venir à bout d'un ouvrage auſſi grand & auſſi divin ? N'y eût-il donc autre choſe à alléguer en faveur de la Religion Chrétienne que les réfléxions que je viens de propoſer, je poſe en fait que tout Déiſte de bonne foi, (ſi tant eſt qu'il

même endroit. *Quod ſi extitiſſet aliquis qui veritatem ſparſam per ſingulos, &c.*

y en ait) c'eſt-à-dire, tout homme qui fait profeſſion de croire qu'il y a un Dieu, qui eſt vivement perſuadé des vérités de la religion naturelle, & qui croit une vie à venir, où ſe fera la diſtribution des récompenſes & des peines; je poſe, dis-je, en fait qu'un homme qui croit toutes ces choſes, doit par ſes propres principes avoir une très-forte inclination pour le Chriſtianiſme. Il doit être diſpoſé à croire ou du moins à eſpérer qu'une doctrine, ſi propre à retirer les hommes du triſte état de corruption, dans lequel ils ſe trouvent engagés, & les remettre en grace avec Dieu, eſt une doctrine qui a véritablement Dieu lui-même pour Auteur. Il doit recevoir avec plaiſir une religion qui indépendemment des preuves externes, & des témoignages miraculeux, dont nous parlerons dans la ſuite, a tant de caractéres internes de Divinité, que tout homme de bien doit être perſuadé qu'il eſt impoſſible que ſon origine ſoit autre que céleſte. (a)

(a) *Sed ſi vel caſu, id efficeret, certiſſime*

CHAPITRE XV.

XI. PROP. *Que les motifs que la Religion Chrétienne employe pour nous porter à la pratique des devoirs, qu'elle nous preſcrit, ſont tout-à-fait dignes de la ſageſſe infinie de Dieu, & répondent parfaitement bien aux eſpérances naturelles de l'homme.*

1. LE premier motif que la Religion Chrétienne nous fournit, (motif très-puiſſant & très-néceſſaire pour animer des créatures foibles & péchereſſes à bien faire, & pour les ſoutenir dans la pratique de leur devoir,) c'eſt l'aſſurance qu'elle nous donne que Dieu acceptera la véritable repentance, & qu'il pardonnera les péchés de ceux qui ſe repentent ſincérement de leurs fautes. Les lumières de la droite raiſon, & les idées naturelles que nous avons

philoſopharetur, & quamvis non poſſet divinis teſtimoniis illa defendere, tamen ſeipſam veritas illuſtraret ſuo lumine. LACT. lib. VII.

de Dieu, nous donnent à la vérité tout lieu de croire qu'il eſt miſéricordieux, facile à appaiſer & enclin à pardonner. Mais il n'y a point d'argument pris de la raiſon qui puiſſe prouver, que Dieu ſoit dans une obligation abſolue de pardonner effectivement à la créature repentante. Au contrair e, c'eſt une vérité claire & évidente que la gloire du Maître ſouverain de l'univers demande de lui, qu'il vange l'outrage fait à ſes loix, & le mépris de ſon autorité ſacrée, qu'il manifeſte la haine qu'il a pour le péché, & qu'il donne de tems en tems au monde des exemples de ſévérité pour prévenir l'abus, que les pécheurs feroient ſans cela de ſa patience & de ſa miſéricorde. Si la connoiſſance de ſa ſageſſe & de ſa bonté infinie nous porte à croire qu'il doit y avoir quelque moyen d'appaiſer ſa colére, l'idée de ſa ſainteté nous dicte que ce moyen, quel qu'il ſoit, ne doit point nuire à la majeſté de ſes loix, ni expoſer ſon gouvernement au mépris. Or cela étant ainſi, qui ne voit que la

déclaration positive, que Dieu nous fait dans la Religion Chrétienne qu'il acceptera la repentance sincére, & ses promesses authentiques, qui nous assurent qu'au moyen de cette repentance, il nous pardonnera nos péchés, & cela d'une manière qui conserve à ses loix toute leur dignité, & qui ne diminue en rien de la haine irréconciliable, qu'il a pour le péché; qui ne voit dis-je, que cette déclaration est un des motifs les plus efficaces qu'il soit possible de mettre en usage, pour faire rentrer le pécheur dans son devoir, & pour lui inspirer la résolution de n'en point sortir dans la suite? Est-il possible de rien imaginer, qui soit plus conforme aux espérances naturelles de l'homme, qui s'accorde mieux avec l'excellente sagesse de Dieu, & qui soit plus digne de la majesté du souverain Maître de l'Univers & de son infinie miséricorde?

2. Le second motif que la Religion Chrétienne employe, pour porter les hommes à s'appliquer tout de bon à la pratique

pratique de leurs devoirs, c'eſt la promeſſe qu'elle leur fait d'un ſecours ſurnaturel; ſecours que tous ceux qui s'appliquent à ſervir Dieu dans la ſincérité de leur cœur ont de juſtes raiſons d'eſpérer dans toutes les occaſions où ils en ont beſoin. Les Philoſophes anciens, réfléchiſſant ſur l'extrême dépravation de la nature humaine, ſur la négligence, ſur la ſtupidité & ſur l'inattention de la plûpart des hommes; ſur le grand nombre des préjugés de l'enfance; ur les notions fauſſes qui entrent dans l'eſprit des enfans par la mauvaiſe éducation qu'on leur donne; ſur la violence des paſſions, des convoitiſes charnelles & des déſirs ſenſuels; ſur l'aveuglegglement, qui tire ſon origine des opinions ſuperſtitieuſes, des coutumes vicieuſes, & des débauches, qui régnent dans le monde: les Philoſophes anciens, dis-je, au moins les plus ſages d'entr'eux, réfléchiſſant ſur toutes ces choſes, ont avoué ingénument, (comme je l'ai fait voir ci-deſſus,) que la réformation univerſelle du genre humain

étoit un ouvrage infiniment au deſſus des ſimples lumières de la philoſophie & de la droite raiſon. Delà vient qu'ils ont cru qu'il ne falloit pas moins, qu'une aſſiſtance ſurnaturelle, & que l'intervention immédiate de Dieu lui-même, pour opérer un ſi grand changement & pour mettre les hommes en état de s'élever au-deſſus de leurs affections vicieuſes. Or ce ſecours divin eſt accordé aux hommes ſous la diſpenſation Evangélique d'une manière (comme il paroît par le jugement que les plus ſages des anciens Philoſophes ont porté ſur cette manière) d'une manière, dis-je, qui répond parfaitement bien aux eſpérances naturelles de la droite raiſon, & qui s'accorde avec les plus nobles idées de la Divinité, que les lumières de la nature ayent jamais donné aux hommes. *Si vous, qui êtes méchans, ſavez bien donner à vos enfans des choſes bonnes*, dit Jeſus-Chriſt au Chap. II. de l'Evangile ſelon S. Luc ℣. 13. *combien plus votre Pere céleſte donnera-t-il le Saint-Eſprit à ceux qui le lui deman-*

dent ? Les effets merveilleux de cette divine assistance éclatérent dans le premier siécle de l'Eglise d'une manière très-visible par la réformation totale & le changement soudain d'un très-grand nombre de personnes (*a*). Jamais les leçons & les exhortations de tous les Philosophes de la terre n'avoient rien produit, qui approchât de cette merveille. Je ne crois pas même qu'il y ait aucun Déiste qui puisse nier que, malgré la corruption qui régne aujourd'hui dans le monde, il n'y ait encore parmi nous un bien plus grand nombre de personnes de toutes sortes de conditions, qui servent Dieu dans la simplicité, & dans la sincérité de leur cœur, & qui ménent une vie pure, juste & réligieuse, qu'il n'y en avoit autrefois dans les nations les plus civi-

(*a*) *Da mihi virum, qui sit iracundus, maledicus, effrænatus; pauciſſimis Dei verbis tam placidum, quam ovem reddam.* LACT. lib. III. Voyez ce passage cité plus au long au chap. X. pag. 213. avec un autre passage du I. Liv. d'*Origene* contre *Celse*.

liſées & dans les ſiécles du paganiſme, où la philoſophie a été le plus cultivée.

3. Les récompenſes que la Religion Chrétienne propoſe à ceux qui obſervent les commandemens de Dieu, & les peines dont elle menace ceux qui les tranſgreſſent, ſont auſſi bien que les deux autres choſes dont je viens de parler, de puiſſans motifs pour nous porter à la pratique de notre devoir. Motifs qui répondent parfaitement bien aux eſpérances & aux craintes naturelles de l'homme, qui ſont dignes de Dieu, dignes d'être donnés à connoître au genre humain par une révélation expreſſe & poſitive. J'ai prouvé ci-deſſus qu'il étoit de la ſageſſe de Dieu de mettre de la diverſité dans les créatures, de les revêtir de facultés tout-à-fait différentes, & de les rendre capables d'acquérir différentes eſpéces de connoiſſances & divers degrés de perfections. Or toutes les créatures raiſonnables ſe trouvant, (à cauſe de la Liberté naturelle de leur volonté, qui leur eſt ſi eſſencielle, que ſans elle on ne pourroit pas

dire qu'elles fuſſent raiſonnables) ſe trouvant, dis-je, dans un état à pouvoir perfectionner leur nature par la pratique de la vertu, & par l'imitation de Dieu, étant capables d'ailleurs de la corrompre & de la défigurer par leur attachement au vice, par leur aliénation de Dieu ; il s'enſuit néceſſairement (comme on l'a prouvé amplement dans la troiſiéme propoſition chapitre VI.) qu'on ne ſçauroit rien ſuppoſer de plus conforme aux lumiéres de la nature & de la droite raiſon, que de dire qu'un jour viendra, dans lequel le ſouverain Maître de l'univers mettra enfin une différence juſte & convenable entre ſes créatures, par une diſpenſation de récompenſes & de peines, proportionnée à leur conduite. Mais quoique les lumiéres naturelles nous apprennent clairement cette vérité, nous voyons cependant que les anciens payens ne croyoient ces récompenſes & ces peines finales, que d'une maniére très-imparfaite. Il paroît par les diſputes des plus ſages Philoſophes, que ce n'étoit

pas un point ſi bien décidé parmi eux, que la choſe ne fût encore très-problématique. On voit d'un autre côté que ceux-là même, qui étoient les mieux perſuadés de cette vérité, avoient des idées ſi obſcures de la nature des récompenſes & des peines de l'autre vie, & que les fictions des poëtes leur avoient rempli l'imagination de tant de fables ridicules ſur ce chapître, qu'il leur falloit une révélation divine, ne fût-ce que pour mettre cette importante matière dans tout ſon jour, & pour ſuppléer à cet unique défaut de la lumière naturelle. En effet chacun voit qu'il doit y avoir une très-grande différence, entre un homme, qui à force de raiſonner, en eſt venu juſqu'au point de croire les récompenſes & les peines de l'autre vie, & celui qui fondé ſur le témoignage exprès d'une révélation céleſte, eſt fermement perſuadé de la réalité de ces peines & de ces récompenſes. La perſuaſion de ce dernier doit être infiniment plus forte, que celle de l'autre, & d'une bien plus

grande influence ſur ſes actions & ſur ſa conduite. Or la révélation évangélique a ſi bien ſuppléé à ce défaut eſſentiel de la lumière naturelle ; elle a mis la vie & l'immortalité dans un ſi beau jour ; elle nous donne de ſi grandes idées de la colére de Dieu ſur toute impiété & toute injuſtice des hommes ; que cela même, je veux dire, l'idée claire, diſtincte & raiſonnable que l'Evangile nous donne des peines & des récompenſes de l'autre vie, nous eſt un très-fort argument de la divinité de la révélation chrétienne. Inſtruits de ces importantes vérités, rien ne nous doit plus arrêter, rien ne nous doit empêcher de prendre le parti de la vertu. Toutes ſortes de motifs au contraire nous engagent à préférer la pratique de la vertu à toute autre choſe, & à ſuivre inviolablement ſes leçons, quoiqu'il en puiſſe arriver. L'amour de la vertu en un mot doit l'emporter dans notre cœur, ſur toutes les affections terreſtres, nous mettre en état de ſurmonter toutes les tentations

du démon, de la chair & du monde ; & nous donner le courage de ſouffrir les plus dures calamités, & la mort même, plutôt que d'en abandonner la pratique. *C'eſt ici la victoire qui ſurmonte le monde, ſçavoir notre foi.* 1. Jean V. 4. La ſeule difficulté qu'il y ait en tout ceci, regarde la durée de la punition finale des méchans. Nous l'examinerons dans le chapitre, où nous parlerons des articles de notre Foi.

CHAPITRE XVI.

XII. PROP. *Que la Religion Chrétienne propoſe ces devoirs & ces motifs d'une manière, qui s'accorde parfaitement bien avec les lumières de la droite raiſon & de la pure nature, & qui eſt très-propre à les perfectionner.*

QU'y a-t-il en effet de plus conforme à la lumière naturelle, & de plus propre à la perfectionner, qu'une explication claire & ample de ces devoirs, que la nature ne fait qu'inſinuer ;

le tout accompagnê de puiſſans motifs, propoſé avec une gravité & avec une autorité qui ſe fait ſentir aux perſonnes de la plus petite capacité, & fortifié par l'exemple de pluſieurs ſaints perſonnages, dont la vie eſt propoſée pour modéle? Qu'y a-t-il de plus propre à perfectionner la lumiére de la nature; qu'une deſcription claire, vive & pathétique, des récompenſes & des peines de la vie future, ces grands motifs de religion, que la nature ne fait qu'indiquer obſcurément? Qu'y a-t-il de plus propre à perfectionner cette lumiére, que la découverte claire des moyens de ſatisfaire pour le péché dont la nature ne fait que nous donner à connoître la néceſſité? Quoi de plus propre à perfectionner cette lumiére, que la connoiſſance que l'Evangile, & la mort de notre Seigneur Jeſus-Chriſt nous ont donnée de l'atrocité du péché & de la néceſſité de la ſainteté? Qu'y a-t-il enfin qui ſoit plus propre à perfectionner la religion naturelle, que ce que fait la révélation évangélique? *Raſſem-*

bler en un corps tous les adorateurs du vrai Dieu. Les faire entrer dans des engagemens ſolemnels à vivre d'une manière qui réponde à la ſainteté de la religion qu'ils profeſſent. Leur promettre, qu'à l'égard du paſſé, Dieu acceptera les mouvemens d'une vraye repentance, & qu'il ſe contentera, à l'égard de l'avenir, des efforts d'une obéiſſance ſincére, quoiqu'imparfaite. Unir les hommes par les liens de la religion, auſſi bien que par ceux de la ſocieté civile, afin de les obliger à s'entre-ſecourir & à ſe faire du bien les uns aux autres. Etablir un ordre conſtant & une ſucceſſion perpetuelle de miniſtres publics, dont l'occupation conſtante ſoit d'expliquer les grands devoirs de la religion ; d'exhorter tous les hommes à les pratiquer ; de leur mettre pour cet effet devant les yeux les raiſons qui doivent les y obliger indiſpenſablement ; de leur faire voir clairement à quels dangers ils s'expoſent en les négligeant, & quels grands avantages ils retireront de leur zéle à les pratiquer ; d'inſtruire, en un mot,

les ignorans, de reprendre les vicieux, de ramener les errans, de raffermir ceux qui doutent, de cenſurer ceux qui ſont obſtinés, & d'être en la main de Dieu des inſtrumens pour fournir aux hommes les ſecours dont ils ont beſoin pour s'acquitter avec ſuccès de leurs devoirs. Voilà ce que fait la Religion Chrétienne. Si l'on peut prouver que toutes ces choſes ſoient contraires aux lumières de la droite raiſon ; ſi l'on me fait voir qu'elles combattent & détruiſent la loi naturelle, je conſens, à la bonne heure, que tout ce qu'il y a de gens ſages renoncent pour jamais à la Religion Chrétienne, & s'aillent remettre à l'école des Philoſophes. Mais, s'il eſt vrai, comme il n'en faut point douter, qu'elles ſoient entiérement conformes à la nature & à la droite raiſon, & qu'elles tendent à ſuppléer à ce qui manque à l'une & à l'autre, qu'on ceſſe de calomnier la Religion Chrétienne, & de vomir des blaſphêmes contr'elle, ſous prétexte de plaider en faveur de la religion naturelle.

J'avoue que le grand nombre de diſ-

putes ſur des opinions de néant, qui ont été agitées & ſoutenues avec chaleur en pluſieurs ſiécles de l'Egliſe, au grand ſcandale de la Religion Chrétienne, pendant que la morale étoit négligée & foulée aux pieds, j'avoue, dis-je, que ces diſputes ont donné aux ennemis de notre ſainte religion quelque ſujet de déclamer & contre la religion elle-même, & contre ceux qui en en étoient les miniſtres. Mais c'eſt à tort qu'ils ont voulu rendre la religion reſponſable des excès & de la mauvaiſe conduite de quelques particuliers. Car la falſification de quelques points particuliers, n'eſt pas une raiſon ſuffiſante pour rejetter tout le corps de la doctrine. Il y a toujours eu, au milieu des diſputes les plus échauffées, une régle ſuffiſante, à la faveur de laquelle les fidéles ont pû diſtinguer la doctrine de Dieu d'avec les opinions des hommes. Nous avons les diſcours de Jeſus-Chriſt lui-même & les Ecrits de ſes Apôtres, où la doctrine chrétienne nous eſt propoſée d'une manière claire, qu'on ne

ſçauroit

ſçauroit accuſer ni d'erreur, ni d'imperfection. Ajoûtés à cela une choſe, que nos adverſaires eux-mêmes auront de la peine à nier. C'eſt que, malgré les diſputes ſur des points particuliers qui ſe ſont élevées dans le Chriſtianiſme, les dogmes les plus néceſſaires ont pourtant toujours été enſeignés & reçus conſtamment & univerſellement dans tous les tems & dans tous les lieux, où l'on a fait profeſſion de la Religion de Jeſus-Chriſt. Quelques diviſions qu'il y ait eu dans l'Egliſe ſur d'autres articles, ceux qui doivent être ſans contredit, crus plus expreſſément, tels que ceux qui regardent Dieu & ſa Providence, le dogme de la reconciliation du pécheur repentant avec Dieu, & des moyens que Dieu a établis pour cela; celui de la néceſſité de la piété, de la juſtice & de la ſobriété; celui du jugement à venir, des récompenſes que Dieu reſerve aux gens de bien, & des peines qu'il deſtine aux méchans, ont toujours été prêchés & propoſés par les Miniſtres de l'Evangile. Il eſt même certain que leurs leçons

ont produits des effets plus conſidérables & plus viſibles, ſoit par rapport à l'étendue, ſoit par rapport à la durée, que celle de tous les philoſophes payens, qui ayent jamais été pris enſemble. Or ſi tout cela ne ſuffit pas pour prouver la Divinité de la Religion Chrétienne, on ne ſçauroit nier au moins qu'il ne ſoit une très-forte preuve de ſon excellence.

CHAPITRE XVII.

PROP. XIII. *Que tous les dogmes, que la Religion Chrétienne, conſidérée dans la pureté & la ſimplicité de ſon origine, propoſe à croire, ou comme néceſſaires à ſalut, ou comme ayant une liaiſon étroite avec ceux qui le ſont, que ces dogmes, dis-je, (dont quelques-uns ſont au-deſſus de la raiſon, quoique la raiſon acquieſce ſans peine à la révélation qui en eſt faite,) tendent tous à la réformation du genre humain, & compoſent enſemble un ſyſ-*

tême de foi, infiniment plus ſuivi & plus raiſonnable, que tout ce que les Philoſophes anciens les plus ſenſés, & les incrédules modernes les plus ſubtils ont pû inventer avec toute leur ſubtilité & toute leur ſcience.

1. LE premier article de la Foi Chrétienne, c'eſt qu'il y a un ſeul Dieu vivant & véritable; qui exiſte par lui-même, en vertu d'une néceſſité attachée à ſa nature propre; qui eſt abſolument indépendant, éternel, préſent par tout, immuable, incorruptible, incorporel, ſans paſſions, & ſans compoſition de parties; qui poſſede une puiſſance, une connoiſſance & une ſageſſe ſans bornes; qui eſt parfaitement libre, infiniment bon, juſte & véritable; & qui eſt revêtu en un mot de toutes les perfections poſſibles; de ſorte qu'il eſt abſolument ſuffiſant à ſoi-même, & qu'il n'a beſoin pour être infiniment heureux de l'aide de perſonne. Ce dogme n'eſt pas ſeulement le premier & le principal article de la Re-

ligion Chrétienne, c'eſt auſſi la premiè-re & la plus évidente de toutes les vérités, que la lumière naturelle nous enſeigne, c'eſt une vérité qui peut être clairement démontrée par les principes les plus clairs & les plus inconteſtables de la droite raiſon.

2. Le ſecond article de notre Foi porte que cet Etre exiſtant par lui-même, (la cauſe ſuprême & le pere de toutes choſes) a engendré une Perſonne Divine, qui eſt émanée de lui avant tous les ſiécles, & cela d'une manière incompréhenſible; que cette Perſonne eſt appellée, le *Logos*, *la Parole*, *la Sageſſe*, ou *le Fils de Dieu*, qu'elle eſt *Dieu de Dieu*; qu'en elle *habite toute plénitude de Divinité*, c'eſt-à-dire, qu'elle poſſede tous les attributs divins dans toute leur perfection, à la réſerve pourtant de la ſeule indépendance abſoluë, ou de l'exiſtence par ſoi-même: Qu'elle eſt *l'image de Dieu* (a) *inviſible*, la *reſplendeur de la*

(a) Col. I. 15. Heb. I. 3. Jean I. 2. & XVII. 5. Heb. I. 3. Rom. IX. 5. Jean. I. 1.

gloire du Pere, (Ἀπαύγασμα τῆς δόξης αὐτῦ) *& la marque engravée de ſa perſonne* ? Que cette perſonne étoit *au commencement avec Dieu* ; Qu'elle jouiſſoit avec Dieu de ſa *gloire avant que le monde fût fait* ; Qu'elle *ſoutient toutes choſes par ſa parole puiſſante* ; Qu'elle eſt pour tout dire enfin, *Dieu ſur toutes choſes, beni éternellement*, par communication de la gloire du Pere. J'avouë que la raiſon toute ſeule n'eſt pas capable de nous donner la connoiſſance de ce dogme. Mais elle acquieſce à la découverte, qui en eſt faite par la révélation, & n'y trouve rien qui ſoit, ou abſurde, ou contradictoire.

On ne ſçauroit aſſez s'étonner de la hardieſſe de certains partiſans prétendus de la raiſon, qui ſe recrient étrangement contre ce dogme, & qui s'efforcent de le faire paſſer pour un dogme abſurde, impoſſible & contradictoire. Car qui ne ſçait que les Philoſophes anciens, les plus ſçavans & les plus ſenſés, ont cru & enſeigné des choſes auſſi difficiles pour le moins à comprendre que cet article de la Foi Chrétienne, qui dans

leur idée étoient non-ſeulement compatibles avec la raiſon, mais outre cela conformes à ſes lumieres les plus pures? Il eſt donc évident que ces grands hommes, bien loin d'avoir rejetté le dogme en queſtion ſous prétexte de ſon incompréhenſibilité, l'auroient indubitablement reçu ſans beaucoup de difficulté; puiſqu'au fonds il ne contient rien qui ſoit, ou plus difficile à comprendre, ou plus contraire aux lumieres de la droite raiſon, que dautres points, qu'ils ne laiſſoient pas de croire, quoiqu'ils ne fuſſent appuyés ſur aucune autorité divine. Ce que *Platon* débite dans ſes écrits ſur *la Parole*, ou *la Sageſſe divine* (Λόγος ou Νοῦς) qu'il nous repréſente comme une perſonne, qui a toujours coéxiſté avec Dieu, c'eſt-à-dire, avec la cauſe premiere, tout obſcur qu'il eſt, nous donne pourtant lieu de croire que ce Philoſophe n'auroit pas rejetté le dogme, renfermé dans ces paroles de S. Jean, (*a*) *la Parole étoit au commencement avec Dieu*; ſous prétexte de con-

(*a*) Jean I.

tradiction, & d'incompatibilité avec les lumieres de la droite raiſon. Des gens qui croyoient que des Etres finis viſibles & créés, pouvoient avoir exiſté de toute éternité, comme l'enſeignoient *Ariſtote*, & tous les ſectateurs de *Platon* (qui ont prétendu prouver l'éternité du monde, par ce principe, que la volonté de Dieu, & ſon pouvoir d'agir, étant néceſſairement auſſi éternels, que ſon eſſenſe, il faloit que les effets de cette volonté (*a*) & de ce pouvoir fuſſent pareillement éternels.) Des gens, dis-je, qui croyoient de telles choſes, & qui raiſonnoient ſur de ſemblables principes, n'auroient jamais ſongé à traiter le dogme de l'éternité du Fils de Dieu & de ſa coéxiſtence avec Dieu, de dogme abſurde & contradictoire. Je ſuis même perſuadé qu'il n'y a aucun de ceux qui nient aujourdhui la révélation, & qui la combattent, à qui l'on ne fit avan-

(*a*) PLOTIN. Voyez auſſi les paſſages cités dans la Démonſtration de l'Exiſtence de Dieu, Ch. IV. ſur la fin.

cer des choſes pour le moins auſſi incompréhenſibles, que cet article de la Foi Chrétienne, ſi on l'obligeoit à dire ſon ſentiment ſur la production originale des choſes. De ſorte qu'il n'eſt rien de moins raiſonnable, que les plaintes qu'ils font, lorſqu'il s'agit de ce dogme. Ils ſe plaignent qu'on leur propoſe de croire des impoſſibilités & des abſurdités. Mais ils ont tort. Car s'il y a eu des gens téméraires, qui s'étant mis en tête d'expliquer la manière dont le Fils de Dieu a tiré ſon eſſence du Pere, ont débité là-deſſus des choſes abſurdes & qui impliquent contradiction, comme on le reproche à quelques Scholaſtiques (*a*)

(*a*) Il faut avouer que les Scholaſtiques, qui ne manquoient ni de loiſir, ni d'eſprit, & qui étoient pour la plûpart peu verſés dans la ſcience des Saintes Ecritures, & dans les Ecrits des anciens Peres de l'Egliſe; il faut avouer, dis-je, que ces hommes ſubtils & ſpéculatifs, qui tiroient preſque toute leur Théologie de leur propre cerveau, comme les araignées tirent leurs toiles de leurs entrailles, ont débité ſur ce myſtere mille ſubtilités, dont aucun Chrêtien n'eſt obligé de ſe rompre la

nous, rejettons ces explications comme fauſſes & injurieuſes à la Religion. Mais ſi l'on s'en tient à l'Ecriture, & à la plus ancienne & générale tradition de la primitive Egliſe, on ne trouvera dans ce dogme, ni abſurdité, ni contradiction. C'eſt avec beaucoup de raiſon en effet qu'un excellent Prélat a dit, *Qu'en ce point il ne craignoit point la diſpute avec les Sociniens, & qu'il conſentoit volontiers que cette cauſe fût plaidée au tribunal de la raiſon, auſſi bien qu'à celui de l'Ecriture, expliquée*

---

tête, que perſonne n'eſt obligé d'entendre, puiſqu'on peut préſumer avec beaucoup de raiſon, que ceux qui les ont débitées, ne les ont pas entenduës eux-mêmes : & que perſonne par conſéquent ne peut être obligé de croire. TILLOTSON. *Sermon ſur l'Unité de la Nature divine.*

Il ſeroit à ſouhaiter que quelques-uns de ceux qui croyent qu'il y a une Religion, ne plaidaſſent pas comme ils font la cauſe de l'Athéiſme, par l'affectation qu'ils font paroître de repréſenter le myſtere de la Trinité, comme un dogme directement contraire à la droite raiſon & à l'entendement humain. CUDWORTH. Syſt. pag. 560.

par la tradition générale de l'Egliſe Chétienne (*a*).

Ce que nous venons de dire du Fils, nous le pouvons dire pareillement, à peu de choſe près, & ſans choquer la droite raiſon, de la *Proceſſion originale du Saint-Eſprit*, ou de la manière, dont il dérive du Pere.

3. Le troiſiéme article de notre croyance, c'eſt que Dieu a créé le ciel & la terre, toutes les choſes qui y ſont, & tout l'univers en un mot; Qu'il l'a créé par le miniſtere du Fils, cette *Parole divine*, cette *Sageſſe du Pere*, dont parle l'Ecriture. Les Ecrivains ſacrés nous diſent que *les ſiécles ont été faits par lui*, Heb. I. 2. Que *Dieu a créé toutes choſes par lui*, Eph. III. 9. *Que par lui ont été créées toutes les choſes qui ſont aux cieux & qui ſont en la terre, viſibles & inviſibles, les trônes, les dominations, les principautés & les puiſſances*; Que *toutes ont été*

(*a*) TILLOTSON, *ſecond Sermon ſur la Divinité de Jeſus Chriſt.*

créées par lui, & pour lui ; qu'il eſt avant toutes choſes, & que toutes ſubſiſtent par lui. Col. I. 16. *Toutes choſes* nous dit S. Jean I. 3. *ont été faites par la Parole & ſans elle rien de ce qui a été fait, n'a été fait.* Je ne vois rien encore en tout cela, qui ne s'accorde parfaitement bien avec la droite raiſon, vuide de préjugés. Car enfin on prouve démonſtrativement par des principes inconteſtables de la droite raiſon, que, ni l'univers entier ni aucune partie de l'univers, ni la matière de l'univers, ni ſa forme, ni ſon mouvement, que rien de tout cela en un mot n'exiſte par ſoi-même, & par la néceſſité de ſa propre nature. C'eſt ce que j'ai démontré dans mon premier Diſcours, Chap. IV. Or de là il s'enſuit que l'univers entier, & toutes les diverſes choſes qui y exiſtent, doivent néceſſairement avoir reçu de Dieu, (l'unique cauſe ſuprême & exiſtante par elle-même,) & la forme qu'elles ont, & la manière de leur exiſtence, & l'exiſtence elle-même. Il s'enſuit auſſi qu'à chaque moment elles dé-

pendent abſolument de ſon bon plaiſir, tant pour la continuation, que pour la conſervation de leur Etre. Sur ce fondement, tous les Philoſophes dans tous les ſiécles, à la réſerve des Epicuriens, (dont les Athées eux-mêmes ont abandonné les hypothèſes, à cauſe de leur abſurdité palpable,) & de quelque peu d'autres encore non moins abſurdes, qui ont ſoutenu que le monde, tel qu'il eſt aujourd'hui, exiſtoit néceſſairement & par lui-même; ſur ce fondement, dis-je, tous les Philoſophes, ſans en excepter, ceux qui ont cru (*a*) l'éternité du monde, ſont convenus unanimement de cette grande vérité, que l'univers doit évidemment & ſon exiſtence & ſa conſervation à Dieu, la cauſe ſuprême, & l'auteur de toutes choſes. Si donc la raiſon forme quelque difficulté contre cet article, elle doit tomber uniquement ſur ce que l'Ecriture dit, que *Dieu a créé le monde par ſon*

(*a*) Voyez le premier Diſcours ſur l'exiſtence de Dieu. Propoſ. III. ch. IV. ſur la fin.

Fils,

Fils. Or quoique ce ſoit là un point, qui n'a pû être connu cértainement que par le moyen d'une révélation expreſſe, il n'a pourtant rien, qui doive paroître incroyable, ni qui ſoit oppoſé à la droite raiſon. Car il importe peu au jugement de la raiſon, qu'on diſe que le monde a été créé par Dieu lui-même immédiatement, ou qu'il a été fait par Dieu médiatement & par le miniſtere d'un ſecond principe. L'un & l'autre revient au fonds à la même choſe. D'ailleurs il paroît inconteſtablement, par ce que *Platon* & ſes Sectateurs ont débité ſur l'Eſprit éternel, (Νοῦς) à qui ils donnent très-ſouvent le titre de Δημιουργὸς, c'eſt-à-dire, *d'ouvrier*, par le moyen duquel Dieu a fait toutes choſes, il paroît, dis-je, à tout le moins qu'on ne ſçauroit raiſonnablement rejetter ce que l'Ecriture nous dit ſur ce ſujet, comme étant incompatible & irréconciliable avec la droite raiſon.

4. Un autre point auquel la droite raiſon ne répugne en aucune manière, c'eſt celui de l'origine du monde. L'Auteur

de la Geneſe nous apprend qu'au commencement, c'eſt-à-dire, il y a ſix mille ans, ou environ, la terre étoit vuide, ſans forme, en un mot un chaos confus : que de ce triſte & noir chaos Dieu forma ce beau monde, que nous habitons, viſiblement fait pour notre uſage & fourni des ſemences de toutes ſortes de plantes ; après quoi il créa auſſi l'homme & toutes les autres eſpeces d'animaux, dont la terre eſt remplie. Car quoiqu'il eût été peut-être impoſſible de ſçavoir ſurement, ſans le ſecours de la révélation, le tems précis, dans lequel toutes ces grandes choſes ont été faites, il nous reſte pourtant encore aujourd'hui des monumens fort conſidérables, & de très-fortes preuves qui font foi que la fabrique préſente de la terre ne ſçauroit être guéres plus ancienne. La tradition univerſelle de tous les plus anciens peuples de la terre, ſçavans & ignorans, polis & barbares : l'uniformité qui régne parmi les Philoſophes & les poëtes anciens, qui s'accordent tous à dire que la terre a

été tirée de l'eau, ou du chaos dans un certain période de tems : les abſurdités & les contradictions ſans nombre, dont fourmillent les rélations des peuples, qui ſe vantent d'une plus grande antiquité : le nombre d'hommes, qui habitent maintenant la terre : la nouveauté de toutes les ſciences & de tous les arts néceſſaires à la vie : l'impoſſibilité de ces déluges univerſels & de ces autres accidens auſquels les incrédules ont recours, pour expliquer comment, dans leur ſuppoſition, le genre humain s'eſt ſi peu accru, comment la terre eſt ſi peu peuplée, & comment on a fait ſi peu de progrès dans les arts & dans les ſciences. Les changemens conſidérables, qui auroient dû naturellement arriver à la terre dans une vaſte étenduë de ſiécles, comme l'aplaniſſement des montagnes, la formation de nouvelles Iles, la conſomption de l'eau par les plantes, & mille autres accidens de cette nature: toutes ces choſes, dis-je, & pluſieurs autres argumens, tirés de la nature, de la raiſon, & de l'expérience, nous mon-

trent que le ſyſtême de l'Ecriture touchant l'époque de la formation de la terre, eſt la choſe du monde la plus probable, indépendamment de l'autorité de la révélation.

5. La Religion Chrétienne nous enſeigne auſſi que le même Dieu, qui a créé toutes choſes, par ſa parole puiſſante, & qui les ſoutient & les conſerve par un concours continuel, les conduit auſſi & les gouverne par ſa providence toute ſage; qu'il dirige tous les événemens, qu'il prend ſoin de ce bas monde & de toutes les choſes qui y ſont, ſans en excepter les plus petites & les plus viles, qu'il y a établi cet ordre régulier & cette ſucceſſion conſtante, qui ſubſiſte depuis tant de ſiécles, & qui doit durer juſqu'à ſon dernier période; & qu'il s'occupe d'une maniere encore plus particuliere des actions morales des hommes. Toutes ces choſes, que l'Ecriture nous enſeigne d'une maniere beaucoup plus claire que tous les écrits des anciens Philoſophes n'avoient fait, ſont parfaitement conformes aux

lumieres de la droite raiſon. Car la droite raiſon nous enſeigne très-évidemment comme nous l'avons prouvé dans notre premier diſcours, qu'un Etre infiniment ſage & preſent par tout, doit néceſſairement connoître tout ce qui ſe fait dans chaque coin de l'univers, & qu'il n'eſt pas plus embaraſſé des plus petites choſes, que des plus grandes. La raiſon nous dicte qu'un Etre infiniment puiſſant doit gouverner toutes choſes & les conduire à leurs fins d'une maniere digne de ſa ſageſſe, & proportionnée à la liberté de volonté, qui eſt de l'eſſence de toutes les créatures raiſonnables. Elle nous apprend enfin qu'un Etre infiniment juſte & ſouverainement bon doit faire une attention particuliere à toutes les actions morales de ſes créatures raiſonnables, & prendre une exacte connoiſſance de la conformité, ou de la non-conformité qu'elles ont avec les régles qu'il leur a preſcrites.

6. La Religion Chrétienne nous enſeigne enſuite qu'après avoir formé la terre Dieu créa auſſi l'homme, qu'il le créa

pur & innocent ; qu'il le plaça dans le Paradis, lieu abondant en toutes ſortes de délices, où il jouiſſoit d'un bonheur pur ſans mélange de peine ou de chagrin : que l'homme s'étant ingeré de violer le commandement de Dieu, il tomba de ce haut degré de bonheur, au comble de la miſere, & que c'eſt à cauſe du péché que *la terre eſt* maintenant ſterile & *maudite*, qu'elle ne produit rien qu'à force de travail, *qu'elle pouſſe des épines & des chardons, & que nous mangeons notre pain à la ſueur de notre viſage, juſqu'à ce que nous retournions en poudre.* Je ne vois rien en tout cela qui ne ſoit très-conforme à la raiſon, & qui ne ſoit très-digne de foi. La conſidération de la nature de la choſe elle-même n'a rien qui s'y oppoſe, & l'opinion générale des plus ſçavans perſonnages de l'antiquité payenne nous en eſt une ample confirmation. Malgré l'incertitude & l'obſcurité de la tradiction ſur laquelle ils s'appuyoient, ils ont reconnu que, dans ſon état original, l'homme étoit innocent & ſans fraude, & que la terre, qu'il ha-

bitoit, *fertile ſans culture, & abondante en toutes ſortes de biens,* (a) *fourniſſoit d'elle-même à l'homme tout ce qui pouvoit contribuer à ſon plaiſir, & à ſa félicité : mais que Dieu avoit changé cet ordre heureux des choſes du monde, pour punir l'homme de ſon péché, & l'avoit mis dans la néceſſité de travailler pour le ſoutien de ſa vie.*

7. Nous trouvons auſſi dans l'Ecriture qu'après la première entrée du péché dans le monde, les hommes ne firent qu'aller de pis en pis & qu'ils porterent de dégré en dégré la corruption à un ſi haut point, que Dieu, las enfin de les ſupporter, les fit tous périr, en punition de leurs crimes, dans les eaux d'un déluge univerſel, à la réſerve d'un très-petit nombre de perſonnes, que Dieu prit ſoin de conſerver pour repeupler le genre humain. C'eſt là un fait qui n'eſt pas ſeulement appuyé ſur l'autorite de l'Ecriture, mais qui eſt auſſi confirmé par le témoignage unanime de preſque tous les anciens auteurs payens, philo-

(a) CALANUS INDUS apud Strab. lib. XV.

ſophes, poëtes, & hiſtoriens. Les hiſtoires de toutes les nations ne remontent pas plus haut. Mais nous n'avons pas beſoin des hiſtoires anciennes pour être perſuadés de cette vérité. L'univerſalité du déluge, la ſeule choſe ſur laquelle on puiſſe former des difficultés, paroît clairement par la forme préſente de la terre depuis un bout juſqu'à l'autre; par la diſpoſition & la ſituation des diverſes couches de différentes ſortes de matières, dont elle eſt compoſée; par le nombre innombrable d'écailles de poiſſons, d'os d'autres animaux, & de parties de plantes de toutes les eſpeces, qu'on trouve dans tous les païs, & preſque dans tous les lieux, renfermés dans la terre à différentes profondeurs, dans les pierres même, & dans toute ſorte de matière. Ce ſont là tout autant de démonſtrations oculaires, qui prouvent que la terre, ou du moins ſa ſurface entière, a été autrefois dans un état de fluidité. Il faut renoncer en quelque manière à l'uſage des ſens & de la raiſon, pour douter de cette vérité, après les preuves, que le ſavant docteur

VVoodward (*a*) & quelques autres Auteurs en ont données.

8. Ce que l'Ecriture nous dit des révélations particulieres, que Dieu adreſſa aux anciens Patriarches après le déluge, eſt une choſe en elle-même très-croyable, pour les raiſons que j'ai alléguées ci-deſſus, lorſque j'ai fait voir que l'attente d'une révélation divine, étoit une attente très-raiſonnable & très-probable. L'hiſtoire de la loi donnée enſuite à toute la nation des Iſraëlites, qui leur ordonnoit un grand nombre de ſacrifices, de rites externes & d'obſervances cérémonielles; cette hiſtoire, dis-je, ne fournit aucune juſte raiſon de la rejetter, comme indigne d'être cruë: Sur tout ſi l'on conſidére que cette multitude de ſacrifices & de cérémonies; étoit très-néceſſaire à ce peuple dans ce tems-là, & vû les circonſtances où il ſe trouvoit, pour l'empêcher de ſe précipiter dans l'idolâtrie, vers laquelle il

(*a*) Voyez les Eſſais du Docteur WOODWARD, Part. II.

avoit un terrible penchant, & dont toutes les nations voiſines étoient infectées. Si l'on ajoûte à cela que toutes ces cérémonies étoient typiques, & deſtinées à préparer les eſprits à une diſpenſation plus grande & plus noble : Si on conſidére enſuite que les Prophétes ne ceſſoient d'avertir les Juifs, que Dieu faiſoit un plus grand cas de l'obſervation de la loi morale, que de la pratique de ces cérémonies, & qu'il s'en faloit bien que la dernière de ces choſes fût auſſi agréable à Dieu & auſſi indiſpenſable, que la premiére : Et ſi on fait enfin reflexion que tout ce qui regarde cette révélation, eſt un fait, dont il eſt fait mention dans une hiſtoire, ſur laquelle le gouvernement civil de toute une nation eſt fondé, qui a été écrite dans un tems où perſonne ne pouvoit ignorer la vérité des principaux faits qui y ſont rapportés, dont il n'eſt pas plus permis de douter, que des autres points de l'hiſtoire ancienne, qui paſſent pour les plus indubitables : La plus conſidérable objection & la difficulté la plus réelle qu'on y

puiſſe oppoſer, conſiſtera à demander la raiſon pour-quoi la ſeule nation des Juifs a été favoriſée de cette révélation, & pour-quoi tous les autres peuples de la terre ont été exclus de cette faveur. Mais nous avons déja prévenu cette objection & nous y avons répondu par avance, lorſque nous avons prouvé ci-deſſus, (*a*) que Dieu n'étoit pas obligé à donner à tous les hommes également la connoiſſance de la révélation Evangelique.

9. Toutes les autres particularités de l'hiſtoire de l'Ecriture, contenuës dans les livres du Vieux Teſtament, ſont toutes choſes dont une perſonne déſintéreſſée ne ſçauroit douter raiſonnablement. Car, ſans parler maintenant des preuves qui établiſſent en général l'antiquité, la genuinité, & l'autorité de ces livres, c'eſt une choſe conſtante que la plûpart des hiſtoires de la Bible, & quelques-unes même des moindres circonſtances de ces hiſtoires, ſont, at-

(*a*) Voyez ci-deſſus Chap. XI. Prop. VII. par. dernier.

teſtées par des auteurs profanes, qui certainement n'en ont point fait mention par intérêt ou par eſprit de parti. *Grotius* a fait un ample récueil de leurs paſſages dans ſon excellent traité de la vérité de la Religion Chrétienne (*a*). Les auteurs Phéniciens, Egyptiens, Indiens & Grecs ont fait mention de la formation de la terre, qu'ils prétendent avoir été tirée du chaos. *Sanchoniaton* & quelques autres : auſſi bien que lui, ont ſçu les noms même d'Adam & d'Eve. *Beroſe* & *Manethon* parlent de la longue vie des Patriarches, qui ont vêcu avant le déluge. *Beroſe* fait mention de l'arche de Noé. *Ovide* & d'autres auteurs raportent pluſieurs particularités du déluge. *Lucien* lui-même parle de la famille de Noé, & de ſon entrée dans l'arche avec une couple d'animaux de chaque eſpéce, il en parle, dis-je, comme d'une choſe connuë par une ancienne tradition des premiers Grecs. *Plutarque* & *Abydenus* font mention de la colombe que

(*a*) Lib. I. cap. 16. & Lib. III. cap. 16.

Noé

Noé fit ſortir hors de l'arche. (*a*) Le même *Abydenus* fait auſſi mention de la tour de Babel. *Diodore* de Sicile ; *Strabon*, *Tacite* & pluſieurs autres parlent de l'embraſement de Sodome. *Beroſe* raconte pluſieurs particularités de l'hiſtoire d'Abraham & des autres Patriarches. Pluſieurs anciens Auteurs ont touché des circonſtances particulières de la vie de Moïſe. *Strabon* & *Juſtin* parlent avec éloge de la piété éminente des anciens Juifs. Les annales des Phéniciens rapportent diverſes actions de David & de Salomon. Quelques-unes des actions du Prophête Elie n'ont pas été inconuës à *Menandre*, & *Julien l'Apoſtat* lui-même n'en diſconvient point. *Lycophron* & *Enée* de Gaze ont raconté l'hiſtoire de Jonas, ſous le nom d'Hercule. Enfin on trouve dans pluſieurs autres auteurs les hiſtoires des tems moins réculés. Ajoutez à cela que la plûpart des avantures qu'on lit

(*a*) *Utrum terreſtria an aquatica animantia plus habeant ſolertia.*

dans les anciens poëtes tant Grecs que Latins, ne ſont autre choſe que des hiſtoires de l'Ecriture, déguiſées ſous des noms feints, & obſcurcies par des peintures fabuleuſes. C'eſt ce que de très-ſçavans (*a*) hommes ont ſoutenu, appuyés ſur des fondemens, qui ont un très-grand air de probabilité.

10. L'Ecriture nous apprend outre cela qu'il a plû à Dieu de faire deſcendre ſur la terre ſon Fils unique, cette parole puiſſante, cette ſageſſe du Pere, par laquelle le monde a été crée, comme nous l'avons dit ci-deſſus, & par le moyen de laquelle il s'étoit manifeſté particulièrement aux hommes dans les ſiécles précédens. Elle nous dit que cette divine Perſonne a été envoyée dans l'accompliſſement des tems, c'eſt-à-dire, dans le tems que la ſageſſe divine avoit auparavant déterminé, dans le tems que les anciens Prophétes

(*a*) Stilingfleet. *Origin. ſacr.* lib. III. cap. V. Bochart. *Phaleg.* Voſſius, de *Idolatria* & Huet *Demonſt. Evangel.*

avoient préciſément marqué ; & pour tout dire en un mot dans un tems, où pluſieurs circonſtances réunies, tant dans la réligion judaïque, que dans l'Empire Romain, frayoient le chemin à l'introduction & à la propagation d'une nouvelle religion. Elle nous enſeigne que Dieu l'a envoyée au monde, pour y revêtir la nature humaine, & pour y révéler aux hommes la volonté de Dieu d'une manière pleine & entière, & pour leur enſeigner ſur-tout les moyens de rentrer dans la faveur de Dieu, qu'ils avoient perduë par le peché. Elle nous apprend qu'elle eſt venuë au monde, pour y prêcher aux hommes la repentance & la rémiſſion des péchés, & pour leur donner à connoître que leur repentance ſeroit acceptée, & que leurs péchés leur ſeroient certainement pardonnés, ſans aucune léſion de la majeſté des loix divines, & ſans aucune diminution de la haine irréconciliable que Dieu porte au péché, puiſqu'elle devoit ſatisfaire elle-même à la divinité,

& réparer l'outrage fait à ſes loix, en ſe préſentant en ſacrifice pour les péchés du genre humain. Elle ajoûte que par ſon incarnation le Fils de Dieu eſt devenu notre médiateur & notre interceſſeur envers Dieu; & que c'eſt lui qui nous procure le ſécours particulier du Saint-Eſprit, qui met en nous les principes d'une vie nouvelle, d'une vie toute céleſte & toute divine. En un mot la Religion Chrétienne nous enſeique que le Fils de Dieu eſt venu au monde, qu'il a été donné aux hommes pour être leur Sauveur & leur Juge, & pour les éléver enfin à l'éternelle félicilité. Je poſe en fait qu'il n'y a rien en tout cela qui ſoit contraire à la droite raiſon. Ce ſont toutes choſes au contraire que la raiſon approuve, & elle acquieſce ſans peine à la révélation qui en eſt faite. Comme c'eſt ici le dogme le plus important, l'article le plus fondamental de la Foi Chrétienne, il eſt néceſſaire que nous nous arrêtions à prouver plus amplement & plus diſtinctement ſa conformité avec la raiſon hu-

maine, & que nous faſſions voir la foibleſſe des objections, dont les incrédules ſe ſervent, pour ſoutenir que les lumières de la droite raiſon le combattent & le renverſent.

Je dis donc premiérement, que ce n'eſt pas choquer la raiſon, que de croire en général que Dieu révéle ſa volonté au genre humain. Nous avons fait voir au contraire (*a*) que la révélation de la volonté de Dieu eſt une choſe très-digne de Dieu & de ſes perfections morales, qui répond parfaitement bien aux idées & aux eſpérances de tout ce qu'il a eu dans le monde payen de plus ſage & de plus raiſonnable.

On ne ſçauroit dire en ſecond lieu, que la raiſon trouve rien à reprendre à une révélation, qui nous apprend que Dieu nonobſtant la promeſſe du pardon gratuit des offenſes, & de l'acceptation de la repentance, ne laiſſe pas

(*a*) Voyez ci-deſſus Chap. XI. VII. Prop. Part. 1.

d'exiger un ſacrifice, ou une expiation pour le péché, qui faſſe éclater d'une manière ſenſible la haine irréconciliable qu'il lui porte. Car quoique les lumières naturelles nous dictent qu'il eſt très-probable que Dieu pardonnera le péché, moyennant que le pécheur ſe repente ſincérement, on ne ſçauroit pourtant prouver, ni qu'il ſoit dans une obligation abſoluë de le faire, ni qu'il le fera certainement. On a grande raiſon au contraire de ſuppoſer qu'il exigera quelque ſatisfaction plus ample, pour maintenir l'honneur & la majeſté de ſes loix. C'eſt de-là qu'eſt venuë la perſuaſion univerſellement répanduë dans les ſiécles du paganiſme de la néceſſité d'une propitiation pour le péché, & la coutume d'offrir à la Divinité des animaux en ſacrifice. J'avouë que c'eſt une erreur groſſière que de s'imaginer que le ſang des animaux ſoit capable d'expier véritablement le péché. Mais il paroît clairement par la pratique des anciens payens, que les hommes dans tous les ſiécles ont cru

communément que Dieu ne pardonnoit pas le péché ſans ſatisfaction ; & que cependant ils ont eſperé que, moyennant la repentance du pécheur, la juſtice de Dieu ſe laiſſeroit ſatisfaire par quelqu'autre choſe que par la deſtruction du pécheur lui-même. La raiſon ne répugne donc point à croire que Dieu, en même tems qu'il pardonne au pécheur véritablement repentant, ordonne cependant un ſacrifice, & qu'il exige une expiation pour le péché, afin de maintenir la majeſté de ſes loix, & de donner des preuves éclatantes de ſa haine pour le péché.

Je dis en troiſiéme lieu, qu'il n'y a nulle abſurdité dans la croyance d'un médiateur ou d'un interceſſeur entre Dieu & les hommes, par le canal duquel les priéres des pécheurs doivent paſſer afin de pouvoir être agréables à Dieu. On ſçait que les plus ſages payens en général croyoient qu'il y avoit des intelligences ſubordonnées, qu'ils appelloient Démons ou Héros ; qui portoient leurs priéres aux Dieux ſupé-

rieurs, & qu'ils eſpéroient que la médiation de ces interceſſeurs ſuppléeroit à leur indignité, & aux imperfections de leurs priéres. Ils croyoient enfin que leurs priéres ſeroient miſéricordieuſement exaucées par leur moyen, faveur à laquelle ils n'auroient jamais oſé prétendre d'eux-mêmes. J'avouë que ces ſages payens étoient à plaindre, puiſqu'ils agiſſoient à l'avanture, employant des médiateurs, de l'exiſtence deſquels ils ne pouvoient avoir aucune certitude, & qu'ils ne pouvoient avoir aucune bonne aſſurance que leur médiation, ſuppoſé qu'ils exiſtaſſent, dût être agréable à l'Etre ſuprême. Mais quoiqu'il en ſoit, leur croyance en ce point prouve inconteſtablement que la droite raiſon ne trouve aucune abſurdité à croire l'établiſſement d'un médiateur entre Dieu & les hommes, pour intercéder auprès de Dieu en faveur des hommes pécheurs, & pour ſolliciter l'entiére abſolution de leurs crimes.

La ſeule choſe qui embaraſſe, & où la droite raiſon puiſſe trouver une dif-

ficulté réelle, c'eſt la dignité éminente de la perſonne qui s'eſt donnée elle-même, ſelon nous, en ſacrifice propitiatoire pour les péchés du genre humain. Quelle apparence, dit-on, que le propre Fils, le Fils unique de Dieu, ait pris une chair humaine ? Quelle apparence que le Pere ait daigné envoyer le Fils, & que le Fils ait conſenti à cet envoi ? Eſt-il concevable que Dieu ait porté la condeſcendance envers ſes créatures juſqu'à faire en leur faveur des choſes ſi grandes & ſi extraordinaires ? Mais quelles créatures encore ? Des créatures foibles & fragiles, qui, ſelon toutes les apparences, ne ſont qu'une très-petite partie de l'univers, & n'occupent qu'un rang très-peu conſidérable parmi les choſes créées. Il faut avouer ici ingénument qu'à moins d'une révélation expreſſe, la raiſon humaine ne ſe ſeroit jamais aviſée d'un expédient de cette nature, & qu'elle n'auroit pas ſeulement ſongé à cette voye de réconcilier les hommes avec Dieu, & de réparer les outrages qu'ils

lui ſont par le péché. Mais on doit convenir auſſi, que la raiſon ne ſe ſouleve pas néceſſairement contre la révélation qui en eſt faite, & qu'elle n'y trouve rien de fort difficile, ni de fort inconcevable. En un mot la difficulté & l'incompréhenſibilité de ce dogme n'eſt pas ſi grande, qu'elle doive obliger une perſonne ſage & raiſonnable à révoquer en doute la vérité de la révélation qui en eſt faite ; quoique pourtant il ſoit fort certain qu'on a raiſon de rejetter tout dogme, qu'on nous propoſe à croire ſous prétexte de révélation, lorſqu'il renferme quelque abſurdité viſible, ou quelque contradiction réelle. J'avouë que la manière de l'incarnation du Fils de Dieu eſt ſans contredit un grand myſtère ; mais je ne vois pas que la choſe en elle-même ſoit impoſſible. La poſſibilité de l'incarnation eſt une choſe, qui n'eſt ni plus abſurde, ni plus difficile à croire, que l'union de notre ame avec notre corps ; & que pluſieurs autres vérités très-certaines, qui ne renferment certainement point de contra-

diction, & dont pourtant toute notre pénétration ne ſçauroit comprendre la manière. Je dis à peu près la même choſe de l'objection que l'on fait ſur la grandeur de la condeſcendance de Dieu envers ſes créatures & ſur la dignité de la perſonne envoyée au monde pour revêtir la nature humaine. Eſt-il concevable, dit-on, que Dieu s'abaiſſe juſqu'à ce point, & que ſon Fils unique ſoit deſcendu du trône de ſa gloire pour venir ſe livrer en ſacrifice pour les péchés du genre humain; J'avouë qu'il y a là dedans quelque choſe de fort extraordinaire. Mais quand on conſidére que Dieu, qui eſt le Créateur de tout ce qui exiſte, ne dédaigne pas de faire attention à toutes les choſes du monde; quand on réfléchit qu'il les gouverne toutes & qu'il les dirige par ſa ſage providence; quand on ſonge que ſes ſoins s'étendent juſques aux créatures les plus viles, de ſorte que (*a*) *ni un paſſereau, ni même un cheveu de notre*

(*a*) Luc XII. 6.

tête ne tombe point à terre ſans ſa connoiſſance ; quand on penſe enfin qu'il n'y a pas juſques aux plus petites particules de matière inanimée dont il ne prenne une exacte connoiſſance, ſans pourtant donner la moindre atteinte à ſa grandeur & ſans aucune dimunition de ſa gloire : quand, dis-je, on conſidére mûrement toutes ces choſes, quelle raiſon peut-on avoir de regarder l'intérêt que le Fils de Dieu prend au bonheur des hommes pécheurs, comme une choſe indigne de lui ? J'avouë que ſa manifeſtation en chair, afin de nous révéler la volonté de ſon Pere céleſte, afin de ſe donner lui-même en ſacrifice propitiatoire pour nos péchés, afin de nous porter à la repentance, & de nous faciliter le chemin de la vie éternelle, eſt une choſe qui étonne, & que c'eſt un vrai miracle d'humilité & de condeſcendance, mais je n'y trouve rien qui bleſſe ſa majeſté & qui donne atteinte à ſa gloire. Les plus grands ennemis de la Religion Chrétienne, qui ont cherché tout ce qu'ils ont pû pour la tourner en ridicule,

ridicule, ont avancé des choſes plus incroyables encore, & ont fait deſcendre la Divinité ſur la terre pour des ſujets de bien moindre conſéquence. *Julien l'Apoſtat*, par exemple, ne croyoit-il pas qu'*Eſculape* étoit deſcendu du ciel, & qu'il avoit converſé ſur la terre ſous une forme viſible, uniquement pour apprendre aux hommes l'art de guérir les maladies ? Et nos incrédules modernes, qui ſe jettent dans l'autre extrémité, & qui nient que Dieu prenne aucun ſoin de ſes créatures, ou qu'il s'intéreſſe le moins du monde à leur félicité, ne ſont-ils pas obligés, lorſqu'on leur demande raiſon des choſes, & qu'il s'agit de les expliquer, d'inventer des hypothéſes mille fois plus incroyables, plus deshonorables à Dieu, & tout-à-fait incompatibles avec ſes attributs ? Je poſe en fait que, ſi on vouloit mettre à côté tout eſprit de parti, & examiner mûrement les choſes, on trouveroit que, bien loin que la grandeur & la gloire de Dieu ayent ſouffert aucune diminution, par

l'envoi de ſon Fils au monde pour l'ouvrage de la rédemption du genre humain, que cet envoi au contraire a porté l'honneur des loix de Dieu, & la gloire de ſon gouvernement au plus haut point qu'il ſoit poſſible d'imaginer. Que peut-on concevoir en effet de plus glorieux & de plus digne du maître ſouverain & du gouverneur de tout ce qui exiſte, que de faire miſéricorde à des créatures foibles & fragiles, que de leur pardonner leurs péchés, & leur donner des aſſurances de réconciliation, moyennant qu'elles ſe repentent ſincérement de leurs fautes; que peut-on concevoir, de plus digne de Dieu, que de faire tout cela ſans donner aucune atteinte à ſa juſtice? C'eſt ce que Dieu a exécuté par l'envoi de ſon Fils dans le monde, qui revêtu de notre nature a fait la propitiation pour nos péchés par l'effuſion de ſon ſang. Par là cet Etre ſuprême a donné évidemment à connoître la haine irréconciliable qu'il porte au péché; il a ſoutenu dignement l'autorité & la dignité de ſes

loix, & il a trouvé un moyen efficace pour détourner les hommes du vice, pour leur en faire concevoir de l'horreur, & pour leur inſpirer une forte crainte de tomber dans la tranſgreſſion volontaire des commandemens de Dieu. J'avouë que la queſtion, ſi Dieu, en vertu de ſon domaine abſolu & de ſon pouvoir ſuprême, n'auroit pas pû, s'il eût voulu, pardonner au pécheur repentant, ſans ſatisfaction préalable, & ſans ſacrifice pour le péché, j'avouë, dis-je, que cette queſtion eſt aſſez problématique, & qu'il n'y a perſonne qui puiſſe prendre là-deſſus l'affirmative avec certitude. Mais il faut avouer auſſi que le moyen que Dieu a mis en uſage pour la rémiſſion du péché, je veux dire, la mort de ſon propre Fils, eſt beaucoup plus dans les régles de la ſageſſe, & infiniment plus propre à réprimer la vaine préſomption de l'homme, à prévenir ſes rechutes dans le péché, à le convaincre de ſon atrocité, à lui donner de hautes idées de l'excellence des loix divines, & à lui faire comprendre

l'indiſpenſable néceſſité, qui lui eſt impoſée, de les accomplir. Cette économie en effet nous découvre que Dieu, tout diſpoſé qu'il étoit à faire grace au pécheur, n'a pas jugé à propos de le faire à moins d'une ſatisfaction préalable. De peur, que s'il laiſſoit le péché ſans punition, les hommes ne devinſſent plus hardis à le commettre, il n'a voulu le pardonner, qu'en infligeant de très-grandes ſouffrances à la nature même qui avoit péché. Pour faire voir à quel point il le haïſſoit, il n'a pas moins falu que la mort de ſon propre Fils pour en obtenir la rémiſſion. A la faveur de cette heureuſe diſpenſation *la gratuité & la vérité ſe ſont rencontrées, la juſtice & la paix ſe ſont entrebaiſées.* Pſ. Lxxxv. Plus la perſonne qui s'eſt donnée ainſi elle-même en ſacrifice pour les péchés du genre humain eſt grande & éminente, plus grand & plus puiſſant doit être le motif, que cette conſidération nous doit fournir, pour nous porter à renoncer au vice, & pour nous faire ſentir la né-

céſſité de nous conformer à la volonté de Dieu, connuë & manifeſtée dans ſa loi. Il eſt donc ſi peu vrai que la conſidération de la dignité éminente de la perſonne, qui a ſouffert pour les péchés du genre humain, fourniſſe aux incrédules une objection ſolide contre la doctrine de l'Evangile, qu'au contraire elle reléve infiniment la majeſté & l'autorité des loix divines, & qu'elle nous donne des idées de la miſéricorde de Dieu envers les hommes, qui s'accordent admirablement bien avec les notions naturelles, que nous avons des attributs divins. On demande enfin s'il y a du bon ſens à ſuppoſer que Dieu ait daigné faire de ſi grandes choſes en faveur de créatures auſſi viles & auſſi foibles que les hommes, qui tiennent un rang ſi peu conſidérable parmi les œuvres de la création, puiſque la terre entière n'eſt que comme un point en comparaiſon du reſte de l'univers, & que les globes céleſtes, ſi vaſtes & ſi innombrables, ſont remplis, ſelon toutes les apparences, d'une infinité de

créatures, plus capables de glorifier le Tout-puiſſant, & plus dignes de ſes ſoins paternels, que nous ne ſommes. Mais il n'eſt pas difficile de répondre à cette dernière partie de l'objection. Nous répondons premiérement, que la miſéricorde & l'amour de l'Etre infiniment bon, ſe répand également ſur tous les ouvrages de ſes mains. Nous ajoûtons que, quelque étenduë qu'on donne à l'univers, quelque grand que ſoit le nombre des créatures raiſonnables, qui l'habitent, & quelle que ſoit leur excellence, on ne ſçauroit diſconvenir que les hommes n'y tiennent un rang très-conſidérable, & qu'ils ne ſoient les ſeuls en faveur de qui le globe terreſtre a été fait tel qu'il eſt, c'eſt-à-dire, propre à être habité. Il faut qu'on avouë qu'autant que nos lumières peuvent s'étendre, la terre que nous habitons eſt auſſi conſidérable & auſſi digne des ſoins de Dieu, qu'aucune des autres parties de notre monde, & notre monde à ſon tour auſſi conſidérable qu'aucun autre des mondes qui ſont

dans l'univers. Nous disons enfin que, comme nous comprenons facilement que la même Providence qui gouverne tout l'univers, gouverne aussi & dirige en particulier toutes les choses de ce bas monde; ainsi la raison ne trouve aucune difficulté réelle à concevoir que le même *Logos*, la Parole ou la Sagesse du Pere, qui s'est manifestée aux hommes sur la terre en différens tems & en différentes manières, & qui leur a révélé la volonté de Dieu, a pû aussi se manifester à d'autres Etres dans d'autres parties de l'univers, & leur découvrir la volonté de Dieu par des voyes qui nous sont inconnuës, & qu'il ne nous importe nullement de sçavoir. Chacun voit qu'il n'y a rien dans cette supposition qui répugne aux perfections de Dieu, & qui soit contraire à la nature des choses.

Mais, dit-on, en cinquiéme & dernier lieu, qu'elle apparence y a-t-il que Dieu ayant formé le dessein d'envoyer son fils au monde pour la rédemption du genre humain, ait dif-

féré ſon envoi juſqu'aux derniers ſiécles, & qu'après l'avoir envoyé, il n'ait pas pris ſoin de le faire connoître à toutes les nations de la terre également ? Je répons que tout homme qui tient ce langage, doit ſoutenir par même moyen qu'il eſt abſurde de croire la néceſſité de la religion naturelle, (*a*) puiſqu'il eſt certain qu'il y a des gens qui n'en connoiſſent pas les devoirs, tous les hommes n'ayant pas la même capacité, ni les mêmes occaſions d'acquérir cette ſcience. Or comme les Déiſtes ne ſçauroient avancer une choſe de cette nature ſans renverſer leurs propres principes, il s'enſuit qu'ils ont fort mauvaiſe grace à ſe ſervir de cette objection pour combattre la vérité de la Religion Chrétienne. Si cette raiſon avoit lieu, il faudroit que les Déiſtes ſoutinſſent pareillement que Dieu eſt obligé de faire toutes ſes créatures égales en tous ſens ; d'élever tous les hommes à la condition des Anges ; de leur don-

(*a*) Voyez ci-deſſus Chap. XI. Prop. VII, à la fin du Chapitre.

ner à tous les mêmes facultés & la même capacité, de les rendre au moins tous capables de jouir du même degré de félicité, & de leur fournir à tous les mêmes moyens & les mêmes occaſions d'y parvenir. Il faudroit en un mot qu'ils affirmaſſent qu'une ſageſſe infinie n'a pas le droit de mettre de la diverſité entre ſes créatures, & de les poſer en pluſieurs circonſtances différentes. Mais qu'y a-t-il au monde de plus abſurde, de plus contraire à l'expérience, & de plus injurieux à Dieu & à ſon empire ſouverain ſur les créatures ? Ajoûtez à cela qu'encore que la révélation du Fils de Dieu n'ait pas été actuellement manifeſtée à tous les hommes, cependant, comme perſonne ne nie la vertu rétroactive de la mort du Fils de Dieu, en faveur de ceux qui ont vêcu avant ſon incarnation, de même il n'y a point d'homme au monde qui puiſſe prouver, que la révélation de Jeſus-Chriſt n'a été d'aucun uſage à ceux qui ſont venus après ſa manifeſtation en chair ; bien qu'ils n'en ayent jamais entendu parler.

11. Je continuë & je dis que toute perſonne raiſonnable, qui examine ſans préjugé l'hiſtoire de la vie de Jeſus-Chriſt, telle que les Evangeliſtes nous l'ont donnée, doit convenir qu'elle ne contient rien qui ne ſoit très-digne de foi. Je n'inſiſterai pas maintenant pour la confirmation de ce que j'avance ſur le témoignage des Diſciples de Jeſus-Chriſt, je me reſerve à faire mes réfléxions là-deſſus dans l'examen de la Propoſition ſuivante ; je ne veux alléguer ici que les témoignages de quelques Auteurs profanes, qui confirment pluſieurs particularités remarquables de cette hiſtoire, & dont le témoignage eſt d'autant plus conſidérable, qu'on ne ſçauroit les ſoupçonner de partialité en faveur de la Religion Chrétienne. *Suetone* (*a*) & *Tacite* (*b*), deux des plus célébres Hiſ-

(*a*) *Percrebuerat Oriente toto vetus & conſtans opinio, eſſe in fatis, ut Judæa profecti rerum potirentur.* SUET. in Veſpaſiano.

(*b*) *Pluribus perſuaſio inerat, antiquis Sacerdotum libris contineri, eò ipſo tempore fore ut valeſceret Oriens, profectique Judæa rerum potirentur.* TAC. lib. XXI.

toriens, témoignent en termes exprès, qu'avant la venuë de Jeſus-Chriſt toutes les nations orientales étoient perſuadées qu'il ſortiroit de la Judée une perſonne qui ſoumettroit tout l'univers à ſon empire. Tous les auteurs, tant Juifs que Payens, qui ſont venus depuis l'établiſſement de la Religion Chrétienne, conviennent unanimement que dans le tems marqué dans l'Evangile il y avoit dans la Judée un homme de Nazareth appellé Jeſus. Le Platonicien Chalcidius (*a*) fait mention de l'étoile qui appa-

(*a*) Voici ce paſſage dont parle l'Auteur : *Notanda eſt alia ſanctior & venerabilior Hiſtoria, quæ perhibet de ortu ſtellæ cujuſdam, non morbos morteſque denuntiante, ſed deſcenſum Dei venerabilis ad humanæ converſationis, rerumque mortalium, gratiam, quam ſtellam cum nocturno itinere ſuſpexiſſe Chaldæorum profectò ſapientes Viri, & conſideratione rerum cæleſtium ſatis exercitati, quæſiſſe dicuntur recentis Dei ortum, repertaque illa majeſtate, puerili, veneratos eſſe, vota Deo tanto digna nuncupaſſe.* Voilà ce que dit *Chalcidius*, ou ce qu'on lui fait dire, car il y a des Sçavans qui doutent que ces paroles ſoient de lui. Comment. in Timæum.

Les paroles de *Chalcidius* dèſignent évidem-

rut aux Sages de Chaldée, & du voyage qu'ils entreprirent en vertu de cette apparition. *Macrobe* raconte l'hiſtoire du maſſacre des enfans de Bethlehem au-deſſous de l'âge de deux ans, & il rapporte à propos de cette cruauté d'*Herode* un bon mot de l'empereur *Auguſte*, (*a*) ſi remarquable, qu'il eſt étonnant que *Grotius* ne l'ait pas cité dans

---

ment une Cométe, qui paſſoit autrefois pour un Aſtre de mauvais augure, témoin le *nunquam terris ſpectatum impune Cometen.* Et à propos de cela, il eſt à remarquer qu'on applique à cette Etoile de l'Evangile, l'*Ecce Dionæi proceſſit Cæſaris Aſtrum* de Virgile Eclog. IV. & ce que dit Pline, *Apparuiſſe aliquando Cometam candidum, argenteo crine ita refulgentem, ut vix contueri licuerit, ſpecieque humana Dei effigiem in ſe oſtendentem.* PLIN. lib. II. cap. XXV. REM. *de Tr.*

(*a*) *Cum audiſſet* (Auguſtus) *inter pueros quos in Syria* Herodes, *Rex Judæorum* intra bimatum *juſſit interfici, filium quoque ejus occiſum*, ait, Melius eſt *Herodis* porcum eſſe, quam filium. MACR lib. II. cap. IV.

Macrobe dit, qu'un des propres enfans d'Herode ſe trouva enveloppé dans le maſſacre que ce prince fit faire des enfans qui ſeroient au deſſous de l'âge de deux ans. Mais il y a apparence que cet Auteur ſe trompe. Car eſt-

ſon

ſon traité de la vérité de la Religion Chrétienne où il ſeroit venu ſi à propos. Les plus mortels ennemis de la Religion Chrétienne *Julien*, *Celſe* & les auteurs du Thalmud Juifs, avouent la plûpart des miracles de Jeſus-Chriſt, en particulier ceux qu'il a faits pour la guériſon des malades, des boiteux, des aveugles, & des démoniaques. Je ne raporterai pas ici leurs paſſages, on peut les lire *dans Grotius de Ver. Rel. Chriſt. lib. II. cap. V.* On peut voir dans le même endroit la confeſſion que fait Porphyre touchant la ceſſation de la

---

il probable qu'Herode âgé alors de 70 ans, & infirme, eût un fils de cet âge là? J'ai du penchant à croire que le bon mot d'Auguſte, raporté par Macrobe, fut dit à l'occaſion du ſupplice d'Antipater, que ſon pere fit mourir pour avoir conſpiré contre ſa vie. Herode donna connoiſſance de cette affaire à Auguſte, qui confirma la ſentence. Ce ſupplice d'Antipater, joint au ſouvenir de l'exécution d'Alexandre & d'Ariſtobule, deux autres fils d'Herode, qu'il avoit eus de l'infortunée Marianne, ce ſupplice, dis-je, donna apparemment occaſion à la raillerie ſanglante, raportée par Macrobe. Tr.

puiſſance des Dieux du Paganiſme. Il attribuë ce deſaſtre à la colere de ſes Dieux, qui étoient fâchés de l'établiſſement de la Religion Chrétienne, qu'il appelle une religion impie & profane. Vous trouvez dans *Joſephe* pluſieurs particularités hiſtoriques touchant Jean-Baptiſte, Herode & Pilate, pour ne rien dire du fameux paſſage du même Auteur touchant Jeſus-Chriſt, que quelques-uns ſoupçonnent de fraude pieuſe, quoiqu'il ſe trouve dans tous les anciens manuſcrits de *Joſephe*. *Tacite* (*a*) fait mention de la crucifixion de Jeſus-Chriſt ſous Ponce Pilate. Les monumens anciens de Rome étoient chargés des circonſtances les plus remarquables des miracles arrivés à ſa mort : de ce nombre ſont le tremblement de terre, & les ténébres dont l'air fut obſcurci. Outre que les anciens auteurs Chrétiens (*b*) alleguent conti-

(*a*) Tiberio *imperitante*, *per Procuratorem* Pontium Pilatum *ſupplicio affectus erat*. TAC. lib XV.

(*b*) *Eum Mundi caſum relatum in Arcanis*

mellement ces actes publics, comme une choſe que leurs adverſaires n'auroient oſé nier, nous avons de plus là-deſſus le témoignage de *Phlégon* (*a*) produit par *Origene*, qui en fait une expreſſe mention. Je ne dirai rien ici de la réſurrection de Jeſus-Chriſt & de ſon aſcenſion dans le ciel, la vérité de ces deux événemens eſt fondée ſur la validité du témoignage des Apôtres, & ſur d'autres preuves que nous examinerons ci-deſſous dans leur lieu.

12. La raiſon ne trouve rien d'abſurde, ni de contraire aux idées que nous avons de la Divinité dans le dogme qui porte que Dieu a ordonné un jour, dans lequel il doit juger le monde univerſel en juſtice, par l'homme qu'il a déterminé, afin de rendre à chacun ſelon ſes œuvres. C'eſt une vérité dont nous avons fait voir ci-deſſus la néceſſité & la certitude, & qui s'accorde par-

---

veſtris habetis. TERTULLIAN. Apolog.

(*a*) Voyez la Critique de Bayle ſur ce Paſſage de Phlegon. Diction. Artic. Phlegon. Remar. D. Tr.

faitement bien avec l'opinion des anciens ſages payens. Peut-être même n'eſt-il pas hors de propos de remarquer que les poëtes tant Grecs que Latins, ſe réuniſſent unanimement dans cette circonſtance particuliere, qu'après la mort les hommes ne ſeroient pas jugés immédiatement par Dieu lui-même, mais par des gens de bien établis expreſſément pour cela.

13. La Religion Chrétienne nous enſeigne outre cela qu'en vuë de ce jugement final & péremptoire, non-ſeulement l'ame ſurvivra à la diſſolution du corps, mais auſſi que le corps lui-même ſera reſſuſcité. Or il eſt évident que ce dogme, (que les ſimples lumiéres de la nature n'auroient peut-être pas découvert, parce que la croyance de l'immortalité de l'ame ſuffit pour remplir toutes les vuës d'une vie à venir, entant que cette vie nous eſt connuë par la raiſon toute ſeule); il eſt, dis-je, évident que ce dogme ne nous eſt pas plutôt donné à connoître par la revélation, que la raiſon l'approuve, &

donne entiérement les mains à la révélation qui en eſt faite. Où eſt l'homme raiſonnable en effet, qui ne ſoit obligé de convénir qu'il eſt tout auſſi facile à Dieu de redonner la vie aux corps déja morts, que de les tirer du néant, & de leur donner leur premiére forme ? Il ſemble que quelques-uns des Philoſophes Stoïciens ayent cru la choſe poſſible, & même probable. (a) La plûpart des anciens Juifs, bien que leur révélation ne contienne rien de poſitif touchant ce dogme, n'ont pas laiſſé de le croire ſur la foi d'une ancienne tradition. C'eſt ce qui paroît par tous leurs écrits & en particulier par le dernier verſet du livre de Job, qui ſe lit dans la verſion des Septante : *Job mourut dans un âge très-avancé & raſſaſié de jours, mais il écrit qu'il reſſuſcitera avec ceux que le Seigneur doit reſſuſciter.* La ſeule difficulté réelle

(a) Adde verba Senecæ Epiſt. XXXVI. ſub fin. *Mors quam pertimeſcimus ac recuſamus, intermittit vitam, non eripit. Veniet iterum, qui nos in lucem reponat dies.* R. du T.

qu'on puiſſe faire contre cette doctrine roule ſur les Anthropophages. Il arrive, dit-on, que des hommes ſe nourriſſent de chair humaine, & qu'ainſi la ſubſtance de l'un devient la ſubſtance de l'autre, de ſorte que les mêmes parties de matière appartiennent à deux corps différens. Or il eſt abſolument impoſſible, ajoute-t-on, que ces parties, qui appartiennent en même tems à deux corps différens, ſoient rendus au jour de la reſſurrection à l'un & à l'autre. Cette objection, dont les incrédules font grand cas, & qu'ils regardent comme une grande difficulté, n'eſt après tout qu'une pure vetille. Car je ne vois pas qu'il ſoit abſolument néceſſaire, afin que le corps reſſuſcité ſoit le même, qu'il recouvre exactement toutes & chacune des parties, dont il a été autrefois compoſé. Mais quand on ſuppoſeroit qu'il eſt néceſſaire que cela ſoit, on peut répondre à la difficulté, ſans donner dans la penſée de *Grotius* (*a*) & de quelques au-

(*a*) Grot. de Verit. Rel. Chriſt. L. II. cap. X.

tres, qui prétendent que, lorſque le cas propoſé arrive, Dieu par l'intervention de ſa providence empêche miraculeuſement que les parties d'un corps humain entrent dans la compoſition d'un autre ; & que les parties eſſentielles de l'un deviennent les parties eſſentielles de l'autre. Je ne vois pas en effet qu'on ſoit fondé à dire qu'il n'eſt pas naturellement poſſible qu'un Cannibale vive & ſubſiſte quelque tems de chair humaine au défaut d'autres alimens. Il n'eſt pas néceſſaire d'avoir recours à ces ſuppoſitions hardies, puiſqu'il eſt facile d'imaginer pluſieurs cas, qui font voir la poſſibilité de la réſurrection des mêmes corps ; nonobſtant l'objection en queſtion ; & qui renverſent le fondement de cette difficulté & de toutes les autres de la même nature touchant les parties, la forme, la grandeur & les proportions des corps reſſuſcités.

Car premiérement on peut dire ; que les chaînes originales (*ſtamina originalia*) qui contiennent toutes les parties

ſolides, & tous les vaiſſeaux du corps humain, ſans excepter même les nerfs & les fibres les plus minces, compoſent le fonds, l'eſſentiel du corps, & ſont en effet le corps entier de l'homme. On peut dire outre cela que toute la matière externe, qui entre dans le corps par la voye des alimens, & qui remplit les vaiſſeaux inſenſibles, dont tous les vaiſſeaux viſibles & ſenſibles ſont compoſés, ne fait pas, à parler proprement & à la rigueur, partie du corps humain. Bien loin que ces ſuppoſitions ſoient improbables, les découvertes qu'on a faites dans le corps humain par le moyen des microſcopes, les rendent plus que probables. Or de-là il s'enſuit que les *ſtamina originalia* peuvent très-bien demeurer les mêmes & n'être point ſujets au changement, pendant que toute la matière externe, qui ne ſert qu'à groſſir le corps, juſqu'à ce qu'il ſoit venu à ſa juſte grandeur, eſt dans un écoulement continuel. Je pourrois appuyer cette penſée par pluſieurs obſervations importantes, ſur la figure dé-

terminée que chaque corps acquiert en ſe développant & en croiſſant, ſur l'impoſſibilité qu'il y a qu'aucun corps s'étende, quels que ſoient les alimens qu'on lui donne, au-delà de la grandeur préciſe, juſqu'où ſes vaiſſeaux originaux peuvent aller ; & ſur l'impoſſibilité de réparer & de rétablir par le moyen des alimens le plus petit vaiſſeau, la moindre partie ſolide du corps, en cas de mutilation. Mais il n'eſt pas néceſſaire d'entrer dans l'examen de ces choſes, il me ſuffit qu'on m'avoue que la ſuppoſition que je viens de faire n'eſt pas improbable.

On peut en ſecond lieu ſuppoſer avec beaucoup de probabilité, que ce corps mortel & corruptible, dont nous ſommes revêtus, n'eſt que comme la dépoüille de quelque principe caché, qui eſt maintenant inſenſible (peut-être le ſiége préſent de l'ame) & que ce principe, maintenant inconnu, ſera manifeſté au jour de la réſurrection dans la forme qui lui eſt propre ; de la même manière à peu près, que chaque grain

de bled renferme un principe ſéminal inſenſible, dans lequel ſont contenus & ſon épi & ſes feuilles futures, qui ſe dévelopent, & qui prennent viſiblement leur forme, après que le reſte du grain s'eſt corrompu dans la terre. Suivant cette ſuppoſition encore il n'y auroit point dans la nature de confuſion des corps. Or il eſt très-remarquable que les anciens Peres de l'Egliſe ſe ſont toujours ſervis de cette comparaiſon en parlant de la réſurrection, & que l'Apôtre S. *Paul* lui-méme en fait uſage. Les Auteurs Juifs eux-mêmes paroiſſent en avoir eu quelque notion obſcure, témoin de ce qu'ils diſent d'une certaine partie du corps, qu'ils croyent incorruptible. Il faut avouer pourtant qu'ils s'expriment là-deſſus d'une maniére très-peu philoſophique.

On pourroit peu-être imaginer pluſieurs autres moyens pour rendre cette matière intelligible, mais ce ne ſont après tout que des ſpéculations ſubtiles & quinteſſentiées ſur leſquelles il n'eſt pas néceſſaire de s'étendre. Le peu que

je viens de dire ſuffit pour prouver la poſſibilite du dogme de la réſurrection, & le peu de ſolidité des objections par leſquelles on s'efforce de prouver que ce dogme implique contradiction.

14. La Religion Chrétienne nous enſeigne enfin qu'après la réſurrection viendra le jugement univerſel, où chacun ſera jugé ſelon ſes œuvres; que ceux qui auront bien fait ſeront rendus participans de l'éternelle félicité, & ceux qui auront mal fait ſeront condamnés à des peines éternelles. Or c'eſt là une doctrine que la raiſon approuve, & qui paroît en elle-même très-croyable. La choſe eſt évidente à l'égard de la félicité éternelle des gens de bien; perſonne ne la diſpute. En effet, il eſt évident que Dieu, dont les bontés ſont infinies, peut récompenſer les créatures qui lui obéiſſent ſincérement, & qu'il peut porter la récompenſe qu'il leur accorde, auſſi loin au-deſſus de la dignité de leurs œuvres, qu'il le trouve à propos. Il n'en va de même des peines éternelles dont les méchans ſont

ménacés. Cette éternité malheureuſe ſouleve bien des gens, & leur paroît une très-grande difficulté, à cauſe que les idées naturelles que nous avons des attributs de Dieu, nous dictent qu'il eſt impoſſible que Dieu puniſſe un homme, plus que ſon péché ne mérite. Pour lever cette difficulté, je remarque premièrement que tout homme qui fait uſage de ſa raiſon doit convenir que Dieu peut rejetter ſans injuſtice, & exclure de ſa félicité, ceux qui par une déſobéiſſance volontaire & obſtinée s'élévent contre leur créateur & leur bienfaiteur, & qui par une longue habitude du vice pendant tout le cours de leur vie, ſe ſont mis hors d'état de pouvoir jouir de la félicité, que Dieu réſerve à ceux qui l'aiment & qui le ſervent. Juſques-là tout va bien, & les plus méchans eux-mêmes ne trouvent rien à redire à cette conduite de Dieu. S'ils croyoient n'avoir d'autre peine à craindre que la ſeule privation de la félicité céleſte, ils ſeroient contens de leur ſort. Ils renonceroient volontiers à cette

félicité

félicité, pourvû qu'on leur fit grace des peines éternelles. Mais à qui perſuadera-t-on que toute la vengeance finale qu'un Dieu irrité doit exercer ſur ſes ennemis, ſe réduiſe à une ſimple privation, qui a quelque choſe de ſa nature moins terrible, que les afflictions même, que nous voyons quelquefois tomber dans ce monde ſur les perſonnes contre leſquelles Dieu n'eſt point du tout courroucé? Eſt-il raiſonnable de croire que Dieu, qui ſouffre que ſes meilleurs ſerviteurs tombent quelquefois, en punition de leurs crimes, ou pour donner des preuves de leur vertu, dans les plus grandes calamités, & dans les miſéres les plus affreuſes, que les plus cruels tyrans ſoient capables d'inventer; que Dieu, dis-je, ſi ſévére à l'égard de ſes enfans, n'ait d'autre peine à infliger à des pécheurs obſtinés dans leur rebellion, & qui perſéverent juſqu'à la fin dans leur impénitence, que la ſimple privation de la félicité? Non. La raiſon nous dicte qu'outre la perte négative de la félicité, il faut

qu'il ait des peines réelles & de ſentiment à leur infliger. Quand on conſidére les terribles exemples de vengeance, que Dieu a donné de tout tems aux hommes dans ce monde, tels que ſont le déluge univerſel, la deſtruction de Sodome & de Gomorrhe, la ruine de Jeruſalem & les affreuſes calamités auſquelles les Juifs ſe virent expoſés dans cette occaſion, quand on conſidére que dans ces terribles châtimens, où Dieu fait ſentir ſa juſtice à des nations entiéres, il frape ſouvent le juſte avec le coupable : quand on conſidére, dis-je, ſérieuſement toutes ces choſes, on doit néceſſairement ſe faire de grandes idées des peines qu'il infligera enfin aux pécheurs impénitens & endurcis dans leurs vices, après qu'il les aura ſéparés d'avec les perſonnes juſtes. J'avouë que dans l'état de ténébres & d'ignorance, dans lequel nous nous trouvons dans ce monde, il n'y a perſonne qui, par la force de ſa raiſon naturelle, puiſſe rien décider poſitivement touchant la durée de cette peine, ni marquer à cet égard les

juſtes limites de la ſageſſe, de la juſtice, & de la bonté du ſouverain maître de l'Univers.

Car enfin nous ignorons & le lieu, & l'eſpece, & la manière, & les circonſtances, & les degrés de la punition finale des méchans. Nous n'en ſçavons point certainement toutes les fins & tous les uſages. Mais voici ce que nous ſçavons avec certitude : que la juſtice de Dieu ſera pleinement juſtifiée; que toute langue demeurera muette devant lui; que tout homme ſera forcé de reconnoître la parfaite droiture de tous ſes jugemens; & de paſſer condamnation ſur ſon extravagance & ſur ſa méchanceté, puiſque les dégrés de la peine que Dieu doit infliger aux pécheurs impénitens auront une juſte & exacte proportion avec leurs crimes, & que perſonne ne ſera puni plus qu'il ne mérite. Or cela une fois poſé, la difficulté priſe de la durée des peines des méchans s'évanoüit. Car il eſt de la derniere évidence que Dieu peut exiler les méchans pour toujours du ſejour de

la gloire, & les priver de la félicité, qu'il accorde librement aux gens de bien, & ſans aucun égard à leurs mérites. A quoi il faut ajoûter que les peines poſitives, qui ſeront infligées aux méchans dans cet état de rejection éternelle, ſeront indubitablement ſi exactement proportionnées aux actions d'un chacun, que les hommes & les Anges en comprendront ſans peine la juſtice, la ſageſſe, & la néceſſité, & verront clairement qu'elles ſont parfaitement dignes de la ſageſſe infinie & de la majeſté du ſouverain maître de l'univers. Les plus ſages des Philoſophes Payens, deſtitués du ſecours de la révélation, & fondés ſur les ſeules lumières de la droite raiſon, ont cru & enſeigné qu'il n'y auroit point de fin aux peines des pécheurs incorrigibles. Que ſçavons-nous, ſi Dieu en infligeant aux méchans les peines éternelles, ne s'eſt pas propoſé des vuës de ſageſſe, qui nous ſont inconnuës ? Que ſçavons-nous ſi Dieu n'a pas réſolu de ſe ſervir dans la ſuite de cet exemple de la punition ſévere

des méchans comme d'un puiſſant motif pour obliger d'autres Etres à ne pas ſe départir de l'obéiſſance qu'ils lui doivent ; de la manière à peu près, qu'il a voulu que la chûte & la punition des anges rebelles ſervît aux hommes d'avertiſſement pour les éloigner du péché ? Il y a peut-être pluſieurs autres conſidérations, qui nous mettroient en état de juger ſainement de cette matière, ſi elles nous étoient connuës, mais qu'il ne nous eſt pas permis de ſçavoir dans l'état où nous nous trouvons maintenant.

De tout ce que je viens de dire, il s'enſuit que les dogmes qui nous ſont propoſés dans la Religion Chrétienne, comme des articles de foi, ſont conformes à la droite raiſon, dégagée de préjugés, que quoique la plûpart de ces dogmes ſoient d'une nature à n'avoir pû être découverts par les ſeules lumières de la raiſon ſans le ſecours de la révélation, la raiſon acquieſce pourtant ſans beaucoup de peine à la révélation, qui en eſt faite. Voilà qui peut ſuffire,

je penſe, pour prouver la première partie de la propoſition, que j'ai préſentement en main.

Je paſſe à la ſeconde, & je dis que chacun de ces dogmes a naturellement pour but de réformer le genre humain, & qu'il a une influence directe & puiſſante ſur la correction des mœurs. Ce doit être la grande fin de toute Religion véritable; & c'eſt une erreur groſſiere, une illuſion pernicieuſe, que de s'imaginer qu'une doctrine, ou qu'une religion puiſſe être avantageuſe au genre humain, à moins qu'elle ne ſe rapporte & ne tende à cette grande fin. *Vous ne trouverés* dit là-deſſus un excellent Prélat de l'Egliſe Anglicane, (a) *Vous ne trouverés dans la Religion Chrétienne aucun dogme qui tende à flatter la vaine curioſité de l'homme, & à l'amuſer par des ſpéculations ſubtiles*

(a) Voyez le Sermon de l'Archevêque d'*York* prononcé devant la Reine le jour de Noël 1704. Notés que ce n'eſt pas l'Archevêque d'*York* d'aujourd'hui, qui eſt auſſi un excellent Prélat, & grand Prédicateur, c'eſt ſon Prédeceſſeur, le Docteur *Sharp*.

& infructueuſes. Vous trouverez encore moins que les articles de foi qu'elle propoſe ayent pour but de donner de l'exercice à notre crédulité, & d'éprouver juſqu'à quel point notre raiſon eſt capable de ſe ſoumettre à la foi. Ses dogmes ſont clairs & ſimples, & tout-à-fait dignes d'être crus à cauſe de la conformité qu'ils ont avec les facultés raiſonnables de l'homme. Ils ont d'un autre côté une liaiſon intime & un rapport immédiat avec la pratique, & ce ſont les vrais principes & les fondemens ſolides ſur leſquels tout ce qu'il y a de vertu ſoit humaine, ſoit divine, doit être naturellement appuyé & bâti. Qu'y a-t-il en effet de plus néceſſaire & de plus fondamental, que ce que la Religion Chrétienne nous enſeigne d'une manière ſi diſtincte & ſi claire, touchant la nature de Dieu, ſon unité & ſes autres attributs ? Vous n'y voyés rien d'ambigu, ni de douteux. Ce ne ſont point des conjectures ſujettes à caution, ou des opinions mal liées, tout y eſt ſuivi & ſolide. Ce ne ſont point

enfin des raiſonnemens faux, ou incertains ; comme ceux des anciens payens, qui ſont tombés ſur la nature de Dieu en deux extrémités affreuſes, le polythéiſme & l'athéiſme, quoique les ſaines lumières de la droite raiſon leur dictaſſent pluſieurs choſes touchant les attributs de Dieu, qui auroient dû les éloigner de l'un & de l'autre de ces excès. Quel préſervatif plus excellent & plus efficace contre l'idolâtrie & le culte des faux Dieux, que le dogme de la création de l'univers ; qui nous enſeigne que la terre, les cieux, & toutes les choſes qui y ſont, doivent leur exiſtence à la main du ſeul vrai Dieu, & dépendent à tous momens de lui pour la conſervation de leur Etre ? Quels plus ſurs fondemens d'une piété ſolide & d'une entière confiance en Dieu peut-on avoir, que ce que la Religion Chrétienne nous enſeigne touchant ſa providence, par laquelle il conduit & dirige tous les événemens, & fait une attention toute particuliere aux actions morales du genre humain : dogme que les

Philoſophes ont à la vérité connu, mais qu'ils ont obſcurci & embarraſſé d'une manière pitoyable par leurs diſputes ſans fin ? Qu'y a-t-il de plus propre à mettre la bonté de Dieu hors de toute conteſtation, que le dogme, qui nous repréſente l'homme pur & innocent au ſortir des mains de ſon créateur ; & qui nous découvre que le péché eſt l'origine de tous les maux & de toutes les miſéres, dont la face de la terre eſt maintenant remplie ? C'eſt à l'ignorance de cette vérité qu'il faut attribuer les cahos affreux de penſées contradictoires, que les payens ont débitées ſur l'homme, & l'abſurde imagination d'un mauvais principe exiſtant par lui-même, que pluſieurs d'entr'eux ont adoptée pour ſe tirer de ce labyrinthe. Quel motif plus propre à porter les hommes à bien vivre, que l'hiſtoire du déluge & des autres calamités, dont Dieu a affligé le genre humain, que la religion nous fait regarder comme des peines infligées par la juſtice de Dieu pour punir les crimes des hom-

mes ? Quoi de plus propre à animer les hommes à mener une vie ſainte, que la penſée des différentes révélations de la volonté de Dieu, faites en différens tems pour les inſtruire de leurs devoirs & pour les obliger à les mettre en pratique ? Peut-on rien imaginer de plus propre à tous égards à répondre à toutes les fins de la véritable religion, que la doctrine de l'incarnation du Fils de Dieu ? L'envoi du Fils unique de Dieu dans le monde pour s'unir à la nature humaine, & pour faire aux hommes dans cette nature une révélation générale de la volonté de Dieu, n'eſt-il pas de tous les plans poſſibles, celui où l'amour & la miſéricorde de Dieu éclatent de la manière la plus admirable ? N'eſt-ce pas de toutes les méthodes pour donner aux hommes la connoiſſance des vérités céleſtes, celle qui ſe trouve la mieux proportionnée à leurs foibleſſes & à leurs infirmités préſentes ? Qu'y a-t-il de plus propre au monde à mettre la majeſté de Dieu hors de pair, à ſoutenir la gloire de ſon

gouvernement, & à maintenir l'autorité de ſes loix, que l'économie de l'abaiſſement du Fils de Dieu, & de l'effuſion de ſon ſang pour l'expiation des péchés du genre humain ? Quelle plus grande aſſurance Dieu auroit-il pû donner aux hommes, qu'il leur pardonneroit leurs péchés, pourvû qu'ils ſe repentiſſent ſincérement ? Par où eſt-ce qu'il auroit pû faire mieux éclater les richeſſes de ſa miſéricorde, mortifier plus ſenſiblement l'orgueil de l'homme, lui donner de plus grandes idées de l'atrocité du péché, lui faire ſentir plus vivement la haine irréconciliable qu'il lui porte, le convaincre plus efficacement de l'excellence de ſes loix, & de la néceſſité indiſpenſable de s'y conformer, que par l'expédient, qu'il a trouvé de ſauver les pécheurs par les ſouffrances & par la mort de ſon Fils bien aimé, & par l'établiſſement d'une nouvelle alliance fondée ſur le mérite de la ſatisfaction ? Quoi de plus conſolant, que l'idée d'un médiateur, d'un avocat, & d'un interceſſeur envers

Dieu, qui s'employe continuellement pour obtenir à l'homme le pardon de ſes offenſes ? Quoi de plus propre à encourager l'homme à mener une vie ſainte, que la promeſſe évangélique du ſecours extraordinaire du ſaint Eſprit, pour le mettre en état de ſurmonter ſes affections vicieuſes, & pour former en lui les principes d'une vie toute céleſte & toute divine ? Je ne crois pas enfin qu'il ſoit poſſible d'imaginer des motifs plus puiſſans pour porter les hommes à mener une vie vertueuſe & pour les détourner du péché, que ceux que nous fournit la révélation évangélique, qui nous enſeigne que Dieu a fixé un jour dans lequel il jugera le monde en juſtice, que chaque homme ſera jugé ſelon ſes œuvres, que ceux qui ont bien fait, entreront dans la félicité éternelle, & que ceux qui auront mal fait ſeront condamnés à ſouffrir des peines qui n'auront point de fin ; toutes choſes dont les lumiéres de la nature ne donnoient que de foibles étincelles. J'en appelle maintenant à nos

adverſaires

adverſaires eux-mêmes, & je les défie de me montrer, que dis-je montrer, d'imaginer même un plan de religion, qui fourniſſe au genre humain de plus forts motifs de réformation, & de plus belles leçons de ſainteté. C'eſt ce qui donne à la Religion Chrétienne un très-haut luſtre; c'eſt ce qui lui concilie l'approbation de la raiſon humaine, & qui, indépendamment même de toute preuve externe, forme une eſpéce de démonſtration de ſa divinité, capable, ou peu s'en faut, de perſuader entiérement toute perſonne qui fait uſage de ſes lumiéres, & qui fait profeſſion de ſe conduire par la raiſon. En effet vous ne trouvez dans cette religion ni régle de morale, ni article de foi, qui n'ait pour but la réformation univerſelle du genre humain. Tout y tend à retirer l'homme du triſte état de corruption & de miſére, dans lequel il ſe trouve réduit par le péché, & à lui rendre ſa nobleſſe originale & ſon excellence primitive. Tout y aboutit à faire fleurir ſur la terre la pratique de la juſ-

tice éternelle, & à y faire régner une obéiſſance entiére à la volonté de Dieu. Telle à peu près auroit été la religion des hommes dans le paradis terreſtre, s'ils euſſent eu le bonheur de perſiſter dans l'état de d'intégrité avec lequel ils avoient été créés; telle eſt la religion des Anges confirmés en gloire, & telle ſera à jamais la religion des Saints recuëillis dans le ciel. Que l'homme étale, tant qu'il voudra ſes connoiſſances ſpéculatives, qu'il ſe félicite de ſes opinions ſaines, qu'il faſſe parade de ſon orthodoxie, s'il néglige la pratique de la vertu, s'il foule aux pieds la juſtice tout cela lui eſt entiérement inutile. Car, ou l'Evangile eſt faux, ou la foi quelle qu'elle ſoit, n'eſt au bout du compte, d'aucun profit à l'homme, à moins qu'elle n'ait le pouvoir de lui faire mener une vie ſainte, qu'elle ne l'empêche d'être du nombre de *ces ouvriers d'iniquité*, dont parle l'Evangile, & qu'elle ne le rende en quelque manière ſemblable à Dieu lui-même.

Enfin je dis que tous les dogmes de la Religion Chrétienne, pris enſemble, compoſent un corps de doctrine, un ſyſtême de foi, infiniment plus ſuivi & plus raiſonnable, que tout ce que les Philoſophes anciens les plus ſenſés, & les incrédules modernes les plus fins & les plus habiles ont pû inventer avec toute leur ſubtilité. C'eſt ce qui paroît évidemment par l'examen abrégé que je viens de faire des principaux articles de la Foi Chrétienne; où l'on peut s'appercevoir que chaque article eſt une ſuite naturelle de celui qui le précéde, & ſe trouve avoir une liaiſon étroite avec celui qui le ſuit, & où l'on voit un ſyſtême de l'univers, depuis ſon origine juſqu'à ſa conſommation, très-régulier, très-ſuivi, très-complet & très-raiſonnable. C'eſt ce qu'on chercheroit envain parmi les Philoſophes de l'antiquité. Les plus ſages d'entr'eux, c'eſt-à-dire, ceux qui ont rencontré plus de vérités particuliéres, & qui ont débité le moins d'abſurdités, n'ont pourtant jamais pû mettre enſemble un

corps entier de doctrine bien ſuivi & bien lié, ni faire un ſyſtême de l'univers, qui eût la moindre probabilité (*a*). Le ſyſtême des plus habiles Déiſtes modernes eſt pire encore. Car (outre que dans leurs hypothéſes ils ſont obligés de croire des choſes plus étranges cent fois, & plus incroyables, qu'aucun des dogmes du Chryſtianiſme dont je viens de parler) outre cela, dis-je, ils ont beau faire, ils ne ſçauroient avoir de principe fixe, ni poſer aucun fondement ſur lequel ils puiſſent bâtir rien de ſolide, Il faut qu'ils tombent, malgré qu'ils en ayent, dans des difficultés inſurmontables, ou qu'ils ſe précipitent dans le pur Athéiſme.

CHAPITRE XVIII.

XIV. PROP. *Que cette révélation en faveur de laquelle les lumières de la droite raiſon ſe déclarent ſi haute-*

(*a*) *Diverſi ac diverſè omnia protulerunt, non annectentes nec cauſas rerum, nec conſe-*

ment, & dont la beauté intérieure ſe concilie l'amour & le reſpect de toutes les perſonnes raiſonnables, qui ſe gouvernent ſuivant les principes de leur conſcience : Que cette révélation, dis-je, eſt outre cela appuyée, d'un côté ſur un grand nombre de ſignes & de miracles, que celui qui en eſt l'Auteur a faits en public pour juſtifier la divinité de ſa miſſion ; de l'autre ſur l'accompliſſement des prophéties anciennes, qui l'avoient annoncé, comme auſſi ſur les oracles par leſquels il a prédit lui-même les événemens qui devoient arriver après lui : Et enfin ſur le témoignage de ſes ſectateurs, témoignage le plus croyable & le plus irréprochable, qui ait jamais été rendu à aucune choſe de fait dans le monde.

LA première choſe que j'ai à prouver dans ce chapitre, c'eſt que le grand nombre de miracles & de ſignes

quentias, nec rationes ; ut Summam *illam, quæ continet univerſa, & compingerent & complerent.* LACTANT. lib. VII.

inconteſtables, que le divin auteur de la révélation chrétienne a faits en public pour juſtifier, la vérité & la divinité de ſa miſſion, démontrent poſitivement & directement que cette révélation vient actuellement & immédiatement de Dieu lui-même.

Mais avant d'entrer dans cette diſcuſſion, il eſt de la derniere importance de remarquer qu'on ne trouvera rien dans les paroles & dans les actions de l'auteur de cette révélation, qui ſente l'impoſture ou l'enthouſiaſme. Il a mené une vie innocente & irréprochable, perpétuellement occupé à faire du bien aux hommes & pour le corps & pour l'ame, les exhortant à la repentance, & les conjurant de s'employer au ſervice & à la gloire de Dieu. Lui ſeul vivant parmi les hommes a pû dire ſans crainte d'en être démenti, *qui de vous me convaincra de péché?* Accuſé par ſes plus mortels ennemis, qui cherchoient à lui ôter la vie, on n'a jamais pû lui reprocher le moindre vice, ni la moindre apparence d'irrégularité dans les mœurs.

Il étoit ſi éloigné de la vaine gloire & de l'eſprit de ſédition, qui furent les deux choſes dont on l'accuſa, qu'il aima mieux faire un miracle pour ſe dérober aux inſtances d'un peuple enchanté de ſes manières, qui cherchoit à l'enlever pour le déclarer Roi, que de prêter ſon conſentement à ce deſſein, dont un impoſteur auroit dû, ce ſemble, être charmé. Je ſoutiens encore que quiconque fait une attention ſérieuſe à la manière dont il répondoit à toutes les queſtions, qu'on lui faiſoit, ſoit que ces queſtions roulaſſent ſur des points de morale, ſoit qu'on les fit à deſſein de l'embarraſſer & de le ſurprendre, ne ſçautoit l'accuſer de fanatiſme ſans faire violence aux lumiéres de ſa conſcience. Qu'on ſe donne la peine d'examiner les diſcours qu'il faiſoit à ſes diſciples par occaſion, qu'on réfléchiſſe ſur tout ſur la beauté & ſur la ſageſſe qui éclatent dans ſon ſermon ſur la montagne, où vous trouvez une eſpéce d'abrégé de ſa doctrine, & des régles de morale, qui ſurpaſſent mani-

feſtement en excellence tout ce que les plus célébres philoſophes de l'antiquité ont débité de plus beau ſur la ſcience des mœurs, qu'on faſſe, dis-je, attention à toutes ces choſes, & l'on demeurera convaincu qu'il n'y avoit en lui aucune ombre d'enthouſiaſme.

Ces conſidérations ajoûtent ſans contredit un trés-grand poids à ſa doctrine, relevent ſon autorité, & rendent tout-à-fait croyable le témoignage, qu'il s'eſt donné à lui-même. Mais les miracles qu'il a faits, ſont des preuves directes & poſitives, qui font foi de la divinité de ſa miſſion. Je mets dans ce rang la guériſon des malades, la vuë renduë aux aveugles, les démons jettés hors des corps, la réſurrection des morts, les merveilles qui éclaterent à ſa crucifixion, ſa propre réſurrection d'entre les morts, ſes apparitions à ſes diſciples, & ſon Aſcenſion dans le Ciel à la vuë de ſes Apôtres.

Ces miracles ſurprenans, & mille autres de cette nature, ont été pour ſes diſciples, qui les ont vûs, autant de

démonſtrations ſenſibles de ſa miſſion céleſte. Encore aujourd'hui ces merveilles ſont aux hommes, venus depuis les Apôtres, une démonſtration de cette vérité, qui a le même dégré d'évidence, qui ſe rencontre dans le témoignage de ces premiers diſciples, qui en ont été les témoins oculaires.

Je dis que les diſciples, qui ont contemplé ces miracles de leurs propres yeux, ont dû les regarder ſur le pied de preuves ſenſibles & de démonſtrations complettes de la miſſion divine de notre Seigneur. Le nombre en effet en étoit ſi grand, ils étoient ſi conſidérables, ſi publics & ſi évidens, qu'il n'y avoit pas le moindre lieu de ſoupçonner qu'ils fuſſent des productions de l'art, des coups du hazard, ou des fruits de l'impoſture. La doctrine d'ailleurs pour la confirmation de laquelle ils ont été faits, eſt ſi bonne & ſi ſainte, qu'il eſt impoſſible que le pouvoir de les faire lui ait été donné par les mauvais Eſprits. D'où il s'enſuit néceſſairement que ces miracles ont Dieu

lui-même pour auteur, ou médiatement, ou immédiatement. Juſques-là tout eſt clair & facile. Mais, comme la doctrine des miracles en général eſt ſujette à des conteſtations ; que les ſçavans ſe partagent là-deſſus en différentes opinions, & qu'ils diſputent ſur le pouvoir de les faire, & ſur l'étenduë de la preuve qu'on en tire en faveur de la vérité d'une doctrine : comme on diſpute auſſi pour ſçavoir, ſi un vrai miracle peut ou ne peut pas être l'ouvrage d'une puiſſance moindre que la puiſſance immédiate de Dieu ; & ſi pour rendre complette la preuve tirée du miracle, il n'eſt pas néceſſaire de faire auſſi attention à la nature de la doctrine, qu'on prétend prouver par ce moyen : Comme, dis-je, on ſe partage ſur toutes ces choſes, & qu'on diſpute fortement pour & contre, j'ai cru que je ne devois pas laiſſer paſſer cette occaſion de mettre toute cette matière dans ſon véritable jour.

CHAPITRE XIX.

Des Miracles en général.

PRemièrement, il eſt néceſſaire de remarquer pour l'éclairciſſement de cette matière, que ſi on conſidére Dieu du côté de ſa puiſſance, & ſi on fait auſſi attention à la nature des choſes mêmes, on trouvera qu'à parler abſolument, toutes les choſes qui ſont poſſibles, c'eſt-à-dire, qui n'impliquent pas contradiction, ſont parfaitement égales à l'égard de l'Etre ſuprême, & ne ſont pas plus difficiles à faire les unes que les autres. La puiſſance de Dieu embraſſe les plus grandes choſes, tout comme les plus petites. Elle n'eſt pas plus embaraſſée d'un grand nombre d'ouvrages, que d'un petit nombre, & il n'y en a aucun qui lui ſoit plus difficile, & qui faſſe plus de réſiſtance à ſa volonté que l'autre.

C'eſt donc mal definir un miracle, que de faire entrer la difficulté abſoluë

de la choſe en queſtion dans la définition qu'on en donne, comme ſi les choſes que nous appellons naturelles étoient, de leur nature & à parler abſolument, plus faciles à faire que celles que nous regardons comme miraculeuſes. Ceſt tout le contraire. Faire mouvoir le ſoleil ou une planette, eſt inconteſtablemen un auſſi grand acte de puiſſance, que de les arrêter en quelque tems que ce ſoit. On donne cependant le nom de miracle à la derniere de ces choſes, & non pas à l'autre. La réſurrection d'un mort, qui eſt un miracle du premier ordre, eſt une choſe de ſa nature tout auſſi facile, que d'arranger la matière de ſorte, qu'il en reſulte un corps humain par la voye de la génération, que nous appellons communément une voye naturelle. Ainſi, à parler abſolument, rien ne ſera miraculeux dans ce ſens reſtraint & philoſophique, qui n'enviſage les choſes que du côté de la puiſſance de Dieu. Au contraire, ſi nous ne faiſons attention qu'à nos forces & à nos connoiſſances, tout ſera réellement

réellement miraculeux, & ce que nous appellons naturel, & ce que nous appellons ſurnaturel. Toute la différence ne conſiſtera qu'en ce que l'un ſera ordinaire, & l'autre ne le ſera pas.

2. Il nous eſt abſolument impoſſible de marquer quels degrés précis de puiſſance Dieu peut raiſonnablement avoir communiqué aux Etre créés, aux intelligences ſubordonnées, aux bons ou aux mauvais anges. Il eſt évident qu'il peut y avoir des choſes abſolument impoſſibles à l'homme, qui ſeront faciles à l'ange, & dans l'enceinte de ſon pouvoir naturel. On peut auſſi ſuppoſer très-raiſonnablement qu'il y a des choſes qui ſurpaſſent le pouvoir des anges inferieurs, qui ne ſont pas au-deſſus du pouvoir naturel des anges d'un ordre ſuperieur, & ainſi du reſte. A la reſerve donc du pouvoir de créer une choſe de rien, qui nous paroît entièrement incommunicable, à peine y a-t-il d'effet particulier dans le monde, quelque grand & quelque miraculeux qu'il nous paroiſſe, dont on puiſſe dire avec certi-

tude qu'il ſurpaſſe le pouvoir de tous les Etres créés qui ſont dans l'univers.

C'eſt donc une très-mauvaiſe définition du miracle, que de le définir, (comme quelques auteurs, d'ailleurs très-pieux & très-ſçavant ont fait) que de le définir, dis-je, *un effet, qui ne peut être produit que par la ſeule toute-puiſſance divine.* Je poſe en fait qu'on ne trouvera dans l'Ecriture ſainte aucun exemple de miracle, qui ſuppoſe néceſſairement la création de quelque choſe de rien; d'où il s'enſuit qu'il n'y a perſonne, qui puiſſe décider certainement ſi tel effet miraculeux ſurpaſſe ou ne ſurpaſſe pas le pouvoir de tous les Etres créés qui ſont dans l'univers. Je ne ſache qu'une ſuppoſition par le moyen de laquelle on puiſſe défendre l'opinion qui porte *que tout miracle eſt néceſſairement un effet immédiat de la toute-puiſſance divine.* Il faut ſuppoſer que Dieu en revêtant tous les Etres intelligens ſubordonnés, des pouvoirs qu'il leur a donnés, leur a auſſi impoſé une loi qui les empêche de ſe mêler des af-

faires d'ici bas, pour y faire aucune de ces choſes, que nous appellons ſurnaturelles & miraculeuſes. Mais, quoiqu'il ſoit très-certain que tous les Etres créés ſont reſtraints par des loix particuliéres, on ne prouvera pourtant jamais que ces reſtrictions ſoient univerſelles, perpétuelles & ſans exception. Or ſi elles ne le ſont pas, qui m'aſſurera qu'un miracle fait à mes yeux, n'eſt pas l'ouvrage de quelque intelligence créée? Diminuez, autant qu'il vous plaira, le pouvoir des Etres créés, cela ne vous ſervira de rien. Car quand vous ſuppoſeriez que le pouvoir naturel des anges les plus ſublimes, n'eſt pas plus grand que celui des hommes, (ſuppoſition que je crois très-fauſſe & très-déraiſonnable) vous trouverez dans cette ſuppoſition même que l'ange, pouvant faire d'une manière inviſible ce que l'homme ne peut faire que viſiblement, il ſera en état de faire ſans miracle une infinité de choſes, qui nous paroîtroient des miracles du premier ordre.

3. Je remarque enſuite, que tout ce qui ſe fait dans le monde eſt fait ou par Dieu lui-même immédiatement, ou par des créatures intelligentes. La matière en effet n'eſt pas plus capable de recevoir des loix & de les ſuivre, qu'elle eſt capable de raiſon & d'intelligence. Je ne lui connois qu'un ſeul pouvoir négatif, que voici. C'eſt que chaque partie de matière doit néceſſairement demeurer toujours d'elle-même dans le même état de mouvement, ou de repos, dans lequel elle ſe trouve dans ce moment. Toutes les choſes donc qu'on regarde communément comme des effets des pouvoirs naturels de la matière, tout ce qu'on dit des loix du mouvement, de la gravitation, de l'attraction, & telles autres choſes ſemblables; tout cela, dis-je, eſt, à parler proprement & avec préciſion, l'ouvrage de Dieu, agiſſant lui-même continuellement ſur la matière par une action immédiate, ou bien médiatement par le moyen de quelque intelligence créée: ce qui, pour le dire en paſſant,

nous fournit une excellente démonſtration naturelle de la providence, comme je l'ai remarqué ci-deſſus. De-là il s'enſuit, que ce qu'on appelle communément le cours de la nature, ou le pouvoir de la nature, ne ſont que de vains noms, qui ne ſignifient rien. Le cours de la nature n'eſt, à proprement parler, que la volonté de Dieu, entant qu'elle agit d'une manière continuë, réguliére, conſtante & uniforme. Or ce *cours* ou cette manière d'agir étant à chaque moment parfaitement arbitraire, il n'y a point de tems où elle ne puiſſe auſſi facilement être changée, que conſervée. Si donc, cette action continuelle ſur la matière, eſt l'ouvrage des créatures intelligentes, commiſes à cela par le créateur ſouverain de l'univers, & travaillant ſous ſes ordres, comme il me paroît le plus probable: je ne vois pas qu'il y ait aucun tems où il leur ſoit plus difficile de changer ce cours de la nature en queſtion, que de le continuer & de le conſerver dans le même état. Il eſt vi-

ſible qu'il n'y a rien dans ce changement qui ſurpaſſe leurs forces naturelles, bien entendu qu'elles ayent la permiſſion de Dieu pour cela.

C'eſt donc encore une mauvaiſe définition du miracle, que de le définir, *une choſe qui eſt contre le cours de la nature*, au moins ſi l'on entend par *le cours de la nature*, le pouvoir de la nature, ou les pouvoirs naturels des agents créés. Car, dans ce ſens, l'action d'un ange qui tient un homme ſur l'eau & l'empêche d'enfoncer, eſt auſſi peu contre le cours de la nature, que l'action d'un homme qui tient une pierre dans l'air, & qui empêche par-là que la loi de la gravitation ne produiſe ſon effet. La première de ces choſes eſt pourtant un miracle; & l'autre ne l'eſt pas. De même, arrêter le mouvement du ſoleil ou d'une planéte eſt une choſe qui, ſelon moi, n'eſt pas plus au-deſſus des forces naturelles d'une intelligence créée, que la continuation du même mouvement de ces corps céleſtes ſuivant le train accoutumé. On don-

ne cependant à la première de ces choſes le nom de miracle, & on ne le donne pas à l'autre. Mais, ſi par le *cours de la nature*, on n'entend autre choſe, que l'action conſtante & uniforme de Dieu dans la conſervation & la continuation de l'ordre du monde, ſoit que cette action ſoit immédiate, ſoit qu'elle ſoit ſeulement médiate; dans ce ſens, qui eſt le ſeul qu'on puiſſe donner raiſonnablement à ce terme, on peut définir juſtement le miracle; *Un effet contraire au cours ou à l'ordre accoutumé de la nature, produit par l'intervention extraordinaire de quelque Etre intelligent ſupérieur à l'homme*, comme j'aurai occaſion de le faire voir plus amplement dans la ſuite.

Cette remarque nous découvre ſans peine l'extravagance & la vanité de la prévention forte, dont les Déiſtes modernes ſe ſont coëffés, contre la croyance des miracles en général. Ils voyent aller les choſes humaines leur train accoutumé d'une manière conſtante & uniforme; ils s'apperçoivent que la fa-

brique du monde eſt toujours la même, & que l'ordre s'y conſerve par la diſpoſition & la conduite uniforme des choſes du monde ; ils obſervent que certaines cauſes, produiſent de certains effets & cela dans une ſucceſſion continue, conformément à certaines loix & ſuivant certaines régles fixes. De-là ils concluent qu'il y a dans la matière de certaines loix, ou de certains pouvoirs néceſſaires, dont le réſultat forme ce qu'ils appellent *le cours de la nature*, auquel il eſt impoſſible, ſelon eux, qu'il arrive ni changement, ni altération, ce qui anéantit entierement les miracles. Mais qu'y a-t-il au monde de plus foible & de plus contraire à la bonne philoſophie ? S'ils prenoient la peine de conſidérer les choſes attentivement, ils verroient au contraire qu'une matière brute, ſans intelligence & ſans vie, eſt abſolument incapable de ſe conformer à des loix, & d'être revêtuë d'aucun pouvoir ; & qu'ainſi cet ordre & cet arrangement des choſes du monde, auſquels il leur a plu de donner le nom

de *cours de la nature*, ne peut être autre chose, que la volonté arbitraire & le bon plaisir de Dieu, entant qu'il se déploye continuellement & qu'il agit sur la matière, ou par lui même immédiatement, ou médiatement par le ministére des agens intelligens subordonnés, & cela conformément à certaines régles d'uniformité & de proportion, fixes à la vérité & constantes, mais pourtant d'institution arbitraire, & sans aucune néceſſité de nature; comme je l'ai prouvé amplement dans mon Discours (*a*) sur l'Existence de Dieu. Il faut donc que l'on m'avouë qu'il est tout aussi aisé d'interrompre *le cours de la nature*, que de le conserver tel qu'il est; c'est-à-dire, qu'à la réserve que les miracles sont plus rares, ils n'ont dans le fonds en eux-mêmes & de leur nature, rien de plus incroyable, que les effets que nous appellons naturels.

4. Je dis outre cela que ces effets que l'on voit arriver dans le monde d'u-

(*a*) Voyez Chap. IV. Prop. III.

ne manière conſtante & uniforme, & que nous appellons les ouvrages de la nature, nous fourniſſent en général une très-forte preuve de l'exiſtence de Dieu, de ſa toute-puiſſance, & de ſes autres attributs. Pour ce qui eſt de ceux qui n'arrivent que rarement & dans des occaſions extraordinaires, & dont la production même manifeſte ſenſiblement qu'ils ne peuvent être l'ouvrage, ni de la puiſſance de l'homme, ni de ſon induſtrie, ni de ce qu'on appelle le hazard; c'eſt-à-dire, qu'ils ne ſont point le réſultat des loix ſuivant leſquelles Dieu agit conſtamment & uniformement ſur la matière: ceux-là, dis-je, prouvent inconteſtablement l'intervention immédiate & occaſionnelle, ou de Dieu lui-même, ou du moins de quelque agent intelligent ſupérieur à l'homme. Par exemple, les effets continuels & réguliers du pouvoir de gravitation, des loix du mouvement, des régles de la méchanique, nous prouvent en général l'exiſtence, la puiſſance, la préſence & l'opération conſtan-

te de Dieu ſur l'univers, ſoit immédiatement, ſoit médiatement. Mais, s'il arrivoit un cas particulier, où je viſſe une pierre ſuſpenduë dans l'air ; ou un homme marchant ſur l'eau, ſans aucun ſoutien viſible, une maladie chroniquë, guérie d'un ſeul mot, ou un cadavre corrompu ranimé en un inſtant, je ne pourrois plus douter que Dieu lui-même ne fût intervenu dans ces occaſions d'une manière toute particuliere à deſſein de ſignifier aux hommes ſa volonté; ou que du moins ce ne fût l'ouvrage de quelque intelligence de beaucoup ſupérieure à l'homme, qui auroit fait ces choſes en vûë de quelque deſſein particulier.

5. Je remarque enſuite que, ſi on excepte les cas où quelque choſe eſt viſiblement faite de rien, (ce qui, comme je l'ai déja dit, ne ſe rencontre dans aucun des miracles, raportés dans l'Ecriture) ſi, dis-je, on excepte ces cas, à peine trouvera-t-on un endroit dans le miracle lui-même, par où on puiſſe diſtinguer certainement s'il eſt l'ouvragē, ou de Dieu lui-même, ou d'un

bon ange, ou d'un eſprit de ténébres. Il ne nous eſt pas poſſible en effet de marquer les limites du pouvoir des bons, ou des mauvais anges, dans une ſi juſte préciſion, que nous puiſſions aſſurer qu'ils ne s'étendent pas juſques-là, & qu'ils ne vont point au-delà. Il ne nous eſt pas poſſible de décider ſi Dieu les empêche toujours de déployer leurs pouvoirs naturels dans telles & telles occaſions. J'avouë qu'on a toutes les raiſons du monde de croire qu'il y a certains miracles, comme par exemple la réſurrection des morts, qui ſurpaſſent abſolument le pouvoir des eſprits malins. Car nous avons de bonnes raiſons pour croire que les ames des hommes ſont en la main de Dieu, & qu'il n'y a point d'Etre inférieur qui ait le pouvoir de les en ôter. Mais il y a très-peu de cas dans leſquels on puiſſe déterminer avec certitude que telle, ou telle choſe particuliére eſt au-deſſus du pouvoir naturel des bons ou des mauvais anges.

C'eſt donc mal raiſonnner, que de prétendre

prétendre que les prodiges, attribués par l'Ecriture aux eſprits malfaiſans, ne ſont que des préſtiges, des illuſions: ou des tours de paſſe-paſſe. Car, ſi l'on attribuë au diable un pouvoir naturel d'agir, fût-il auſſi borné que celui du moindre des hommes, il eſt évident qu'à moins que Dieu ne le réſtraigne & ne l'empêche de l'exercer, il pourra, à cauſe de ſon inviſibilité, faire des miracles réels & véritables. C'eſt donc une choſe très-mal imaginée encore, que de ſuppoſer qu'il n'y a rien d'effectif dans les miracles des mauvais eſprits, que ce ne ſont que de pures illuſions faites aux ſens des ſpéctateurs. Car en impoſer aux ſens, agir ſur les organes de telle manière, que les choſes paroiſſent autres qu'elles ne ſont, eſt un miracle à tous égards auſſi réel & auſſi grand, que de produire un changement réel dans les choſes même.

6. Lors donc qu'on voit clairement dans quelque occaſion particulière, une puiſſance ſupérieure à l'homme intervenir manifeſtement pour la production

de quelqu'un de ces effets miraculeux, dont j'ai parlé ci-devant, par exemple, lorſque cela arrive à la volonté d'une perſonne qui propoſe quelque doctrine nouvelle, comme venant du ciel, & que cette perſonne donne les miracles qu'elle fait comme une preuve de la verité de ſa doctrine, dans ce cas, dis-je, voici à quoi il faut s'en tenir. Je ne connois que les voyes ſuivantes par où l'on puiſſe diſtinguer d'une manière ſure & infaillible, ſi les miracles en queſtion ſont l'ouvrage de Dieu lui-même, ou, (ce qui revient à la même choſe) celui de quelque bon ange employé par lui; & par conſéquent ſi la doctrine à qui ces miracles rendent témoignage eſt véritable & divine: ou ſi ces effets miraculeux ſont au contraire l'ouvrage de quelque mauvais ange, & par conſéquent ſi la doctrine eſt fauſſe & trompeuſe. 1. Si la doctrine atteſtée par les miracles eſt impie en elle-même, ſi elle tend manifeſtement à fomenter le vice, quelques grands que les miracles nous paroiſſent, nous pou-

vons décider, ſans crainte de nous tromper, que Dieu lui-même ne les a point faits, & qu'il n'a donné commiſſion à perſonne de les faire. Car la connoiſſance naturelle que nous avons des attributs de Dieu, & de la différence néceſſaire entre le bien & le mal moral, nous fournit un argument de la fauſſeté de la doctrine en queſtion, beaucoup plus fort & plus convaincant que les plus grands miracles du monde ne ſçauroient faire pour en prouver la vérité. Suppoſez par exemple, qu'un homme qui ſe vante d'être un prophête inſpiré de Dieu, faſſe un miracle, ou quelque ſigne extraordinaire, qui tende à éloigner les hommes du culte du vrai Dieu, à les porter à l'idolâtrie, & à leur inſpirer les vices, qu'on a vû parmi les nations payennes accompagner le culte des faux Dieux, rien n'eſt plus certain & plus infaillible que tout homme a un plein droit de rejetter du premier abord ces ſignes & ces miracles, comme des œuvres diaboliques.

2. Si la doctrine, atteſtée par des mi-

racles, eſt indifférente de ſa nature, c'eſt-à-dire, ſi elle eſt telle, qu'il ne ſoit pas poſſible d'en prouver certainement la vérité, ou la fauſſeté par les ſeules lumières de la nature & de la droite raiſon; Si d'ailleurs il ſe trouve qu'il y ait d'un autre côté des miracles plus grands & en plus grand nombre, ou du moins accompagnés de circonſtances, qui faſſent voir clairement que la puiſſance qui a opéré ces derniers, eſt ſupérieure à la puiſſance qui a fait les premiers : Il eſt indubitable alors que la doctrine à la quelle la plus grande puiſſance rend témoignage, eſt celle qui vient infailliblement de Dieu. C'eſt-là préciſément le cas de Moïſe & des Magiciens d'Egypte. Ces magiciens firent pluſieurs miracles pour prouver que Moïſe étoit un impoſteur, qui ſe vantoit fauſſément d'avoir une miſſion céleſte. Moïſe de ſon côté fit d'autres miracles plus grands & en plus grand nombre que ceux des magiciens, pour faire voir la juſtice de ſa prétention & la divinité de ſa miſſion : ou, (ce qui

revient au fonds à la même choſe) la puiſſance, qui opéroit les miracles de Moïſe, refréna celle qui ſoutenoit les magiciens, & ne lui permit pas de faire les mêmes miracles que Moïſe faiſoit. Par là elle manifeſta d'une manière ſenſible ſa ſupériorité ſur l'autre; & mit par conſéquent les hommes dans la néceſſité de croire que Moïſe étoit véritablement envoyé de Dieu. 3. Si la doctrine, pour la confirmation de laquelle les miracles ſont faits, tend naturellement à la glorification du nom de Dieu, & à faire fleurir la juſtice parmis les hommes; quand elle ſeroit d'une nature à ne pouvoir être démontrée, ni même connuë que par la révélation, & quand elle ſeroit ſeulement indifférente en elle-même, alors on peut poſer pour certain que ces miracles viennent de Dieu, & que la doctrine qu'ils atteſtent eſt une révélation divine, immédiate & infaillible; pourvû pourtant qu'il ne ſe trouve pas d'un autre côté des miracles plus grands & en plus grand nombre. Chacun peut

faire ſans peine l'application de cette régle à la doctrine & aux miracles de Jeſus-Chriſt. Pour être perſuadé qu'elle eſt juſte, il n'y a qu'à faire réfléxion que, ſi Dieu ſouffroit, dans les cas propoſés, que les eſprits de ténébres en impoſaſſent au genre humain par leurs miracles, l'erreur ſeroit abſolument invincible, & ce ſeroit tout comme ſi Dieu avoit fait ces œuvres extraordinaires à deſſein de tromper les hommes. A quoi on pourroit ajoûter peut-être qu'il n'y a point de bon ſens à ſuppoſer que les démons travaillent eux-mêmes à détruire leur puiſſance & à ruiner leur empire. Il faut qu'on m'avouë que, ſi les démons ont quelque pouvoir naturel ſur les hommes, ils ont celui de les affliger dans leurs corps, de leur ôter la vie, & de leur faire pluſieurs autres maux: cependant il eſt très-évident que Dieu reſtraint leur pouvoir à tous ces égards, & qu'il leur a poſé des bornes au-delà deſquelles il ne leur eſt pas poſſible d'aller. Je dis la même choſe de l'entendement & de l'ame de l'homme.

Il eſt de la dernière évidence par la même raiſon que Dieu ne permet pas que les démons en impoſent ſi fort aux hommes, qu'ils mettent les perſonnes éclairées, ſages & vertueuſes dans l'impoſſibilité de découvrir l'impoſture.

Il paroît par tout ce que je viens de dire qu'il n'y a qu'une très-petite différence, entre ceux qui croyent que tout miracle ſuppoſe néceſſairement une action immédiate de Dieu lui-même, & ceux qui prétendent que les eſprits ont le pouvoir d'en faire. Ceux qui ſoutiennent que tout miracle eſt fait par la puiſſance divine immédiatement ne le peuvent faire que ſur ce principe. Ils doivent ſuppoſer que Dieu a fait une loi perpetuelle, par laquelle il a ôté aux agens inférieurs le pouvoir de renverſer, ou de changer le cours régulier des choſes de ce monde. Car dire qu'indépendamment de cette reſtriction les Etres créés n'ont pas le pouvoir naturel de faire des choſes, à qui nous donnons le nom de miracles, c'eſt dire que ces agens inviſibles n'ont naturellement

aucun pouvoir de rien faire. Au contraire ceux qui croyent que les Etres ſubordonnés ont le pouvoir de faire des miracles, doivent neceſſairement ſuppoſer que Dieu met des bornes à leur pouvoir, ſur tout dans les cas, où la vérité & le menſonge ſeroient ſi fort confondus enſemble, qu'il ne reſteroit aucun moyen de diſtinguer les impoſtures du démon d'avec le témoignage des perſonnes envoyées de Dieu.

De ce peu de propoſitions claires & inconteſtables, je tire les concluſions ſuivantes. Premiérement que la véritable définition du miracle, à prendre ce terme dans ſon ſens théologique, eſt une œuvre extraordinaire, qui s'écarte de l'ordre commun & du train régulier de la providence, produite, ou par Dieu lui-même immédiatement, ou par quelque agent intelligent ſupérieur à l'homme, pour ſervir de preuve à quelque dogme particulier, ou pour rendre témoignage à la miſſion de quelque perſonne, & lui donner de l'autorité. Or à moins qu'une œuvre de cette na-

ture ne ſoit contredite par quelle puiſſance viſiblement ſupérieure, ou qu'elle ne ſoit portée en preuve d'un dogme contradictoire, ou propre à fomenter le vice (auquel cas tous les miracles du monde ne ſçauroient jamais rien prouver) à moins, dis-je, que tout cela ne ſe rencontre, on doit ſouſcrire ſans balancer à la doctrine venuë du ciel, & recevoir la perſonne qui a fait le miracle, comme une perſonne autoriſée par Dieu lui-même.

Il paroit en ſecond lieu, que les raiſons, qui formérent dans l'eſprit des diſciples, témoins des miracles de Jeſus-Chriſt, une démonſtration complette de la divinité de ſa miſſion, ſont celles-ci. Ils conclurent que, puiſque la doctrine qu'il enſeignoit, étoit en elle-même poſſible, & dans ſes conſéquences très-propre à avancer la gloire de Dieu & à faire régner la vertu parmi les hommes, & que, puiſque les miracles qu'il faiſoit étoient ſi éclatans & ſi magnifiques, que perſonne n'avoit jamais prétendu, ni ne pouvoit

prétendre en faire de plus grands, pour contrequarrer les ſiens, la vérité de ſa miſſion divine étoit auſſi certaine & auſſi infaillible, qu'il eſt certain & infaillible que les perfections de Dieu ne lui permettent pas de précipiter lui-même les hommes dans une erreur inévitable & invincible.

Il paroît en troiſiéme lieu, que c'eſt à tort que quelques-uns nous reprochent que nous tombons dans un cercle vicieux, puiſque nous prouvons, diſent-ils, la vérité de la doctrine par les miracles, & que la doctrine à ſon tour ſert de preuve aux miracles. Car, dans notre hypotheſe, nous ne prouvons pas les miracles par la doctrine : nous diſons ſeulement que les miracles, quels qu'ils ſoient, ne ſçauroient ſervir de preuve à la doctrine, à moins que la doctrine ne ſoit poſſible, ou qu'elle ne tende à un but légitime, ou qu'elle ne ſoit du moins indifférente. Nous croyons que ce ſont les miracles qui prouvent la doctrine, & non pas la doctrine qui prouve les miracles. Mais nous ſou-

tenons, qu'afin que les miracles puiſſent ſervir de preuve à la doctrine, il faut néceſſairement ſuppoſer avant toutes choſes que la doctrine eſt d'une nature à pouvoir être prouvée par des miracles. Il faut que la doctrine ſoit poſſible & capable de preuve, & alors les miracles prouveront qu'elle eſt actuellement & certainement véritable. Nous ne diſons pas qu'il faut connoître que la doctrine eſt vraie, ou la ſuppoſer telle, avant que de pouvoir être aſſurés que le miracle vient effectivement de Dieu. Mais nous ſoutenons qu'il faut avant toutes choſes connoître qu'il eſt poſſible que la doctrine ſoit vraie, & que ce n'eſt qu'enſuite de cela, que les miracles prouvent qu'elle l'eſt en effet. Il y a des doctrines qui ſont néceſſairement vraies, & qui ſe démontrent d'elles-mêmes. Je mets dans ce rang tout ce qui ſe raporte à l'obligation d'accomplir les préceptes clairs de la morale. Les doctrines de cet ordre n'ont pas beſoin d'être appuyées par des miracles, & les miracles ne ſçauroient rien ajoûter au dégré

d'évidence, que les lumières de la droite raiſon leur donnent. Il faut avouer pourtant que tous les hommes n'en ſont pas également frapés. Il y a un ſecond ordre de dogmes, qui ſont néceſſairement faux. Je mets dans cette claſſe toutes les abſurdités, toutes les contradictions & tous les dogmes qui tendent à fomenter le vice. Tous les miracles du monde ne ſçauroient leur donner le moindre dégré d'évidence. Il y a d'autres dogmes enfin, qui ſont de leur nature ou indifférens, ou poſſibles ou probables. Ceux-ci ne ſçauroient être reconnus poſitivement pour véritables, qu'à la faveur des miracles, qui en prouvent la vérité avec certitude. J'applique ceci maintenant à la doctrine & aux miracles de Jeſus-Chriſt, & je dis que la partie morale de la doctrine de Jeſus-Chriſt nous paroîtroit infailliblement véritable, quand bien même il ne l'auroit confirmée par aucun miracle. J'ajoûte que le reſte de ſa doctrine tend évidemment à avancer la gloire de Dieu, & à établir la pra-

tique

tique de la vertu parmi les hommes : & qu'ainſi cette autre partie nous doit paroître non-ſeulement poſſible, mais auſſi très-probablement vraie. Mais, pour avoir une entière certitude de ſa vérité, & pour la recevoir ſur le pied d'une doctrine, révélée par Dieu lui-même, il ne faloit pas moins, que des miracles inconteſtables. Je continuë & je dis que, quoique les miracles que Jeſus-Chriſt a faits prouvent inconteſtablement la divinité de ſa doctrine, il faut avouer cependant que ſi cette doctrine s'étoit trouvée abſurde ou contradictoire en quelque point, ſi elle avoit été favorable au vice directement ou indirectement, jamais aucun miracle n'auroit été capable de lui donner du crédit, & d'en prouver la vérité. Il eſt donc évident qu'il faut faire attention à la nature de la doctrine, à laquelle les miracles ſervent de preuve, & que, quoique les miracles ne ſignifient rien en cas que la doctrine ſoit abſurde & contradictoire, ce ſont pourtant les miracles uniquement, qui prou-

vent la doctrine, & non pas la doctrine qui prouve les miracles.

Il paroît enfin que les miracles prétendus d'*Apollonius* de *Tyane*, ceux d'*Ariſtée* le Proconneſien, & ceux de quelques autres, dont les autres payens font mention, ne ſçauroient rien prouver au deſavantage de la Religion Chrétienne, quand bien même on ſuppoſéroit que ç'ont été des miracles véritables (ſuppoſition au reſte que nous ne ſommes pas obligés de faire, puiſqu'ils n'ont que de très-mauvais garants, & qu'ils ſont en eux-mêmes très-peu de choſe comme *Euſebe* dans ſon livre contre *Hieroclès*, & pluſieurs auteurs modernes, l'ont amplement prouvé. En effet ce ſont des miracles, qui n'ont point été faits, en vûë d'établir quelque doctrine nouvelle; qui ne ſervent à prouver que des choſes abſurdes & extravagantes; & qui n'aboutiſſent qu'à juſtifier l'idolâtrie & le culte des faux Dieux. D'où il s'enſuit qu'ils n'ont pû être faits par la puiſſance & par l'autorité du vrai Dieu, ni entrer en paralle-

le avec les miracles de Jeſus-Chriſt qui rendent témoignage à une doctrine, qui tend à l'avancement de la gloire de Dieu, & à la réformation générale du genre humain.

Je reviens à mon ſujet, & je dis que les miracles de Jeſus-Chriſt ont été aux diſciples, qui en ont été les ſpectateurs, une démonſtration ſenſible de la divinité de ſa miſſion. Et que ces mêmes miracles forment à l'égard de ceux, qui ſont venus dans la ſuite, une démonſtration de cette grande vérité, qui a le même degré d'évidence, qui ſe rencontre dans le témoignage de ces premiers diſciples, qui les ont vûs de leurs propres yeux. C'eſt ce que nous aurons à examiner tout à l'heure.

CHAPITRE XX.

Où l'on continuë à prouver la vérité de la Religion Chrétienne, par l'accompliſſement des prophéties.

LEs miracles ne ſont pas la ſeule preuve de la révéla-

tion, nous en avons une autre qui n'eſt pas moins poſitive, ni moins directe que celle-là, je veux dire, l'accompliſſement exact de toutes les prophéties touchant notre Seigneur, qui ont précédé ſon avénement en chair, & des prédictions qu'il a faites lui-même ſur des choſes qui étoient encore à venir. Il avoit été prédit du Meſſie, (Gen. XLIX. 10.) *qu'il viendroit avant que le ſceptre ſe fût départi de Juda.* Conformément à cet oracle Jeſus-Chriſt a paru dans le monde un peu avant cet événement, avant la deſtruction totale de la République Judaïque par les armes des Romains. Il avoit été prédit que le Meſſie viendroit avant la deſtruction du ſecond temple. *Le déſir des nations viendra*, dit le Prophéte Aggée II. 7. *& je remplirai cette maiſon ici de gloire ; la gloire de cette derniere maiſon ſera plus grande que celle de la premiére.* Or il eſt conſtant que Jeſus-Chriſt eſt venu au monde quelque tems avant la deſtruction de Jeruſalem & du temple. Il avoit été prédit qu'il viendroit à la fin de 490

ans, à compter depuis la réédification de Jeruſalem, qui avoit été entièrement ruinée pendant la captivité. Dan. IX. 24. qu'il ſeroit retranché ; qu'enſuite la ville & le ſanctuaire ſeroient détruits. Les Sçavans font de différentes ſupputations pour faire quadrer ce tems juſte. Mais il importe peu par où ils commencent leur calcul : la fin de cette époque mémorable tombe, quelque interprétation qu'on donne aux paroles de Daniel, (*a*) environ le tems de la manifeſtation de Jeſus-Chriſt. Perſonne

(*a*) Il en faut excepter l'interprétation que le Chevalier *Jean Marsham* donne à cet Oracle de *Daniel*. Il applique dans ſon *Canon Chronicus* les malheurs, dont parle Daniel, aux perſecutions que le Roi *Antiochus Epiphanes* exerça contre les Juifs. Or cet événement, dont on trouve l'hiſtoire dans les *Macchabées*, a précedé la venuë de Jeſus-Chriſt de 170 ans ou environ. Il faut avoüer que le tour que ce ſçavant homme donne à l'Oracle de *Daniel*, & la manière dont il explique ſes paroles, marquent un grand fonds d'eſprit & de ſçavoir. Mais il y a en tout cela quelque choſe de ſi gêné, de ſi peu naturel, & ce ſentiment a été ſi peu ſuivi, que notre Auteur a bien pû ſe diſpenſer d'en parler, & s'ex-

n'ignore l'affreuſe déſolation, qui tomba ſur la ville & ſur le ſanctuaire quelques années après qu'il eut été *retranché de la terre des vivans*. Eſaïe avoit prédit que le Meſſie feroit un très-grand nombre de miracles éclatans pour le ſoulagement des hommes, *Qu'il ouvriroit les yeux aux aveugles, qu'il débouche-roit les oreilles des ſourds, que le boiteux ſauteroit comme un cerf & que la langue du muet chanteroit des chants de triomphe*. Eſaï XXXV. 5, 6. Or tout cela a été accompli à la lettre dans les miracles de Jeſus-Chriſt. *Les aveugles ont recouvré la vûë, les boiteux ont marché, les muets ont oüi*, &c. Matth. XI. 5. Il avoit été prédit que le Meſſie mourroit d'une mort violente. Voyez Eſ. LIII. Daniel avoit expreſſément remarqué, *que ce ne ſeroit point pour lui*; & le Prophete Eſaie particulariſant encore davantage, avoit dit *qu'il ſeroit livré pour nos forfaits, qu'il porteroit l'iniquité de nous tous, & qu'il charge-*

primer, comme il a fait, d'une manière générale. REM. du TRAD.

roit ſur ſoi nos péchés. Dan. IX. 26. Eſ. LIII. 5, 6, & 12. Or vous trouvez toutes ces choſes exactement accomplies dans les ſouffrances de Jeſus-Chriſt. Il avoit été prédit au ch. XLIX. de la Geneſe ℣. 10. *qu'à lui appartiendroit l'aſſemblée des peuples* ; & dans le Pſeaume II. ℣. 8. *que Dieu lui donneroit les nations pour ſon heritage, & les bouts de la terre pour ſa poſſeſſion.* Tout cela ſe trouve ponctuellement accompli dans les progrès merveilleux de la doctrine évangelique, & dans la rapidité ſurprenante avec laquelle elle s'eſt répanduë par tout le monde. Enfin je dis que les oracles avoient marqué pluſieurs circonſtances de l'hiſtoire du Meſſie. Ils avoient dit qu'il ſortiroit de la Tribu de Juda, & de la famille de David ; qu'il naîtroit dans la ville de Bethlehem ; Mich. V. 2. Ils avoient marqué ſon entrée triomphante & humble dans Jeruſalem monté ſur un âne ; Zach. IX. 9. qu'il ſeroit vendu pour trente piéces d'argent ; Zach. IX. 12. qu'il ſeroit frapé, fouetté, expoſé aux cra-

chats de ſes ennemis ; Eſaï. L. 6. qu'on lui perceroit les mains & les pieds ; Pſ. XXII. 16. qu'il ſeroit mis au rang des malfaiteurs ; Eſ. LIII. 2. qu'on lui donneroit à boire du fiel & du vinaigre ; Pſ. LXIX. 21. que ceux qui le contempleroient étendu ſur la croix, inſulteroient à ſes miſeres, qu'ils ſe mocqueroient de lui, & le défieroient avec toute ſa confiance en Dieu de deſcendre de la croix. Pſ. XXII. 8. que les ſoldats partageroient ſes habits au ſort ; Pſ. XXII. 18. qu'il ſeroit inhumé dans le ſépulcre d'une perſonne riche ; Eſ. LIII. 9. qu'il reſſuſciteroit avant d'avoir ſenti la corruption ; Pſ. XVI. 10. Or toutes ces circonſtances ſe trouvent exactement accomplies en la perſonne de Jeſus-Chriſt. Je ne parlerai point ici des repreſentations typiques, qui ont eu pareillement leur entier accompliſſement en lui, & je me contenterai de remarquer qu'il n'y a jamais eu perſonne qui ait prétendu être le Meſſie, à qui il ſoit poſſible d'appliquer aucun de ces oracles.

Nous avons outre cela les prédictions de Jeſus-Chriſt lui-même touchant les

choſes qui étoient encore à venir, qui prouvent la vérité & la divinité de ſa doctrine ; d'une manière pour le moins auſſi forte que les oracles des anciens Prophétes, qui avoient parlé de lui. Il a prédit ſa mort à diverſes repriſes avec pluſieurs des particularités & pluſieurs des circonſtances qui l'accompagnerent. Il a prophétiſé *que les ſouverains ſacrificateurs & les ſcribes le condamneroient à mort, & le livreroient aux Gentils*, c'eſt-à-dire, à Pilate & aux Soldats Romains, *qui ſe mocqueroient de lui, qui le fouetteroient & le crucifieroient.* Matth. XX. 18, 19. Que ce ſeroit Judas Iſcariot qui le trahiroit, Matt. XXVI. 23. Que tous ſes Diſciples l'abandonneroient & prendroient la fuite, Matt. XXVI. 31. Que S. Pierre en particulier le renieroit juſqu'à trois fois dans une ſeule nuit ; Marc XIV. 3. Il a prédit outre cela qu'il reſſuſciteroit au troiſiéme jour, Matt. XVI. 21. Qu'il feroit deſcendre après ſon Aſcenſion le S. Eſprit ſur ſes Apôtres, Jean XV. 26. Que le S. Eſprit leur communiqueroit le

pouvoir de faire des miracles, Marc XVI. 17. Il a prédit auſſi la deſtruction de Jeruſalem avec tant de circonſtances, ſi bien marquées, que quiconque lit l'hiſtoire, que Joſephe nous a laiſſée de cette terrible cataſtrophe, ne ſçauroit, ſans tomber dans le plus grand de tous les aveuglemens, douter le moins du monde que l'avenir ne lui fût parfaitement connu. Voyez là-deſſus tout le Chap. XXIV. de S. Matthieu, le XIII. Chap. de S. Marc, & le XXI. de S. Luc. (*a*). Il a prédit pluſieurs particularités

(*a*) Nous avons un paſſage d'un Auteur payen, qui mérité d'être raporté ici. Voici ce qu'il dit parlant de l'Empereur Julien.

Imperii ſui memoriam magnitudine operum geſtiens propagare, ambitioſum quondam apud Hieroſolyman Templum, quod poſt multa & interneciva certamina obſidente Veſpaſiano, poſteaque Tito ægrè eſt expugnatum, inſtaurare ſumtibus cogitabat immodicis negotiumque maturandum Alypio dederat Antiochenſi, qui olim Britannias curaverat pro Præfectis. Cum itaque rei idem inſtaret Alypius, juvaret que provinciæ rector, metuendi globi flammarum prope fundamenta crebris aſſultibus erumpentes fecere locum exuſtis aliquoties operantibus inacceſſum; hocque modo elemento, feſtinatius repellente,

touchant les progrès futurs de la doctrine de l'Evangile, & touchant les avantures de plusieurs de ses disciples. Il a prophétisé les oppositions & les persécutions que ses Apôtres rencontreroient dans leurs prédications ; le genre particulier de la mort de S. Pierre, Jean XXI. 18. Il a sçu que S. Jean survivroit à la destruction de Jerusalem, Jean XXI. 22. Il a prédit enfin que, malgré toutes les oppositions & les persécutions du monde, l'Evangile ne laisseroit pas de se répandre par toute la terre, Mart. XVI. 18. XXIV. 14. XXVIII. 29. Toutes prédictions, qui ont été exactement accomplies. Quelques-unes de ces choses sont des preuves visibles & permanentes de sa mission, qui subsistent encore aujourd'hui. Telle est la dispersion des Juifs par tout le monde depuis plus de 1600 ans, malgré laquelle ils ne laissent pas d'être encore un peuple distinct & séparé des autres, ce qui

---

cessavit inceptum. Amm. Marcellin. lib. 22. sub. init.

laisse la porte ouverte à l'accomplissement des prophéties touchant les événemens, qui sont encore à venir. Nous avons dans cette dispersion une preuve permanente de la vérité des prophéties enciennes. Mais la plûpart des autres prophéties, que je viens de raporter, n'ont été des démonstrations de la vérité de la doctrine de notre Seigneur, que pour ceux qui ont vêcu dans le tems de leur accomplissement, & ne tiennent lieu de preuves à notre égard qu'à proportion du fond que nous pouvons faire sur leur témoignage. Ce témoignage sera la matière d'un autre chapitre.

Je finirois ici celui-ci, si ce n'est que j'ai cru à propos d'examiner quelques objections, renouvellées depuis peu avec beaucoup d'ostentation & d'assurance, qui portent sur les prophéties même en général, & sur l'application que nous en faisons à Jesus-Christ. Voici en peu de mots le précis de ces objections, & en quoi consiste leur force.

On prétend que toutes les promesses d'un Messie, ou d'un liberateur, que l'on

l'on ſuppoſe avoir été faites aux Juifs avant la venuë de J. C. au monde, n'avoient en vûë que quelque *liberateur temporel*, quelque grand homme en Iſraël, reſtaurateur d'un royaume purement terreſtre & que dans ces promeſſes il n'entroit pas *la moindre imagination d'une délivrance ſpirituelle, ou d'un Sauveur*, tel que le nouveau teſtament le propoſe.

De-là on conclut que toutes les prophéties de l'ancien teſtament, que les Apôtres appliquent à Jeſus-Chriſt dans le nouveau, ne lui ſont appliquées qu'en *un ſens purement typique*, *myſtique*, *allégorique* ou *énigmatique*; qu'en un ſens *different du ſens litteral & qui ſe préſente d'abord*, que ce ſont en un mot *de nouvelles interprétations impoſées à ces oracles*, qui ne s'accordent point avec le ſens litteral des livres d'où on les cite, tel qu'il ſe préſente du premier abord. C'eſt-à-dire, que toutes les prophéties avoient uniquement en vûë d'autres perſonnes que Jeſus-Chriſt, & par conſéquent que l'application qu'on en fait,

ou à Jeſus-Chriſt en particulier, ou en général à l'attente d'un Meſſie fondateur d'un royaume ſpirituel & éternel, eſt fauſſe & ſans fondement.

On ajoûte qu'il y a pluſieurs paſſages de l'ancien teſtament cités par les Apôtres, qui ne s'y trouvent point du tout, ou qui ſont dans le texte même très-différens de la citation, qui en eſt faite: d'où l'on conclud que les Apôtres ont, ou mal entendu ces paſſages, ou les ont mal appliqués.

On dit enfin que les miracles eux-mêmes *ne peuvent pas rendre valide un fondement, qui de lui-même ne vaut rien; ne pouvant pas faire qu'une prophétie qui n'eſt pas accomplie, ſoit accomplie*; & que des choſes *qui n'ont pas été dites de Jeſus-Chriſt, ayent été dites de lui.* Et par conſéquent, que les miracles qu'on dit avoir été faits par Jeſus-Chriſt, ne peuvent pas avoir été faits réellement par lui: mais qu'il faut de néceſſité qu'ils ſoient, auſſi bien que tout le corps du vieux & du

nouveau teſtament, ſinon le fruit de l'impoſture, au moins les productions de l'imagination & de l'enthouſiaſme. Or afin de mettre le lecteur attentif & de bonne foi en état de pouvoir répondre d'une manière ſatisfaiſante à ces objections & aux autres de la même nature, je vais lui mettre devant les yeux les conſidérations ſuivantes.

I. Je ſuppoſe deux choſes, que j'ai prouvées dans ce qui précéde 1. qu'il y a un Dieu ; 2. que la nature de l'homme, la ſituation dans laquelle il ſe trouve placé & les perfections qui ſont néceſſairement en Dieu, prouvent démonſtrativement les devoirs & les motifs de la religion naturelle, c'eſt-à-dire, que Dieu eſt le gouverneur du monde moral, auſſi bien que du monde naturel. Tout homme qui nie l'une ou l'autre de ces propoſitions, eſt obligé d'attaquer les argumens dont on s'eſt ſervi ci-devant pour établir ces vérités. Il faut qu'il en faſſe voir le foible, avant qu'il puiſſe être reçu à faire uſage dans la queſtion préſente des argumens & des

objections des athées. Car tout homqui nie l'exiſtence de Dieu, ou qui refuſe de croire qu'il eſt le juge du monde pour le moral, auſſi bien que le gouverneur de la nature, ne peut argumenter ſur une révélation en matière de réligion, ni rechercher ſi cette révélation eſt de Dieu, ou non, ſans tomber dans un ridicule manifeſte.

II. Comme c'eſt une choſe de fait, que Dieu n'a pas trouvé à propos de donner à tous les hommes une connoiſſance égale des vérités mêmes qui ſont ſuſceptibles de démonſtration, ſoit naturelles, ſoit morales, qu'au contraire il a diſpenſé cette connoiſſance, dans un degré plus ou moins grand, & avec des proportions différentes, à ceux qui avoient la diſpoſition & le déſir de s'en inſtruire: de même la raiſon & l'analogie des voyes de Dieu nous donnent lieu de croire qu'il eſt poſſible que par le moyen de la révélation & de la tradition, il donne quelque degré de lumiere de plus, à ceux qui déſirent ſincerement de le connoître & de lui obéir:

tellement (*a*) *que ceux qui veulent faire ſa volonté, connoîtront ſi la doctrine vient de Dieu.* Et comme la connoiſſance des vérités de morale & de religion que nous avons par la nature eſt effectivement comme *une lumiere reſplendiſſante dans un lieu obſcur*, de même il eſt très-poſſible que cette lumiere ait été portée par la révélation à un plus haut degré de ſplendeur.

III. Il paroît par l'hiſtoire que les grandes vérités de la religion naturelle, & les devoirs qu'elle preſcrit, ont tenu bon depuis le commencement dans des familles particuliéres par le moyen d'une tradition non interrompuë; & que ces familles quoiqu'environnées de nations idolâtres, n'ont pas laiſſé de demeurer fermes dans le culte du Dieu de la nature, du Dieu unique de l'univers. Il paroît encore que cette même tradition s'eſt toujours conſervée parmi les Juifs, ſinon dans la pratique qui a été ſouvent corrompuë, au moins dans le ſyſtême & dans la conſtitution de

(*a*) Jean VII. 17.

leur religion. Par où ils ont été, comme *une ville bâtie ſur une montagne*, & comme *un témoignage permanent* contre le monde idolâtre.

IV. De tous les écrits, qui ont jamais été, ſans en excepter ceux des nations les plus anciennes & les plus ſçavantes, les livres des Juifs ſont les ſeuls, dont le ſyſtême ſur l'origine de l'univers en général s'accorde avec les vérités démontrées ci-deſſus, touchant l'Auteur de la nature & les fondemens de la religion naturelle : les ſeuls qui ayent attribué la formation de cet univers, où paroît tant de deſſein & qui eſt ſi plein d'une variété infinie, à l'opération d'une cauſe intelligente & libre : les ſeuls qui en ayent exclus le hazard & la néceſſité : les ſeuls enfin qui ayent parlé d'une manière tolérable de la formation de notre terre en particulier dans l'état où elle eſt à préſent, je veux dire, en état d'être habitée.

V. On trouve auſſi dans ces livres un ample narré, fait à deſſein de prévenir l'idolâtrie, & très-conforme aux prin-

cipes de la raiſon naturelle ; par où il paroît que le ciel & la terre, & toutes les choſes qui ſont renfermées dans leur enceinte, ſont les créatures de Dieu. On y trouve de plus un tiſſu ſuivi d'hiſtoire depuis la naiſſance du genre humain, où tout eſt parfaitement bien lié, & s'ajuſte très-bien avec l'état de la nation Juive, avec celui de la Religion Chrétienne aujourd'hui, & avec la poſſibilité d'une ſuite d'événemens, qui y ſont prédits, & qui s'étendent à des milliers d'années à venir. Or cet accord avec la poſſibilité des ces événemens prédits, ne peut pas être un affaire du pur hazard (comme je le ferai voir dans la ſuite) c'eſt au contraire un miracle & grand & permanent.

VI. On rencontre dans ces livres une promeſſe, que Dieu a faite dès le commencement à ſon Egliſe, ou à ſes vrais adorateurs ; promeſſe qui répond aux eſpérances naturellement fondées ſur ſes perfections ; par laquelle il s'engage à faire triompher finalement la vérité & la vertu ſur l'eſprit d'erreur & de

méchanceté, d'illuſion & de déſobéiſſance. Il y eſt dit *que la ſémence de la femme* (a) *briſeroit la tête du ſerpent.* Que des deſcendans de cette femme ſortiroit une délivance de la tromperie & de la puiſſance du péché, par laquelle *ſatan* (b) *ſeroit briſé ſous leurs pieds.* Que de la ſémence d'Abraham en particulier, de la famille d'Iſaac, de la poſtérité de Jacob, & de la maiſon de David, devoit ſortir l'accompliſſement de toutes les promeſſes que Dieu a faites à ſon Egliſe, & toutes les bénédictions que l'alliance de Dieu avec ſes vrais adorateurs renferme. Qu'un tems viendroit dans lequel *la terre* (c) *ſeroit remplie de la connoiſſance de l'Eternel, comme le fond de la mer des eaux qui le couvrent.* Que *les royaumes de ce monde deviendroient* (d) *les royaumes du Seigneur.* Que *toutes les*

(*a*) Gen. III. 15.
(*b*) Rom. XVI. 20.
(*c*) Eſ. XI. 9.
(*d*) Apoc. XI. 15. & Dan. VII. 27.

nations (a) *aborderoient aux derniers jours à la montagne de la maiſon de l'Eternel*, le ſiége de ſon culte véritable. Que Dieu *créeroit de nouveaux cieux & une nouvelle terre*, (b) *où la juſtice habiteroit :* (c) *où tous le peuple* (d) *ſeroit juſte & poſſéderoit la terre éternellement : où tous ſeroient ſaints* (e) *& écrits entre les vivans.* Que Dieu ſuſcitéroit *un royaume* (f) *qui ne ſeroit jamais diſſipé*, mais qui *ſubſiſteroit éternellement.* Que *les ſaints du très-haut obtiendroient le royaume* (g) *& le poſſéderoient à toujours & au ſiécle des ſiécles.*

VII. Il réſulte de-là que toutes les

(*a*) Eſ. II. 2.
(*b*) Eſ. LXV. 7.
(*c*) II. Pier. III. 13.
(*d*) Eſ. LX. 21. LXX. 25. XI. 9. I. 26.
(*e*) Eſ. IV. 3. Ou *Ecrits à la Vie* : c'eſt-à-dire, *au Livre de Vie.* לחיים הכתוב comme Dan. XII. 1. *quiconque ſera trouvé écrit dans le Livre.*
(*f*) Dan. II. 14.
(*g*) Dan. VII, 18. XXII. 27. Eſai. LX, paſſ.

promeſſes magnifiques que Dieu a faites à ſon Egliſe, à ſon peuple, aux familles ou aux nations qui l'adoreroient en vérité, doivent évidemment être priſes dans ce ſens-ci : Que les méchans & les vicieux, de quelque famille, ou nation, ou religion qu'ils puiſſent être, *retranchés du peuple de Dieu*, ne goûteront pas le fruit de ces promeſſes ; & que les gens de bien de toutes les nations de l'orient, de l'occident, du ſeptentrion, & du midi, le recueilleront en leur place. Il paroît en effet que la promeſſe faite originairement à Abraham, ne s'étendoit pas à tous ſes enfans, mais qu'elle étoit reſtrainte au ſeul Iſaac ; que des deux fils d'Iſaac, elle ne regardoit que Jacob ſeul ; & que dans la poſtérité de Jacob même, *tous les deſcendans d'Iſraël n'étoient* (a) *pourtant pas Iſraëlites.* Il paroît au contraire que du tems d'Elie, le véritable Iſraël n'étoit compoſé que de ſept mille hommes ; que du tems d'Eſaïe *il ne devoit y avoir*

(a) Rom. IX. 6.

qu'un petit reſte de ſauvé; (a) *le nombre des enfans d'Iſraël eût-il égalé celui du ſable de la mer*; & que Dieu lui-même dit dans Oſée, (b) *J'appellerai mon peuple, celui qui n'étoit point mon peuple, & ma bien aimée celle qui n'étoit point ma bien aimée.* De ſorte qu'il faut entendre évidemment par tout, que les enfans de la promeſſe ſuivant le ſens litteral & charnel, c'eſt-à-dire, l'Egliſe viſible, ou ceux qui font extérieurement profeſſion d'adorer le vrai Dieu, ne ſont qu'un type qui repréſente l'Egliſe de Dieu réelle & inviſible, *les vrais enfans d'Abraham* dans le ſens ſpirituel (c) & religieux; *les ſaints* (d) *du très-haut, qui poſſéderont le royaume à toujours & au ſiécle des ſiécles, les ſaints en un mot qui ſont écrits entre les vivans* (e)

(*a*) Eſ. X. 22. cit. Rom. IX. 27.
(*b*) Oſ. II. 23. cit. Rom. IX 25.
(*c*) Rom. II. 28. & III. 7. & 9.
(*d*) Dan. VII. 18.
(*e*) Eſ. IV. 3.

VIII. Il eſt évident que Dieu ne peut pas être *le Dieu des morts*, mais qu'il *eſt le Dieu des vivans*; & que ſuppoſé qu'il n'y ait point de vie à venir; ſuppoſé que Dieu n'ait pas le pouvoir de reſſuſciter des morts ſes vrais adorateurs, qui ont été diſpoſés en tout tems à abandonner leurs biens & leur vie même pour l'amour de ſon culte; les promeſſes qu'il leur a faites ne ſont qu'illuſion, que pure moquerie. Or cela étant évident par lui-même, il en réſulte néceſſairement que lorſque le tems de l'établiſſement du royaume promis ſera venu, il faudra que les morts reſſuſcitent, & que les ſaints décedés avant cette époque mémorable retournent à la vie, *pour recevoir leur portion à toujours* (a) Quand on conſidére que Dieu prend lui-même le titre *de Dieu d'Abraham, d'Iſaac* (b) *& de Jacob*; & qu'il dit à Abraham (c) *Je ſuis ta récompenſe très-grande*

[a] Dan. XII. 11.
[b] Exod. III. 6, 16.
[c] Gen. XV. 1.

Je

Je ſerai ton Dieu (a) *& celui de ta poſterité après toi : Je te donnerai* (b) *& à ta poſterité après toi le païs où tu habites :* Quand on le voit réiterer la même promeſſe à (*c*) Iſaac, à (*d*) Jacob, & à leur (*e*) poſterité : Quand on conſidére enſuite qu'Abraham *n'a poſſedé aucun endroit de ce pays* (f) *en propre, bien que la poſſeſſion lui en eût été promiſe, & à ſa poſtérité après lui* : qu'on lit, que nonobſtant cette promeſſe ce Patriarche *a demeuré dans cette terre* (g) *comme dans un païs étranger, habitant ſous des tentes avec Iſaac & Jacob, heritiers de la même promeſſe auſſi bien que lui :* qu'ils *ont tous reconnu qu'ils étoient étrangers* (h) *& voyageurs ſur la terre* ; que Jacob en particulier ſe plaint

(*a*) Gen. XVII. 7.
[*b*] Gen. XVII. 8. & XV. 17.
[*c*] Gen. XXVI. 3.
[*d*] Gen. XXVIII. 13.
[*e*] Deut. I. 8.
(*f*) Act. VII. 5.
(*g*) Heb. XI. 9.
(*h*) Heb. XI. 13.

que *les jours* (a) *de ſon pélerinage ont été courts & mauvais :* Quand on conſidére enfin que Dieu béniſſant Iſaac & Iſmaël, promet à ce dernier de le faire *foiſonner & multiplier très-abondamment* (b) *tellement qu'il ſeroit pere de douze princes*, & que ſa poſtérité *deviendroit une ſi grande nation, qu'elle ſeroit* (c) *innombrable* ; & qu'il déclare ce nonobſtant, qu'Iſaac recevroit de lui de plus grandes faveurs & des dégrès de diſtinction plus éminens, puiſqu'il *établiroit* (d) *ſon alliance avec lui & avec ſa poſtérité à perpétuité :* Quand on conſidére, dis-je, toutes ces choſes, on trouve la conſéquence de l'auteur de l'Epître aux Hebreux parfaitement juſte, & force nous eſt de conclurre avec lui, que ces Patriarches *attendoient* quelque choſe de plus qu'une Cité temporelle, *une cité*

(*a*) Gen. XXXXVII. 9.
(*b*) Gen. XVII. 20. & XXI. 18.
(*c*) Gen. XVI. 10.
(*d*) Gen. XVII. 19, 21.

bâtie ſur de bons fondemens (a) *dont Dieu eſt l'architecte & le fondateur*; que *des gens qui tiennent le langage qu'ils ont tenu, font bien voir* (b) *qu'ils cherchoient une autre patrie meilleure* que celle-là, c'eſt-à-dire, *celle du ciel*; & que c'eſt à cauſe de cette patrie que Dieu leur deſtinoit, qu'il *ne rougit point d'être apellé leur Dieu.* Or ſi ce raiſonnement eſt concluant, & s'il met hors de conteſtation la vie céleſte des Patriarches, *qui ont reconnu qu'ils étoient étrangers & pélerins ſur la terre*, il eſt plus concluant encore, lorſqu'il s'agit de ceux dont la condition a été pire, *de ceux qui ont expiré dans les tourmens refuſant d'être délivrés*, (c) puiſque *l'eſpérance d'une meilleure réſurrection* eſt l'unique raiſon poſſible du choix qu'ils ont fait.

L'aſſomption d'Enoch *afin qu'il ne*

(a) Heb. XI. 10.
(b) Heb. XI. 14 & 16.
(c) Heb. XI. 35.

goûtât point la mort, (*a*) & l'enlevement d'Elie au ciel (*b*) dont l'hiſtoire eſt écrite dans l'ancien teſtament, donnent tout lieu de préſumer que les adorateurs du vrai Dieu dans tous les ſiécles du monde auront enfin *leur portion dans le royaume promis aux ſaints du très-haut.* Si l'on refuſe de recevoir les paſſages ſuivans pour preuves directes de cette vérité, on ne ſçauroit diſconvenir au moins qu'ils n'y faſſent une alluſion manifeſte. Job dit, *Je ſçais que mon rédempteur eſt vivant, & qu'il demeurera* (c) *le dernier ſur la terre,*

(*d*) Gen. V, 24. Heb. XI, 5. Sap. IV, 10. Eccleſiaſtiq. XLIV. 16. & XLIX. 14.

(*b*) II. Rois II. 11. Eccleſiaſtiq. XLVIII, 9. I, Macch. II, 58.

(*c*) Job XIX. 25. Les paroles qui ſervent d'introduction à ce paſſage ſont d'une très-grande ſublimité ; *plût à Dieu que mes diſcours fuſſent gravés avec une touche de fer ! Plût à Dieu fuſſent-ils taillés ſur une pierre de roche à perpetuité.* Les paroles ajoutées dans les Septante à la fin du Livre de Job montrent quel ſens on donnoit anciennement au paſſage en queſtion. Après ces paroles, *Job mourut fort âgé & raſſaſié de jours* : On trouve cette addition. Il eſt écrit qu'il reſſuscitera avec ceux que le Seigneur reſſuſcite.

& encore qu'après ma peau on ait rongé ceci, je verrai Dieu de ma chair. Esaïe dit : *Tes morts vivront,* (a) *ils se réveilleront avec mon corps mort. Réveillez-vous & vous réjouissez avec chant de triomphe, vous habitans de la poussiere, car ta rosée est comme la rosée des herbes & la terre jettera hors les morts.* Et dans un autre endroit : *Le juste est mort, il a été recueilli loin du mal;* (b) *il entrera en paix.* Osée dit : *Je les racheterai de la puissance du sépulcre, je les garantirai de la mort, ô mort, je serai ta peste, ô sépulcre je serai ta destruction,* (c) Ezechiel dit : *Voici, les os l'approcherent; & se placerent chacun dans la jointure de l'os voisin... Il se forma des nefs sur ces os, la chair y crut & la peau y fut étenduë par dessus. L'esprit entra en eux, ils devinrent vivans & se tinrent sur leurs pieds. Le Seigneur l'Eternel a*

(a) Es. XXVI. 19.
(b) Id. XVII. 1. 2.
(c) Os. XV. 14.

dit : mon peuple, voici je vais ouvrir vos ſépulcres, je vous en tirerai hors, & vous ferai rentrer dans la terre d'Iſraël. Peut-on donner à ces paſſages un ſens plus naturel, que celui que l'auteur du livre de la Sageſſe exprime en ces termes : *Les ames des juſtes ſont en la main de Dieu. Ils ſont en paix.* ch. III. 1, 3 ? A quel autre état, qu'à celui de la vie à venir, ces paroles par leſquelles Eſaïe conclud ſa prophétie, peuvent-elles convenir raiſonnablement ? *Voici je vais créer de nouveaux cieux & une nouvelle terre. Comme les cieux nouveaux & la terre nouvelle, que je vais faire, ſeront établis devant moi, ainſi ſera établie votre poſtérité & votre nom. Toute chair viendra ſe proſterner* (a) *devant ma face, dit l'Eternel. Ils ſortiront & verront les corps morts des hommes qui auront péché contre moi, leur ver ne mourra point, leur feu ne ſera point éteint, & ils ſeront en infamie devant toute chair.* De qui eſt-ce que Dieu par-

(a) Eſ. LXV. 17. & LXVI. 22. 23. 24.

le? lorſqu'il dit dans Ezechiel, *Les enfans de Tſadok* (*a*) *qui ont fait le ſervice de mon ſanctuaire lorſque les enfans d'Iſraël ſe ſont éloignés de moi, s'approcheront de moi pour faire mon ſervice ils entreront dans mon ſanctuaire.* De qui eſt-ce que parle le même prophête? lorſqu'il dit, (*b*) *Tout vivra par tout, où cette rivière coulera. Sur ſon bord d'un & d'autre côté croîtront des arbres fruitiers de toutes ſortes, dont le feuillage ne flétrira point, ſur leſquels on trouvera toujours du fruit : Ils porteront des fruits tous les mois, parce que les eaux* de cette rivière *ſortent du ſanctuaire, leur fruit ſera bon à manger, & leur feuillage ſervira de médecine.* On trouve dans Daniel une alluſion à cette vé-

(*a*) Ezech. XLIV, 15. 16. בניצדוק Les enfans de la juſtice.

(*b*) Ezech. XLVII. 9, 12. Comparé avec Apoc. XXII. 1, l'Ange me montra un fleuve d'eau vive, clair & traſparent. Sur ces bords étoit l'arbre de vie; il portoit douze fruits, donnant ſon fruit chaque mois, & les feuilles de cet arbre étoient pour la guériſon des nations.

rité, plus claire que celle d'Ezechiel. *Je regardai*, dit-il, *juſqu'à ce que les trônes furent poſés, & que l'ancien des jours s'aſſit*; (a) *un fleuve ſortoit & couloit de devant lui, mille milliers le ſervoient, & dix millions ſe tenoient debout en ſa préſence, le jugement ſe tint, & les livres furent ouverts.* Mais voici des paroles du même prophête; qui ſont directes & expreſſes: *Pluſieurs de ceux qui dorment dans la pouſſiere de la terre ſe réveilleront*, (b) *les uns* (c'eſt-à-dire, *ceux qui ſe trouvent écrits au livre*) *en vie éternelle, les autres en opprobre & infamie éternelle. Ceux qui auront été intelligens luiront comme la ſplendeur du firmament, & ceux qui en introduiſent pluſieurs à juſtice, comme des étoiles à toujours & à perpetuité. Mais pour toi va à ta fin, tu te repoſeras, & tu demeureras dans ton état, juſqu'à la fin de tes jours.* Où eſt l'homme, qui faiſant attention à tous ces paſſages, peut ſou-

(*a*) Dan. VII. 9, 10.
(*b*) Dan. XII. 1, 2, 3, 12.

tenir avec quelque apparence de raiſon & de vérité que toutes les promeſſes qu'on ſuppoſe avoir été faites aux Juifs avant Jeſus-Chriſt, n'ont eu en vûe que quelques délivrances temporelles, ſans la moindre ombre de délivrance ſpirituelle ?

IX. On trouve dans l'ancien teſtament un grand nombre de déclarations, & même quelques prophéties directes, qui portent que toutes les grandes promeſſes que Dieu a faites à ſes vrais Adorateurs, ſeront finalement accomplies par le miniſtére d'une perſonne particuliére, envoyée de Dieu tout exprès, qui après avoir ſubjugué tous les ennemis de l'Égliſe, établiroit enfin un royaume éternel. On a pû certainement, ſans s'écarter de la raiſon & de la propriété même des termes, entendre ces promeſſes, *la ſemence de la femme briſera la tête du ſerpent* : *En la ſemence d'Abraham toutes les nations de la terre ſeront benites* : dans le ſens que S. Paul dans la ſuite a décidé être le véritable (*a*), c'eſt-à-dire, qu'on a pû

(*a*) Gal. III. 16. *Dieu ne dit pas à tes ſe-*

entendre auſſi naturellement par cette ſémence, une perſonne particuliére en un ſens reſtraint, qu'une multitude d'hommes collectivement. Le Schiloh (*a*) qui devoit venir & à qui devoit appartenir l'aſſemblée des peuples, (ou, comme les LXX. traduiſent, ἕως ἐὰν ἔλθῃ τὰ ἀποκείμενα αὐτῷ, c'eſt-à-dire, *juſqu'à ce que vienne celui à qui la promeſſe eſt reſervée*) ce Schiloh, dis-je, ſignifie naturellement une perſonne particuliére, qui devoit régner, (comme il paroît par l'oppoſition, que le texte met entre cette perſonne, & le ſceptre & le légiſlateur, dont il eſt fait mention;) & même une perſonne ſupérieure en dignité à ce ſceptre, comme la gradation, qu'on remarque dans les paroles de Jacob, le donne aſſez à connoître. Les paroles

---

mences, comme s'il eût parlé de pluſieurs, mais comme s'il s'agiſſoit d'un ſeul, à ta ſemence. C'eſt-à-dire, que dans la promeſſe faite à Abraham, l'Ecriture employe le terme ambigu de ſemence au ſingulier, & non pas au pluriel.

(*a*) Gen. XLIX. 10.

de Balaam, (a) *Je le vois, mais non pas maintenant : je le regarde, mais non pas près, une étoile eſt procedée de Jacob & un ſceptre s'eſt élevé d'Iſraël. De Jacob ſortira celui qui dominera* : ces paroles de Balaam, dis-je, font naître du premier abord & très-naturellement dans l'eſprit l'idée d'une perſonne plus illuſtre, qu'il n'avoit peut-être dans la penſée, d'un plus grand heros, que celui qui devoit *tranſpercer Moab depuis un bout juſqu'à l'autre, & détruire tous les enfans de Shent.* J'ajoute que les paroles de Moïſe, (b) *l'Eternel votre Dieu vous ſuſcitera un Prophéte du milieu de vous, vous l'écouterez* : ne déſignent ni Joſué, ni une ſucceſſion de Prophêtes, mais un Prophête revêtu d'une autorité légiſlative, auſſi éminente que celle de Moïſe. Cette concluſion paroît bien fondée, quand on conſidére que ce n'eſt pas ſeulement Moïſe qui parle ainſi,

(a) Nomb. XXIV. 17. 19.
(b) Deuter. XVIII. 15.

en homme perſuadé en général que Dieu ne manqueroit pas de lui donner un ſucceſſeur, mais que ce ſont des paroles ſorties de la bouche de Dieu lui-même, à l'occaſion de la priére du peuple en Horeb : (a) *Que je n'entende plus la voix de l'Eternel mon Dieu, & que je ne voye plus ce grand feu, de peur que je ne meure.* A quoi Dieu répond : *Ils ont bien dit ce qu'ils ont dit. Je leur ſuſciterai un Prophête tel que toi, d'entre leurs freres, je mettrai mes paroles en ſa bouche, & il leur dira ce que je lui aurai commandé. Et il arrivera que celui qui n'écoutera pas mes paroles, qu'il aura dites en mon nom, je lui en demanderai compte.* Il paroît au reſte par les paroles ajoûtées à la fin du livre du Deuteronome. (b) *Joſué fils de Nun, fut rempli de l'eſprit de ſageſſe, parce que Moïſe lui avoit donné l'impoſition des mains. Mais depuis il ne s'eſt*

(a) Deuter. XVIII. 16, 17, 18, 19.
(b) Deuter. XXXIV. 9, 10.

levé

point levé de Prophête en Iſraël comme Moïſe, qui ait connu l'Eternel face à faée. Il paroît, dis-je, par ces paroles, qu'anciennement on ne croyoit pas que cet oracle dût être raporté à Joſué, ou à une ſucceſſion de Prophêtes, mais qu'on l'a entendu comme nous, long-tems avant l'application que les auteurs du nouveau Teſtament en ont fait. L'oracle d'Eſaïe eſt plus clair encore. *L'enfant nous eſt né, le Fils nous a été donné, l'empire a été mis ſur ſes épaules; Et on appellera ſon nom, l'admirable (a), le conſeiller, le Dieu fort & puiſſant, le pere de l'éternité, le prince do la paix. Il n'y aura point de fin à l'accroiſſement de l'empire & de la proſpérité, ſur le tronc de David, & ſur ſon régne, pour l'établir & l'affermir en jugement & en juſtice, dès maintenant & à toujours. La jalouſie de l'Eternel des armées fe-*

(a) La vulgate rend ce titre pere de l'éternité par celui de pere du ſiécle à venir, *Pater futuri ſæculi*: Comp. Heb. II. 5.

ra cela. Voici comme il parle au chap. XI. *Il ſortira* (*a*) *un rejetton du trone d'Iſaï, & un ſurgeon croîtra de ſes racines; l'eſprit de l'Eternel repoſera ſur lui, l'eſprit de ſageſſe & d'intelligence, l'eſprit de conſeil & de force, l'eſprit de ſcience & de crainte de l'Eternel. Il jugera les pauvres en juſtice, il reprendra en droiture pour le bien des débonnaires de la terre. Il frapera la terre de la verge de ſa bouche, & fera mourir le méchant du ſouffle de ſes lévres. Le loup habitera avec l'agneau. On ne fera aucun dommage à perſonne dans toute la montagne de l'Eternel, car la terre ſera remplie de la connoiſſance de l'Eternel comme le fond de la mer l'eſt des eaux qui le couvrent. Voici*, dit-il dans un autre endroit, (*b*) *mon ſerviteur, mon élû, en qui mon ame prend ſon bon plaiſir. Il ne briſera point le roſeau caſſé, il mettra en avant le jugement en vérité, juſqu'à ce qu'il*

(*a*) Eſaï. XI. 1. & ſuiv.
(*b*) Eſ. XLII. 1, 2, 3. Matt. XII. 17.

ait établi un réglement ſur la terre, les îles s'attendront à ſa loi. Le Prophête Jeremie parle de cette perſonne illuſtre avec la même clarté. *Je ferai lever à David un germe juſte, il régnera, il proſpérera, & exercera jugement* (a) *& juſtice ſur la terre; il ſera appellé l'Eternel notre juſtice.* Les autres Prophêtes ne cédent en rien à ceux-ci. Ezechiel dit: (b) *Je ſuſciterai un Paſteur, qui les paîtra ſçavoir mon ſerviteur David. Je traiterai avec eux une alliance de paix; ils n'auront tous qu'un ſeul & même Roi; ils ne ſe ſoüilleront plus par leurs idolatries. David mon ſerviteur ſera leur Roi, ils auront tous un même Paſteur, ils marcheront dans mes ordonnances.* Aggée dit: *Encore un peu de tems, & j'émouverai la terre & les Cieux,* (c) *& le dé-*

(a) Jer. XXIII. 5, 6. & XXXIII. 16.

(b) Ezech. XXXIV. 23, 25, & XXXVII. 22, 23, 24, 25. Oſ. III. 5.

(c) Agg. II. 6. 7. Voi. Heb. XII. 26. *Le deſir des Nations*, c'eſt le même que le Schiloh à qui l'aſſemblée des peuples appartient. Gen. XLIX. 10.

ſir des nations viendra. Zacharie dit : (*a*) *Fille de Jeruſalem, voici, ton Roi vient vers toi, juſte, abjet & monté ſur le poulain d'une âneſſe. Il parlera de paix aux nations, il dominera depuis une mer juſques à l'autre, & depuis le fleuve juſques aux bouts de la terre.* Malachie dit : (*b*) *Le ſeigneur que vous cherchez, le meſſager de l'alliance que vous ſouhaitez, entrera dans ſon temple.* Mais Daniel eſt celui de tous qui en parle le plus clairement : (*c*) *Je regardois dans les viſions de nuit, & voici comme le Fils de l'homme * qui venoit avec les nuées des Cieux, & il vint juſqu'à l'ancien des jours, & on le fit approcher de lui. Et il lui donna*

(*a*) Zach. IX. 9, 10. Matth. XXI. 5.
(*b*) Mal. III. 1. (*c*) Dan. VII. 13, 14.
* Delà vient le titre *de Fils de l'homme* que Jeſus-Chriſt prend lui-même en tant d'endroits de l'Evangile. Il dit à ſes diſciples, *qu'ils verront le Fils de l'homme venant dans les nuées des Cieux* ; Matt. XXIV. 30. & au ſouverain pontife, *Vous verrez le Fils de l'homme aſſis à la droite de Dieu, & venir ſur les nuées des Cieux.*

la puiſſance, l'honneur, & le régne, tous peuples, nations, & langues le ſerviront; ſa domination eſt une domination éternelle, qui ne paſſera point, & ſon régne ne ſera point diſſipé. Ce même Prophête parlant de *l'onction du Saint des Saints*, l'appelle *la clôture de la viſion & de la prophétie, l'abolition du péché, & de l'infidélité, la propitiation pour l'iniquité, & l'introduction de la juſtice des ſiécles.* Dans le vers qu'il ſuit, il lui donne le nom même de Meſſie : *Tu ſçauras (a) que depuis l'iſſuë de la parole, qu'on s'en retourne, & qu'on rebatiſſe Jeruſalem, juſques au Meſſie le conducteur, il y a ſept ſemaines, & ſoixante-deux ſemaines.* * Peut-on ſoutenir qu'il ne s'agit dans tous ces paſſages que d'une déli-

(a) Dan. IX. 24, 25.

* 483 ans, car ces ſemaines ſont des ſemaines d'années, de même que dans la Geneſe XXIX. 27, & dans la Loi touchant la tenuë du Jubilé. Lev. XXV. 8, 9, 10. pour ce qui eſt des autres nombres employés par Daniel dans cette prophétie, j'aurai occaſion d'en parler plus bas.

vrance temporelle, & qu'on n'y apperçoit ni ombre, ni veſtige de délivrance ſpirituelle ?

X. Les Prophêtes anciens ont prédit clairement les particularités ſuivantes, touchant ce Meſſie, dont le régne eſt le centre auquel toutes les promeſſes de Dieu ſe terminent: qu'il naîtroit dans la tribu de Juda, dans la famille de David, & dans la Ville de Béthlehem.

La première de ces particularités eſt exprimée en termes emphatiques dans la prophétie de Jacob. *Juda* (*a*) *tes freres te louëront, les fils de ton pere ſe proſterneront devant toi. Le ſceptre ne ſe departira point de Juda, ni le légiſlateur d'entre tes pieds, juſqu'à ce que le Schiloh vienne, & à lui appartient l'aſſemblée des peuples.* L'auteur du livre des Chroniques ſemble faire alluſion à cet oracle. *Ruben*, dit-il, *n'eſt pas placé le premier dans la généalogie, ſelon le droit d'aîneſſe, car Juda*

(*a*) Gen. XLIX. 8, 10. Voy. dans le parag. 9. le ſens que les Septante donnent au terme Schiloh.

(*a*) *a été le plus fort de ſes freres, & de lui ſort le conducteur*, c'eſt-à-dire qu'il a été prédit, que *le conducteur devoit ſortir de lui. Juda ſera* (*b*) *mon légiſlateur*, dit auſſi le Pſalmiſte.

La ſeconde particularité eſt exprimée dans la promeſſe ſuivante, faite à David. *Ta maiſon & ton régne ſeront établis pour jamais devant ta* (*c*) *face, ton tronc ſera affermi à jamais.* J'avouë que ces paroles, priſes toutes ſeules, peuvent fort bien être entenduës d'une ſucceſſion de Rois dans la maiſon de David. Mais il paroît clairement par d'autres paſſages de Prophêtes, que Dieu avoit en vuë quelque choſe de plus grand. A ces paroles (*d*) d'Eſaïe, *Il ſortira un rejetton du tronc d'Iſaï, & un ſurgeon croîtra de ſes racines*, ſuccéde dans tout le Chapître une deſcription magnifique d'un Royaume éter-

(*a*) I. Chron. V. 1, 2.
(*b*) Pſal. LX. 9. & CVIII. 8.
(*c*) II. Sam. VII. 16.
(*d*) Eſ. XI. 1. &c. Voy. Apoc. III. 7. V. 5. & XXII, 16.

nel de juſtice, ſur les Juifs & ſur les Gentils. Jéremie introduit Dieu diſant (a) *Je ferai lever à David un germe juſte, il regnera comme Roi, il proſpérera, & exercera jugement & juſtice ſur la terre, & on l'appellera l'Eternel notre juſtice.* Ezechiel lui fait dire (b) *Je ſuſciterai un Paſteur qui les paîtra, à ſçavoir, mon ſerviteur David ..... David mon ſerviteur ſera leur Roi, &c.* Oſée lui donne auſſi le nom de David : (c) *Les enfans d'Iſraël, dit Dieu, demeureront pluſieurs jours ſans Roi, ſans Gouverneur, & ſans Sacrifice ; ..... après cela ils ſe convertiront, ils chercheront l'Eternel & ſa bonté aux derniers jours.*

On trouve la troiſiéme de ces particularités exprimée dans ces paroles de Michée : (d) *Mais toi Bethlehem Ephratah, quoique petite entre les milliers*

(a) Jerem. XXIII. 5.
(b) Ezech. XXIV. 25. 25. & XXXVII, 23.
(c) Oſée III. 3. 4.
(d) Mich. V. 2. Voy. Matt. II. 6.

de Juda, de toi ſortira celui qui doit être dominateur en Iſrael, & ſa génération eſt dès les tems paſſés, dès les jours éternels. La moindre attention aux autres paſſages des Prophêtes qui viennent d'être cités, manifeſte que l'application de ces paroles de Michée à Zorobabel, & cela uniquement à cauſe de l'antiquité de ſa famille, eſt la choſe du monde la plus pitoyable & la plus froide.

XI. Les livres de l'ancien Teſtament prédiſent auſſi en termes exprès, que le Meſſie devoit régner, non-ſeulement ſur les Juifs, mais auſſi ſur les Gentils. C'eſt l'explication que les Prophêtes donnent à la promeſſe faite & reiterée tant de fois à Abraham, Iſaac & Jacob. Ils diſent que *la racine d'Iſaï ſera dreſſée pour enſeigne aux peuples, que les Gentils la rechercheront,* (a) *& que ſon ſéjour ne ſera que* gloire. *Que le ſerviteur de l'Eternel ſon élu, celui en qui ſon ame prend ſon bon plai-*

(a) Eſ. XI. 10.

ſir ; mettra en avant le jugement aux nations. Que Dieu le donnera pour l'alliance du peuple , & la lumiére des nations. Que , *c'eſt pour lui peu de choſe , d'être ſerviteur de Dieu* (a) *pour rétablir* ſeulement *les tributs de Jacob , & pour réparer les débris d'Iſraël , c'eſt pourquoi Dieu l'a donné pour lumiére aux nations , afin qu'il ſoit ſon ſalut juſques aux bouts de la terre.* Que *les enfans* (b) *de l'étranger qui ſe ſeront joints à l'Eternel , pour le ſervir , ſeront amenés à la montagne de ſa ſainteté , & que ſa maiſon ſera appellée la maiſon de priére pour tous les peuples.* Que *les étrangers* (c) *ſeront reçus à partager l'héritage avec les tributs d'Iſraël.* Que *depuis le ſoleil levant juſqu'au couchant le nom d'Eternel ſeroit grand parmi les nations ,* (d) *qu'en tout lieu on offriroit à ſon nom parfum & oblation pure.*

(a) Eſ. XLIX. 6.
(b) Eſ. LVI. 6 , 7 , 8 , Voy. Jean X. 16.
(c) Ezech. XLVII. 22.
(d) Mal. I. 11.

XII. Les Prophêtes outre cela ont prédit expreſſément que ce Meſſie, dont ils diſent de ſi grandes choſes, & dont le Royaume doit être éternel, paſſeroit par les ſouffrances & ſeroit mis à mort. Daniel aſſure poſitivement que *ce Meſſie*, qu'il appelle *le Prince*, (*a*) & cela en vuë de ſa venue pour régner, & pour introduire le peuple de Dieu dans *le repos*, ou le Jubilé éternel (*b*) il aſſure, dis-je, *qu'il ſeroit retranché, & non pas pour ſoi* : (לוֹ אֵין, c'eſt-à-dire, qu'alors *le peuple ne ſeroit point à lui, à lui n'appartiendroit point l'aſſemblée du peuple.*) Eſaïe prédit le même évenement dans le Chapître 53. de ſes révélations, dont on fait une très-juſte application au Meſſie, parce qu'effectivement les paroles de ce Prophête ne peuvent pas être appliquées raiſonnablement à aucun autre qu'à lui, & que la connexion de toute ſa prophétie méne évidem-

(*a*) Dan. IX. 25, 26.
(*b*) Heb. IV. 9.

ment à cette interprétation. Il avoit dit dans les Chapîtres précédens, qu'*il ſortiroit* (*a*) *un rejetton du tronc d'Iſai. Qu'il jugeroit les pauvres en juſtice.* Qu'il étoit *le ſerviteur* (*b*) *de l'Eternel, ſon Elu, en qui ſon ame prenoit ſon bon plaiſir.* Qu'*il ne crieroit point, qu'il ne s'éleveroit point, qu'il ne feroit point entendre ſa voix dans les ruës, qu'il ne briſeroit point le roſeau caſſé, qu'il n'éteindroit point le lumignon qui fume : qu'il mettroit en avant le jugement en vérite.* Il ajoûte au Chapître 53. *Si eſt-ce qu'il a porté nos langueurs.* (*c*) *Il a été navré pour nos forfaits & froiſſé pour nos iniquités. Il a été mené à la tuërie, comme un agneau, & comme une brebis muette devant celui qui la tond, même il n'a point ouvert ſa bouche. Il a été enlevé de la force de l'angoiſſe & de la condamnation, mais qui racontera ſa durée ? Il a été re-*

(*a*) Eſ. XI. 1. & 4.
(*b*) Eſ. XLII. 1, 2, 3.
(*c*) Eſ. LIII. 4. &c.

tranché

tranché de la terre des vivans, & la playe lui eſt arrivée pour le péché de mon peuple : on avoit ordonné ſon ſépulchre avec les méchans, mais il a été avec le riche dans ſa mort. Après que ſon ame ſe ſera miſe en oblation pour le péché, il juſtifiera pluſieurs par la connoiſſance qu'ils auront de lui, & lui-même chargera ſur ſoi leurs iniquités. Il a été mis au rang des pécheurs, & lui-même a porté les iniquités de pluſieurs, & il a intercedé pour les trangreſſeurs.

XIII. Puiſque l'Ecriture dit en termes exprès du Meſſie, (*a*) que la juſtice qu'il introduira, ſera *une juſtice éternelle*, & que *ſa* (*b*) *domination ſera une domination éternelle, qui ne paſſera point, & ſon régne, un régne qui ne ſera jamais diſſipé*, il eſt naturel & dans l'ordre de la raiſon, de raporter à ce régne promis au Meſſie toutes les prophéties, qui renferment des bénédic-

(*a*) Dan. IX. 24.
(*b*) Dan. VII. 14.

tions réſervées aux adorateurs du vraï Dieu, ſoit que les écrivains ſacrés ſe ſervent en les annonçant, de cette manière de parler, *il arrivera dans les derniers jours*, ou d'autres phraſes qui marquent une durée permanente. Quelques-unes de ces prophéties ſont directes & expreſſes. Les autres, commençant d'abord par des promeſſes de bénédictions partituliéres, ſont exprimées enſuite en des termes généraux, ſi ſublimes & ſi magnifiques, qu'il eſt aiſé de voir que ce ſeroit leur donner un ſens trop borné que de les reſtraindre à ces bénédictions temporelles mentionnées immédiatement. On peut ſuppoſer très-raiſonnablement que ces derniers ont toujours en vuë le grand & les général événement, auquel toutes les promeſſes de Dieu à ſes vrais adorateurs viennent ſe terminer, comme à leur centre; à cet événement, dont toutes les bénédictions interjacentes, que Dieu à promiſes, ſont regardées avec raiſon, comme des préludes, des types, des gages, & des arres.

Or puiſque les oracles exprès, que je viens d'alleguer, touchant *le royaume éternel de juſtice*, dont le Meſſie devoit être revêtu, donnent à connoître que dans les vuës de Dieu, ce royaume eſt en effet la grande fin, le but général de toutes les diſpenſations de ſa providence à l'égard de ſes vrais adorateurs depuis le commencement: d'ailleurs (a) *puiſqu'aucune prophétie de l'Ecriture ne dépend d'une explication particuliére*, c'eſt-â-dire, puiſque le ſens de la prophétie n'eſt peut-être pas celui que le prophête lui-même, attentif à la conſidération des choſes d'alors, pouvoit avoir particulierement dans ſon idée; parce que *ce n'eſt pas par la volonté de l'homme que la prophétie a été apportée autrefois dans le monde, mais que les ſaints hommes de Dieu ont parlé, lorſqu'ils ont été pouſſés par l'Eſprit* puis, dis-je, que ces choſes ſont ainſi, ne pouvons-nons pas ſuppoſer trés-raiſonnablement que pluſieurs de ces pro-

(a) 2. Pier. I. 20, 21.

phéties ont un double événement en vuë ? Ne peuvent-elles pas avoir premierement, & immédiatement en vuë quelque événement moins éloigné, & cependant avoir été dirigées de maniere par l'Eſprit de Dieu, (qui regardoit certainement plus loin,) & avoir été énoncées en des termes, qui ont un raport plus naturel & plus juſte au grand événement, que la providenee avoit en vuë, qu'à l'évenement interjacent, qui n'étoit, dans l'intention de Dieu, qu'une délinéation, ou un gage de l'autre ? Suppoſons, par exemple, que ces paroles de Daniel : (a) *je regardai juſqu'à ce que les trônes furent poſés, & que l'ancien des jours s'aſſit, un fleuve de feu ſortoit de devant lui, mille milliers le ſervoient, & dix mille millions aſſiſtoient devant lui, le jugement ſe tint & les livres furent ouverts.* Suppoſons, dis-je, qu'il s'agiſſe dans ces paroles de la deſtruction d'un empire temporel, ou pour parler le langage de Daniel, *de la*

(a) Dan. VII. 9, 10.

mort d'une bête (a) feroce, il n'y a point de perſonne raiſonnable, inſtruite d'ailleurs du dogme d'un jugement à venir qui n'apperçoive dans le choix de ces expreſſions, une alluſion au jugement univerſel. Ezechiel fait au chap. 37. de ſes révélations une deſcription exacte & détaillée d'une réſurrection. Je veux qu'il ait eu effectivement intention de parler d'un rétabliſſement temporel des Juifs, qui ne voit dans ſes expreſſions un deſſein formé de faire alluſion à la réſurrection réelle des morts ? *O toi, Bethlehem, (b) quoique petite entre les milliers de Juda, de toi ſortira celui qui doit être dominateur en Iſraël, & ſes iſſuës ſont dès les tems éternels.* Suppoſons qu'il ſoit poſſible que Michée ait eu Zorobabel en vuë dans ces paroles, qui eſt-ce qui voyant enſuite ſortir de Bethlehem une perſonne, en qui tous les autres caracteres prophétiques du Meſſie promis ſe rencontrent,

(a) Dan. V. 13.
(b) Mich. V. 2. Voy. Matt. II. 6.

peut s'empêcher de croire que le prophete a eu ce Meſſie en vuë, ſinon uniquement, au moins principalement ? *Babylone*, dit Jeremie (*a*) *a été en la main de l'Eternel, comme une coupe d'or enivrant toute la terre, les nations ont bû de ſon vin, & elles en ſont devenuës furieuſes. Fuyez hors de Babylone, ne ſoyez point exterminés dans ſon iniquité. Sortez de Babylone, mon peuple, & mettez chacun votre vie à couvert de la colére de l'Eternel.* Tout homme qui lit ces paroles avec attention, qui réfléchit ſur la nature & ſur les caractéres de la Babylone du tems de Jeremie, & qui compare enſuite cette Babylone avec celle de S. Jean, ne peut pas douter que l'Eſprit qui animoit Jeremie, n'ait prévu cette derniére, & n'y ait fait alluſion. Il dit d'elle dans l'Apocalypſe *qu'elle tenoit* (*b*) *en ſa main une coupe pleine d'abominations : que les habitans du monde ſe*

[*a*] Jer. LI. 7. 6. 5. & 50.
[*b*] Apoc. XVII. 4 & 2.

ſont enivrés du vin de ſon impudicité, & que les Rois de la terre ſe ſont proſtitués avec elle. Et S. Jean crie auſſi bien que Jeremie. (*a*) *ſortez d'elle, mon peuple, de peur que devenant complice de ſes crimes vous n'ayez part à ſes playes.* Je dis la même choſe des paroles d'Eſaïe (*b*) *Une Vierge ſera enceinte & elle enfantera un fils, & on appellera ſon nom Emmanuel*, c'eſt-à-dire, *Dieu avec nous.* Je veux qu'Eſaïe lui-même ait pû les entendre alors d'un ſien Fils, d'un Fils qu'il auroit dans la ſuite d'une jeune fille, qui étoit vierge dans le tems qu'il prononçoit cet oracle. Je ſuppoſe encore que le nom d'Emmanuel, qu'il lui donne, ne veut dire autre choſe, ſinon qu'avant que cet enfant fût devenu grand, le royaume de Juda ſe trouveroit délivré des incurſions des Rois d'Iſraël & de Syrie, toutes choſes très-difficiles à ſuppoſer, quoiqu'il y ait entr'elles une

(*a*) Apoc. XVIII. 4.
(*b*) Eſ. VII. 14. Matt. I. 23.

connexion apparente de la manière dont elles ſont raportées. Malgré ces ſuppoſitions cependant, où eſt l'homme, qui réfléchiſſant ſur la Préface ſolemnelle, qui précede ces paroles : *Ecoutez maintenant, ô maiſon de David, eſt-ce peu de choſe pour vous de fatiguer les hommes, faut-il que vous fatiguiez auſſi mon Dieu ? C'eſt pourquoi le Seigneur lui-même vous donnera un ſigne, &c.* qui comparant enſuite cette préface avec les promeſſes ſi ſouvent réiterées à la maiſon de David dans d'autres oracles, qu'il naîtroit dans cette maiſon un *fils* (a) *qui poſſederoit le trône de David à perpétuité*, & qu'*il n'y auroit point de fin à l'accroiſſement & à la proſpérité de ſon régne* ; & qui faiſant outre cela attention aux caractéres affignés à ce fils promis, *qu'il mettroit* (b) *fin à la tranſgreſſion, qu'il aboliroit le péché, qu'il feroit propitiation pour l'iniquité & qu'il ameneroit la juſtice des*

(a) Eſaï. IX, 7. Ezech. XXXVII, 25.
(b) Dan. IX, 24.

ſiécles. Où eſt l'homme, dis-je, qui après avoir conſideré attentivement toutes ces choſes, & les avoir comparées enſemble, venant après cela à rencontrer de ſon tems un fils, né réellement d'une Vierge, à qui Dieu a rendu témoignage par un grand nombre de miracles, & qui par ſon ordre exprès a été nommé Jeſus, (nom qui eſt au fonds le même que celui d'Emmanuel, Dieu avec nous, parce qu'il devoit *ſauver ſon peuple de ſes péchés* (*a*) ou comme dit Daniel, parce qu'il devoit *faire propitiation pour l'iniquité & amener la juſtice des ſiécles*,) ne ſoit d'abord porté à croire que Dieu, qui a mis dans la bouche d'Eſaïe les paroles citées ci-deſſus touchant la famille de David, a eu deſſein de caractériſer ce Jeſus, ce Sauveur, au moins principalement, s'il ne l'a pas eu uniquement en vuë. Suppoſons encore que David, & Samuel lui-même, dont Dieu s'eſt ſervi pour faire de ſa part

(*a*) Matt. I, 21.

à ce Prince la promeſſe, que *le trône de ſon fils ſeroit affermi* (a) *à toujours*: ont entendu l'un & l'autre (τῇ ἰδίᾳ ἐπιλύσει, comme S. Pierre parle) cette promeſſe en ce ſens, qu'il y auroit une ſucceſſion de Rois non interrompuë dans la famille de Salomon; qui eſt-ce pourtant, qui voyant enſuite des prophéties, qui diſent en termes clairs & exprès que le Meſſie, dont le régne doît être éternel, ſortira du tronc d'Iſaï, ne ſoit bien fondé à croire que dans l'intention de Dieu, le premier oracle & le moins clair doit être entendu pareillement du Meſſie, & que les Apôtres par conſéquent en font une très-juſte application à Jeſus-Chriſt? Je ſuppoſe enfin que dans ces paroles (b) *Tu ne laiſſeras point mon ame dans le ſépulchre, & ne permettras point que ton ſaint voye la corruption*, David a parlé de lui-même, (ce qu'il eſt impoſſible de prouver;) qui eſt-ce pour-

(a) II. Sam. VII. 13, 14, 16.
(b) Pſ. XVI. 10.

tant, qui ſçachant que David a été lui-même prophéte, qui comparant les paroles en queſtion avec les autres oracles des prophétes, touchant *cette branche* (a) *qui devoit ſortir du tronc d'Iſaï*, touchant ce (b) *paſteur unique, qui devoit être Roi à toujours, qui cependant devoit être retranché* (c) avant d'avoir régné éternellement, & qui ayant vû Jeſus-Chriſt, comme S. Pierre, & ayant converſé avec lui après ſa réſurrection; qui eſt-ce, dis-je, qui, poſé dans toutes ces circonſtances, ne ſe perſuade que (d) *l'Eſprit du Seigneur qui parloit par la bouche de David*, a eu deſſein que ce beau paſſage fût entendu de Jeſus-Chriſt, & qu'on lui en fît l'application? On pourroit en dire tout autant de quelques autres oracles, que l'on croit communément devoir être appliqués à Jeſus-Chriſt dans le ſens typique.

(a) Eſ. XI. 1 & 6.
(b) Ezech. XXXVII. 24.
(c) Dan. IX. 26. & Eſa. LIII. paſſ.
(d) II. Sam. XXIII. 2.

XV. Ni la raiſon, ni l'analogie de la foi ne nous permettent pas de ſuppoſer que les Juifs, qui ont précedé la manifeſtation de notre Sauveur, ayent eu une inteligence pleine & diſtincte du ſens des oracles les plus exprès ; & s'ils n'ont pas eu uue idée complette de ceux-la, à plus forte raiſon ne l'ont-ils pas euë de ceux, qui ſont plus obſcurs & plus indirects : les uns & les autres en effet n'ayant été donnés, que pour être *une lumiere reſplendiſſante en un lieu (a) obſcur*. Il eſt pourtant certain que les Juifs avant & après la venuë de Jeſus-Chriſt, fondés ſur ces prophéties, ont été (*b*) dans une attente générale du Meſſie ; & qu'ils ont cru que ce

(*a*) Voy. ci-deſſus par. 2.

(*b*) *Percrebuerat Oriente toto vetus & conſtans opinio, eſſe in fatis, ut Judæa profecti rerum potirentur.* Suet.

Pluribus perſuaſio inerat, antiquis Sacerdotum Libris, contineri, eo ipſo tempore fore, ut valeſceret I Les paroles des Septante, avoient donné lieu peut-être à cette opinion, Zachar. III. 8. I *Oriens ; profectique Judæa rerum potirentur.* Tacit.

Meſſie

Meſſie ſeroit, non-ſeulement un libérateur temporel, mais auſſi *le pere du ſiécle futur*, c'eſt-à-dire, le chef de l'état à venir auſſi bien que du preſent. Les paroles des deux diſciples, *nous eſperions (a) que ce ſeroit lui qui délivreroit Iſraël*, & que la queſtion que les Apôtres firent à Jeſus-Chriſt, *Sera-ce en ce tems-ci que tu rétabliras le royaume d'Iſraël :* prouvent à la verité qu'ils étoient dans l'erreur, mais ne prouvent pas que leur erreur conſiſtât à attendre un royaume purement temporel. Elle conſiſtoit à l'attendre alors & pendant la demeure de Jeſus-Chriſt ſur la terre. C'eſt pourquoi la réponſe du Seigneur ne touche du tout point à la nature de ce royaume, il ne parle que du tems de ſon établiſſement. Les Juifs modernes même, à qui certainement on ne peut reprocher aucun préjugé en faveur de l'interprétation que les Ecrivains du nouveau teſtament donnent aux oracles, ou de l'application qu'ils en font, s'accordent tous, je

(a) Luc. XXIV. 21. & Act. I. 6.

penſe, à attendre que le Meſſie ſera leur prince dans le ſiécle futur, auſſi bien que dans le préſent.

Jeſus-Chriſt ayant prouvé la divinité de ſa miſſion *par les œuvres, faites au nom de* (a) *ſon Pere, & que ſon Pere lui avoit ordonné de faire :* ſes Apôtres de leur côté ayant confirmé cette vérité par leur témoignage, par leurs miracles, & par leur mort ſoufferte volontairement pour certifier des faits, qui leur étoient parfaitement connus, & non pas pour ſoutenir leurs opinions, dont les errans & les enthouſiaſtes peuvent quelquefois s'entêter juſqu'au point de ſe ſacrifier pour elles : Toutes les circonſtances enfin, tous les *ſine qua non*, tous les caractères aſſignés au Meſſie promis par les anciens prophétes ſe rencontrant en lui ; il eſt clair qu'il a eu un droit inconteſtable de ſe faire application à lui-même de tous les oracles, qui parlent directement du Meſſie, ou l'indiquent, au travers de quelque événement interjacent. Au reſte

(a) Jean X. 25. & V. 36.

l'application de cette derniere eſpece d'oracles à Jeſus-Chriſt n'eſt pas une application allégorique, ni les argumens qu'on en tire des argumens allégoriques. Mais on les lui applique, entant qu'il eſt, ſuivant les vuës de la providence, réellement & intentionnellement, & le but & l'accompliſſement parfait de la choſe, dont la benediction interjacente étoit le prélude & le gage. Jamais homme, qui a ſçu raiſonner, ne s'eſt aviſé de produire les oracles de ce dernier genre, appliqués à Jeſus-Chriſt ſur le pied de preuves efféctives *que Jeſus eſt le vrai Meſſie*. Que dis-je ? Les prophéties les plus formelles & les plus expreſſes, n'ont pas par elles-mêmes la qualité d'argument direct, de preuves poſitives. Ce ſont uniquement des *ſine qua non*, un aſſemblage de certains caractères, ſans leſquels perſonne ne peut être le Meſſie promis. Pluſieurs ont été de la ſemence d'Abraham, de la tribu de Juda, de la famille de David ; pluſieurs ſont nés en Bethlehem de Judée, ont ſouffert, & ont été mis à mort ; cepen-

dant ni aucun de ces caractères en particulier, ni tous enſemble, ne peuvent être une preuve qu'aucun d'eux ſoit le Meſſie promis : mais quel que ce ſoit de ces caractères qui manque, prouve fort bien que la perſonne à qui il manque, n'eſt pas le Meſſie. Ce ſont *les œuvres que Jeſus-Chriſt a faites au nom de ſon pere*, qui prouvent qu'il eſt le Meſſie. Les prophéties directes & expreſſes, qui lui ſont appliquées, ne ſont autre choſe qu'une congruité de caractères, qui mettent à néant toutes les objections par leſquelles un adverſaire entreprendroit de prouver le contraire. Ces paroles (*a*) *Ne falloit-il pas que le Chriſt ſouffrit tout cela, & qu'enſuite il entrât dans la gloire*, ne ſignifient pas que les ſouffrances de Jeſus, ſont une preuve qu'il eſt le Chriſt : elles ne ſont que lever l'objection par laquelle quelques-uns prétendoient avoir droit de conclurre qu'il n'étoit pas poſſible qu'il fût le Chriſt. Pour ce qui eſt des prophéties indirectes, qui ſont appliquées à Jeſus-

(*a*) Luc. XXIV, 26.

Chriſt, tout ce qu'elles font c'eſt qu'elles donnent à ceux, que les preuves directes ont déja perſuadé, quelque degré de lumiere de plus, tiré de l'analogie & de la conformité du vieux teſtament avec le nouveau, par voye d'éclairciſſement & de confirmation. Ce n'eſt donc pas ſur l'application des prophéties que la preuve de la vérité du Chriſtianiſme s'appuye : mais ce ſont les œuvres que Jeſus-Chriſt a faites, & par leſquelles il a prouvé que Dieu l'avoit envoyé, qui lui ont donné le droit de ſe faire l'application des prophéties touchant le Meſſie ; & les caractères aſſignés par les prophétes au Meſſie promis, ſont à leur tour autant de témoignages qui juſtifient que c'eſt à bon droit qu'il a pris ce titre auguſte. Je conviens que *les miracles ne peuvent pas rendre valide un fondement, qui de lui même ne vaut rien ; qu'ils ne peuvent pas faire qu'une conſéquence fauſſe, ſoit véritable ; qu'une prophétie qui n'eſt pas accomplie, ſoit accomplie, ni caractériſer le Meſſie, ou revêtir Jeſus des caractè-*

res du Meſſie, ſuppoſé que l'une & l'autre de ces choſes ne ſe trouve point en effet dans l'ancien teſtament. Mais les miracles peuvent donner à un homme un droit inconteſtable de prendre le titre de Meſſie, ſuppoſé que les caractères aſſignés au Meſſie par les prophétes puiſſent lui être juſtement appliqués. C'eſt cela même qui a démontré que Jeſus étoit véritablement le Chriſt.

XVI. De tout ce que je viens de dire touchant l'application des prophéties indirectes, il eſt facile de ſe faire une idée juſte de la nature & de l'uſage des types, des figures, & des manières de parler allégoriques. Il eſt évident que ces types, ces figures, ces allégories, bien qu'on ne les puiſſe pas porter en preuve de la vérité d'une doctrine, peuvent pourtant être d'un très-grand ſecours pour la bien entendre. Un exemple ou deux prouveront la vérité de ce que j'avance. Je trouve dans l'Epître aux Galates un paſſage très-digne de remarque. S. Paul y donne lui-même à la choſe dont il parle le nom d'*allégorie*, (*a*) c'eſt-

(*a*) Gal. IV. 24.

à-dire, qu'il argumente *à ſimili*. Il ne donne pas cette allégorie ou cette ſimilitude, ſur le pied d'une preuve de la vérité ; qu'il a deſſein d'établir : mais il s'en ſert pour prouver la foibleſſe & la fauſſeté de l'objection particuliere que les Juifs incrédules mettoient en avant contre cette vérité. Voici la doctrine que cet apôtre entreprend d'établir dans ſes Epîtres aux Romains & aux Galates. Il déclare que les Chrétiens venus du paganiſme, imitateurs de la foi & de l'obéiſſance d'Abraham, ou, comme il parle Col. II. 11. *circoncis dans la circonciſion de Jeſus-Chriſt*, ont autant de droit à recueillir le fruit des avantages renfermés dans les promeſſes de Dieu à ſon peuple, que les Juifs eux-mêmes de la circonciſion litterale, deſcendus en ligne directe de ce Patriarche. Les Juifs prétendoient au contraire que, puiſque *l'adoption*, *la gloire*, *les alliances*, *la loi*, *le culte divin*, *les promeſſes*, *leur* (*a*) *appartenoient* d'un commun aveu ; que puiſqu'ils *deſcen-*

(*a*) Rom. IX, 4.

doient inconteſtablement *des Patriarches*, à qui toutes les promeſſes ont été faites originairement ; il étoit impoſſible, & incompatible avec les promeſſes de Dieu, faites à ſon peuple, qu'eux qui avoient été de tout tems l'égliſe de Dieu, ſon peuple chéri, fuſſent rejettés à la fin pour avoir refuſé de croire à l'Evangile, & remplacés par les croyans venus du paganiſme, ſans diſtinction de nation. Qu'eſt-ce que l'apôtre répond à cette objection ? Il ſe ſert pour combattre leurs prétentions d'un argument, tiré de l'analogie d'un cas tout pareil, dont ils ne diſconvenoient pas eux-mêmes. Il leur oppoſe même l'analogie des voyes de Dieu, & de ſa manière d'agir envers les Patriarches, dans le tems qu'il leur faiſoit ces promeſſes originales, ſur leſquelles leur préjugé étoit fondé. Voici comment il les apoſtrophe : (*a*) *Dites-moi, vous, qui voulez vous aſſujettir à la loi, n'entendez-vous pas la loi* ? C'eſt-à-dire, ne voulez-vous pas faire attention à la conduite de Dieu,

(*a*) Gal. IV, 21. &c.

auteur de ces mêmes promeſſes que vous faites ſonner ſi haut ? *Car il écrit qu'Abraham eut deux fils, l'un de la ſervante, & l'autre de la femme libre. Mais celui qu'il eut de la ſervante, naquit ſelon la chair, & celui qu'il eut de la femme libre, naquit en vertu de la promeſſe.* Ces paroles ſignifient qu'en remontant à l'origine même de la promeſſe, on trouve qu'elle n'a pas été faite à tous les enfans d'Abraham, mais à Iſaac ſeul : Que Dieu avoit déclaré par là des le commencement que ſon intention principale n'étoit pas que ſa promeſſe fût bornée aux ſeuls deſcendans d'Abraham *ſelon la chair* ; mais qu'il avoit eu deſſein auſſi d'en faire reſſentir les effets a ceux, qui par leur foi, ſemblable à celle de ce *pere des croyans*, ſont ſes enfans & ſes ſectateurs dans un ſens plus relevé & plus véritable. C'eſt pour la même raiſon, que la promeſſe ne fut pas faite (*a*) aux deux enfans d'Iſaac, mais à Jacob ſeul ; & que dans la poſterité de Jacob même *tous les deſcendans*

(*a*) Rom. IX. 6, 8, 10.

d'Iſraël ne ſont pas Iſraëlites. Or cela même, dit S. Paul (*a*) à ceux qui déſiroient ſi fort *d'être aſſujettis à la loi*, cela même qui, de votre propre aveu, eſt vrai originairement, & l'a toujours été, l'eſt encore aujourd'hui. Ce qui étoit vrai dans la famille d'Abraham & dans celle de Jacob, les deux Patriarches avec qui l'alliance de Dieu a été originairement contractée, l'a été enſuite dans la nation entière des Juifs, deſcendus de ces Patriarches; l'eſt encore à l'égard de l'Egliſe de Dieu, dans tous les ſiécles; à l'égard *de la Jeruſalem* (b) *d'aujourd'hui*, & de celle qui eſt à venir. *Abraham eut deux fils*, dit l'Apôtre, *l'un de la ſervante, & l'autre de la femme libre*: le fils de la ſervante, deſcendu naturellemens de lui, auſſi bien que l'autre, n'eut pourtant aucune part à l'héritage, réſervé par la promeſſe de Dieu au fils de la femme libre: Ainſi dit l'Apôtre, *la Jeruſalem d'aujourd'hui* (c) *qui eſt eſclave avec ſes*

(*b*) Gal. IV. 29.
(*a*) Id. Ibid. V, 25.
(*b*) Gal. IV. 25, 26.

enfans, c'eſt-à-dire, l'Egliſe viſible ſur la terre, à qui la loi cérémonielle & externe, fut donnée ſur le mont Sina, ne tire de cette dénomination extérieure aucun droit à la faveur éternelle de Dieu. La Jeruſalem, à qui les promeſſes de Dieu appartiennent réellement, originairement, & finalement, c'eſt *la Jeruſalem d'enhaut*, *la mere de nous tous*, qui par une foi véritable & une obéiſſance ſincère avons le bonheur de plaire à Dieu; c'eſt la Jeruſalem céleſte, l'Egliſe inviſible & ſpirituelle, ou la *Cité du Dieu vivant*. Il n'eſt pas inutile de remarquer ici en paſſant, que quand on dit que les Apôtres argumentent contre les Juifs *ad hominem*, on entend par là que les argumens allegués contre les Juifs en particulier, différent effectivement de ceux qui ont pour but la conviction des Gentils, mais que leur différence conſiſte, non pas en ceci, Que les premiers ſont pris de certaines choſes avouées, à la vérité, par les Juifs, & qui n'ayant d'autre fondement que cet aveu, n'ont hors delà aucune force

concluſive d'elles-mêmes, mais qu'ils ſont pris de choſes, ignorées des Gentils, il eſt vrai, mais parfaitement bien connuës aux Juifs, concluantes & ſolides delles-mêmes.

Les rapports entre les types & les antitypes ne ſont pas, à la vérité, des preuves expreſſes de la vérité d'une doctrine ; mais ce ſont de très-bonnes preuves de la preſcience de Dieu : du deſſein uniforme de ſa providence ſous différentes dîſpenſations ; de l'analogie, de l'harmonie & de la concordance entre le vieux teſtament & le nouveau. Il eſt difficile de concevoir que les paroles de la loi, touchant un genre particulier de ſupplice, *celui qui eſt attaché au bois, eſt* (a) *malediction de Dieu*, y ayent été miſes à autre fin, qu'en vuë de l'application que S. Paul en fait. Les analogies ſans nombre entre *les* (b) *ombres des choſes à venir, les ombres* (c) *des bonnes choſes à venir, les ombres*

(*a*) Deut. XXI, 23. Comp. Gal. III, 13.
(*b*) Col. II, 17 (*c*) Heb. X, 1.

des

(*a*) *des choſes céleſtes*, *les figures* (*b*) *des choſes céleſtes*, & entre les choſes céleſtes mêmes ; ces analogies, dis-je, ſi juſtes & en ſi grand nombre, ne ſe rencontrent pas ainſi ſans préviſion & ſans deſſein. Il n'y a qu'un préjugé violent qui puiſſe les mettre ſur le compte du pur hazard. Je mets dans ce rang les raports entre *l'agneau Paſcal*, [*c*] & *l'agneau de Dieu*, *qui ôte les pechés du monde* ; entre la ſervitude d'Egypte, & la tyrannie du péché, entre [*d*] le baptême des Iſraëlites *dans la nuée & dans la mer*, & celui des Chrétiens ; entre [*e*] le paſſage au travers du déſert, & celui au travers de ce monde ; entre [*f*] Joſué introduiſant le peuple d'Iſraël dans la terre promiſe, & Jeſus-Chriſt le chef & le ſauveur des fidéles ; entre [*g*] le ſabbath ou le repos promis au peuple

(*a*) Heb. VIII 5. (*b*) Heb. IX, 23.
(*c*) Ex. XII. 22. 46. Jean. I. 29. & XIX. 36. Apoc. I. 5. (*d*) I. Cor. X. 2.
(*e*) Heb. III. 15.
(*f*) Heb. VI. 8, 9.
(*g*) Heb. IV. 1, 5, 9, 11.

de Dieu dans la terre de Canaan, & le repos éternel promis dans la Canaan céleſte ; entre le pardon [*a*] accordé à ceux qui s'étoient retirés dans les villes de refuge, & la rédemption, qui eſt le fruit de la mort de Jeſus-Chriſt ; entre le ſouverain pontife faiſant ſon entrée une fois tous les ans dans le lieu ſaint [*b*] *avec d'autre ſang que le ſien*, & entre Jeſus-Chriſt *entrant avec ſon propre ſang dans le ciel, afin de ſe preſenter pour nous devant la face de Dieu.* On ne trouvera pas dans les livres des auteurs purement enthouſiaſtes, & d'enthouſiaſtes qui ont vêcu en des tems ſi éloignés les uns des autres, on n'y trouvera, dis-je, point d'analogies ſemblables, encore moins une ſuite d'analogies ſi juſtes. Il eſt beaucoup plus raiſonnable de ſuppoſer & de croire avec S. Paul, que [*c*] *ces choſes ſont des exemples pour nous*, & que dans le cours uniforme de la providence de Dieu, qui

(*a*) Nomb. XXXV. 28.
(*b*) Heb. IX. 12, 24, 26.
(*c*) I. Cor. X. 6, 11.

gouverne le monde, *toutes ces choſes*, ſont arrivées anciennement, *& ont été écrites pour nous inſtruire, nous, qui nous trouvons à la fin des ſiécles.* Il y a certaines cérémonies légales, qui ont un rapport ſi juſte avec certains devoirs de la morale évangelique, qu'il eſt bien difficile de ne pas croire que ces cérémonies ont été inſtituées tout exprès pour figurer ces devoirs. *Neſçavez-vous pas*, [a] dit S. Paul, *qu'un peu de levain aigrit toute la pâte ? C'eſt pourquoi purifiez-vous du vieux levain, afin que vous ſoyez une pâte toute nouvelle, comme en effet vous devez être ſans levain, puiſque Jeſus-Chriſt, qui eſt notre pâque, a été ſacrifié pour nous. Célébrons donc la fête, non avec du vieux levain, ni avec du levain de malice & de méchanceté, mais avec les pains ſans levain de la ſincerité & de la vérité. Nous ſommes*, dit-il dans un autre endroit, *la Circonciſion* [b],

(a) I. Cor. V. 6, 7, 8,
(b) Phil. III. 3.

nous qui ſervons Dieu en eſprit, qui nous glorifions en Jeſus-Chriſt, & qui ne mettons point notre confiance dans la chair. Ailleurs il dit : [*a*] *Dans le tems que vous étiez mort en vos fautes, & dans l'incirconciſion de votre chair, Dieu vous a vivifiés avec Chriſt .... c'eſt par lui que vous êtes circoncis d'une circonciſion, qui n'eſt point l'ouvrage des hommes, lorſque vous avez dépoüillé le corps des péchés de la chair, dans la circonciſion de Jeſus-Chriſt*, c'eſt-à-dire, dans la circonciſion chrétienne & ſpirituelle. *Ne ſçavez-vous pas*, [*b*] dit-il encore, *que ceux qui ſervent à l'autel participent aux oblations de l'autel ? Le Seigneur a ordonné tout de même à ceux qui annoncent l'Evangile, de vivre de l'Evangile. La loi ne dit-elle pas, tu n'emmuſeleras pas le bœuf, quand il foule le grain ? Dieu ſe met-il en peine des bœufs ? N'eſt-ce pas véritablement pour nous qu'il a dit cela ?*

(*a*) Col. II. 13, 11.
(*b*) I. Cor. IX. 13, 14, 9, 10. & Tim V. 18.

On trouve d'autres applications de paſſages du vieux teſtament qui ne ſont que de ſimples alluſions. Tout ce que l'auteur ſacré a eu deſſein d'affirmer par celles-là revient à ceci, que les paroles de l'ancien teſtament peuvent être appliquées à la choſe, dont il s'agit, avec autant de vérité & de juſteſſe, qu'à celle dont il étoit originairement queſtion. Je mets dans ce rang ces paroles de S. Mathieu: (*a*) *Ce fut alors que s'accomplit cette parole du prophéte Jeremie. On a oui des cris dans Rama, des lamentations, de grands gémiſſemens; Rachel pleurant ſes enfans, & ne voulant point recevoir de conſolation, parce qu'ils ne ſont plus.* Je mets dans ce rang ces paroles de S. Paul: (*b*) *Je ne prétens point vous incommoder pour ſoulager les autres, je veux qu'il y ait de l'égalité entre vous, ſelon ce qui eſt écrit* touchant la Manne, *Celui qui en avoit recueilli beaucoup, n'en a point*

(*a*) Matt. II. 17. Voy. Jerem. XXXI. 15.
(*b*) II. Cor. VIII. 13, 14, 15. Voy. Exod. XVI. 18.

eu de reſte, & celui qui en avoit recueilli peu n'en a point manqué. Il faut porter le même jugement de ces paroles d'Eſaye, (*a*) *va & dis à ce peuple ; Vous écouterez, & en écoutant vous n'entendrez point, vous verrez & en voyant vous n'appercevrez point : Engraiſſe le cœur de ce peuple-ci, rend ſes oreilles peſantes, & bouche ſes yeux, de peur qu'il ne voye de ſes yeux, qu'il n'entende de ſes oreilles, que ſon cœur ne comprenne, & qu'il ne ſe convertiſſe.* Je conſens de ſuppoſer qu'Eſaïe ne parle pas là en prophète, & qu'il a les Juifs de ſon tems uniquement en vûë (quoique pourtant les circonſtances pompeuſes de ſa viſion donnent tout lieu de croire le contraire) il eſt certain que ce qu'il dit a été auſſi vérifié & accompli dans les jours de notre Seigneur, & qu'il eſt également applicable aux Juifs de ſon ſiécle. Je penſe qu'il faut dire la même choſe de ces paroles de S. Matt. Jeſus-Chriſt, *guérit tous ceux qui étoient malades* (*b*) *afin que s'accom-*

(*a*) Eſ. VI. 9. comp. avec Matt. XIII. 14.
(*b*) Matt. VIII. 17. Eſ. LIII. 4.

plit cette parole du prophéte Eſaïe : Il a pris nos langueurs, & il s'eſt chargé de nos maladies. Quoiqu'au fonds le ſens de cet oracle ſoit celui que S. Pierre exprime en ces termes : (*a*) *Il a porté lui-méme nos péchés en ſon corps ſur le bois* ; & S. Paul de cette manière : (*b*) *Il s'eſt offert une fois ſoi-méme, pour ôter les péchés de pluſieurs.* Cependant S. Matthieu l'applique aux infirmités corporelles, & ſon ſens eſt, que les paroles d'Eſaïe ont été vérifiées, à l'égard même des maladies du corps. Je n'en alléguerai qu'un autre exemple. Un Evangéliſte s'exprime ainſi : *Jeſus dit* (c) *toutes ces choſes au peuple en paraboles, afin que ce mot du prophéte fût accompli : J'ouvrirai m'a bouche pour parler en paraboles ; je publierai les choſes qui ont été cachées depuis la fondation du monde.* Cela ſignifie que les paroles du pſalmiſte peuvent être appliquées auſſi proprement, auſſi vérita-

(*a*) I. Pier. II 24. (*b*) Heb. IX. 28.
(c) Matt. XIII. 34. Pſ. LXXVIII. 2.

blement & auſſi juſtement à la manière myſterieuſe dont Jeſus-Chriſt inſtruiſoit, qu'à la choſe à l'occaſion de laquelle le prophéte les a proferées.

Ceux qui ne connoiſſent que les langues modernes, & qui ne ſont pas faits à l'Hebreu & au Syriaque, peuvent être ſurpris de voir les deux derniers paſſages de l'ancien teſtament cités avec ce préambule, *Afin que ce mot du prophéte fut accompli.* Mais ceux à qui ces Langues ſont connues, ſçavent très-bien que les phraſes correſpondantes dans ces Langues au texte de l'Evangile, ἵνα πληρωθῇ, ſignifient ſeulement, *par là, de cette manière, eſt, ou a été vérifié*, &c. Et ceux qui n'en ont pas fait leur étude, en conviendront ſans peine, s'ils conſidérent la nature & la force de quelques autres expreſſions ſemblables. *Ils prophétiſent en mon nom des menſonges* (a) *afin que je vous rejette. Voici je vous envoye des prophétes*, (b) *afin que tout le*

(*a*) Jerem. XXVII. 15.
(*b*) Matt. XIII. 34.

ſang juſte retombe ſur vous, &c. Dans ces paſſages, & pluſieurs autres de même nature, (*a*) la phraſe, *afin que telle ou telle choſe ſoit*, ne marque pas l'intention, elle ne marque que l'événement. *Afin que fût accompli*, veut dire ſeulement, que la choſe en queſtion a été accomplie. Dans les prophéties les plus expreſſes & les plus directes ces paroles, *Ceci eſt arrivé afin que la parole du prophéte fût accomplie*, ne ſignifient pas litteralement, & ne peuvent pas ſignifier, que la choſe en queſtion eſt arrivée en vûë de l'accompliſſement de la prophétie. A l'oppoſite, la raiſon pour laquelle une choſe eſt prédite, eſt toujours, parce qu'avant la prédiction, il avoit été réſolu que cette choſe ſeroit miſe en exécution ou permiſe. Or ſi cette phraſe doit être entenduë en ce ſens dans les cas des prophéties les plus directes, à plus forte raiſon doit-on l'entendre de même dans le cas,

(*a*) Exod. XI. 9. & XVII. 3. Nomb. XXXII. 14. Pſ. LI. 4. Jer. VII. 18. Matt. X. 34, 35.

où les prophéties ſont indirectes. Dans ce dernier cas, il eſt évident qu'elles ne peuvent ſignifier que ceci : que la choſe en queſtion eſt effectivement arrivée, & que par cet événement la parole du prophete a été vérifiée.

XVII. Cette manière de citer les paſſages de l'ancien teſtament, dont je viens de parler, ne donne donc aucun ſujet raiſonnable & juſte, d'accuſer les Apôtres d'avoir mal entendu les écrits des prophétes, ou d'en avoir fait une fauſſe application, à la manière des enthouſiaſtes. En vain objecte-t-on que les exemplaires de la loi, détruits ou négligés ſous les régnes des rois idolâtres de Juda & d'Iſraël, avoient diſparu preſqu'entièrement ; qu'on trouve des paſſages de l'ancien teſtament cités par les auteurs du nouveau, qui n'y ſont plus ; qu'on en trouve d'autres, qui ſont couchés dans l'ancien teſtament très-différemment des citations qui en ſont faites dans le nouveau, & telles autres choſes ſemblables. Ces objections ne ſont pas aſſez fortes pour ébranler l'autorité

des livres du vieux & du nouveau teſtament. Elles ont, à la vérité, donné occaſion à quelques méchans petits auteurs, d'inventer je ne ſçai quelles régles ridicules, ſuivant leſquelles tout homme eſt en droit, ſelon eux, de faire telles citations, qu'il lui plaira. Mais après tout, il n'y a rien en tout cela, que ce qui doit arriver néceſſairement dans le cours d'une longue ſuite d'années. Lorſque du tems de Joſias le grand Prêtre Hilkiah, faiſant la viſite du Temple, y trouva (*a*) l'exemplaire de la loi de Dieu, donnée par Moïſe, l'effet que cette découverte produiſit, montre à la vérité, que les copies de la loi étoient alors très-rares, & que le livre qu'Hilkiah trouva devoit être, ou l'exemplaire original, ou une copie autentique. Mais il eſt évidemment impoſſible que le tout ait été une invention & une fourberie du grand Prêtre. Car il faudroit ſuppoſer pour cela que les Juifs avoient perdu entièrement la mémoire de la loi. Or la conſtitution politique

(*a*) II. Chron. XXXIV. 14.

de la nation étant toute fondée ſur la loi de Moïſe, auſſi bien que le corps de la religion, cet oubli abſolu eſt impoſſible, quelque grande qu'ait été la corruption en matière de religion ſous les rois idolâtres, & quelque négligée que la loi ait pû être. Cela eſt ſi vrai, que dans ce même livre, où l'hiſtoire de cette découverte eſt racontée, on lit une narration aſſez ample de la commiſſion, qu'un des rois, prédéceſſeurs de Joſias donna à quelques-uns de ſes principaux officiers d'aller de ville en ville avec des Lévites & des Prêtres pour travailler à l'inſtruction du peuple de Juda, ce qui fut exécuté ponctuellement: Car, dit l'hiſtorien ſacré : (*a*) *ils enſeignerent ceux qui étoient en Juda, ayant avec eux le livre de la loi de l'Eternel & ils firent le tour de toutes les villes de Juda, inſtruiſant le peuple.*

On trouve quelques livres cités dans l'ancien teſtament, dont il ne reſte plus rien aujourd'hui. Mais la perte de quelque livres entiers dans un intervale de

(*a*) II. Chron. XVII. 7, 8, 9.

tems

tems auſſi long, n'a rien de fort merveilleux. Il n'eſt pas fort ſurprenant non plus de trouver dans les livres qui reſtent quelques diverſes leçons, des tranſpoſitions, & même des omiſſions, puiſque les copiſtes, qui les ont tranſcrits, n'étoient pas infallibles. (*a*) Il n'y a qu'un miracle perpétuel qui ait pû prévenir cet inconvénient. Ceux qui en ſçavent aſſez pour pouvoir comparer dans l'original certains paſſages des chroniques avec ceux des livres des Rois, qui leur ſont paralleles, le Pſ. 18. avec le chap. 22. du liv. de Samuel, qui eſt une répétition du même Cantique; & le Pſ. 14. avec le 53, qui n'en eſt qu'une copie; & à plus forte raiſon, ceux qui ſont en

(*a*) Il y a quelques paſſages, qui paroiſſent falſifiés. Tel eſt celui du Pſ. XXII. v. 16. Il eſt évident que le ſens demande qu'on liſe כרו ou כארו *ils ont percé mes mains & mes pieds*; il paroît par la Verſion des Septante que c'étoit l'ancienne leçon. Cependant les Rabbins dans toutes leurs éditions Hebraïques les plus correctes ont mis, כארי, *Comme un lion mes mains & mes pieds.* Ce qui ne fait aucun ſens tolérable.

état de comparer la traduction des Septante avec l'original hébreu, en trouveront assez d'exemples, & pourront très-souvent eux-mêmes en découvrir les raisons & l'origine. Toutes ces choses au reste ne diminuent point du tout l'autorité de ces livres : bien loin de-là, elles sont de fortes preuves de leur antiquité, & elles font voir démonstrativement qu'ils n'ont été forgés, ni par Esdras, ni par aucun autre. Il n'est donc pas étonnant que de tant de textes de l'ancien testament cités dans le nouveau il s'en trouve un ou deux qui manquent dans les copies, qui nous restent de l'ancien. Il est encore moins surprenant, que dans quelques autres la leçon de l'ancien testament ne s'accorde pas entierement avec les citations que les auteurs du nouveau en ont fait. Mais je ne vois pas que ni ces omissions, ni ces différences de leçon, fassent aucune bréche à l'autorité des livres ; tant de l'un que de l'autre testament, puisque le plus grand nombre des passages cités se répond très-exactement, sinon dans les termes, au moins

dans le ſens ; & puiſque le corps entier de l'un & de l'autre , leur harmonie , leur analogie , leur connexion & leur uniformité , ſi on les compare avec le ſyſtême des vérités naturelles & morales , & avec l'hiſtoire du monde & l'état des nations , pendant le long eſpace de ſiécles qui ſe ſont écoulés depuis Moïſe juſqu'au tems préſent , montrent qu'il y a eu certainement dans ces livres de la préviſion & du deſſein , & qu'ils ne ſont pas le fruit du hazard , ou la production d'une imagination malade d'enthouſiaſme. L'eſprit d'enthouſiaſme n'eſt ni ſuivi, ni uniforme. Il lui eſt bien difficile d'être toujours d'accord avec lui-même dans les écrits d'une ſeule & même perſonne. Comment ſera-t-il donc poſſible que pluſieurs perſonnes animées de cet eſprit , éloignées les unes des autres , vivant en différens tems , & qui ont prétendu marquer une ſuite uniforme d'événemens à venir dans le cours de trois mille ans entiers , comment ſera-t-il poſſible , dis-je , que ces perſonnes ayent rencontré ſi juſte dans leurs

prédictions, que ni l'enchaînement des événemens attendus, ni la nature des choſes, ni la ſituation des royaumes du monde, n'en ayent pas interrompu l'accompliſſement & ne l'ayent pas rendu abſolument impoſſible.

XVIII. J'indiquerai ici, pour finir ce Chapitre, quelques prophéties particulieres, qui à cauſe de leur ſingularité, méritent d'être peſées avec attention, & comparées avec les événemens, pour voir s'il eſt poſſible qu'elles ſoient la production du hazard, ou le fruit de l'enthouſiaſme. Quelques-unes de ces prophéties ſont telles, qu'il n'y a que des perſonnes bien verſées dans l'hiſtoire, qui puiſſent en bien juger. Je commencerai par celles-là. Les autres ſont à la portée de tout le monde, & c'eſt par celles-ci que je conclurrai ce que j'ai cru devoir dire ſur ce ſujet. *Les prophétes avoient prédit* (*a*) *particulierement, que Babylone ſeroit* (*b*) *bloquée & aſ-*

(*a*) Voy. Prideaux, Hiſt. des Juifs. Tom. I. pag. 224. de la Trad. Franç.
(*b*) Eſ. XII. 17. XXI. 2.

ſiegée par les Medes, les Elamites, & les Armeniens ; que le fleuve (a) ſeroit mis à ſec ; que la ville ſeroit priſe dans un tems (b) de réjouiſſance & pendant que ſes grands, ſes ſages & ſes hommes forts ſeroit yvres : La choſe arriva, comme ils l'avoient prédite. Beltſatſar & ſes mille courtiſans, qui avoient fait la débauche avec lui dans cette fête, furent paſſés au fil de l'épée par les ſoldats de Cyrus (c). Eſaie en particuler avoit prédit, (d) que Dieu réduiroit Babylone à être la poſſeſſion des butors & des marais d'eaux ; ce qui arriva, lorſqu'à la priſe de la ville, la grande digue, par laquelle les eaux du fleuve étoient retenuës dans leur lit, ayant été rompuë par ordre de Cyrus, elles inonderent tout le païs. Ce parfait accord de l'événement avec la prédiction peut-il être l'ouvrage du hazard ? Mais ſuppoſons que ces prédictions

(a) Jer. L. 38. & LI. 36.
(b) Jerem. LI. 39, 57.
(c) Cyropæd. lib. VII.
(d) Eſaï. XIV. 23.

ayent été forgées après l'événement. Peut-on, en conſcience, prétendre que celles qui ſuivent ont été écrites auſſi après l'événement ? *Les bêtes ſauvages* (*a*) *du déſert*, dit Jeremie, *y habiteront, les chahuans y établiront auſſi leur domicile : elle ne ſera jamais plus habitée, & perſonne n'y demeurera, non plus qu'en Sodome & Gomorrhe ... On ne prendra* (*b*) *de toi aucune pierre angulaire, ni aucune pierre pour fondement, car tu ſeras en déſolation perpetuelle, dit l'Eternel. Babylone ſera en monceaux : elle deviendra une demeure de dragons, en étonnement, & en ſifflement ſans que perſonne y habite : elle ſera abîmée & ne ſe relevera point du mal que je vais faire venir ſur elle. Babylone, la gloire des royaumes*, (*c*) dit auſſi Eſaïe, *ſera, comme lorſque Dieu détruiſit Sodome & Gomorrhe ; elle ne ſe remettra jamais en état ; elle ne ſera frequentée en aucun âge : les Arabes n'y plante-*

(*a*) Jerem. L. 39.
(*b*) Jerem. LI. 26, 57, 64.
(*c*) Eſ. XIII. 19, 20, 21.

ront point leurs tentes ; les bergers n'y parqueront plus. Mais les bêtes ſauvages des déſerts y auront leurs repaires ; les chahuans y habiteront, & les lutins y ſauteront.

Dira-t-on que l'oracle ſuivant touchant l'Egypte a été forgé auſſi après l'événement, ou que ſon accord avec l'événement eſt une rencontre du pur hazard ? *L'Egypte deviendra (a) un royaume foible ; Je le mettrai plus bas qu'aucun autre royaume, il ne s'élevera plus au-deſſus des nations ; Car je le rabaiſſerai tellement qu'il ne dominera plus ſur les autres nations.* La prédiction du même prophéte touchant Tyr, n'eſt pas moins digne de remarque : *Je te rendrai ſemblable à une pierre ſéche. Elle ſera un lieu à tendre des filets, & ne ſera plus bâtie. Les marchands entre les peuples ſiffleront ſur toi, tu ſeras un ſujet d'épouvante à cauſe que tu ne ſeras jamais plus. Tous ceux*

(a) Ezech. XXIX. 14. 15, & ch. XXVII. 36, chap. XXVII. 19.

qui te connoiſſent ſeront ſurpris à cauſe de toi.

Daniel décrit l'étenduë de l'empire du peuple, qui devoit poſſeder la Judée dans les derniers jours en ces termes. (*a*) *Il viendra avec des gens de cheval & avec grand nombre de vaiſſeaux. Il ſe débordera au travers du païs & paſſera outre. Il entrera dans le païs de nobleſſe*, (*& il plantera* (*b*) *les tabernacles de ſon palais entre les mers à l'oppoſite de la noble montagne de la ſainteté* ;) *Pluſieurs païs ſeront ruinés* ; *mais ceux-ci réchaperont de ſa main* ; *ſavoir Edom*, *& Moab*, *& le lieu principal des enfans de Hammon. Le païs d'Egypte n'échapera point. Il ſe rendra maître des tréſors d'or & d'argent*, *& de toutes les choſes déſirables d'Egypte. Les Lybiens & les Ethiopiens* (כשׂים) *ſeront à ſa ſuite.* Peut-on dire que cette prédiction a été faite après l'événement ? Peut-elle être attribuée au hazard avec quelque ombre de raiſon?

(*a*) Dan. XI, 40. &c.
(*b*) Dan. XI. 45.

Que dirai-je de la prédiction des quatre grandes Monarchies, qui ſe devoient ſuccéder l'une à l'autre, (*a*) dont Daniel parle au roi Nebuchadnezar dans l'interprétation de ſon ſonge ? Celle-là eſt-elle auſſi poſtérieure à l'événement, ou eſt-ce par hazard qu'elle s'accorde ſi bien avec l'événement ?

Les paroles ſuivantes du même Daniel (*b*) *il y a ſoixante-dix ſemaines de terminées ſur ton peuple & ſur ta ſainte ville, pour abolir l'iniquité, pour conſumer le péché &c.* ont-elles, en conſcience, été écrites après l'événement ? Eſt-ce par hazard qu'il ſe rencontre ſi juſte que le nombre précis de ſeptante ſemaines d'années, c'eſt-à-dire 490 années, ſe ſont écou-

(*a*) Dan. II. 38 ... Le bruit s'en répandit ſi promptement, qu'Ezechiel, contemporain de Daniel, fait viſiblement alluſion à l'hiſtoire de ce ſonge, & de ſon interprétation, dans ces paroles au Prince de Tyr, Tu es plus ſage que Daniel, & il n'y a point de ſecret qui te ſoit caché Ezech. XXVIII. 3.

(*b*) Dan. IX. 24. comp. avec Eſd. VII. 6, 7, &c.

lées, depuis la ſeptiéme année du roi Artaxerxès, dans laquelle Eſdras partit de Babylone pour retourner à Jeruſalem avec commiſſion de rebâtir cette ville & le temple du Seigneur, juſqu'à la mort du Chriſt ? Depuis l'année 290 de l'Ere de Nabonaſſar, juſqu'à la 780.

Eſt-ce après l'événement qu'ont été écrites les paroles de l'ange à Daniel, qui établiſſent un intervale de 62 ſemaines, depuis la réédification de Jeruſalem & la réparation des bréches, dans un tems de calamité, juſqu'à la venuë du Chriſt le conducteur ? Ou, eſt-ce le hazard qui a voulu, que depuis l'an vingt-huitiéme d'Artaxerxès, dans lequel les remparts de cette ville furent achevés, juſqu'à la naiſſance de Jeſus-Chriſt, ces 62 ſemaines, ou 434 ans ſe rencontrent tout juſte ; c'eſt-à-dire, depuis l'an 311 de Nabonaſſar, juſqu'à l'an 745 de cette Ere ?

Eſt-ce auſſi après l'événement que Daniel a dit : *Et il confirmera* (ou bien, *toutefois il confirmera*) *l'alliance avec*

pluſieurs pendant une (*a*) *ſemaine* ? Et peut-on mettre raiſonnablement ſur le compte du hazard qu'il ſe ſoit écoulé exactement une ſemaine, c'eſt-à-dire, ſept ans, depuis la mort du Chriſt, qui arriva l'an 33 de l'Ere chrétienne, juſqu'à l'ordre donné à S. Pierre d'aller prêcher l'Evangile à Corneille & aux Gentils, ce qui arriva l'an 40 ?

Ces autres paroles, (*b*) *Et au milieu de cette ſemaine là, il fera ceſſer le ſacrifice & l'oblation ; enſuite par le moyen des aîles abominables qui cauſeront la déſolation, juſqu'à la conſomption, même déterminée, la déſolation fondra ſur le déſolé.* Ces paroles, dis-je, ſont-elles poſterieures à l'événement ? Ou peut-on dire avec quelque ombre de raiſon, que c'eſt par un jeu du hazard, qu'il s'eſt rencontré un eſpace précis de trois ans & demi (qui font une *demie ſemaine* d'années) depuis le printems de l'an 67 du Seigneur, où commença la marche de Veſpaſien avec ſon armée en Judée, & l'automne

(*a*) Dan. IX. 27. (*b*) Id. Ibid.

de l'an 70, dans lequel Jeruſalem fut priſe par Tite ?

Le même Daniel prédit la naiſſance d'une puiſſance tyrannique, *qui minera les ſaints du très-haut, qui ſeront livrés entre ſes mains, & cela pendant un tems, des tems (a) & la moitié d'un tems.* Or il eſt clair qu'il ne s'agit point dans cette prédiction du prophéte de la perſécution qu'Antiochus fit aux Juifs, qui fut courte, puiſqu'il parle (*b*) d'un événement qui ne devoit *arriver de long-tems ;* que *dans les derniers jours ;* qu'*à la fin de l'indignation dans le tems fixé* pour cela. Il eſt clair encore qu'il parle *d'un tems de calamité (c) tel qu'il n'y en eut jamais de pareil*, d'un tems où *pluſieurs tomberoient par l'é-*

(*a*) Daniel VII, 25. & XII, 7. C'eſt-à-dire, trois ans & demi, ou 1260 jours prophétiques, qui valent autant d'années, comme on l'a dit ci-deſſus.

(*b*) Dan. VIII, 26. & X. 14. & VIII. 17, 19.

(*c*) Dan. XII, 1. & XI, 33. & XII, 7. & XII, 4.

pée

pée & par la flamme, & seroient trainés en captivité pendant plusieurs jours, c'est-à-dire, pendant un long espace de tems ; d'un tems où *la force du peuple saint seroit finalement dispersée*, d'un tems où la *connoissance seroit augmentée*, toutes choses qui ne quadrent pas au tems d'Antiochus, qui est-ce, qui faisant sérieusement attention à l'époque marquée par Daniel pour la durée de cette puissance tyrannique, dont il prédit la naissance, & venant ensuite à réfléchir sur les prophéties de S. Jean, où le même période est exactement assigné à la durée d'un pouvoir tyrannique, comme celui de Daniel, qui est-ce, dis-je, qui peut n'être pas frapé de cet accord ? En effet, S. Jean prédit *que les* (*a*) *Gentils fouleroient aux pids la sainte Cité pendant quarante-deux mois* ; que *les deux témoins vêtus de sacs auroient le pouvoir de prophétiser pendant* (*b*) *douze cens soixaute jours* : que *la femme qui s'enfuiroit dans le dé-*

(*a*) Apoc. XI, 2.
(*b*) Apoc. XI, 3.

ſert pour éviter la perſécution, y *ſeroit nourrie durant mille deux cens ſoixante jours* ; (*a*) *un tems, des tems, & la moitié d'un tems* : Que *la bête à qui la permiſſion ſeroit donnée de faire la guerre aux ſaints & de les vaincre ; & à qui puiſſance ſeroit donnée ſur toutes les tribus, ſur toutes les langues, & ſur toutes les nations*, (*b*) *auroit ce pouvoir là pendant quarante-deux mois* : par tout comme on voit le même periode de tems. Les ſçavans ſont tombés ſur ce point dans une erreur de conſéquence. Ils ont cru que ces 1260 jours, ou années, commençoient à la naiſſance de cette tyrannie. C'eſt tout le contraire. Daniel dit expreſſément ch. 7. 24. qu'il y auroit *un tems, des tems, & la moitié d'un tems*, en commençant à compter, non pas depuis la naiſſance de l'empire en queſtion, mais depuis le tems que les ſaints à qui il feroit la guerre *ſeroient livrés entres ſes mains*. S.

(*a*) Apoc. XII. 6, 14.
(*b*) Ap. XIII. 5, 7, 8.

Jean donne auſſi aſſez clairement à entendre qu'il faut compter les 1260 jours, dont il parle ch. 11. 3. depuis le tems que les deux témoins commencerent à prophétiſer *vêtus de ſacs*, & non pas depuis qu'ils commencerent à prophétiſer en général, puiſqu'il y a un tems dans lequel ils l'ont fait avec grand ſuccès & avec beaucoup d'éclat. Outre cela il dit que la femme perſecutée devoit, après ſa fuite dans le déſert, y demeurer 1260 jours, & y trouver une retraite honorable, ch. 12. 6. Il eſt donc évident que le calcul des quarante-deux mois, pendant leſquels *le pouvoir d'agir* devoit être donné à la bête, (il y a dans l'original ποιῆσαι, c'eſt-à-dire, faire tout ce qui plaît) il eſt, dis-je, évident que le calcul de ces 42 mois, ne doit pas commencer au tems de l'origine de la bête, ni à celui où les *dix rois reçurent avec elle la puiſſance*; 17. 12. mais qu'il le faut commencer au tems, où la permiſſion de faire la guerre aux ſaints lui fut donnée, & qu'elle fut adorée par tous les habitans de la terre. 17.

7, 8. Eſt-il croyable, eſt-il poſſible que des écrivains ignorans & enthouſiaſtes, ſe ſoient rencontrés par hazard ſi juſte dans les mêmes nombres, Non ſans doute. Sur tout ſi l'on conſidére, que ſi S. Jean avoit cru qu'il ne s'agiſſoit dans Daniel que de la courte perſecution d'Antiochus, il n'auroit eu garde d'emprunter ce nombre de lui. Si l'on dit qu'il a cru que Daniel avoit parlé d'une tyrannie plus longue, plus grande, plus éloignée de ſon tems, d'une tyrannie qui dans le tems de S. Jean même étoit encore à venir; n'eſt-ce pas une choſe tout-à-fait merveilleuſe, qu'un homme ait pû ſeulement concevoir la poſſibilité d'une puiſſance, qui devoit s'aſſeoir, je ne dis dans les tabernacles des perſecuteurs payens, mais dans le temple & ſur le ſiége de Dieu lui-même (*a*); plus merveilleux encore qu'une penſée de cette nature lui ſoit venuë dans un tems où il n'y avoit encore ni ombre, ni veſtige de cette puiſſance en queſtion,

(*a*) II. Theſſ. II, 4.

qui eſt maintenant ſi viſible, comme je le dirai dans la ſuite.

Mais toutes ces prophéties, qui ont en vûe des païs & des peuples particuliers, ou qui ont beſoin d'un calcul chronologique pour être entendues, ſont telles, qu'il n'y a que des perſonnes bien verſées dans l'hiſtoire, qui puiſſent en juger comme il faut. Il y en a d'autres plus générales, répanduës çà & là dans l'écriture ſainte qui ſont à la portée de tout le monde.

Je mets dans ce rang la prophétie de Moïſe qui porte que, lorſque les Juifs abandonneroient le vrai Dieu, ils ſeroient (*a*) *diſperſés parmi tous les peuples de la terre*, qu'ils ſeroient réduits dans cette diſperſion *à un petit nombre*; qu'ils *fondroient dans les païs de leurs ennemis à cauſe de leurs iniquités*; qu'ils *ſeroient en étonnement, en diction, & en raillerie chez tous les peu-*

(*a*) Deut. XXVIII. 25. & IV. 7. & XXVIII. 64. & IV. 27. & XXVIII. 37. & XXVIII. 65. Levit. XXVI. 33, 36, 39.

ples ; qu'ils *n'auroient point de repos parmi ces peuples, & que l'Eternel leur donneroit un cœur tremblant, une défaillance d'yeux, & une détreſſe d'ame* ; qu'il *mettroit dans leur cœur une lacheté ſi grande que le bruit d'une feüille émuë les feroit fuir.* Y avoit-il du tems de Moïſe aucun peuple à qui pareil déſaſtre fût arrivé ? Y avoit-il même aucune probabilité que jamais rien de ſemblable dût arriver à aucune nation ? Se ſeroit-on jamais imaginé qu'il fût poſſible à une nation conquiſe, traînée en captivivé, errante par toute la terre, diſperſée parmi toutes les nations du monde, haïe par tout, de ſubſiſter dans cet état pendant un grand nombre de ſiécles, ſans aucune figure de peuple, & cependant ſans ſe mêler & ſans ſe confondre avec les autres peuples ? S'il s'agiſſoit de peindre aujourd'hui l'état dans lequel les Juifs ſe trouvent réduits depuis tant de ſiécles, pourroit-on le faire avec des traits plus vifs & plus reſſemblans, que ceux que Moïſe

a tracés en ſtyle prophétique, il y a plus de 3000 ans ?

Les prophétes qui ſont venus depuis ont prédit le même événement auſſi bien que Moïſe. Ils ont dit que Dieu *diſperſeroit les Juifs parmi les payens* ; (*a*) qu'il *les abandonneroit pour être répandus par tous les royaumes de la terre* ; (*b*) qu'il *les feroit courir parmi toutes les nations, comme on fait remuer le grain dans le crible* ; (*c*) qu'ils *ſeroient en opprobre, en raillerie, en mépris, & en malediction, dans tous les lieux de leur diſperſion* ; (*d*) qu'ils *ſeroient pluſieurs jours ſans roi, ſans gouverneur, ſans ſtatuë, ſans éphod, & ſans teraphim* [*e*]. Il faut remarquer ici ſur les prophéties d'Ezechiel en particulier, qu'ayant été prononcées dans le tems même que les Juifs étoient

---

[*a*] Jer. IX. 16. Ezech. IV. 13.
(*b*) Jer. XV. 4. & XXIV. 9. & XXIX. 18. & XXXIV. 17. Ezech. XX. 23. XXII. 15.
[*c*] Amos, IX. 9.
[*d*] Jer. XXIV. 9. XXIX. 18.
[*e*] Oſ. III. 4.

actuellement captifs en Babylone, [*a*] cette circonſtance, jointe à la nature des choſes mêmes prédites, montre évidemment qu'il a eu en vûe, non pas la captivité de Babylone, mais la dernière captivité, qui ne devoit arriver que dans les *derniers tems*, [*b*] après que Dieu les auroit fait ſortir de Babylone pour les ramener en leur païs, & qu'ils y auroient bâti un temple. Tous les oracles, que je viens de citer, marquent certainement cette grande & longue diſperſion, qui dure encore, & que notre Seigneur, & ſon Apôtre S. Paul ont auſſi prédite. [*c*]

Moïſe & les autres prophétes qui ſont venus depuis lui, ont prédit auſſi très-clairement que nonobſtant cette diſperſion, dont il n'y a que ce ſeul exemple, les Juifs *ne ſeroient point* [*d*] *conſumés entièrement, mais que Dieu ſe ſouviendroit d'eux lorſqu'ils ſeroient dans le païs de leur ennemis* : que ſup-

(*a*) Ezech. I. 1. & III. 11. & XI 24.
(*b*) Tobie XIV. 7.
(*c*) Luc XXI. 24. Rom. XI. 25.
(*d*) Levit. XXVI. 44.

posé que dans les païs de leur exil, ils viennent à *se retourner* [a] *vers l'Eternel leur Dieu, l'Eternel les rassemblera de nouveau, eussent-ils été dispersés jusqu'aux extremités des cieux*, mais que cela n'arrivera que [b] *dans le dernier tems; qu'il ne les exterminera pas*, [c] *lors même qu'il exterminera les nations, parmi lesquelles ils se trouveront dispersés ?* qu'il y aura toujours un *résidu* [d] *de ce peuple qui sera conservé*; que *le Seigneur mettra la main à l'œuvre une seconde fois* [e] *pour reconquerir le résidu de son peuple, qu'il rassemblera les Israëlites chassés, recuëillira des quatre coins de la terre ceux de Juda qui auront été dispersés. Je ferai venir ta postérité d'orient, dit Dieu,* [f] *& je t'assemblerai d'occident. Je dirai à l'aquilon, donne;*

(a) Deuter. XXX. 1. &c.
(b) Deut. IV. 30.
(c) Jer. XXX. 11.
(d) Es. X. 21. Jer. XXIII. 3. Ezech. VI. 8. 9.
(e) Es. XI. 11, 12.
(f) Es. XLIII. 5, 6.

& au midi, ne mets point d'empêchement, amene mes fils de loin, & mes filles des bouts de la terre. Voici je leverai [a] *ma main vers les nations, & je hauſſerai mon euſeigne vers les peuples, & ils porteront tes fils entre leurs bras, & chargeront tes filles ſur leurs épaules. Je t'ai laiſſée pour un petit moment, mais je te raſſemblerai en mes grandes compaſſions. J'ai caché ma face arriere de toi pour un peu de tems, au moment de l'indignation, mais j'aurai compaſſion de toi par une gratuité éternelle.* Ce qui prouve que ces oracles ne ſont point applicables au retour des Juifs de leur captivité de 70 ans en Babylone, dans laquelle pour le dire en paſſant, ils ne furent point diſperſés par tout, comme ils l'ont été depuis, c'eſt que cet évenement eſt renvoyé expreſſément *aux derniers jours*, [b]

(a) Eſ. XLIX. 22. LIV. 7. LX. 8, 9, 10. LXVI. 20. Voy. auſſi Jer. XVI. 15. XXIII. 7, 8. XXXI. 8. XXXII. 37, & Ezech. XI. 15, 16, 17. XX. 41. XXVIII. 25. XXXIV. 12. 13. XXXVI. 24. XXXVII. 21. XXXIX. 27, 28, 29.

(b) Deuter. IV. 30.

non ſeulement par Moïſe, mais auſſi par Oſée & Ezechiel, qui ſont venus ſi long-tems après lui. Oſée dit, (*a*) Qu'après que *les enfans d'Iſraël auront été long-tems ſans roi .... ils ſe convertiront, qu'ils chercheront l'Eternel leur Dieu, David leur roi, & qu'il reviendront l'Eternel & ſa bonté aux derniers jours.* (*b*) Ezechiel, qui a été lui-même en captivité, parlant du retour des Juifs, dit auſſi que ce ne ſera qu'*après pluſieurs jours, dans les derniers jours*: ce qui montre clairement, que ces oracles doivent être entendus de leur retour encore à venir, qui ne doit arriver qu'après que (*c*) *le tems des nations ſera accompli*; & que *la plénitude des Gentils ſera entrée* dans l'Egliſe. Or, que parmi tant de révolutions, qui ont bouleverſé les empires du monde depuis Moïſe juſqu'à ce jour, c'eſt-à-dire, depuis plus de 3000 ans, il n'y en ait eu aucune, qui ait rendu l'accompliſſe-

(*a*) Oſ. III. 4, 5.
(*b*) Ezech. XXXVIII. 8, 16.
(*c*) Luc. XXI. 24. Rom. XI. 25, 29.

ment de ces prophéties impoſſible : & qu'au contraire, l'état préſent des Juifs & des nations chrétiennes ſoit tel, que ces prophéties peuvent être facilement accomplies dans tous leurs points, non-ſeulement dans le ſens figuré, mais auſſi dans le ſens litteral, ſi Dieu le veut ainſi, c'eſt un miracle, qui paſſe tout ce qu'il y a de plus merveilleux dans les phénomenes naturels.

Voici d'autres prophéties de ce dernier genre, qni ne ſont pas moins extraordinaires. Daniel prédit la naiſſance d'un royaume ſur la terre [*a*] *différent de tous les autres royaumes, & ſi terrible qu'il dévoreroit toute la terre.* Il ajoûte que parmi les divers états qui ſe formeroient du débris de ce royaume là, il y en auroit un entr'autres, tout *différent des premiers*, [*b*] qui *ſubjugueroit trois rois*, que ce nouveau roi *proféreroit de grandes choſes*, & dont le regard ſeroit plus arrogant que celui de

(*a*) Dan. VII. 23.
(*b*) Id. V. 24. Ibid. ℣. 8. 20. 21. Ibid. ℣. 25. 26, 27.

ſes

ſes ſemblables ; *qu'il ſeroit la guerre aux ſaints & les vaincroit ;* qu'il *parleroit contre le ſouverain* ; qu'il *mineroit ſes ſaints* ; qu'il *s'arrogeroit le pouvoir de changer les tems & la loi*, d'établir de nouvelles loix touchant les fêtes & les cultes de religion, & que *les ſaints ſeroient livrés entre ſes mains*, pendant un eſpace de tems conſidérable, *juſqu'à ce que le jugement ſe tienne*, & que *la domination lui ſoit ôtée, pour la donner au peuple des ſaints du ſouverain.* Daniel dit encore que ce Monarque *ſe glorifiera par deſſus* [a] *tout Dieu fort, & qu'il proferera des choſes tout-à-fait étranges contre le Dieu des Dieux* ; qu'il *ne ſe ſouciera point du Dieu de ſes peres* ; ni *de ce que les femmes* [b] *déſirent*, qu'il *s'élevera au-deſſus de toutes choſes :* qu'il *honorera en ſon ſiége le Dieu des forces* [c]

(a) Dan. XI. 36. &c.

(b) Du mariage, il fera défenſe de ſe marier Voy. I. Tim IV. 3.

(c) Quelques-uns, comme Mede, entendent ce v. 37. du culte des Anges & des Saints.

avec or, argent &c .... *le Dieu que ſes peres n'ont point connu* : qu'il *viendra à bout des plus fortes places, tenant le parti du Dieu inconnu qu'il aura reconnu*, qu'*il fera dominer ſur pluſieurs*, ceux qui ſeront de ſon parti, *& qu'il leur partagera le païs pour ſalaire*. Suppoſons maintenant que Daniel n'a eu en vûë dans tous ces paſſages, que la courte perſécution que les Juifs eſſuyerent de la part d'Antiochus Epiphanes, ce qui ne peut pas être, comme je l'ai fait voir ci-deſſus. Suppoſons-le pourtant & ſuppoſons de plus que toute cette prophétie a été forgée après l'événement. Il eſt certain au moins qu'on ne peut rien dire de ſemblable des prédictions de S. Paul & de S. Jean, qui parlent d'un empire tout ſemblable à celui de Daniel, & qui ſouvent en parlent dans les mêmes termes ; qui parlent des choſes qui ne devoient arriver que *dans les derniers jours*, des choſes qui de leurs tems étoient encore à venir, & dont il n'y avoit alors ni veſtige, ni apparence. S. Paul dit [*a*] *que le Sei-*

(*a*) II. Theſſ. II, 3. &c.

gneur ne viendra point, qu'auparavant l'apoſtaſie ne ſoit arrivée, & que l'on n'ait vû paroître l'homme de péché, le fils de perdition, cet adverſaire, qui s'élevera au-deſſus de tout ce qui s'appelle Dieu, ou qu'on adore, juſques là qu'il s'aſſiera comme Dieu, dans le temple de Dieu, prétendant paſſer pour Dieu. (*a*) Il ajoûte que *ce méchant viendra avec la vertu de ſatan, qu'il fera un grand nombre de miracles, de ſignes & de prodiges trompeurs, & en général tout ce qui peut ſéduire, & porter à l'iniquité ceux qui doivent périr.* Il dit dans une de ſes épîtres à Timothée, (*b*) que *le Saint-Eſprit dit expreſſement qu'il y aura dans les derniers tems des gens qui s'écarteront de la foi, prêtant l'oreille à des eſprits ſéducteurs, & à des doctrines* (*c*) *touchant les démons ... Qui défen-*

(*a*) Il ne s'agit donc point ici d'une puiſſance infidelle, mais d'une puiſſance Chrétienne.

(*b*) I. Tim. IV. 1. &c.

[*c*] Les démons ce ſont les eſprits, ou les ames des morts, tant bons que mauvais.

dront de ſe marier, & de manger des viandes que Dieu a créées. S. Jean de même parle dans ſes prophéties d'une bête féroce, ou d'une puiſſance tyrannique, *à qui le dragon donna ſa force & ſon autorité; dont* (a) *la bouche prononçoit des diſcours ſuperbes & des blaſphémes; qui ouvrit cette bouche pour blaſphémer contre Dieu, & qui blaſphéma contre ſon nom; à qui il fut permis de faire la guerre aux ſaints & de les vaincre, & à qui puiſſance fut donnée ſur toutes les tributs, ſur toutes les langues, & ſur toutes les nations, qui devoit être adorée par tous les habitans de la terre.* Il parle d'une autre bête revêtuë *de la même puiſſance, qu'elle exerçoit en la preſence de la premiere, qui faiſoit de grands prodiges, & qui par ces prodiges qu'elle avoit le pouvoir de faire, ſéduiſoit les habitans de la terre.* Dans un autre endroit il parle d'une eſpece de ligue entre les rois de la terre & la bête, en vertu de laquelle *ils donneront à la bê-*

(a) Apoc. XIII. v. 2, 3, &c.

te (a) *leur autorite & leur puiſſance.... Dieu leur ayant mis au cœur d'exécuter ſes deſſeins, en agiſſant de concert avec elle, juſqu'à ce que ſes oracles fuſſent accomplis.* Il donne à la perſonne qui tient en main les rênes de cette puiſſance, c'eſt-à-dire, qui en a la direction principale, *ce nom myſterieux* (b) *Babylone la grande, la mere des impudicités & des abominations de la terre : La proſtituée avec laquelle les rois de la terre ſe ſont proſtitués*; (c) *& qui a enyvré les habitans du monde du vin de ſon impudicité : & qui s'eſt enyvrée elle-même du ſang des ſaints, & du ſang des martyrs de Jeſus-Chriſt*, & par qui *toutes les nations de la terre avoient été ſéduites par le moyen de ſes enchantemens*, (d) & chez qui *s'eſt trouvé le ſang des prophétes & des ſaints*,

(a) Apoc. XVII. 13, 15, 17.
(b) Apoc. XVII. 3, 7, 2, 5, 6.
(c) Qui les a entrainés dans ſes pratiques idolâtres.
(d) XVIII. 23. L'art d'enſeigner aux hommes le moyen d'être religieux ſans vertu.

le ſang de tous ceux qui ont été tués ſur la terre. Enfin il dit que la perſonne à qui tous ces titres appartiennent, & à qui tous ces caractères conviennent, *eſt la grande cité*, (*a*) *qui régne ſur les rois de la terre, & qui eſt aſſiſe ſur ſept montagnes.*

[*b*] Si, avant S. Paul & S. Jean, il y avoit eu une puiſſance pareille ſur la terre : ſi de leur tems, il y en avoit ſeulement eu la moindre trace dans quelque coin du monde : ſi même il y avoit eu alors quelque apparence, quelque probabilité ; qui eût pû faire ſoupçonner la poſſibilité de l'établiſſement d'une puiſſance de cette nature dans le monde, & qui plus eſt, [*c*] *dans le temple de Dieu*, c'eſt-à-dire, dans ſon Egliſe ; ſi cette puiſſance d'un autre côté, n'étoit pas aujourd'hui actuelle-

(*a*) Ch. XVII. 18. 9.

(*b*) Il eſt étonnant que Mr. CLARKE ait adopté une explication iventée par l'eſprit de parti & abandonnée dans la ſuite par les plus habiles critiques proteſtans comme Grotius, Hammond, Le Clerc, &c. Rem. de l'Edit.

(*c*) II. Theſſ. II. 4.

ment exiſtante, & viſiblement exercée, ſi on ne la trouvoit pas décrite par les prophétes avec autant d'exactitude & de clarté, que ſi le portrait en avoit été tracé après l'événement : alors, je l'avouë, on auroit quelque eſpece de raiſon de dire que les prophéties ne ſont que pure imagination, que pur enthouſiaſme.

CHAPITRE XXI.

Où l'on prouve la vérité de la doctrine de Jeſus-Chriſt par le témoignage de ſes diſciples.

APrès avoir prouvé dans le chapitre précédent la vérité de la Religion Chrétienne par l'accompliſſement des prophéties, je paſſe dans celui-ci à la preuve tirée du témoignage des Apôtres & des autres diſciples, qui l'ont les premiers annoncée. C'eſt ſur ce témoignage en effet, qu'eſt fondée la foi des Chrétiens d'aujourd'hui, & de la vérité de ce témoignage dépend la cer-

titude que nous avons des principaux faits ſur leſquels le Chriſtianiſme s'appuye. Or ce témoignage, enviſagé dans toutes ſes circonſtances, eſt inconteſtablement le témoignage le plus croyable, le plus certain, & le plus convaincant qui ait jamais été rendu à aucune matière de fait. Trois choſes ſont néceſſaires pour mettre le témoignage des Diſciples de Jeſus-Chriſt hors de toute conteſtation 1°. Il faut être bien aſſuré que les Apôtres n'ont pû être trompés ſur les choſes dont ils ſe portent pour témoins. 2°. Qu'ils n'ont point eu deſſein d'en impoſer au genre humain, & qu'ils n'ont pas même pû avoir un deſſein de cette nature. 3°. Enfin il faut pouvoir s'aſſurer qne leur témoignage eſt parvenu juſqu'à nous ſans falſification. Or ces trois choſes ſont ſi claires & ſi certaines, qu'il n'y a point de perſonne raiſonnable & exempte de préjugé, qui ne ſoit obligé d'en convenir.

Premiérement, ce que je viens de dire touchant la nature des miracles de Jeſus-Chriſt, touchant leur nombre,

& touchant le ſoin que ce divin Sauveur avoit de les faire en public, prouve déja évidemment que les Apôtres n'ont pas été trompés eux-mêmes ſur les choſes dont ils ſe portent pour témoins. Ils ont toujours converſé familierement avec leur Maître depuis qu'ils ont commencé à le ſuivre. Ils n'ont *annoncé que ce qu'ils ont oüi, que ce qu'ils ont vû de leurs propres yeux, que ce qu'ils ont contemplé & touché de leurs propres mains de la Parole de vie*; comme l'Apôtre S. Jean le dit en termes exprès, 1. Jean I. 1. Ils ont vû toutes les prophéties de l'ancien teſtament accomplies à la lettre dans ſa doctrine, dans ſa vie, dans ſes ſouffrances & dans ſa mort. Ils l'ont vû confirmer ſa doctrine par une foule de miracles, ſi grands & ſi éclatans, que les plus malicieux & les plus envenimés de ſes ennemis n'ont pû s'empêcher de reconnoître qu'une cauſe ſurnaturelle les produiſoit. La force de la vérité leur arrachoit cet aveu dans le tems même qu'ils blaſphémoient contre le Saint-Eſprit, par la vertu duquel

ces merveilles étoient faites. Ils l'ont vû vivant après ſa reſurrection d'entre les morts, & ils ont eu des preuves infaillibles de ſon retour à la vie. Car il s'eſt montré pluſieurs fois, non ſeulement à un ou à deux de ſes Apôtres, mais à tous les onze, & qui plus eſt à plus de cinq cens perſonnes à la fois. Il ne s'eſt pas fait voir ſimplement en paſſant, il a converſé avec eux familierement pendant l'eſpace de quarante jours entiers. Quand le tems de ſon départ de la terre fut venu, il monta au ciel en leur préſence, & peu de jours après ſon aſcenſion il leur envoya le Saint-Eſprit qu'il leur avoit promis. Toutes ces choſes étoient de ſenſibles démonſtrations qu'il étoit un docteur envoyé du ciel, & par conſéquent que la doctrine qu'il enſeignoit, étoit une révélation expreſſe & immédiate de la volonté de Dieu. Et qu'on ne diſe pas que les Apôtres ont pû être trompés ſur toutes ces choſes. Car quand on ſuppoſeroit que les Apôtres étoient les hommes du monde qui avoient le jugement le plus foible, &

l'imagination la plus forte, on ne ſçauroit pourtant prétendre qu'ils ſe ſoient tous trompés ſur des choſes de cette nature, ſans renverſer entièrement l'uſage des ſens ; ſans mettre les hommes dans l'impoſſibilité de s'aſſurer jamais d'aucun fait ; & ſans leur ôter abſolument tout moyen de diſtinguer les vérités les mieux atteſtées, d'avec les imaginations extravagantes des enthouſiaſtes.

Il eſt certain, en ſecond lieu, que les Apôtres n'ont eu, ni n'ont pû avoir aucun deſſein d'en impoſer au genre humain ſur les choſes qui font la matière de leur témoignage. Pour en être perſuadé il n'y a qu'à faire attention à la nature des choſes qu'ils ont faites, & à leurs caractères perſonnels. Ils ont confirmé leurs prédications par de ſignes & des miracles du premier ordre, leur vie a parfaitement bien répondu à la doctrine qu'ils ont prêchée, quoique cette doctrine choquât viſiblement tous leurs interêts temporels & tous leurs plaiſirs charnels. Ils ont plus fait, ils ont verſé

leur ſang avec toute la joye & toute la tranquilité d'eſprit imaginable pour rendre témoignage à la doctrine qu'ils prêchoient, & pour confirmer la religion qu'ils enſeignoient. Ce qui prouve invinciblement qu'ils étoient fermement perſuadés de la vérité des choſes auſquelles ils rendoient témoignage, puiſque le plaiſir de débiter un menſonge n'eſt pas ſi grand, que pour cela ſeul on ſe reſolve à ſouffrir le martyre. Il importe au reſte de remarquer ici que les Apôires n'ont pas ſouffert le martyre pour leurs opinions (il eſt poſſible aux enthouſiaſtes d'aller juſques-là) ils l'ont ſouffert pour atteſter des faits qui leur étoient parfaitement connus. C'étoient outre cela des hommes recommandables par leur intégrité & par leur ſincérité, à qui on ne ſçauroit imputer de mauvais motifs, & qui ne pouvoient rien attendre de la part du monde. La religion elle-même, qu'ils enſeignoient, leur interdiſoit tout eſpoir de domination, de gloire, de loüange humaine, de richeſſe, d'honneur mondain,

dain, de commodité, de plaiſir & de profit. Elle ne leur offroit que pauvreté, que trouble, que chagrin, que perſécution, qu'oppreſſion, qu'empriſonnement, qu'exil, & que ſouffrances. Ce ne ſont pas là des caractères de gens, qui ſe mettent ſur le pied de débiter des impoſtures. Ajoûtez à cela le ſuccès merveilleux de leur entrepriſe. Que des gens ſimples & ignorans ſoient en état de prêcher leur doctrine à pluſieurs nations & en pluſieurs langues différentes; qu'ils réuſſiſſent dans le deſſein d'établir par tout la foi chrétienne; qu'ils s'accordent tous parfaitement dans le témoignage, qu'ils rendent à leur Maître; qu'aucun n'avouë la vérité; que ni l'eſpérance, ni la crainte, ces deux grands motifs des actions humaines, ne ſoient pas capables de leur faire abandonner un deſſein ſi extravagant, & de rompre le concert de leur impoſture, s'il y en avoit eu; c'eſt ce qu'on ne perſuadera jamais à perſonne. Il falloit donc que leur doctrine fût plus qu'humaine, & non pas une invention pour tromper le

genre humain. Cet argument a été parfaitement bien pouſſé par *Euſebe. Le moyen de concevoir*, dit-il, (*a*) *que des impoſteurs, des gens ſans ſçavoir, des gens qui n'entendoient d'autre langue, que leur langue maternelle, forment un deſſein auſſi extraordinaire & auſſi extravagant, que celui de parcourir toutes les nations de la terre ? Quelle apparence qu'ils ſe trouvent en état de venir à bout d'un ſi grand deſſein, & de répandre leur doctrine par tout le monde ? Peut-on aſſez admirer l'uniformité, qui régne dans tous leurs diſcours, & leur parfait accord dans l'hiſtoire qu'ils ont donnée de Jeſus-Chriſt ? Si dans toutes les queſtions de fait, ſi dans tous les procès, ſi dans toutes les diſputes ordinaires, l'acord des témoins eſt ſuffiſant pour décider peremptoirement l'affaire en queſtion, qui peut douter que le témoignage de douze Apôtres, de ſeptante Diſciples, & d'un nombre infini de croyans, qui*

(*a*) Euſeb. Demonſt. Evang. lib. III. cap. II.

ſe portent pour témoins des actions de Jeſus-Chriſt, & qui s'accordent parfaitement dans leurs dépoſitions, ne doive être regardé comme une preuve inconteſtable de la vérité qu'ils out ſoutenuë? Sur tout ſi on conſidére qu'ils ont ſcellé la vérité de leur témoignage par toutes ſortes de tourmens, & par la mort même. Que des gens ſans aucun ſçavoir, ajoûte-t-il, *portent le nom de Jeſus-Chriſt par toute la terre, les uns à Rome même, dans le cœur de la ville imperiale; les autres en Perſe; les autres dans l'Armenie; les autres dans le païs des Scythes; les autres dans les Indes & dans les lieux les plus reculés de la terre; les autres au-delà des mers, dans les Iſles Britanniques; c'eſt là une choſe qui ſurpaſſe de beaucoup, à mon avis, les forces humaines;* (a) *à plus forte raiſon celles de quelques perſonnes ſimples & ſans lettres, & bien plus encore celles de quelques impoſteurs. Aucun de ces gens-là*, (b) continuë-t-il, *n'a jamais pû, par la crainte des tour-*

(a) Id. Ibid. c. VII. (b) Id. Ibid.

mens & de la mort qu'on faiſoit ſouffrir aux autres, être détaché de ſes compagnons; aucun n'a jamais prêché le contraire, de ce que les autres enſeignoient, aucun enfin n'a jamais découvert l'impoſture. Il y a plus; on voit au contraire que le ſeul, qui abandonna ſon Maître, dans le tems qu'il étoit encore en vie, & qui le livra à ſes ennemis, ne pouvant ſupporter le poids de ſes remords, s'eſt donné lui-même par déſeſpoir la mort de ſes propres mains. On n'a qu'à conſulter tout le chapitre ſeptiéme du troiſiéme livre de la Démonſtration évangelique de cet auteur. On y trouvera pluſieurs autres excellentes réfléxions ſur cette matière.

Je dis en troiſiéme lieu, qu'il eſt clair comme le jour que le témoignage des Apôtres touchant les œuvres & la doctrine de Jeſus-Chriſt, eſt venu juſqu'à nous ſans altération & ſans falſification. Ils ont en effet couché leur témoignage par écrit dans les livres qu'ils nous ont laiſſé, & ces livres ſont venus de main en main juſqu'à nous au tra-

vers de tous les ſiécles précédens, à la faveur d'une ſucceſſion non interrompuë : On a pris ſoin de les traduire de bonne heure en diverſes langues, & de les diſperſer par toute la terre. Tout le monde, ſans en excepter même les plus furieux ennemis de la Religion, ont toujours pris la plûpart de ces livres pour des ouvrages effectifs de ceux dont ils portent les noms. On trouve un nombre infini d'auteurs dans tous les ſiécles depuis les Apôtres juſqu'à nos jours, qui les ont cités, & qui ont reconnu leur autorité. De ſorte qu'il n'y a pas le moindre lieu de ſoupçonner qu'il ait été poſſible qu'ils ayent été corrompus, ou que la corruption ait été aſſez conſidérable pour faire bréche à leur autorité, & diminuer le crédit qu'ils ont toujours eu. En un mot il n'y a point de matière de fait dans le monde, point d'hiſtoire, dans laquelle ſe rencontre un ſi admirable concours de circonſtances & de motifs de crédibilité, qui ſoit ſoutenuë par tant de preuves collaterales, & qui ſoit munie de tant de carac-

tères de vérité, qu'il y en a dans l'hiſtoire, que les Apôtres nous ont laiſſée de la vie & des miracles de Jeſus-Chriſt.

Obſervons ici, en paſſant, que l'autorité particuliere que nous attribuons aux livres de l'écriture du nouveau teſtament, eſt fondée ſur la perſuaſion que nous avons que ces livres ont été ou dictés, ou écrits par les Apôtres eux-mêmes. Les Apôtres, ayant été revêtus des dons miraculeux du S. Eſprit le jour de la Pentecôte, ſe trouverent par là en état, non-ſeulement de prêcher l'Evangile, avec autorité & avec ſuccès, mais auſſi d'enſeigner la vérité aux hommes ſans aucun mélange d'erreur. Ce privilege ſingulier, qui donnoit cette autorité à leurs prédications, doit évidemment donner par la même raiſon une égale autorité à leurs écrits. Or il eſt certain que tous les livres du nouveau teſtament ont été écrits par les Apôtres eux-mêmes, ou qu'ils ont été approuvés & autoriſés par eux, ce qui revient à la même choſe, que s'ils les avoient actuellement compoſés. Perſon-

ne ne conteſte que les Apôtres ne ſoient les auteurs de la plûpart des livres du nouveau teſtament. S. Paul, qui en a écrit le plus grand nombre, a été élevé à l'Apoſtolat & inſtallé dans cette charge éminente d'une manière auſſi éclatante & auſſi authentique que les autres Apôtres. Pour ce qui eſt des livres qui ont pour auteurs les compagnons des Apôtres, il eſt très-certain qu'ils ont été approuvés par les Apôtres. *Euſebe* dit en termes exprès, que S. Pierre avoit reçu & approuvé l'Evangile de S. Marc, & que (*a*) *les Egliſes l'avoient reçu, fondées ſur cette approbation. Irenée* dit que S. Marc *n'a écrit* (*b*) *que ce qui lui avoit été dicté par S. Pierre*; & que l'Evangile de S. Luc *n'étoit qu'un abregé des prédications de S. Paul* (*c*). *Tertullien* aſſûre de même que S. Marc étoit le

(*a*) EUSEB. Hiſtor. lib. II. cap. XV.

(*b*) Marcus *diſcipulus & Interpres* Petri, *quæ à* Petro *annuntiata erant edidit.* IREN. lib. III. cap. I.

(*c*) Lucas *Sectator* Pauli, *quod ab illo prædicabatur Evangelium in libro condidit.* Id. Ibid, Vid. & Tertull. adv. Marcion lib. IV.

ſécretaire de S. Pierre, & S. Luc celui de S. Paul (*a*). *Euſebe* dit poſitivement que *S. Jean avoit revu les Evangiles de S. Marc & de S. Luc, & qu'il les avoit approuvés & confirmés.* (*b*) Enfin le même hiſtorien nous dit qu'à la réſerve de quelques paſſages de l'épître aux Hebreux mal expliqués & mal entendus, la principale raiſon qui avoit porté quelques perſonnes à douter de l'authenticité de cette épître, c'étoit, qu'ils ne croyoient pas que S. Paul en fût l'auteur.

CHAPITRE XXII.

XV. PROP. *Que ceux qui ne ſe rendent pas aux preuves, miſes en avant pour établir la vérité de la Religion Chrétienne, & qui ne peuvent pas être perſuadés par ces preuves à*

(*a*) *Licet* & Marcus *quod edidit*, Petri *adſirmetur*, *cujus Interpres* Marcus, *nam &* Lucæ *digeſtam*, Paulo *adſcribere ſolent.* TERT. adv. Marc. lib. IV.

(*b*) EUSEB. Hiſt. lib. III. cap. XXIV.

prendre cette Religion pour la régle de leurs actions, ſont des gens que rien ne peut toucher, & qui ne changeroient pas de conduite, quand bien même un mort ſortiroit du tombeau tout exprès pour eux, & à deſſein de les convaincre.

CE que je viens de dire dans les Chapitres précédens, fait voir évidemment que, ſi les hommes ſont appellés à croire la Religion Chrétienne, c'eſt à cauſe qu'elle eſt très-raiſonnable & munie de ſuffiſantes preuves de ſa divinité. Il paroît outre cela que la foi n'eſt pas réellement oppoſée à la raiſon, & que les Chrétiens ne ſont pas obligés de croire les choſes qu'on leur propoſe, par la raiſon qu'elles ſont incroyables. C'eſt tout le contraire. Dieu nous a donné toutes les preuves de la vérité de notre Religion, dont la nature de la choſe ſoit ſuſceptible, toutes les preuves que Dieu pouvoit raiſonnablement donner, ou que les hommes pouvoient eſperer d'avoir. A moins que

Dieu n'eût agi ſur les hommes par des voyes entiérement incompatibles avec les vûes de la religion, & oppoſées à la nature de la vertu & du vice ; (ce qu'il eſt fort ſûr qu'il ne fera jamais) que pouvoit-il faire de plus, que ce qu'il a fait pour les convaincre de la vérité du Chriſtianiſme, & pour les obliger à travailler à leur propre félicité ? Où eſt l'homme raiſonnable, qui ne ſoit obligé de ſe rendre aux preuves, que nous avons maintenant en main ? Si dans tous les autres cas nous prenons pour certaines & démontrées, les choſes qui nous paroiſſent clairement & diſtinctement être vrayes, ſuppoſé que notre faculté de juger & de raiſonner ne nous trompe pas néceſſairement, n'avons-nous pas les mêmes raiſons en matière de religion & de morale, de regarder pareillement comme des vérités certaines & démontrées, les choſes qui nous paroiſſent, après une mûre délibération, auſſi certainement & auſſi clairement être vrayes, qu'il eſt clair & certain que nos facultés ne nous trompent

pas néceſſairement & inévitablement dans les jugemens que nous faiſons touchant la nature de Dieu, touchant la véritable félicité de l'homme, & touchant la différence du bien & du mal moral. Si dans toutes les autres occaſions nous nous déterminons ſans balancer à agir ſur la foi de bons & de valables témoins, ſi nous ne pouvons nous empêcher de traiter de gens extravagans & ridicules, ceux qui s'expoſent à ſouffrir de grandes pertes ; ou qui laiſſent échapper de belles occaſions d'avancer leurs affaires, uniquement à cauſe qu'ils refuſent d'ajouter foi aux choſes les plus croyables & les mieux atteſtées ; il eſt clair qu'en matière de religion nous devons raiſonner & agir de la même manière. A moins donc que nos actions ne ſoient déterminées par quelque autre choſe, que par la raiſon & par le bons ſens : il eſt évident que les preuves que nous avons des grandes vérités de la religion, doivent produire ſur nos actions & ſur toute la conduite de notre vie le même

effet, que toutes les autres preuves que nous pourrions ſouhaiter, de quelque nature qu'elles puiſſent être.

J'avouë que la réſurrection de Jeſus-Chriſt & ſes autres merveilles fourniſſoient, à ceux qui ont eu le bonheur d'en être les témoins oculaires, une démonſtration de la vérité de ſa miſſion, plus ſenſible & plus frapante que celle que nous en avons maintenant. Mais puiſque nous avons une auſſi grande certitude des faits ſur leſquels le Chriſtianiſme s'appuye, qu'il ſoit poſſible d'avoir dans un ſi grand éloignement; & puiſque les preuves que nous en avons ſont auſſi grandes & même plus grandes que celles qu'on a des choſes ſur leſquelles on hazarde tous les jours dans le monde ſon bien, ſon repos, ſa ſanté & ſa vie; il eſt clair comme le jour qu'un homme, qui aime mieux courir les riſques de la perte de ſon bonheur éternel, qui s'expoſe à tomber dans une miſere éternelle plutôt que d'ajoûter foi à l'Evangile, la choſe du monde la plus croyable & la plus

plus fondée en raiſon, & cela ſous prétexte qu'il ne la voit pas de ſes propres yeux, il eſt, dis-je, très-clair qu'un homme ainſi fait n'eſt pas incrédule à cauſe du défaut de force dans les preuves qu'on lui allegue; mais que ſon incrédulité doit ſon origine à quelque paſſion, ou à quelque vice, qui lui font ſouhaiter que l'Evangile ne ſoit pas véritable. Or avec ces diſpoſitions, il auroit été tout auſſi incrédule qu'il eſt, quand bien même il auroit vû les choſes de ſes propres yeux. Que les hommes inventent tels vains prétextes qu'il leur plaira, pour excuſer leur infidélité, & leur vie corrompuë, quant à moi je ſuis perſuadé qu'un homme qui foule aux pieds l'autorité de la raiſon & de l'Ecriture unies enſemble, qui peut tenir bon contre les preuves de fait les plus palpables & les plus claires; qui eſt capable de fermer l'oreille à toutes les promeſſes & à toutes les douces exhortations de l'Evangile; qui fait le ſourd aux menaces terribles de la vengeance de Dieu, que la lu-

mière de la nature nous fait connoître en partie, & que la révélation nous confirme de la manière du monde la plus expreſſe : je ſuis perſuadé, dis-je, qu'un tel homme doit avoir d'autres raiſons de ſon incrédulité, que le manque de preuves ſuffiſantes. Qu'on me donne un homme, libre de préjugés & de paſſions, qui ſuit les régles de ſa raiſon naturelle, je poſe en fait que la moindre poſſibilité de parvenir à la vie éternelle, ou le moindre ſoupçon de tomber dans une miſere ſans fin, le déterminera immédiatement à faire ſa grande étude & ſa principale occupation du ſoin d'obtenir la premiére de ces choſes, & d'éviter l'autre. Lors donc qu'on voit des gens qui agiſſent d'une manière directement oppoſée à ce principe naturel ; lorſqu'on les voit négliger preſqu'entièrement ces choſes, malgré les lumières de la nature, qui leur donnent un ſi haut degré de probabilité ; & malgré la révélation expreſſe de l'Evangile, qui les met dans une entière & pleine évidence, on peut dé-

cider hardiment que ces gens ne ſe conduiſent pas par raiſon, mais qu'ils agiſſent par un principe tout-à-fait différent.

La vie & les actions de cet ordre de gens, qui prétendent qu'ils ne ſont incrédules que parce qu'ils n'ont pas des raiſons ſuffiſantes de croire, donnent aſſez à connoître quel eſt le véritable principe de leur incrédulité. Ce ſont des gens eſclaves de leurs convoitiſes charnelles. Ils aiment le péché & la débauche. Ils ſont plongés dans de mauvaiſes habitudes. C'eſt-là la véritable raiſon pour laquelle ils ferment les yeux aux preuves, qui les obligeroient à croire des choſes qui ne peuvent leur être d'aucune conſolation, tandis qu'ils demeurent dans la réſolution de ne pas renoncer aux vices, qu'ils aiment avec paſſion. Leurs cœurs & leurs affections ſont entièrement placés ſur les choſes d'ici bas; & c'eſt pour cela qu'ils ne veulent faire aucune attention aux preuves, qui éleveroient leurs penſées & leurs affections *aux choſes qui ſont en*

haut. Ils ſont enchantés des plaiſirs ſenſuels, & charmés des douceurs du péché ; & c'eſt-là la raiſon qui fait qu'ils ſe roidiſſent contre toutes les preuves qui aboutiſſent à les ſevrer de leurs délices préſentes, pour leur faire goûter les joyes plus ſpirituelles du ciel, qui ſont encore à venir. L'amour du monde préſent les aveugle ; & c'eſt la raiſon pourquoi *ils ne comprennent pas les choſes qui ſont de l'Eſprit de Dieu : c'eſt pour cela qu'elles leur ſont folie & qu'ils ne les peuvent entendre, d'autant qu'elles ſe diſcernent ſpirituellement.* I. Cor. II. 14. En un mot la vraie & l'unique raiſon pourquoi *les hommes aiment mieux les ténébres que la lumiere, c'eſt parce que leurs œuvres ſont mauvaiſes.* Jean III. 19.

Ce que je viens de dire ſuffit pour répondre à la queſtion, d'où vient qu'il y a des gens qui ne veulent pas croire les dogmes de l'Evangile. Réſolus en effet à ne pas ſe réformer, il n'eſt pas étonnant de voir qu'ils ne ſe ſoucient pas d'appercevoir l'évidence de ces vé-

rités, qui ne manqueroit pas de les troubler dans la jouiſſance de leurs plaiſirs charnels, & de changer toutes leurs joyes en amertumes. Telle étant la diſpoſition de leur cœur; je poſe en fait que, quand les preuves de la vérité de la religion ſeroient encore plus fortes, qu'il eſt poſſible d'imaginer, ils ne ſeroient pas pour cela plus prêts à croire; ils trouveroient toujours qu'il leur manqueroit quelque choſe; ils demanderoient de nouvelles preuves plus fortes que celles-là. Je ſçai qu'il ya des gens qui, convaincus intérieurement qu'ils agiſſent d'une manière entièrement oppoſée à toutes les preuves raiſonnables de la religion, ſe diſent à eux-mêmes que s'ils avoient de plus fortes preuves des grandes vérités de la religion, que celles qu'ils ont, ils changeroient indubitablement de conduite. Mais, puiſque la véritable raiſon de leur conduite extravagante, n'eſt pas le manque de preuves & le défaut d'évidence; puiſqu'au contraire, c'eſt à l'eſclavage des paſſions tumultueuſes, qui ne

leur permet pas de réfléchir ſur leur train de vie, qu'il faut attribuer ce qu'ils font contre toute ſorte de raiſon, & en dépit de l'évidence ; il eſt clair que, quand bien même les preuves des vérités évangeliques ſeroient plus évidentes encore, qu'elles ne ſont, ils ne changeroient pas pour cela de manière d'agir, ni de genre de vie, à moins que Dieu ne les y contraignît par une action irréſiſtible. Ils ſe bercent de cette flateuſe imagination, que s'ils avoient vêcu du tems de Jeſus-Chriſt, s'ils avoient été les auditeurs de ſes ſermons & les ſpectateurs de ſes miracles ; s'ils avoient eu le bonheur de voir toutes les merveilles qu'il faiſoit pour juſtifier la vérité de ſa miſſion céleſte ; ils n'auroient eu garde d'agir avec lui comme les Juifs. Nous n'aurions pas été aſſez aveugles, diſent-ils, & aſſez malheureux pour le rejetter, nous aurions au contraire embraſſé ſa Religion de tout notre cœur, & nous aurions cru à ſa doctrine. En un mot ils s'imaginent qu'ils ſe ſeroient rangés ſans balancer

ſous ſa diſcipline, & que les dogmes qu'il enſeignoit, auroient eu une influence très-grande ſur toute la conduite de leur vie. Je répons à ces gens-là que, ſi leurs cœurs & leurs affections ne les faiſoient pas pancher vers la vie préſente, plus que vers la vie à venir, & que s'ils n'eſtimoient pas les plaiſirs des ſens plus que *la gloire, qui doit être un jour révélée* dans les enfans de Dieu, rien ne les empêcheroit de faire aujourd'hui ce qu'il s'imaginent qu'ils auroient fait alors. Mais que, ſi leurs cœurs ſont attachés aux choſes de la terre, & leurs paſſions plus fortes que tous les argumens de la raiſon; que s'ils ſont maintenant ſi fort enchantés des délices du péché, que tous les motifs de la réligion ne ſont pas capables de leur perſuader de vivre en Chrétiens; nous pouvons dire ſans crainte de nous tromper, qu'il y a toutes les apparences du monde qu'ils auroient été du tems de Jeſus-Chriſt tous tels qu'ils ſont préſentement. Nous avons dans la conduite des anciens Juifs, qui vivoient du tems de J. C. un

exemple fameux & permanent, qui nous montre que le préjugé, l'envie, la haine, l'orgueil l'emportent quelquefois ſur les plus fortes convictions. Le Seigneur n'eut pas plutôt commencé à leur dire qu'il étoit envoyé de Dieu pour les inſtruire de leur devoir, qu'ils lui demanderent des ſignes de ſa miſſion ; avec promeſſe que, s'il en faiſoit, ils croiroient en lui. Qu'en arriva-t-il ? Jeſus-Chriſt fit devant eux un ſi grand nombre de choſes merveilleuſes, *que ſi elles étoient écrites de point en point, le monde lui-méme ne ſçauroit contenir les livres qu'on en feroit*, Jean XX. 25. & cependant tous ces miracles ne furent pas capables de vaincre leur incrédulité. Lorſqu'ils le virent étendu ſur la croix, ils dirent, *Qu'il deſcende maintenant de la croix & nous croirons en lui.* Matt. XXVII. 42. Mais lorſqu'il fut ſorti du tombeau au troiſiéme jour, ce miracle, mille fois plus grand & plus convainquant que celui qu'ils avoient demandé, ne ſervit qu'à les endurcir, & qu'à augmenter leur incrédulité & leur obſtination.

Il y en a d'autres, qui s'imaginent que ſi Dieu avoit la bonté de leur envoyer un meſſager de l'autre vie, pour leur en apprendre les nouvelles, il n'en faudroit pas davantage pour les convaincre & pour les faire devenir tout auſſitôt de nouvelles créatures. C'étoit la demande du mauvais riche, dont il eſt parlé au chap. XVI de l'Evangile ſelon S. Luc. Mais ſuppoſé que Dieu par un excès de condeſcendance leur accordât leur demande, qui en elle-même eſt tout-à-fait déraiſonnable; ſuppoſé qu'il fît ſortir du ſépulcre quelqu'un des morts à deſſein de les convaincre: qu'en arriveroit-il? Il y a toutes les apparences du monde que, comme ils s'obſtinent à ne point *écouter Moïſe & les Prophétes*, Jeſus-Chriſt & ſes Apôtres, *ils ne ſeroient pas non plus perſuadés quand bien même quelqu'un des morts reſſuſciteroit.* L'apparition d'un meſſager ſi extraordinaire & ſi peu attendu les ſurprendroit peut-être du premier abord & jetteroit l'épouvante dans leur ame. Mais il eſt plus que probable que ce ſpec-

tacle ne les convaincroit pourtant pas & ne ſeroit pas capable de vaincre leur incrédulité. Il en ſeroit d'eux, à peu près comme d'un méchant homme, accablé d'une dangereuſe maladie, qui le menace de la mort. Epouvanté des approches de la mort, & des terribles idées de l'éternité, ſon ame eſt remplie d'horreur & de deſeſpoir ; il forme précipitamment dans cet état de crainte & d'agitation la réſolution de changer de vie & de renoncer au péché. Mais le danger n'eſt pas plûtôt paſſé qu'il reprend ſes vieilles habitudes & qu'il s'abandonne au péché, comme auparavant. Il y a très-grande apparence que la même choſe arriveroit aux perſonnes, dont je parle, ſuppoſé que Dieu leur envoyât quelqu'un des morts, pour les informer de la certitude d'une autre vie, & du danger auquel ils s'expoſent en s'abandonnant au péché. Revenus à eux-mêmes de la ſurpriſe & de la peur que cette apparition leur auroit cauſée, ils retourneroient à leurs mauvaiſes habitudes, & leurs vices favoris repren-

droient insensiblement le dessus. Il y a des gens dans ce siécle qui croyent fermement l'existence des esprits, & qui prétendent avoir eu des apparitions, on ne remarque pourtant pas que leur vie soit plus réguliere, ni leur piété plus exemplaire que celles des autres personnes pieuses, qui s'attachent à la pratique de la vertu, portées à cela par la conformité qu'elles trouvent entre les dogmes de l'Evangile & les principes de la droite raison.

Ce n'est donc pas faute de preuves suffisantes, que les incrédules rejettent les grandes vérités de la religion. Mais c'est parce qu'ils manquent de sincérité, qu'ils cherchent à se faire illusion à eux-mêmes, & qu'ils examinent les preuves de la religion avec un esprit de partialité, que ces preuves n'ont pas sur eux tout le poids & toute l'influence, qu'elles devroient avoir manifestement au jugement de la droite raison. Tandis que les hommes lâchent la bride à leurs passions, & que leurs convoitises l'emportent sur leur raison, il n'est pas pos-

ſible qu'ils jugent ſainement de la religion. En matière d'affaires temporelles même, quelle difficulté ne trouve-t-on pas à juger raiſonnablement des choſes, lorſqu'on a de forts préjugés à combattre ? Quelle peine la vérité n'a-t-elle pas à ſe ſoutenir, lorſqu'elle ſe trouve en oppoſition avec les convoitiſes charnelles ? Combien plus cela doit-il arriver dans les matières de religion, qui roulent ſur des choſes à venir & tout-à-fait éloignées des ſens ? Il eſt preſque impoſſible que l'intérêt préſent, les convoitiſes & les paſſions ne gâtent alors le jugement, & n'aveuglent l'entendement. Il eſt donc abſolument néceſſaire que ceux qui font profeſſion de ſuivre les lumières de la droite raiſon, ſoient diſpoſés premiérement à examiner les choſes ſans partialité, & à recevoir tout ce qui après un mûr examen, leur paroîtra conforme à la raiſon & à la vérité, & fondé ſur de bons argumens. Il faut que les intérêts de leurs paſſions & de leurs convoitiſes n'entrent pour rien dans leur jugement s'il veu-

lent

lent juger ſainement de la crédibilité de la religion Chrétienne & de ſa conformité avec la raiſon. Il faut qu'ils ſoient diſpoſés avant toutes choſes à prendre pour régle de leurs actions, tout ce qu'on leur prouvera par des raiſons ſolides avoir été révélé par Dieu lui-même. Lorſqu'ils en ſeront venus là, qu'ils eſſayent alors ſi avec cette diſpoſition d'eſprit, ils pourront réſiſter à l'évidence de l'Evangile. *Si quelqu'un*, dit Jeſus-Chriſt, *veut faire la volonté de celui qui m'a envoyé, il connoîtra de la doctrine, ſçavoir ſi elle eſt de Dieu, ou ſi je parle de par moi-même.* Jean VII. 17. *L'Eternel*, dit auſſi David, *fera marcher les débonnaires en droiture, & il enſeignera ſes voyes aux débonnaires.* Pſ. XXV. 8.

Il eſt très-certain en effet que les perſonnes en qui ces heureuſes diſpoſitions ſe rencontrent, qui ſe gouvernent par la raiſon, & qui ne ſe laiſſent pas emporter au torrent de leurs paſſions & de leurs convoitiſes criminelles, doivent donner leur approbation & leur conſen-

tement aux dogmes de la Religion Chrétienne ne fût-ce qu'à cauſe de leur excellence intrinſeque & de leur conformité avec les lumieres de la droite raiſon. Je vais même plus avant, & je dis que, quand les preuves extérieures qui mettent la vérité de la Religion Chrétienne hors de toute conteſtation, ſeroient beaucoup moins fortes qu'elles ne ſont, quand bien même il ne nous reſteroit d'autres preuves de ſa divinité, que l'excellence des grandes vérités qu'elle enſeigne, que leur parfaite conformité avec la droite raiſon, que leur probabilité naturelle & que leur importance, le parti ſans contredit le plus ſage & le plus raiſonnable ſeroit de vivre conformément aux régles de l'Evangile. Il y a plus. Suppoſons, ſi l'on veut, que tout ce que la foi peut faire, c'eſt de mettre la croyance de la vérité de la révélation chrétienne au rang, des choſes ſimplement poſſibles, je poſe en fait que cela ſeul devroit porter des créatures raiſonnables *à vivre ſobrement, juſtement & religieuſement.* Car, *lorſque*

de deux partis, également douteux & incertains, il y en a un, nous dit un ancien Pere de l'Egliſe, *qui nous donne lieu d'eſpérer quelque choſe, & l'autre qui ne nous laiſſe aucune eſperance, la pure raiſon ne nous dicte-t-elle pas, qu'il faut choiſir le premier, plutôt que l'autre? En choiſiſſant le premier,* (a) *vous ne courez aucun riſque, ſi ce qu'on vous fait eſpérer ſe trouve faux & ſans fondement. Mais en prenant le dernier parti, vous hazardez la perte du ſalut, ſi l'opinion, qui vous défend de rien eſperer, ſe trouve fauſſe. Que dites-vous,* ajoûte-t-il, *ignorans que vous êtes, & dont l'aveuglement eſt tout-à-fait déplorable & digne de compaſſion?* (b)

(a) *Nonne purior ratio eſt, ex duobus incertis & in ambigua expectatione pendentibus, id potius credere, quod aliquas ſpes ferat quam quod nullas; In illo enim, periculi nihil eſt, ſi, quod dicitur imminere, caſſum fiat & vacuum; in hoc damnum eſt maximum, (id eſt, ſalutis amiſſio) ſi, cum tempus advenerit, aperiatur hoc fuiſſe mendacium.* ARNOB. cont. Gentes lib. II.

(b) *Quid dicitis, ò neſcii, etiam fletu & miſeratione digniſſimi? Ita non tam extimeſci-*

Ne craignez-vous pas que les choſes, pour leſquelles vous n'avez que du mépris, & qui ſont le ſujet de vos railleries, ne ſe trouvent peut-être à la fin véritables ? Ne ſentez-vous pas au dedans de vous je ne ſçai quoi, qui vous menace qu'un tems viendra, dans lequel vous ſerez obligés de croire ce que vous rejettez aujourd'hui avec tant d'obſtination, & dans lequel vous vous repentirez, mais trop tard, de votre incrédulité ? Cette réfléxion n'eſt pas particuliere aux auteurs chrétiens, les plus ſages & les plus ſenſés d'entre les payens ont parlé comme eux. *Il faut*, dit Platon, *mettre toutes choſes en œuvre, pour acquerir dans cette vie la vertu & la ſageſſe ; car la récompenſe eſt belle, & l'eſperance grande. Que ceux*, dit Ciceron, *qui ſe figurent qu'après la*

---

tis ; ne forte hæc vera ſint, quæ ſunt deſpectui vobis & præbent materiam riſus ? Nec ſalutem vobiſcum ſub obſcuris cogitationibus volvitis, ne quod hoc die credere obſtinata renuitis perverſitate, redarguat ſerum tempus, & irrevocabilis pœnitentia caſtiget ; Id. Ibid.

mort ils ſeront entièrement anéantis, ont fait une belle découverte ! Quel beau ſujet de ſe réjouir & de ſe glorifier (a) *? Si je dois être privé de ſentiment après ma mort*, dit-il dans un autre endroit, (b) *comme quelques philoſophes du bas étage le prétendent ; je ne crains pas que ceux de ces philoſophes, qui ne ſeront plus en vie, viennent me faire la guerre de mon erreur ſur l'immortalité de l'ame* (c).

(a) *Præclarum neſcio quid adepti ſunt, qui didicerunt ſe, cum tempus mortis veniſſet, totos eſſe perituros.* —— *Quid habet iſta res aut lætabile aut glorioſum.* Cic Tuſc. Quæſt. lib. I.

(b) *Sin mortuus, ut quidam minuti Philoſophi cenſent, nihil ſentiam ; non vereor ne hunc errorem meum mortui irrideant Philoſophi.*

(c) Si l'on veut voir ces penſées miſes dans un plus beau jour, & mieux pouſſées que dans *Arnobe*, ni dans *Ciceron*, or n'a qu'à lire le I. Chapitre & le VII. des Penſées de *Paſchal*, où il prouve que l'Athéiſme eſt une choſe contraire au ſens commun, & qu'il eſt plus avantageux à l'homme de croire, que de ne pas croire ce que la Religion Chrétienne enſeigne. Voyez auſſi Locke, de l'Entendement humain. lib. II. ch. 21. par. 70. & les Caractères de la Bruyere dans le chap. des Eſprits forts. R. *du Trad.*

Mais il s'en faut bien que ce ne ſoit là notre cas. Dieu a pris ſoin de nous fournir un grand nombre de preuves de la vérité de notre Religon. Ces preuves ſont certaines, & auſſi certaines, qu'il ſoit poſſible d'en avoir dans aucune matière de fait. C'eſt ce que j'ai fait voir fort au long dans tout ce diſcours. Que me reſte-t-il, à faire, ſinon d'exhorter les hommes à croire ? Tout les y oblige ; puiſque les choſes qu'on leur propoſe à croire ſont non-ſeulement poſſibles, probables, excellentes & de la dernière importance ; mais qu'elles ſont de plus accompagnées de toutes les preuves poſitives, & de toutes les raiſons de crédibilité, qu'il ſoit poſſible d'avoir.

Je conclus par cette réfléxion. Qu'il n'y a point d'homme raiſonnable qui puiſſe nier que Dieu ne ſoit en droit de nous impoſer l'obligation de faire attention à certaines choſes, de les étudier, & de les examiner à fonds, ſous peine de ſon indignation, ſi nous négligeons de le faire. A quoi il faut ajoûter que

Dieu ayant donné à la révélation chrétienne toute l'évidence qu'il lui étoit convenable de donner, toute celle que l'homme pouvoit raiſonnablement demander, & toute celle enfin dont la nature de la choſe, qu'il s'agiſſoit de prouver, étoit ſuſceptible, nous ſerions très-mal fondés à demander de plus fortes preuves; & que ce ſeroit en vain que nous alleguerions le défaut d'évidence pour juſtifier notre négligence & nos préjugés déraiſonnables.

FIN.

TROISIÉME DEFENSE

DU

DOCTEUR CLARKE

Pour prouver l'immatérialité de l'ame & ſon immortalité naturelle.

EN REPONSE

A l'Auteur des refléxions ſur la ſeconde défenſe.

MONSIEUR,

Je ſuis perſuadé que dans ma dernière replique, j'ai mis la queſtion qui nous diviſe dans un point de vûe ſi clair, qu'il n'eſt plus néceſſaire de l'agiter & de fatiguer nos Lecteurs à cet égard. Mais voyant que vous avez imaginé une diſtinction nouvelle en apparence, à l'aide de laquelle vous cherchez toujours à éluder la force de mon Argument; & que vous avez jugé a propos d'inſiſter deſſus, comme ſi vous croyez reéllement qu'elle a du poids & de la

force ; je vais quoiqu'elle me paroiſſe extrêmement foible, tâcher de ſatisfaire au deſir ſincere que vous avez, dites vous, de découvrir la vérité, en montrant en peu de mots la foibleſſe & l'inconſequence de ce que vous avez avancé dans vos reflexions.

Pour prouver qu'il n'eſt pas poſſible que la penſée ſoit une qualité ou une puiſſance de la matière, j'ai dit que toutes les qualités ou puiſſances, connues ou inconnues, qui ſont dans la matière, ou qu'on lui attribue ordinairement, doivent néceſſairement être.

1°. Ou des qualités réelles vraiment & proprement inhérentes au ſujet auquel on les attribue, comme la grandeur & le mouvement le ſont à la matière. Ces qualités réelles ſont toujours les ſommes, ou collections, des puiſſances ou qualités de même genre, qui ſont diſtinctement inhérentes aux différentes parties du ſujet matériel. Ce qui n'étant pas vrai de la penſée, il eſt manifeſte que la penſée ne peut pas être une puiſſance ou une qualité de cette eſpéce, qui inhére dans un amas de parties.

2°. Ou des qualités qui ne ſoient pas réellement inhérentes dans le ſujet auquel on les attribue ordinaire-

ment, mais en effet des modes produits dans quelqu'autre ſujet dans lequel ils réſident ; telles que ſont les couleurs, les ſons & tout ce qu'on appelle communément les qualités ſenſibles de la matière. Ces qualités n'exiſtent en aucune façon dans ce ſujet auquel on les attribue ordinairement, mais exiſtent dans quelqu'autre ſujet. Ceci n'etant point encore appliquable à la penſée, il s'enſuit manifeſtement que la penſée ne ſauroit être une puiſſance ou qualité de cette eſpece, dans un ſujet materiel.

3°. Ou des qualités qui ne ſoient réellement inhérentes dans aucun ſujet, & qui ſoient de pures notions abſtraites, ou des dénominations extérieures, ſervant à exprimer certaines idées complexes formées dans nos imaginations ; ou certains effets généraux extrinſeques & relatifs produits dans des *amas* particuliers de matière par des agens étrangers ; ou certaines diſpoſitions *d'amas* particuliers de matière, requiſes pour produire ces effets. Telles ſont le magnetiſme, l'électricité, l'atraction, la refléxibilité, la refrangibilité, & autres choſes ſemblables. Ces qualités n'éxiſtent réellement dans aucun ſujet par voye d'in-

hérence proprement dite. Or étant également impoſſible d'appliquer ceci à la penſée, il eſt manifeſte que la penſée ne peut pas être non plus une puiſſance ou qualité de cette eſpece, dans un *amas* de matière.

Vous convenez que la penſée pour les raiſons que j'ai alléguées, ne ſauroit être une puiſſance ou qualité d'aucune de ces trois eſpéces : mais vous diſtingués à l'egard de la premiére eſpéce, & vous prétendez.

Qu'il y a des qualités réelles, vraiment & proprement inhérentes dans le ſujet auquel on les attribue, qui cependant ne ſont pas, (de même que la grandeur & le mouvement,) les ſommes ou collections des puiſſances ou qualités de même genre, diſtinctement inhérentes aux différentes parties du ſujet : & qu'ainſi la penſée, quoiqu'elle ne ſoit point une collection de puiſſances de même genre, peut néamnoins être une qualité réelle inhérente à la matière.

Que les puiſſances numériques, ou les modes particuliers & individuels, ſont du nombre de ces qualités réelles & inhérentes, qui reſident dans un *amas* de matière ; ſans inhérer diſtinctement dans ſes différentes parties : en

quoi elles ſont oppoſées aux puiſſances *génériques* telles que la grandeur & le mouvement, que vous avouez être les ſommes des grandeurs & des mouvemens des différentes parties.

Que, par exemple le pouvoir que l'œil a de contribuer à l'action de la vûe ; le pouvoir d'une Horloge de marquer l'heure du jour ; le pouvoir qu'un inſtrument de Muſique a de produire en nous des ſons harmonieux ; les figures particuliéres, qui ſe rencontrent dans les corps, telles que la figure ronde ou quarrée ; & les modes particuliers ou individuels du mouvement, ſont autant de puiſſances *numériques* qui ne reſultent d'aucunes puiſſances de même genre inhérentes aux parties de *l'amas* (de matière :) & que de même par conſequent, la penſée, bien qu'elle ne ſoit pas une collection de puiſſances de même genre, peut néanmoins inhérer dans un *amas* de matière, comme un de ces modes *numériques* ou individuels de quelque puiſſance *générique*.

Qu'en ſuppoſant ainſi que la penſée eſt un mode *numérique* de quelque puiſſance *générique* de matière, on peut concevoir, que, comme la rondeur d'un corps n'eſt pas la ſomme des rondeurs

rondeurs des parties ; ni la figure quarrée la ſomme des figures quarrées des parties ; ni le pouvoir qu'un inſtrument de Muſique a de produire un ſon harmonieux, la ſomme des puiſſances de même genre (qui ſe rencontrent) dans les parties conſidérées ſéparément ; ni aucun mode particulier du mouvement, la ſomme des mêmes modes de mouvement (qui ſe trouvent) dans les différentes parties ; auſſi le ſentiment intérieur qui eſt inhérent dans un *amas* de matière, peut cependant ne point être la ſomme des ſentimens intérieurs des parties.

Qu'ainſi l'Argument tiré de ce que le ſentiment intérieur n'eſt point formé de différens ſentimens intérieurs, ne conclud par plus contre la poſſibilité qu'il réſide dans un *amas* de matière, que le même Argument concluroit contre la poſſibilité de l'exiſtence de la rondeur, ou de tout autre mode *numérique*, dans un corps.

Car la rondeur *ne réſulte pas plus* de différentes rondeurs, que la penſée, ou le ſentiment intérieur, reſulte de différens ſentimens intérieurs.

Et la rondeur différe auſſi ſpécifiquement des autres figures dont elle peut-être compoſée, que le ſentiment

intérieur différe d'un mouvement circulaire.

En ſorte que la ſenſation peut-être conçûe exiſter dans les parties du corps d'un animal, juſtement comme la rondeur exiſte dans les parties qui compoſent un corps rond: chaque partie a autant de ſenſation, lorſqu'on la conſidére ſéparément, que chaque partie d'un corps rond, a de rondeur: & lorſque les parties ſont exactement diſpoſées, la penſée eſt produite en entier, de même que la rondeur eſt produite en entier par l'union des parties.

Car le ſentiment intérieur étant ſuppoſé être une puiſſance réelle *numérique*, telle qu'eſt la rondeur, il peut réſulter de la compoſition de différentes qualités, de même que la rondeur réſulte des différentes eſpéces de figure, & eſt par conſéquent une nouvelle qualité dans le même ſujet, d'un genre ou eſpéce différente de toutes les qualités priſes enſemble qui compoſent le ſujet.

C'eſt pourquoi, bien que le ſentiment intérieur ſoit une qualité réelle, & différente de toutes les autres qualités, connues ou inconnues, que l'on avoue être privées de ce ſentiment,

il peut cependant réſulter de ces qualités, qui priſes ſéparément, ſont deſtituées de ce ſentiment : de la même façon que la rondeur eſt une qualité réelle, ſpécifiquement différente des autres qualités deſtituées de rondeur, & cependant peut reſulter ou être compoſée de ces qualités.

Que le ſentiment intérieur peut-être particulièrement conſideré comme un mode ou une eſpece individuelle de mouvement.

Car de même qu'il ſuffit pour compoſer la rondeur de reunir différentes petites parties, qui priſes ſéparément ſont deſtituées de rondeur ; auſſi, d'après cette ſuppoſition, il n'eſt pas néceſſaire par rapport au pouvoir de penſer qu'il intervienne autre choſe que l'union de différentes petites parties qui ſont deſtituées chacune en particulier de cette eſpece de mouvement appellé penſée.

Voilà, ſi je ne me trompe, la ſubſtance de vos réfléxions, & ce que vous avez avancé de plus fort.

J'y oppoſe les réponſes ſuivantes.

Il eſt abſolument impoſſible, & il y a une contradiction évidente (à dire) qu'aucune qualité réelle puiſſe être véritablement & proprement in-

hérente dans un *amas* de matière, ſans qu'elle ſoit la ſomme ou la collection d'un nombre de puiſſances, ou qualités qui réſident diſtinctement dans les différentes parties de l'*amas*, & ſans qu'elle continue d'être du même genre que le tout qui réſulte d'elles. Car comme la ſubſtance d'un *amas* de matière n'eſt elle même autre choſe que la ſomme de ſes parties, qui exiſtent chacune diſtinctement & indépendamment de l'autre, & que le tout ne peut être que du même genre que les parties qui le conſtituent ; auſſi nulle puiſſance ou qualité de ſubſtance ne ſauroit être autre choſe que la ſomme ou collection des puiſſances des différentes parties ; & cette ſomme ou collection ne peut, à moins de créer quelque choſe de rien, qu'être du même genre que les puiſſances qui la conſtituent. Si les parties de la ſubſtance ſont ſimilaires, alors l'*amas* lui-même eſt une ſubſtance uniforme ou homogene : ſi les parties ne ſont pas ſimilaires, la ſubſtance eſt alors difforme ou héterogene : mais elle ne ceſſe pas d'être du même genre, ou des mêmes genres, que les parties qui la compoſent. Pareillement ſi les puiſſances des différentes parties de l'*amas* ſont ſimilai-

res, la puiſſance du tout ſera une puiſſance ſimple & uniforme : ſi les puiſſances des différentes parties ſont diſſimilaires, la puiſſance du tout ſera une puiſſance compoſée & difforme : mais ſera toujours néceſſairement du même genre, ou des mêmes genres, que les puiſſances qui la compoſent. Puis donc que vous avouez que la penſée n'eſt pas une puiſſance compoſée d'une multitude de penſées, & qu'il eſt évident, comme je le montrerai amplement dans la ſuite, que nulles puiſſances deſtituées de penſée, ne peuvent être du même genre que la puiſſance de penſer, de telle ſorte qu'elles en ſoient les parties, & que de leur union il en réſulte le pouvoir de penſer ; il s'enſuit que la penſée n'eſt point du tout une puiſſance compoſée de parties, & par conſequent qu'elle ne ſauroit réſider dans une ſubſtance qui eſt formée de parties diſtinctes & indépendantes, telles que l'on avoue que toute matière eſt.

Pour developper clairement tout cet Argument, & en défendre le ſens contre les objections & les prétendues preuves que vous avez allegué au contraire, il faut obſerver que les termes, *genre*, & *eſpece*, & de *même*

genre ou *eſpece*, ſont des termes fort équivoques, & employés dans un grand nombre de ſignifications : quoique parmi les perſonnes qui cherchent la vérité, qui tâchent de s'exprimer avec le plus de clarté qu'il eſt poſſible, & qui cherchent à s'entendre l'un l'autre, ils ne produiſent pas ſouvent d'erreurs conſidérables.

Par exemple, il eſt évidemment vrai que tous Cercles de quatre pieds de Diametre ſont d'un & même *genre* ou *eſpece* ; c'eſt ce que les Logiciens appellent *ſpecies ſpecialiſſima*. Il eſt vrai dans un autre ſens, que tous Cercles quelconques ſont de la même eſpece : dans un autre, que toutes les figures curvilignes ſont de la même eſpece : dans un autre, que toutes les figures plates, ſoit rectilignes, ſoit curvilignes, en tant qu'oppoſées aux ſolides, ſont de la même eſpece : & dans un autre que toutes les figures quelconques, ſoit plates ou ſolides, ſont du même genre ou eſpece en tant que diſtinguées du mouvement, de la penſée, ou de toute autre choſe d'un genre entiérement différent. C'eſt ce que les Logiciens appellent *genus géneralius*. Excepté cela, on ne peut dire en aucune façon, & le ſens (du diſcours)

ne ſeroit ni vrai ni exact (ſi l'on diſoit) que la figure & le mouvement, ou la figure & la couleur, ou bien la figure & la penſée, ſont du *même genre* ; parce qu'il n'y a rien de commun dans les idées de ces choſes, qui puiſſe les faire ranger ou comparer enſemble, ſi ce n'eſt qu'on les comprenne peut-être toutes ſous la dénomination purement abſtraite de qualité en géneral.

Pareillement ; tous les Carrés de deux pieds de Diamettre ſont ſpécifiquement différens de tous les Carrés d'un pied de Diamettre ; mais ils ne le ſont pas dans le même ſens, ni dans le même degrè que les uns & les autres le ſont de Parallelogrammes & tous les Parallelogrammes différent ſpécifiquement de tous les Carrés ; mais ce n'eſt pas de la même manière qu'ils différent les uns & les autres des Triangles, & tous les Triangles différent ſpécifiquement de toutes les figures quadrilateres ; mais ce n'eſt pas de la même manière que les uns & les autres différent des Spheres ou Cylindres : & les Spheres ou Cylindres différent ſpecifiquement de toutes les figures rectilignes ; mais il n'en différent pas de la même manière qu'ils différent & que toutes les autres figures différent du

mouvement, d'un gout ou d'un ſon, ou comme la figure ou le mouvement, différe d'une penſée. Cela fait connoître en paſſant qu'elle vérité, & quel ſens il y a d'affirmer, comme vous faites, *que la rondeur eſt auſſi ſpécifiquement différente de toutes autres figures, que le ſentiment intérieur eſt différent d'un mouvement circulaire;* c'eſt-à-dire qu'un cercle différe, ſuppoſons, d'une Eclipſe ou d'une Parabole, non ſeulement autant qu'il différe d'un Cube, mais même autant qu'il différe de la raiſon d'un Homme : ou comme les Logiciens s'exprimeront que le *ſpecies ſpecialior* différe autant du *ſpecies* qui eſt immédiatement au deſſus de lui, qu'il différe du *genus generaliſſimum*, & non ſeulement autant, mais qu'il différe encore de tout ce qui ne ſauroit même être renfermé dans ce genre.

J'ajoute que toute couleur d'un bleu clair différe ſpecifiquement de toute couleur d'un bleu obſcur; mais elle n'en différe pas autant qu'elles différent l'une & l'autre du jaune ou de l'écarlate : & l'écarlate différe ſpecifiquement du bleu; mais il n'en différe pas autant que l'un & l'autre différe du ſon d'une trompette.

Faiſons préſentement l'application de ceci à notre queſtion. Lorſque j'affirme que chaque puiſſance ou qualité réelle qui eſt inhérente dans un *amas* de matière, doit néceſſairement être la ſomme ou la collection des puiſſances de même genre qui réſident diſtinctement dans les différentes parties de cet *amas* ; il eſt clair que par ce terme de *même genre*, il ne faut point entendre le *ſpecies ſpecialiſſima*, mais quelqu'une d'entre les *ſpecies généraliores* ; par exemple : quand je dis que la grandeur d'un pied Cube d'or eſt la ſomme ou la collection des grandeurs de ſes parties, je ne veux pas dire qu'elle eſt une collection de pieds Cubes, mais qu'elle eſt une collection d'autres grandeurs qui conſtituent un pied Cube ; & qui ſont du même genre qu'elle, dans le ſens que toutes grandeurs ſont du même genre & peuvent-être parties l'une de l'autre : Or grandeur & mouvement, ou grandeur & figure, ne ſont en aucun ſens du même genre, & ne peuvent être parties l'un de l'autre ; donc figure ou mouvement ne ſauroit être partie d'une penſée.

De même : quand je dis que le nombre vingt eſt formé de parties de même

genre que le tout, il eſt évident que je n'entends pas qu'il eſt formé de pluſieurs vingtaines, mais qu'il eſt formé d'autres nombres qui ſont de même genre que lui, dans le ſens que tous nombres ſont de même genre, & peuvent être parties l'un de l'autre. Or nombre & ſon, ou nombre & couleur, ne ſont en aucun ſens de même genre & ne peuvent être parties l'un de l'autre; donc nombre ou figure, mouvement ou grandeur, ne ſauroit être partie d'une penſée.

De même encore quand je dis que la rondeur ou *figure ſphérique*, ou toute autre figure d'un corps, doit néceſſairement être la ſomme des qualités de même genre, inhérentes aux différentes parties; il eſt clair que je n'entends pas plus affirmer que la rondeur eſt formée de pluſieurs rondeurs, que j'entends affirmer que le nombre de vingt eſt formé de pluſieurs vintaines, ou que le mouvement d'un pied Cube de matière eſt formé des mouvemens de pluſieurs pieds Cubes; mais que mon deſſein eſt d'affirmer que la *totalité* d'une figure ronde doit être néceſſairement formée de parties de rondeur qui ſont toutes de même genre qu'elle; tout de même que les nom-

bres, qui ſont parties du nombre vingt, ſont de même genre que le tout, & que les mouvemens des petites parties d'un pied Cube de matière, qui ſont parties du mouvement du tout, ſont de même genre que le mouvement entier. Or figure, & tout ce qui n'eſt pas figure, n'eſt en aucun ſens du même genre; donc rien de ce qui eſt privé de figure, ne ſauroit être partie de quelque figure que ce ſoit; rien de ce qui eſt en particulier privé de courbure, ne ſauroit être partie d'une circonférence ronde, rien de ce qui eſt privé du degré particulier de courbure qui forme un cercle d'un certain diametre determiné, ne ſauroit être partie de la circonférence de ce cercle; & rien de ce qui eſt privé de penſée, ne ſauroit être partie conſtituante d'une penſée.

De tout ceci il paroit clairement que votre diſtinction de pouvoir *génériques* & *numériques* ne ſert de rien à votre cauſe. Car les puiſſances que vous appellez *numériques* doivent être auſſi néceſſairement des collections de puiſſances de même genre, que celles que vous appellez *génériques*. Il eſt auſſi évident que la figure ronde d'un Globe, j'entends, ſa ſuperficie, eſt

la ſomme des ſurfaces convexes de ſes parties externes ; & que ſa figure ſolide eſt la ſomme de toutes ſes parties ſolides priſes enſemble, & conſidérées comme autant de *vouſſures* concentriques ou telles autres figures qui peuvent être parties conſtituantes du contenu ſolide d'un Globe ; cela dis-je eſt auſſi évident qu'il eſt évident que le mouvement d'un Globe eſt la ſomme des mouvemens de ſes parties. Et la convexité extérieure des ſes parties externes, ainſi que la rondeur concentrique de ſes parties internes ſont autant du même genre que la rondeur ou figure ſphérique entière, dont elles ſont (pour ainſi dire) les piéces ; que les mouvemens ou grandeurs différentes & diſtinctes de ſes parties, ſont du même genre que le mouvement ou la grandeur entière qu'elles conſtituent. Car pourquoi un demi cercle ou l'arc d'un quart de cercle ne ſeroit-il pas de même genre que la circonférence d'un cercle ; & les figures rondes concentriques, ou toutes autres figures qui peuvent être parties conſtituantes du contenu ſolide d'un Globe, ne ſeroient-elles pas de même genre que la figure du Globe ; autant que le mouvement ou la grandeur des

parties

parties d'un pied Cube de matière eſt de même genre que le mouvement ou la grandeur du pied Cube entier ?

Pour dire la vérité, nulles autres puiſſances que des puiſſances *numeriques* ne doivent, à parler exactement, point du tout entrer en conſidération dans la queſtion préſente. Car les puiſſances *génériques*, entant que *génériques*, ne différent point des univerſaux, & n'éxiſtent que dans l'imagination qui conſidére & compare divers objets particuliers dans les inviduels eux-mêmes, en qui ſeuls les puiſſances exiſtent réellement; elles ne ſont point *générales*, elles ne ſont faites *générales* que quand on conſidére & que l'on compare enſemble les puiſſances particuliéres. Or cette comparaiſon n'éxiſte que dans l'idée; & par conſequent les puiſſances *générales* ou *génériques* n'exiſtant réellement dans les choſes que par notre moyen, n'ont réellement ni parties ni tout, & ne peuvent, à proprement parler, point du tout entrer en conſidération dans la queſtion préſente. Ce n'eſt point le mouvement ou la figure priſe *en général*, qui eſt formée de mouvement & de figures, mais c'eſt le mouvement ou la figure *numérique* & *individuelle* d'un corps, qui eſt for-

mée des mouvemens & des figures de ſes parties. Le mode *numerique* de mouvement du tout, eſt toujours la ſomme des modes *numeriques* de mouvement des parties : le mode *numerique* de la figure ſuperficielle du tout, eſt la ſomme des modes *numeriques* de figure des cotés exterieurs du ſes parties ſuperficielles : & le mode *nnmerique* de figure ſolide du Tout, eſt la ſomme des modes *numeriques* de figure ſolide de toutes les parties priſes enſemble. Pareillement ſi la penſée pouvoit inhérer dans un amas de matière, ce ne ſeroit pas la penſée en general, mais toujours quelque penſée *numerique* particuliére, qui ſeroit le réſultat des penſées des differentes parties.

Si vous repliquez que, par puiſſances *génériques*, vous n'entendez pas puiſſances générales ou univerſelles, qui n'ont point d'exiſtence réelle ; (quoique vos expreſſions, quand vous mettez la *figure* au nombre des puiſſances *génériques*, par oppoſition à toute *figure particuliére* ne puiſſent gueres préſenter d'autre ſens que ce ſens abſurde ;) ſi, dis-je vous répondez que par puiſſances *génériques*, vous n'entendez pas puiſſances générales, mais ſeulement ces *ſortes* de puiſſances *par-*

ticuliéres qui ſont ſommes ou collections de puiſſances de *méme genre*, par oppoſition à ces autres puiſſances ou qualités *particuliéres* qui ne ſont pas ſommes ou collections de puiſſances de *méme genre* ? je repons qu'une ſemblable diſtinction ne ſe trouve point dans la nature, mais que toutes puiſſances ou qualités quelconques, qui inhérent dans un *amas* de matière, ſoit du nombre de celles que vous citez comme *génériques*, ſoit du nombre de celles que vous citez comme puiſſances *numériques*; ſont egalement & de la même manière ſommes ou collections de puiſſances de *méme genre*. Car ſi par ce terme, de *méme genre ou eſpece* vous entendez le *ſpecies ſpecialiſſima*; ni l'une ni l'autre ſorte de qualités, ni aucuns Touts dans le monde, ne ſont dans ce ſens, collections de parties de *méme genre* n'étant pas plus vrai, que la grandeur ou mouvement, que vous appellez qualités *génériques*, d'un pied Cube de matière, ſont formées de grandeurs ou mouvement de pied Cube; qu'il eſt vrai que la rondeur que vous appellez qualité *numérique*, d'un Globe eſt formée de rondeurs ſemblables. Mais ſi par le terme, de *méme genre* l'on entend, ainſi que le ſens

commun le requiert & que je l'ai expliqué ci-devant, le *ſpecies generalior* alors les deux ſortes de qualités & tous les Touts imaginables, ſont collections de parties de *même genre*; étant également vrai & évident, que la figure ronde d'un Globe (la qualité *numérique*) eſt, rélativement à ſa ſurface, formée des parties de ſurfaces ſphériquement & concentriquement convexes; & relativement à ſon contenu ſolide, formée de figures rondes concentriques, ou de vouſſures ſphériquement & concentriquement convexes, qui étant parties de tout la ſurface ſphérique, ou de tout le contenu ſolide ſphérique, ſont reſpectivement du même genre qu'elle: comme il eſt vrai & évident que la grandeur d'un pied Cube de matière (la qualité *générique*) eſt formée de pouces Cubes, ou de toutes autres grandeurs, qui étant parties d'un pied Cube, ſont de même genre qu'elle.

Quand donc vous dites: *ſi l'on attache une idée générique aux termes, puiſſances de même genre, alors je conviens que les puiſſances connues de la matière ne ſont autre choſe que les ſommes des puiſſances de même genre; c'eſt à dire que la figure & le mouvement d'un corps* [il eut été peut-être plus

exact de dire la grandeur & le mouvement] *eſt compoſée des figures & mouvement* [des grandeurs & mouvemens] *des parties : mais ſi les termes puiſſances de même genre , ſont pris numeriquement , c'eſt-à-dire , comme puiſſances qui exiſtent réellement , alors il y a des puiſſances inhérentes dans des amas de matière qui ne ſont point les ſommes des puiſſances de même genre. Par exemple , la rondeur d'un corps n'eſt point la ſomme des rondeurs des parties :* votre diſtinction eſt évidemment deſtituée de fondement parceque dans le même ſens que la rondeur d'un corps n'eſt pas la ſomme des *mêmes* rondeurs des parties , (car , pour ce qui eſt des autres rondeurs , telles que les rondeurs innombrables concentriques , & les convexités extérieures de ſes petites particules externes , elle en peut être , & en eſt toujours , la ſomme.) dans le même ſens dis-je que la rondeur d'un corps n'eſt pas la ſomme des *mêmes* rondeurs des parties , dans ce même ſens il eſt vrai auſſi que la grandeur & le mouvement d'un corps n'eſt point compoſée des *mêmes* grandeurs & mouvemens des parties. Au contraire ; dans le même ſens qu'il eſt vrai que la grandeur & le mouvement

d'un corps eſt compoſée des grandeurs & des mouvements (non les *mêmes* mais différents) des parties ; dans ce même ſens il eſt également vrai, que la figure ronde numerique d'un corps, c'eſt-à-dire la figure ronde de ſa ſurface, eſt la ſomme des rondeurs, par ou j'entends les convexités ou rondeurs extérieures, de ſes parties ſuperficielles ; & ſa figure ſolide eſt la ſomme de toutes ſes parties ſolides priſes enſemble qui, ſelon que je l'ai dit ci-devant, peuvent être conſidérées comme autant de vouſſures concentriques, ou telles autres figures qui peuvent être parties conſtituantes du contenu ſolide d'un Globe.

Et quand vous dites : *c'eſt une contradiction de faire le ſentiment intérieur, la ſomme des ſentimens intérieurs des parties, de même que c'eſt une contradiction de faire conſiſter la rondeur, dans les rondeurs des parties*; quoique vous n'euſſiez pas de peine à accorder que ; *ſi le ſentiment intérieur étoit une puiſſance générique ſemblable à la figure & au mouvement, elle ſeroit pareillement la ſomme & le reſultat des ſentimens intérieurs des différentes parties ; & ainſi qu'il y auroit autant de ſentimens intérieurs diſtincts*

qu'il y a de particules de matière qui forment l'amas ; ce que vous avouez être très-abſurde : quand vous ajoutez : *ſi le ſentiment intérieur propre aux hommes eſt un mode de quelque puiſſance générique de la matière, il ne doit point être la ſomme des ſentimens intérieurs des parties* : quand vous dites : *ſi le ſentiment intérieur repondoit à la figure & au mouvement*, [aux puiſſances génériques] *il ſeroit pareillement formé des ſentimens intérieurs des parties :* lorſque vous dites : *le ſentiment intérieur peut reſulter de qualités qui, conſiderées ſeparement, ſont deſtituées de ſentiment intérieur ; de la même manière que la rondeur eſt une qualité réelle ſpecifiquement différente d'autres qualités deſtituées de rondeur, & cependant peut-être le réſultat ou le compoſé de pareilles qualités :* enfin quand vous dites : *le ſentiment intérieur n'eſt point un pourvoir qui reponde à la figure & au mouvement* [aux puiſſances génériques] *que vous convenez conſiſter ſeulement dans les figures & mouvemens des parties ; mais il reſſemble ou repond aux modes* [numériques] *de figures & de mouvement :* tout cela n'eſt dit que pour amuſer votre Lecteur par des mots qui ne ſignifient rien.

Car premiérement, le ſentiment intérieur, comme j'aurai ci-après occaſion plus particuliérement de l'obſerver, eſt vraiment une puiſſance plus générique que la figure ou le mouvement. En effet, la figure ne renferme ſous elle que des modes de figure, & le mouvement ne renferme que des modes de mouvement : mais le ſentiment intérieur, comprenant ſous lui tous les modes de la penſée, renferme en lui même les idées de tous les modes de figure, & les idées de tous les modes de mouvement & une infinité d'autres idées encore. Le ſentiment intérieur étant donc une puiſſance générique, que l'on ne ſauroit comparer, & qui eſt infiniment ſupérieure à la figure & au mouvement ; il doit être, de votre propre aveu, la ſomme & le réſultat des ſentimens intérieurs des différentes parties ; & ainſi il y auroit autant de ſentimens intérieurs diſtincts qu'il y a de particules de matière qui forment *l'amas* ; ce que vous convenez être très-abſurde. Secondement, tâchons d'imaginer que le ſentiment intérieur n'eſt pas une puiſſance ou qualité *générique*, mais en eſt une *numérique*, telle que la rondeur ; & voyons ce qu'il ſuivra de là. Le ſentiment intérieur en general ne peut pas

plus être conçû comme une puiſſance *numérique* que la figure en général & le mouvement en général. Mais, de même que la rondeur d'un Globe eſt une qualité numérique de ce Globe individuel, auſſi vous pouvez ſeulement dire que le ſentiment intérieur individuel, que je trouve en moi dans tous les inſtans du temps eſt un mode *numéque* de quelque puiſſance inhérente a cet *amas* de matière qui conſtitue mon cerveau ; or, tout comme la rondeur individuelle d'un Globe n'eſt effectivement point formée d'un nombre de rondeurs entières ſemblables ; de même que le nombre *cent* n'eſt point formé de *centaines*, ni la grandeur d'un pied Cube, de pieds Cubes ; ni aucun tout que ce ſoit d'un nombre de touts ſemblables ; qu'il eſt cependant néceſſaire qu'elle ſoit formée de figures qui puiſſent être parties de rondeurs, parties même qui ayent ce degré numérique particulier de courbure ou rondeur ; & qu'elle ne peut pas l'être de lignes droites, ni d'aucunes figures qui ne ſoient pas [pour ainſi dire] morceaux de rondeurs, ou morceaux qui n'ayent pas ce degré particulier déterminé de courbure ou rondeur : auſſi le ſentiment intérieur individuel que je trouve en moi

dans tous les inſtans du temps, ſuppoſé que ce ſoit une qualité inhérente à un *amas* de matière, doit être formé, ſi ce n'eſt pas d'un nombre de ſentimens intérieurs abſolument les mêmes, du moins de puiſſances qui ſoient de même genre que ce ſentiment intérieur numérique, autant que les arcs des cercles ſont de même genre que toute la circonférence circulaire; ou que les parties des ſurfaces ſphériquement & concentriquement convexes ſont de même genre que toute la ſurface ſphérique qui en eſt compoſée: c'eſt-à-dire, qu'il faut qu'elle ſoit effectivement formée de différens ſentimens intérieurs, mais toujours ſentimens intérieurs ſeulement, & non mouvemens, ou figures, ou toute autre choſe; pas plus que la rondeur d'un cercle peut-être formée de lignes droites, ou de couleurs, ou de ſons, ou de toute autre choſe que de parties de rondeur circulaires; pas plus que la ſurface d'une ſphére peut-être formée d'autre choſe que de petites ſurfaces qui ayent chacune la même convexité ſpherique & concentrique, pas plus qu'une ſubſtance étendue ou ſolide peut-être formée d'autres parties conſtituantes que celles qui ſont elles-mêmes parties de ſubſtance éten-

due ou ſolide. Il n'eſt nullement vrai comme vous l'affirmez que la rondeur eſt une nouvelle qualité d'un genre ou eſpece différente de toutes les qualités componantes priſes enſemble ; ou qu'elle peut reſulter ou être compoſée de qualités deſtituées de rondeur ; puiſque l'on ne peut affirmer d'aucune partie de l'arc d'un cercle qu'elle eſt entiérement deſtituée de courbure comme une ligne droite l'eſt ; & pareillement, il n'eſt nullement poſſible que le ſentiment intérieur puiſſe réſulter de qualités, qui prises ſéparément, ſont deſtituées de (toute ſorte) de ſentiment intérieur, comme le mouvement ou la figure le ſont. Il y a plus : chaque partie de la circonférence, non ſeulement n'eſt pas entiérement deſtituée de rondeur, mais a réellement autant de rondeur ou de courbure, j'entends en degré, quoiqu'elle n'en ait pas autant en quantité, que tout le cercle lui-même en a ; par la même raiſon qu'un cercle a autant de rondeur que vingt, ou qu'un pouce Cube d'eau bouillante a autant de chaleur (en degré) que vingt, ou qu'un pied quarré de ſurface blance a autant de blancheur que vingt : & par conſéquent le ſentiment intérieur ſi c'étoit une qualité qui répondit, ou

put-être comparée à la rondeur d'un cercle, devroit de même être composé de parties qui auroient chacune autant de ſentiment intérieur (en degré) que le tout.

Les mêmes principes ſerviroient aiſement à montrer l'abſurdité de tout ce que vous avez encore avancé d'après votre exemple favori de la rondeur.

Vous dites que l'Argument tiré de ce que le ſentiment intérieur n'eſt pas formé de différens ſentimens intérieurs ne conclud pas plus contre la poſſibilité que le ſentiment intérieur réſide dans un amas de matière, que le même argument concluroit contre la poſſibilité de l'exiſtence de la rondeur dans un corps, qui n'eſt pas plus formée de différentes rondeurs, que la penſée ou le ſentiment intérieur eſt formé de différens ſentimens intérieurs, & qui différe auſſi ſpécifiquement des autres figures, que le ſentiment intérieur différe d'un mouvement circulaire. Mais je crois avoir montré que les exemples ne ſont pas ſemblables ; & que la rondeur n'eſt pas compoſée de qualités auſſi différentes de la rondeur, que vous ſuppoſez que le ſentiment intérieur, eſt formé de qualités différentes du ſentiment intérieur ; c'eſt-à-dire ; que

que la rondeur de toute la circonférence d'un cercle n'eſt pas auſſi différente de la convexité des petits arcs dont elle eſt compoſée, ou la rondeur de tout un Globe n'eſt pas auſſi différente des petites parties ſphériquement & concentriquement convexes des ſurfaces dont elle eſt compoſée, que le ſentiment intérieur eſt différent d'un mouvement circulaire; ou d'un mouvement en quarré, ou d'aucun mouvement en tout, ou d'aucune autre choſe quelconque qui eſt entiérement privée de ſentiment intérieur. Car la rondeur conſiſte uniquement en morceaux de rondeur, qui ne différent d'elle *ſpécifiquement*, que dans le ſens le plus borné du mot *ſpécifiquement*; ou plutôt ils ne différent point du tout d'elle ſpécifiquement ſi ce n'eſt en grandeur ſeulement, comme la partie différe du tout; n'y ayant guere d'exactitude à dire que le nombre vingt différe ſpecifiquement du nombre dix, ou que trois cens ſoixante degrés ou ſoixante degrés différent ſpecifiquement de vingt degrés ou dix degrés, ou de toute autre partie d'un même arc; chaque partie duquel a neceſſairement, comme je l'ai dit ci-devant juſtement autant de rondeur ou courbure (en degré) que tout l'arc ou tout le

cercle lui-même en a ; mais la penſée, ſi elle eſt formée de qualités entiérement privées de penſée, comme mouvement, figures, & autres choſes ſemblables le ſont ; elle doit être compoſée de qualités qui différent *génériquement* d'elle, dans le ſens le plus étendu du mot *génériquement*. N'étant plus alors ſous un genre commun, & n'ayant plus de reſſemblance, l'une & l'autre n'ont plus rien de commun dans leurs idées ; & conſéquemment, ne peuvent dans aucun ſens être du tout comparées l'une avec l'autre, ou compoſées l'une de l'autre ; pas plus que des cercles & des lignes droites, ou des couleurs & des ſons, des nombres & des goûts, des figures & des mouvemens, ou toutes autres choſes dont les idées n'ont rien de commun ou de ſemblable entre elles.

Vous alléguez, de plus, en faveur de la rondeur auſſi bien que de la penſée, que c'eſt une choſe ſi éloignée d'être auſſi certaine qu'une démonſtration arithmétique, qu'une pareille puiſſance particuliére eſt un tout plus gros que toutes ſes parties, que l'on démontre arithmétiquement qu'une puiſſance particuliere telle que la rondeur n'eſt qu'égale tout juſte à toutes les parties

dont cette rondeur & composée. Car entre-t-il autre chose dans la composition de la rondeur, qu'un assemblage de différentes petites parties, destituées, chacune séparement, de rondeur & autre chose forme-t'il la puissance de penser, que l'union de différentes parties, destituées, chacune séparément de pensée ? mais ici encore votre comparaison ne sert de rien au sujet. Car quand vous demandés, entre-t-il autre chose dans la composition de la rondeur qu'un assemblage de petites parties, destituées, chacune seperément de rondeur ? si par *destituées*, *chacune separément*, *de rondeur* vous entendés destituées, chacune seperément de la *même* rondeur *totale* ; alors votre assertion se réduit à ceci, que les parties de la rondeur ne sont pas un nombre des mêmes touts, ou que les différentes parties de la circonférence d'un cercle ne sont pas autant de mêmes circonférences totales. Et alors je réponds, que les parties de la pensée, si elle étoit inhérente dans un *amas* de matière, ne seroient pas autant de memes pensées *totales*. Mais si vous voulez dire, qu'une figure ronde est un composé de petites parties qui prises seperément, sont destituées de

toute rondeur de toute courbure abſolument, alors votre aſſertion eſt directement fauſſe: & une pareille rondeur ſeroit un tout plus gros que toutes ſes parties, de la même manière que j'ai dit que le ſentiment intérieur ſeroit, s'il étoit formé de mouvemens ou de toutes autres qualités privées de ſentiment intérieur. ſi vous imaginés que la penſée eſt formée de différens ſentimens intérieurs innombrables, comme la rondeur de la circonférence d'un cercle eſt compoſée d'arcs convexes innombrables, il eſt vrai alors, & alors ſeulement, que votre comparaiſon ſeroit bonne; mais de ſuppoſer que la penſée eſt formée de puiſſances entièrement privées de ſentiment intérieur, c'eſt la même choſe que de ſuppoſer la circonférence d'un cercle compoſée de lignes droites deſtituées abſolument de convexité; ou plutôt la même choſe que de ſuppoſer cette circonférence compoſée de ſons, ou de couleurs ou de ce que l'on peut imaginer de plus éloigné de l'idée de rondeur; & c'eſt faire évidemment un tout plus gros que toutes ſes parties; c'eſt-à-dire renfermant quelque choſe différent de toutes ſes parties priſes enſemble, quelque choſe de ſur-plus; c'eſt même faire un pareil tout la ſomme

de parties qui ne peuvent le compoſer ni en tout ni en partie : ce qui eſt une contradiction manifeſte. Il eſt évident qu'un tout ne ſçauroit différer de toutes ſes parties en rien autre choſe, ſi ce n'eſt uniquement dans le nom abſtrait, la pure dénomination extérieure de ſa qualité de tout, qui n'eſt rien du tout à la choſe elle-même, qu'une pure manière de concevoir, une pure liaiſon d'idées dans l'imagination de la perſonne qui contemple ou qui reflechit ſur ce tout. Si la penſée étoit la qualité d'un amas de matière, c'eſt-à-dire la ſomme ou totalité des puiſſances de ſes parties, elle ne devroit pas différer des puiſſances diſtinctes de ſes parties, autrément que l'idée de la rondeur d'un cercle différe de l'idée de la rondeur de deux demi cercles ou de quatre quarts de cercles, joints enſemble ; ou autrement que l'idée de deux fois ſix différe de l'idée du nombre douze. Si donc la penſée étoit comme vous le ſuppoſés, une compoſition ou réſultat de différentes puiſſances, & de puiſſances qui fuſſent elles-mêmes entièrement privées de ſentiment intérieur ; la penſée ſeroit ou une pure dénomination extérieure, & rien du tout réellement à la ſubſtance même penſante ;

de la meme manière qu'une *douzaine* eſt un pur nom, & rien du tout qui différe en ſoi réellement de douze unités; qui eſt ce que vous ne voulés pas affirmer : ou bien il faudroit qu'elle fut inévitablement un tout plus gros que toutes ſes parties, c'eſt-à-dire renfermant toutes ſes parties & la penſée outre cela : de même que la circonférence courbe d'un cercle contiendroit plus de courbure que toutes ſes parties priſes enſemble, ſi elle pouvoit être compoſée de lignes qui n'auroient chacunes priſes ſéparément, aucune courbure en tout, ou de meme qu'un cube feroit plus gros que toutes ſes parties, s'il étoit compoſé de parties qui priſes ſeparément n'auroient aucune grandeur en tout.

Si vous voulez, ſur ce que je viens de dire, abandonner votre premier argument, & que recourant toûjours à de nouvelles comparaiſons, vous alléguiés qu'une figure quarrée (ſuppoſés) peut être compoſée de parties qui n'ayent rien du quarré : je reponds, que le quarré de la figure d'un corps eſt une pure dénomination extérieure, un pur acte de l'imagination par lequel elle compare relativement enſemble les extremités d'une ſurface, la ſituation de

quatre lignes droites au regard l'une de l'autre ; & qui n'a proprement aucune exiſtence réelle dans les choſes mêmes, comme le ſentiment intérieur eſt reconnu en avoir dans la ſubſtance penſante. On peut dire la même choſe de toutes les autres qualités, dont l'eſſence conſiſte purement dans la comparaiſon rélative de la ſituation ou des autres rapports des parties d'un corps l'un à l'égard de l'autre : de pareilles qualités n'ayant réellement point d'exiſtence *numerique* propre, ailleurs que dans l'idée. Et la rondeur elle-même, conſidérée de la même façon peut par un ſemblable moyen fournir une juſte réponſe à l'argument que vous tirés de là.

Enfin vous affirmés que *la ſenſation eſt dans les parties d'un animal, comme la rondeur eſt dans les parties qui compoſent un corps rond : chaque partie a autant de ſenſation, conſiderée ſeparément, que chaque partie d'un corps rond a de rondeur ; & lorſque les parties ſont exactement diſpoſées, toute la penſée eſt formée comme toute la rondeur exiſte par l'union des parties.* Mais je me flatte que ce que j'ai dit ci-devant prouve ſuffiſamment qu'une figure ou un mouvement deſtitué

de ſentiment ne ſauroit être partie d'une ſenſation ou partie d'une penſée, comme un demi cercle ou un quart de cercle, eſt partie d'un cercle. d'affirmer le contraire ; c'eſt-à-dire qu'une figure, ou mouvement qui eſt entièrement deſtitué de ſentiment peut ainſi être partie d'une ſenſation ; il eſt clair, comme je l'ai montré ci-devant que c'eſt la même choſe que ſi vous affirmiés qu'une ligne qui n'a nulle courbure peut être partie de la circonférence d'un cercle, de même que l'arc d'un quart de cercle l'eſt ; ou que quelque choſe qui n'a ni ſolidité ni extenſion peut cependant être une partie conſtituante d'une ſubſtance étendue & ſolide.

J'ai fait voir qu'aucune partie de la circonférence d'un cercle, n'eſt entièrement deſtituée de rondeur. Si donc la ſenſation eſt, ſelon votre aſſertion dans les parties d'un animal, comme la rondeur eſt dans les parties qui compoſent un corps rond ; & que chaque partie ait autant de ſenſation, priſe ſéparément, que chaque partie d'un corps rond à de rondeur ; il s'enſuivra non pas, ainſi que vous le voulez, que la ſenſation peut réſulter d'une union de parties entièrement deſtituées de

ſentiment, car la circonférence d'un cercle ne peut être formée par l'union de lignes, ou la ſuperficie d'une ſphère par une réunion de ſurfaces, deſtituées entièrement de courbure : mais il s'enſuivra, au contraire, qu'il y a réellement quelque dégré de ſenſation dans chaque partie de l'animal, priſe ſéparément ; comme il eſt néceſſaire qu'il y ait quelque degré de courbure dans chaque partie de la circonférence d'un cercle, ou de la ſurface d'une ſphère. Et ainſi vous tombés inévitablement dans cette idée abſurde ſelon vous, *qu'il y a autant de ſentimens intérieurs diſtincts, qu'il y a de particules de matière qui conſtituent l'amas penſant.*

J'apprehende que nos lecteurs ne ſoient ſuffiſamment las de *rondeur.* Les autres exemples que vous cités pour prouver qu'une qualité ou une puiſſance inhérente dans un *amas* de matière ne ſauroit être le réſultat des puiſſances ou qualités de même genre qui réſident dans les parties de *l'amas*, font encore moins à votre ſujet. Car il eſt très-clair, à l'égard de ces exemples & de tous les autres imaginables, qu'ils ne ſont jamais & ne peuvent être autre choſe que les ſommes de puiſſan-

ces ou qualités du même genre particulier uniforme que le tout, lorſque le tout eſt ſimple & homogene, ou du même genre général que lui lorſqu'il eſt complexe & hetérogene. Et puiſque vous avoués que ce n'eſt pas le cas de la penſée, il s'enſuit que la penſée ne peut être une puiſſance ou qualité qui reſide dans un *amas* de matière.

Le pouvoir qu'une horloge a de marquer l'heure du jour, n'eſt pas à la vérité le réſultat des mêmes puiſſances individuelles qui reſident dans les différentes parties, & ne l'eſt pas plus que le nombre *mille* eſt le reſultat d'une compoſition de *mille*, ou qu'aucun tout eſt un compoſé d'une multitude des mêmes touts, mais comme le nombre *mille* eſt la ſomme de beaucoup de nombres, & que l'on ne peut imaginer avec aucune raiſon qu'elle ſoit un compoſé de ſons ou de couleurs ; de même auſſi le pouvoir *numérique* d'une horloge, qui n'eſt autre choſe que mouvement & figure, ne ſauroit être le reſultat d'aucunes autre qualités & puiſſances dans les parties ; que de celles qui ſont elles-mêmes en particulier du même genre, ſuivant la manière ci-devant expliquée ; ſavoir mouvemens & figures. Et pareillement mon ſentiment

intérieur *numérique* actuel, s'il ſe reduiſoit à une qualité inhérente dans un *amas* de matière ; quoiqu'il ne fut pas effectivement la ſomme d'une multitude des mêmes penſées individuelles, inhérentes dans les différentes parties diſtinctes de *l'amas* ; devroit cependant être la ſomme de puiſſances dans les parties telles qu'elles ſeroient elles-mêmes en particulier du même genre, ſavoir ſentimens intérieurs ou penſées : cela étant également & par la même raiſon, impoſſible que mon ſentiment intérieur fut le réſultat de puiſſances dans les parties de mon cerveau, qui ſeroient *toto genere* différentes de la penſée & n'auroient rien dans leurs idées de commun ou de ſemblable avec elle ; telles que ſont la figure & le mouvement, & toutes les autres puiſſances deſtitutées de ſentiment intérieur ; de même qu'il eſt impoſſible que le nombre mille ci-devant mentionné pût être un compoſé de ſons ou de couleurs, ou de toute autre choſe que nombres.

Le Pouvoir qu'un inſtrument de muſique a de produire des ſons harmonieux, n'eſt pas à la vérité le réſultat des mêmes puiſſances individuelles qui reſident dans les différentes parties de

l'inſtrument ; pas plus, que la circonférence d'un cercle eſt formée d'un nombre de mêmes circonférences totales : mais, comme la circonférence d'un cercle eſt la ſomme d'une multitude d'arcs convexes qui ont la même courbure, & qu'elle ne ſauroit être un aſſemblage de lignes droites, ou de corps cubiques ou d'arcs dont les courbures ſoient différentes ; de même auſſi l'harmonie produite par un inſtrument de muſique, n'étant elle-même dans l'eſprit qui l'apperçoit autre choſe qu'un ſon ; & relativement à l'inſtrument, à l'air, & aux organes de la ſenſation, n'étant autre choſe qu'un mouvement de parties ; ne ſauroit être le reſultat ou compoſé d'aucunes autres puiſſances, que de celles qui ſont elles-mêmes en particulier du même *genre* dans ces différens ſujets reſpectivement ; ſavoir dans l'eſprit qui les conçoit, également des ſons ; & dans l'inſtrument lui-même, dans l'air, & dans les organes de la ſenſation, des mouvemens des parties. Et pareillement, ſi le ſentiment intérieur étoit une puiſſance inhérente dans un *amas* de matière, il ne pourroit être le réſultat d'aucunes autres puiſſances dans les parties, que *de quelques ſortes de ſentiment intérieur ;*

rieur ; par la même raiſon que la circonférence d'un cercle ne peut être, comme je l'ai obſervé ci-devant, un aſſemblage de lignes droites ou de corps cubiques ; ni un ſon harmonieux un compoſé de couleurs, ou de toute autre choſe que de ſons.

Le pouvoir que l'œil a de voir, n'eſt pas différent de celui qui eſt dans les verres objectifs des Teleſcopes, qui conſiſte à tranſmettre & à rompre les rayons de lumiere au point de repréſenter l'image de l'objet dans le fond de l'œil : & ce pouvoir n'eſt évidemment rien que la ſomme des puiſſances de même *genre*, ſavoir, des puiſſances de tranſmettre & de rompre les rayons qui réſident diſtinctement dans les différentes parties de l'œil ou du verre. Chaque partie de l'œil tranſmet & rompt les rayons ; & ces rayons peignent diverſes parties de l'image : & l'image entiere ne différe pas autrement de toutes les parties ; ni ce que vous appellez le pouvoir *numerique* de l'œil entier, ne différe pas des puiſſances ſingulières de toutes ſes parties, autrement, que l'idée d'une *douzaine* différe de l'idée de douze unités & ſi cette différence eſt auſſi grande que celle qui ſe trouve entre

l'idée de ſentiment intérieur & l'idée de mouvement circulaire ou de tout autre mouvement, j'avoue que j'ai perdu l'entendement.

Mais il y a encore un malheur plus particulier dans l'exemple que vous avez choiſi, du pouvoir que l'œil a de contribuer à l'action de la vûe, comme d'un pouvoir *numerique* d'un *amas* de matière & dans votre aſſertion, *que la diviſion ou la variation de la moindre partie de l'œil fait ceſſer entièrement la puiſſance qu'il a de contribuer à l'action de la vue.* Car cela eſt ſi éloigné d'être vrai, excepté par accident ſeulement à raiſon de la délicateſſe & de la fluidité de la matière de l'œil, qu'au contraire, non ſeulement chaque partie de l'œil, comme je viens de le dire tranſmet & rompt les rayons, afin de peindre dans le fond les différentes parties de l'image de l'objet ; (or la puiſſance de l'œil entier n'eſt rien de plus que la ſomme de ces tranſmiſſions & refractions) mais même en outre chaque partie de l'œil a la même puiſſance que le tout, (à la différence ſeulement du dégré) de peindre au fond l'image entière de l'objet. Car, de même que chaque moitié de l'objectif rompu d'un teleſcope, ou de tou-

te autre de ſes pieces qui aura conſervé le poli ſur les deux ſurfaces, repréſentera diſtinctement l'objet entier, avec moins de brillant & de lumiere ſeulement que le verre entier ne le repreſenteroit, de même auſſi chaque partie de l'œil peint toutes les parties de l'objet entier : & lors-même que la moitié de l'œil, ou l'œil preſque tout entier eſt couvert en ſorte que vous regardés ſeulement par une pinule placée à droite, ou à gauche, ou au milieu, de la prunelle, l'objet entier ne laiſſe pas d'êrre apperçu diſtinctement, même par cette petite partie de l'œil ; & par conſéquent la puiſſance de l'œil eſt la même dans le tout & dans chaque partie.

Ce qui vient d'être dit au ſujet des divers exemples ſur leſquels il vous a plu d'inſiſter, peut avec très peu de changement ſe dire également par rapport à toutes les autres puiſſances quelconques qui réſident ou peuvent réſider dans un *amas* de matière. En expliquant bien la nature de ces puiſſances l'on montrera même que vos propres exemples ſont autant d'argumens ſans réponſe contre l'aſſertion que vous avez avancée pour les défendre.

Je me flatte que ceci ſuffit pour prou-

ver contre vous en général que chaque puiſſance ou qualité qui réſide dans un *amas* de matiere doit néceſſairement être la ſomme ou collection des puiſſances de même *genre* qui réſident diſtinctement dans les différentes parties de *l'amas* ; & par conſéquent, que toute puiſſance qui n'eſt point une collection de pareilles puiſſances, (ce que vous avoués ſe trouver à l'egard du ſentiment intérieur ou de la penſée :) ne ſauroit être en tout une puiſſance ou qualité de la matière.

Ce n'eſt pas ſans quelque répugnance que vous ſemblez à la fin déterminer de quelle ſorte de pouvoir *générique* de matière vous imaginés que la penſée eſt un mode *numerique* vous *ſuppoſés que le ſentiment intérieur eſt un mode du mouvement* : vous parlez de la *penſée comme d'une eſpece de mouvement* : & vous croyez employer une expreſſion plus propre quand vous indiqués une certaine *eſpece de mouvement appellé penſée.*

Vous ſouhaittes à la vérité que l'on ne *vous impute pas cela comme votre opinion* puiſque vous *prenés ſeulement la liberté de le ſuppoſer.* Mais ce faux fuyant vous eſt inutile, quand on prouve que vous admettés l'abſurdité de l'idée;

car vous declarés comme votre *opinion* positive, que le *ſentiment intérieur, ou la penſée propre aux hommes, eſt un mode de quelque puiſſance générique de la matière.* Vous ne voulés pas déterminer poſitivement ce que c'eſt que cette puiſſance *générique*, mais vous ſuppoſés *qu'elle eſt mouvement*; or je m'imagine que vous ſuppoſés ce que vous jugés le plus probable & ce que vous penſés pouvoir mieux ſervir au but que vous avez d'expliquer la nature de la penſée. Je m'en vais donc prouver que rien n'eſt plus abſurde que de ſuppoſer que la penſée eſt un mode du mouvement. Le même argument ne prouvera pas moins fortement qu'il n'eſt pas poſſible que la penſée ſoit un mode de figure ou de toute autre propriété connue de la matière : il prouvera auſſi qu'il n'eſt pas poſſible qu'elle ſoit un mode de quelque puiſſance *inconnue* de la matière, qui en général eſt deſtituée de penſée ; parceque toute puiſſance *inconnue*, deſtituée de penſée eſt auſſi différente de la penſée, que le mouvement, ou la figure, ou toute autre puiſſance *connue*, l'eſt, par la même raiſon, qu'une odeur ou un goût ou toute autre qualité *connue* ou *inconnue*, qui n'eſt pas une couleur ne doit pas plus

néceſſairement être du bleu ou de l'écarlate, que le ſon d'une trompette l'eſt : quand j'aurai montré l'abſurdité de votre ſuppoſition que la penſée eſt un mode du mouvement, j'aurai auſſi montré l'abſurdité de l'opinion que vous déclarés être la vôtre, ſavoir que le ſentiment intérieur, ou la penſée propre aux hommes, eſt un mode de quelque pouvoir générique de la matière.

Or pour prouver l'abſurdité de ſuppoſer que le ſentiment intérieur eſt un mode du mouvement ; je propoſe les argumens ſuivans.

1°. Tout mode de quelque puiſſance ou qualité que ce ſoit n'eſt autre choſe que cette puiſſance ou qualité dont il eſt mode, en entendant cela avec quelque reſtriction en particulier ; c'eſt-à-dire ; qu'il n'eſt qu'un exemple particulier de cette puiſſance ou qualité generale ; qu'il n'eſt que la puiſſance ou qualité générale conſidérée ſous telle & telle modification particuliere. Le bleu & le rouge, & tous les autres modes de couleur ne ſont que différentes couleurs particulieres, & ne peuvent renfermer rien dans leur idée, au de-là du genre de couleur. Le ſon aigu & grave ou tout autre mode de ſon ne ſont que différens ſons particuliers, &

ne renferment rien dans leur idée au de-là du genre du ſon. La figure circulaire & triangulaire & tout autre mode de figure ne ſont que différentes figures particulieres ; & ne peuvent rien renfermer dans leur idée ; au de-là du genre de figure. De même, tous les modes de mouvement ne ſont autre choſe que des mouvemens purement particuliers & ne peuvent rien renfermer dans leur idée au de-là du genre de mouvement. Or, ſi les idées ſimples ſont le fondement de toute notre connoiſſance & que la perception claire & diſtincte de la convenance ou diſconvenance de ces idées ſoit la meilleure & la plus grande preuve de vérité, à la qu'elle nos facultés ſoient capables d'arriver ; alors il eſt auſſi évident qu'aucune vérité dans le monde puiſſe l'être, qu'il n'eſt pas poſſible que le ſentiment intérieur ſoit un mode de mouvement. Car j'ai une perception auſſi claire & diſtincte que l'idée de ſentiment intérieur renferme quelque choſe en elle de différent & de plus que le genre de mouvement, que j'en ai qu'il renferme quelque choſe de plus que le genre de figure. L'idée de ſentiment intérieur eſt auſſi totalement & génériquement différente de l'idée d'un mouvement cir-

culaire, ou d'un mouvement elliptique, ou de tout autre mode de mouvement quelconque, qu'elle l'eſt de l'idée d'un cercle ou d'un cube ou de tout autre mode de figure quelconque. J'ai donc exactement la même certitude intuitive que le ſentiment intérieur ne ſauroit être un mode de mouvement, que celle que j'ai qu'un cercle ou un cube n'eſt pas une penſée ou qu'un ſon aigu n'eſt pas une couleur pourpre ou qu'aucune choſe dans le monde n'en eſt point une dont on puiſſe imaginer l'idée plus éloignée & plus différente du ſentiment intérieur.

De ſuppoſer le ſentiment intérieur un mode de mouvement, c'eſt réellement une plus grande abſurdité, ſi cela peut ſe dire, que ce n'en ſeroit une de ſuppoſer la rondeur une propriété d'un quarré ; parceque l'idée du mouvement local & l'idée de la penſée, n'ayant point un genre commun, n'ayant rien en quoi elles puiſſent convenir ou être comparées enſemble, ſont évidemment plus différentes l'une de l'autre que deux figures planes ne peuvent être, qui ont un genre commun & il y a vraiment plus de ridicule à demander comme vous faites *qu'entre-t-il de plus dans la puiſſance de penſer, que l'union de*

différentes petites parties, dont chacune ne ſe trouve revêtue de cette eſpece de mouvement appellé penſée ? qu'il n'y en auroit à faire cette queſtion : *qu'entre-t-il de plus dans la compoſition de la couleur écarlate, que l'union de différentes petites parties, dont chacune eſt deſtituée de cette eſpece de ſon appellé écarlate ?* parceque deux qualités ſenſibles ne ſont pas auſſi différentes l'une de l'autre dans leurs idées, que l'idée de ſentiment intérieur eſt éloignée de l'idée de mouvement local.

Le mouvement local ne ſauroit avoir d'autre effet dans aucun amas de matière, que celui d'y produire une différente contiguité de parties, choſe, que Mr. Locke lui-même, qui n'avoit nul prejugé contre la poſſibilité que la matière penſât, reconnoit qu'il eſt très abſurde d'attribuer à la penſée. *De ſuppoſer* dit-il *que l'être éternel penſant* (ou tout être fini penſant) *ne ſoit autre choſe qu'un compoſé de petites parties de matière deſtituées chacune ſéparément de penſée ; c'eſt attribuer toute la ſageſſe & la connoiſſance de cet être éternel* (ou la ſageſſe ou la connoiſſance & toutes les puiſſances de l'être fini penſant) à la *contiguité des parties. Mais rien ne ſauroit être plus*

abſurde car des particules de matière qui ſont deſtituées de penſée ont beau être miſes enſemble, il ne s'ajoûte rien à elles par là, qu'une nouvelle relation locale des parties, par laquelle il eſt impoſſible que la penſée & la connoiſſance leur ſoit communiquée.

2°. Si la penſée étoit un mode ou une eſpece de mouvement, il s'enſuivroit que tout mouvement ſeroit quelque degré ou eſpece de penſée. Car le mouvement dans la choſe mue, ſi l'on excepte ſeulement la différence des degrés de viteſſe ou de lenteur, eſt une qualité ſimilaire qui ne varie point, toutes ſes différentes déterminations, ou celles que vous appellés ſes modes & eſpeces n'étant réellement rien dans le corps même qui eſt mu & n'étant que de pures notions abſtraites ou denominations externes conçues uniquement dans notre imagination. Car, le mouvement dans une détermination ou dans une autre ; du nord au midi ou du midi au nord ; eſt une choſe purement rélative & qui n'apporte aucune différence réelle dans le corps mu, de façon que l'un de ces mouvemens puiſſe être ſentiment intérieur & l'autre ne le puiſſe pas. De même, le mouvement circulaire, ou le mouvement en tout

autre figure, n'eſt réellement & véritablement rien d'inhérent au corps même, qui différe du mouvement en ligne droite. Car la détermination de tout corps qui ſe meut en cercle, n'eſt autre choſe, dans un point donné du temps qu'une détermination de ſe mouvoir dans une certaine ligne droite; & dans autre point donné du temps, de ſe mouvoir dans une autre ligne droite; en ſorte que rien de ſemblable a un mouvement circulaire de quelque particule de matière que ce ſoit ne coexiſte à la fois; mais tout mouvement eſt étroitement & proprement parlant, une qualité qualité ſimilaire & uniforme, par ou j'entends, la progreſſion d'un corps conformément à ſa détermination; laquelle détermination eſt toujours en ligne droite & fait que le corps avance en effet en ligne droite, quand il ne rencontre point de réſiſtance; lorſqu'il rencontre de la réſiſtance par intervalles, qu'il revient de nouveau ſucceſſivement aux lignes droites dont il eſt detourné par cette réſiſtance, &, lorſqu'il trouve une continuelle réſiſtance, qu'il avance dans la ligne courbe, ou le detour le porte continuellement. Or tout mouvement curviligne pareil, ſoit circulaire ſoit

de toute autre eſpece quelconque, n'eſt que l'idée d'un nombre de mouvemens ſucceſſifs d'un corps, qui n'exiſtent jamais à la fois, un pur être de raiſon, ou une pure opération de l'eſprit, qui conſidérant le mouvement paſſé & futur & reuniſſant le tout à l'aide de la mémoire & de l'imagination, appelle ce tout quelquefois d'un certain nom quelque fois d'un autre. Comment donc aucun de ces modes de mouvement pourroit être la cauſe efficiente de la penſée, ou ſuivant votre ſuppoſition, pourroient-ils être eux-mêmes penſée; puiſqu'il eſt évident qu'ils ne ſont que l'effet & la production de la penſée, c'eſt-à-dire des idées purement formées par l'imagination & la mémoire?

Ce qui vient d'être dit au ſujet des modes de mouvement d'un ſeul corps, peut aiſément s'appliquer aux modes, de mouvement de tout nombre de corps, dans quelque amas ou compoſition que ce ſoit étant évident que, ſi la progreſſion d'une particule de matière en ligne droite directement n'eſt point ſentiment intérieur ou penſée, la même progreſſion de vingt particules en droite ligne à la fois ne ſauroit être non plus ſentiment intérieur : la poſition de ces lignes au regard l'une de l'autre qui détermine

termine le mode particulier de mouvement de tout l'amas, étant purement imaginaire, relative & comparative ; une fiction ſeulement de l'eſprit ou de l'imagination, & rien qui exiſte réellement dans les corps eux-mêmes, en aucun & même moment de temps.

Pareillement encore l'impulſion, ou le choc d'une particule de matière l'une contre l'autre eſt une choſe ſimilaire & la même dans tous les cas, à la différence ſeulement du degré ou quantité de force ; & ainſi devroit toujours être, & dans tous les cas, ſi jamais elle l'étoit dans un, quelque degré de penſée; d'où il ſuivroit, quil devroit y avoir autant de divers ſentimens intérieurs inhérents qu'il y a de particules de cervelle ou d'eſprits ou de toute autre matière dans quel amas que ce ſoit qui ſe heurtent continuellement l'un contre l'autre, qui eſt ce que vous ne voulés point affirmer.

Troiſiémement. Si le ſentiment intérieur étoit un mode ou une eſpece de mouvement, alors le mouvement ſeroit la puiſſance plus générique qui renfermeroit ſous elle la penſée, de même que le genre, pour m'exprimer avec les logiciens, renferme l'eſpece. Mais il eſt évident au contraire, ainſi que je l'ai

obſervé ci-devant, que la penſée, quoi que ſimple & non compoſée de parties eſt, dans le ſens dont il s'agit, une puiſſance infiniment plus générique que le mouvement ou la figure ou toute autre puiſſance de matière ; & par conſéquent elle ne ſauroit être un mode ou une eſpece d'aucune de ces choſes. Il y a autant d'idées de figures quil y a de figures, autant d'idées de mouvement qu'il y a de modes de mouvement, & autant d'idées d'autres choſes qu'il y a de choſes dans le monde, auxquelles on puiſſe penſer : & toutes ces idées ſont des modes des ſortes ou des eſpeces de penſée. Or ſi la penſée eſt une puiſſance plus variée, plus étendue, plus générique, que le mouvement : il eſt manifeſte qu'elle ne ſauroit être un mode ou une eſpece de mouvement, comme la rondeur eſt un mode ou une eſpece de figure. Si la penſée eſt une puiſſance plus générique que la figure, le mouvement, ou toute autre puiſſance de matière, ſi elle eſt une puiſſance auſſi univerſelle que toutes les choſes priſes enſemble auxquelles on peut penſer ; elle eſt certainement une puiſſance générique, dans le plus haut degré & conſéquemment ſi elle étoit en tout une puiſſance de matière, elle vous

obligeroit de vous precipiter dans l'abſurdité que vous declarés vouloir éviter. Car, de votre propre aveu *vous accorderiés volontiers, que ſi le ſentiment intérieur étoit une puiſſance générique comme la figure & le mouvement*, (elle ne l'eſt point comme la figure & le mouvement, mais elle eſt infiniment plus générique que l'une & l'autre) *elle ſeroit pareillement la ſomme & le réſultat des différens ſentimens intérieurs des parties; & ainſi il y auroit autant de ſentimens intérieurs diſtincts qu'il y auroit de particules de matière dont l'amas ſeroit compoſé ce que vous avoués être très abſurde.*

De même que la figure eſt le genre de toutes les eſpeces de figures, de même auſſi l'idée de figure eſt le genre de toutes les idées des différentes eſpeces de figures: l'idée de mouvement eſt auſſi le genre de toutes les idées des différentes eſpeces de mouvement; l'idée de couleur eſt le genre des idées de toutes les eſpeces de couleurs; l'idée de ſon eſt le genre de toutes les idées des différentes eſpeces de ſon; & l'idée d'un animal eſt le genre des idées de toutes les eſpeces d'animaux. Les idées générales de figures mouvement, couleur, ſon, animal, &c. ſont des puiſ-

ſances génériques de l'eſprit ; & la penſée eſt le *genus generalius* de toutes ces puiſſances. Avec quelle raiſon peut-on donc dire qu'elle eſt une des eſpeces inférieures ou un mode numérique de l'une de ces puiſſances.

4°. » Mais de plus, ou toutes les parties de cet *amas de matière* ſont en » repos, ou bien elles ont un certain » mouvement qui fait qu'il penſe. Si » cet amas de matière eſt dans un parfait repos, ce n'eſt qu'une lourde » maſſe privée de toute action, qui » ne peut par conſéquent avoir aucun » privilége ſur un Atome.

» Si c'eſt le mouvement de ſes parties qui le fait penſer, il s'enſuivra » de là, que toutes ſes penſées doivent » être néceſſairement accidentelles & » limitées ; car toutes les parties dont » cet amas de matière eſt compoſé, & » qui par leur mouvement y produiſent la penſée, étant en elles-mêmes » & priſes ſeparément, deſtituées de » toute penſée, elles ne ſauroient régler leurs propres mouvemens, & » moins encore être réglées par les penſées du Tout qu'elles compoſent ; » parce que dans cette ſuppoſition, le » Mouvement devant préceder la penſée & être par conſéquent ſans elle,

» la penſée n'eſt point la cauſe, mais la
» ſuite du mouvement ; ce qui étant
» poſé, il n'y aura ni Liberté, ni Pou-
» voir, ni Choix, ni Penſée, ou Action
» quelconque réglée par la Raiſon & par
» la Sageſſe. De ſorte qu'un tel Etre
» penſant ne ſera ni plus parfait ni plus
» ſage que la ſimple Matière toute bru-
» te ; puiſque de réduire tout à des
» mouvemens accidentels & déreglez
» d'une Matière aveugle, ou bien à
» des penſées dépendantes des mouve-
» mens déreglez de cette même matie-
» re, c'eſt la même choſe, pour ne
» rien dire des bornes étroites où ſe
» trouveroient reſſerrées ces ſortes de
» penſées & de connoiſſances qui ſe-
» roient dans une abſolue dépendance
» du mouvement de ces différentes par-
» ties. Mais quoi que cette Hypothèſe
» ſoit ſujette à mille autres abſurditez,
» celle que nous venons de propoſer
» ſuffit pour en faire voir l'impoſſibilité,
» ſans qu'il ſoit néceſſaire d'en rappor-
» ter davantage. Car ſuppoſé que cet
» amas de Matière penſant fût toute la
» Matière, ou ſeulement une partie de
» celle qui compoſe cet Univers, il ſe-
» roit impoſſible qu'aucune Particule
» connût ſon propre mouvement, ou
» celui d'aucune autre Particule, ou

» que le Tout connût le mouvement de
» chaque Partie dont il ſeroit compoſé,
» & qu'il pût par conſéquent régler ſes
» propres penſées ou mouvemens, ou
» plutôt avoir aucune penſée qui reſul-
» tât d'un ſemblable mouvement. *Lo-*
» *cke entendem. hum. liv. 4. chap. X.*
» §. 17. »

5°. Si la penſée étoit un mode ou une eſpece de mouvement; alors de même que c'eſt une expreſſion exacte de dire que la figure circulaire eſt une eſpece de figure, la figure quarré une ſeconde eſpece, la figure cubique une troiſiéme, & la figure elliptique une quatriéme; de même auſſi ce ſeroit une expreſſion exacte de dire que le mouvement circulaire eſt une eſpece de mouvement, le mouvement en quarré une ſeconde eſpece, le mouvement en ellipſe une troiſiéme, & la penſée ou le ſentiment intérieur une quatriéme & j'en appelle au ſens commun de tous les hommes pour decider, ſi je ne ſerois auſſi bien fondé à adjouter qu'un arbre eſt une cinquiéme eſpece, un ſillogiſme une ſixieme, & une perſonalité une ſeptieme &c.

(Si vous répondés à cela, que vous n'entendés pas, quoique vous le diſiés, que tout mouvement particulier ſoit lui-

même penſée, mais que la penſée peut-être le réſultat de quelque mouvent particulier, je réponds avec Mr. Hobbes qu'aucun *réſultat* de mouvement ne ſauroit jamais être une autre choſe que *pur mouvement*; à la différence peut-être de la juſta-poſition des parties; ſur quoi voyez ci-deſſus page 273 & par conſéquent tous les argumens précédens tiennent également contre l'une & l'autre notion.)

Quelques unes de ces abſurdités ſont ſi groſſieres & cependant ſont des conſéquences ſi naturelles de l'idée que vous propoſés qu'il eſt difficile d'imaginer que vous ne les ayés pas apperçues; auſſi eſſayés vous enfin de les prevenir par une *methode très-efficace* une methode à laide de laquelle vous pourrés toutes les fois qu'il vous plaira répondre à tous les argumens que l'on faira ſur quelque queſtion que ce ſoit, & vous débaraſſer non-ſeulement de ce qui eſt démonſtration, mais encore de la connoiſſance intuitive elle-même. Vous me dites, que j'imagine que *le ſentiment intérieur eſt quelque autre choſe que ce que vous ſoutenés quil eſt, que le terme de ſentiment interieur a un autre ſens quand vous vous en ſervés que quand je l'employe*; que vous vous

en ſervés pour ſignifier *une puiſſance numérique qui répond à la rondeur dans un corps ou au mouvement particulier à un amas de matière* ; & que quand je l'employe, *il a rapport à une chimere ou idée de mon invention.*

Je réponds à cela dans les termes de Mr. Locke ; auſſitôt que les idées » de *blanc* & de *rond* ſe préſentent à » l'eſprit d'un homme, il connoit in- » failliblement que ce ſont là les idées » de *blanc* & de *rond* & qu'elles ne ſont » pas d'autres idées qu'il appelle *rouge* » ou quarré.

Auſſitôt que j'ai dans mon eſprit l'idée que j'appelle ſentiment intérieur perception ou penſée, je crois que je connois infalliblement que c'eſt la l'idée que j'appelle ainſi, & qu'elle n'eſt pas une autre idée que j'appelle mouvement circulaire ou mouvement elliptique, ou mouvement ſoit d'une montre ſoit de toute autre machine. Pour ſavoir à préſent ſi l'idée que je me forme du ſentiment intérieur eſt une idée plus chimerique que celle que vous propoſés qui le reduit à un pur mode de mouvement, je m'en rapporte à ce que chaque homme trouve dans ſon propre eſprit.

Les idées ſimples ne ſauroient être dé-

nies ni décrites. Quand une diſpute en vient au point de ſe terminer à mettre en queſtion l'idée elle-même ; il n'y a plus d'autre parti que d'appeller à l'idée que chacun a dans ſon propre eſprit. ſi j'affirme que ce papier eſt blanc, & que vous ſouteniés quil eſt rouge ; nous ne pouvons nous réfuter. ni l'un ni l'autre par des argumens, & il faut que nous en appellions au jugement du monde. Si un homme me dit, que par couleur écarlate il n'entend pas l'idée chimérique que je me forme dans mon propre eſprit & que j'appelle de ce nom, mais que par là il entend ſeulement un certain mode *numerique de ſon*, je ne connnois d'autre manière de le refuter que d'en appeller aux propres idées d'un chacun. L'idée de ſentiment intérieur que j'ai dans mon eſprit me paroit une idée que je crois appercevoir clairement & diſtinctement être auſſi différente de mon idée du ſon d'une trompette. Si quelque autre perſonne croit que l'idée qu'elle a du ſentiment interieur eſt la même que l'idée qu'elle a du mouvement circulaire ou de tout autre mode numerique de mouvement ; je penſe qu'il n'y a rien à faire avec elle, ſi non de lui permettre d'avoir la ſatisfaction de continuer de penſer ainſi tant qu'il lui plaira.

Ce que je viens de dire ſe réduit à affirmer que la penſée ne ſaurroit être un pur mode de mouvement, parce que l'idée de la penſée, & l'idée du mouvement ou de chacun de ſes modes n'ont pas la moindre reſſemblance ou affinité entre elles. Cela ne prouve rien me repondés vous à cauſe que l'idée que j'ai de la penſée eſt une pure chimere & que l'idée que vous en avez eſt la même que vous avez de quelque mode numerique de mouvement. Je replique, ſi cela ne prouve rien, il n'y a aucun argument dans le monde qui puiſſe prouver quelque choſe. En effet ſuppoſons que la choſe dont on diſpute ſoit (de ſavoir) ſi un quarré eſt un cercle, ou ſi le bleu eſt un gout, je ſoutiens que cela n'eſt pas poſſible, à cauſe que l'idée que j'ai d'un quarré ne renferme rien en elle de cette rondeur qui conſtitue l'idée que j'ai d'un cercle; & que l'idée que j'ai du bleu ne renferme rien en elle qui reſſemble à cette ſenſation qui conſtitue l'idée que j'ai d'un gout. Une autre perſonne ne peut elle pas me répondre que cela ne prouve rien? parceque l'idée que j'ai d'un quarré ou du bleu eſt une pure chimere & que l'idée qu'elle a d'un quarré eſt la même que celle qu'elle a d'une figure ronde, ou que l'idée qu'el-

le a du bleu eſt la même que celle qu'elle a d'un certain gout.

Pour conclurre. Ce que je dis en repaſſant ſur toute cette matière, j'ai de la peine à me perſuader que vous ayés bien ſaiſi votre propre raiſonnement. Il eſt vrai que quelques perſonnes ingenieuſes ont voulu dans ce ſiécle-ci ſoutenir que Dieu par l'exercice immediat de ſa toute puiſſance pourroit communiquer la penſée à la matière ; bien qu'il ſoit impoſſible que la penſée pût réſulter naturellement d'aucune compoſition ou diviſion de propriété des propriétés originelles de la matière. (par ou) je ſuppoſe que ces perſonnes ont voulu dire que la toute puiſſance pourroit ſur-ajouter le pouvoir de penſer a la matière diſpoſée d'une certaine maniére, & miſe dans quelque eſpece particuliere de mouvement. Pour moi je penſe que l'argument tiré de la diviſibilité de la matière prouve qu'elle n'eſt pas un ſujet capable d'une pareille *addition* : que ſi elle ne l'eſt pas ; de recourir alors à la toute puiſſance divine pour lui faire produire une impoſſibilité ; ce n'eſt pas exalter mais détruire la puiſſance de Dieu ; comme en effet toutes les idées contradictoires au ſujet de quelqu'unes de ſes perfections détrui-

ſent réellement & par l'évenement toute l'idée que nous nous formons de Dieu & ne produiſent d'autre effet que de fournir aux profanes une occaſion de ſe moquer de la religion. Cependant cette aſſertion, quoique des plus fauſſes, a l'apparence d'être fondée ſur une ſorte de modeſtie dans l'idée de l'étendue inconcevable de la puiſſance divine. Mais qu'aucun mode de mouvement puiſſe être non pas une diſpoſition ou qualification qui commence par rendre la matière capable de recevoir l'addition d'une ſemblable puiſſance, mais puiſſe être la penſée elle-même ; quand on reconnoit d'ailleurs que toute la matière que l'on ſuppoſe dans cette ſorte de mouvement eſt deſtituée de penſée ; c'eſt une abſurdité ſi extravagante qu'on pourroit juſtement être étonné qu'elle entrât jamais dans le cœur d'aucun homme raiſonnable ſur tout dans un ſiecle ou les connoiſſances philoſophiques ſe ſont auſſi conſidérablement perfectionnées. Ayant ainſi repondu &c.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

TABLE

TABLE
DES CHAPITRES
ET PRINCIPALES MATIERES
contenuës au Tome troiſiéme.

CHAPITRE XII. PROP. VIII. Que la Religion Chrétienne eſt la ſeule des Religions, qui ſont aujourd'hui dans le monde, qui puiſſe ſe vanter avec quelque apparence de raiſon de poſſéder la Révélation Divine. *Page.* 1

De la Religion de Mahomet. 2

De la Religion Judaïque d'aujourd'hui. 3

CHAP. XIII. PROP. IX. Que la Religion Chrétienne a tous les caractères de Divinité, qu'il ſoit poſſible d'imaginer, & que nous en avons toutes les preuves qu'on puiſſe raiſonnablement demander. 4

Caractères auſquels on peut reconnoître une Religion venuë de Dieu ibid.

CHAP. XIV. PROP. X. Que les devoirs dont la Religion Chrétienne impoſe

la pratique s'accordent avec nos idées naturelles de la Divinité ; qu'ils ſont très-propres à perfectionner notre nature, & à faire la félicité du Genre humain. 7
Preuves de cette Propoſition, par divers exemples. 9
Que c'eſt une forte preuve, qu'une Religion a Dieu lui-même pour Auteur. 17
CHAP. XV. PROP. XI. Que les motifs que la Religion Chrétienne propoſe à l'homme, répondent parfaitement bien à la Sageſſe de Dieu & aux eſpérances naturelles de l'homme. 22
Premier motif, l'Acceptation d'une véritable Repentance. ibid.
Second motif, la promeſſe du ſecours divin. 25
Troiſiéme motif, la découverte claire des récompenſes & des peines avenir. 28
CHAP. XVI. PROP. XII. Que la Religion Chrétienne propoſe ces devoirs & ces motifs, d'une manière qui s'accorde très-bien avec les lumiéres de la droite raiſon & de la pure nature. 32
Preuves de cette Propoſition par des exemples particuliers. ibid.
Réponſe à l'objection priſe des diviſions qui ſont parmi les Chrétiens. 35

CHAP. XVII. PROP. XIII. Que tous les dogmes que la Religion Chrétienne nous propoſe à croire, ſont conformes aux lumiéres de la droite raiſon, &c. 38
De l'Unité de Dieu. 39
Du Fils de Dieu, engendré de toute éternité. 40
Injuſtice des plaintes des Auteurs Sociniens. 45
Du Saint-Eſprit. 49
De la création du monde. ibid.
De la formation du Globe terreſtre. 52
De la Providence. 53
Du Paradis, & de la perte qui en a été faite par le péché. 54
Du Déluge. 55
Des révélations faites aux Patriarches & de la promulgation de la Loi. 57
De l'envoi du Fils de Dieu au monde pour la rédemption des hommes. 62
Que la ſuppoſition d'un Dieu, qui révéle ſa volonté aux hommes, n'a rien qui choque la raiſon. 62
Que la notion d'un ſacrifice pour le péché, n'eſt pas contraire à la raiſon. ibid.
Que la raiſon ne s'oppoſe pas à la croyance d'un Médiateur entre

Dieu & les Hommes. 67
Réponſe à l'objection, priſe de la dignité de la perſonne du Médiateur. ibid.
Réfutation de l'objection tirée de ce que la Révélation Chrétienne n'eſt pas univerſelle. 80
Du jour du jugement, & du Juge, ſçavoir, Jeſus-Chriſt. 95
De la Réſurrection des Corps. 96
De la Réſurrection des mêmes Corps, que les hommes ont eus dans la vie. 98
De la félicité éternelle des Saints, & des peines éternelles des Damnés. 102
Que tous les Articles de notre foi, s'accordent avec la droite raiſon. 103
Qu'ils ont tous beaucoup d'influence ſur la réformation des mœurs. 105
Qu'ils ſont tous enſemble un corps, un ſyſtême de foi très-ſuivi & très-raiſonnable. 109
CHAP. XVIII. PROP. XIV. Que les miracles que notre Seigneur a faits; que l'accompliſſement des prophéties, & le témoignage des Apôtres; ſont des preuves directes & poſitives de la vérité de la Religion Chrétienne. 112
CHAP. XIX. Des Miracles en général. 119

Que toutes choſes ſont également faciles à Dieu. ibid.
C'eſt mal définir un miracle, que de faire entrer l'abſolue difficulté de la choſe en queſtion, dans la définition qu'on en donne. ibid.
Qu'il ne nous eſt pas poſſible de marquer préciſément quels degrés de pouvoir Dieu a communiqué aux Etre créés. 121
Que c'eſt mal définir le miracle, que de dire que c'eſt une œuvre, *qui ne* peut être produite que par la toute-puiſſance divine. 122
Que toutes les choſes qui arrivent dans le monde, ſont faites ou immédiatement par Dieu lui-même ou par des Etres intelligens. 124
Que la Matière n'eſt ſuſceptible ni de loix, ni de pouvoirs. ibid.
Que le terme de cours de la nature, *ne ſignifie rien à parler proprement.* 125
Que ceux qui nient la poſſibilité des miracles en général, ne ſçavent ce qu'ils diſent. 127
Qu'il y a des effets qui prouvent la providence continuelle de Dieu, qu'il y en a d'autres qui manifeſtent l'intervention occaſionnelle, ou de Dieu lui-même, ou de quel-

que Etre intelligent au-deſſus de l'homme. 130
Il n'eſt pas facile de diſtinguer par la nature même de l'œuvre, ſi elle vient de Dieu immédiatement ou de quelque Ange, ſoit bon, ſoit mauvais. 131
Moyens de diſtinguer les miracles faits par Dieu lui-même ou en ſon nom, d'avec les tromperies du Démon. 134
La véritable définition du miracle. 141
De la force & de l'évidence des miracles de Jeſus-Chriſt. 142
Réponſe à une objection. 143
Des miracles prétendus d'Apollonius & de quelques autres. 146
CHAP. XX. Où l'on continuë à prouver la XIV. Propoſition par l'accompliſſement des Prophéties, & par le témoignage des Apôtres. 147
Des Prophéties que Jeſus-Chriſt lui-même a faites. 148
Réponſe aux objections contre l'application des anciens Oracles à Jeſus-Chriſt. 151
CHAP. XXI. Où l'on prouve la vérité de la doctrine de Jeſus-Chriſt par le témoignage de ſes Diſciples. 259
Du témoignage des Apôtres, en tant qu'il eſt une preuve de la vérité de

la Religion Chrétienne. ibid.
Que les Apôtres n'ont pû être trompés ſur les faits, dont ils ſe portent pour témoins. 260
Qu'ils n'ont pû avoir le deſſein d'en impoſer au Genre humain. 263
Que leur témoignage eſt parvenu juſqu'à nous ſans altération & ſans falſification. 268
De l'autorité des Livres ſacrés. 270
CHAP. XXII. PROP. XV. Que ceux qui ne ſe rendent pas aux preuves alléguées de la vérité de la Religion Chrétienne, ſont des gens que rien ne peut toucher, & qui ne ceſſeroient pas d'être incrédules, quand bien même un mort ſortiroit du tombeau tout exprès pour les convaincre. 272
Que les preuves de la vérité de la Réligion Chrétienne, ſont plus que ſuffiſantes. 273
Que ce n'eſt pas faute d'évidence, que les hommes ſont incrédules. 279
Que la corruption & les paſſions dominantes ſont les ſeules cauſes de l'obſtination des incrédules. ibid.
Que tandis que les hommes ſeront eſclaves de leurs paſſions, ils ſeront hors d'état de recevoir les preuves de la Religion, quand bien même elles ſeroient plus évidentes qu'el-

les ne ſont. 281
Que la réſurrection d'un mort ne ſeroit pas capable de les convaincre. 285
Qu'un homme bien diſpoſé pratiquera les devoirs de la Religion, quand bien même les preuves de la vérité de la Religion ſeroient moindres qu'elles ne ſont. 290
Que Dieu a le droit de nous impoſer l'obligation de faire attention à certaines choſes, ſous peine d'encourir ſon indignation. 294
TROISIÉME défenſe du Docteur CLARKE pour prouver l'immatérialité de l'Ame & ſon immortalité 296

Fin de la Table du Tome III.

NRC 207964

9 Ex 3 mo.
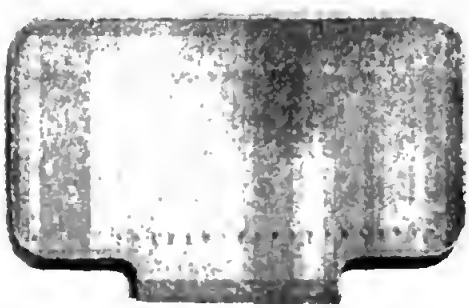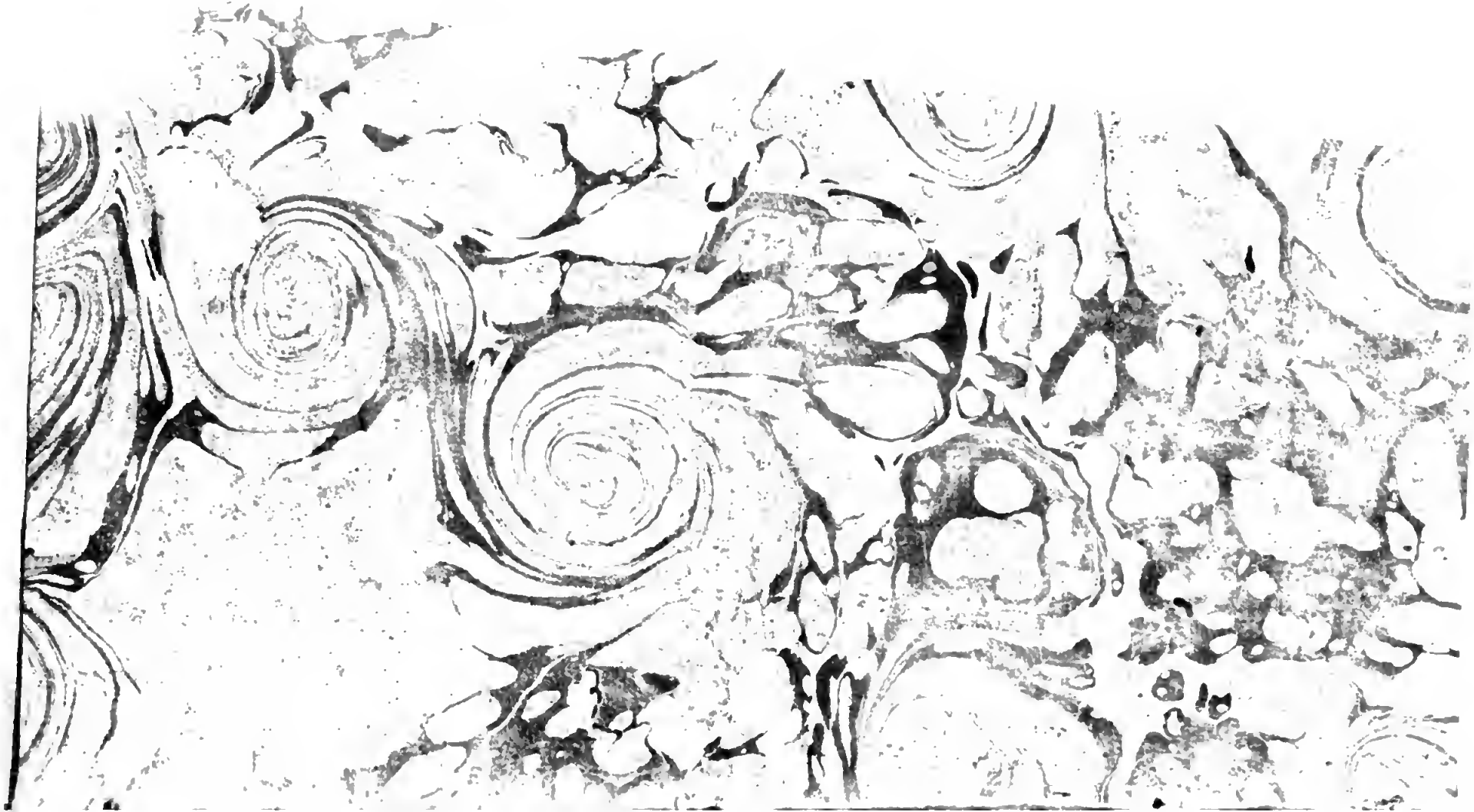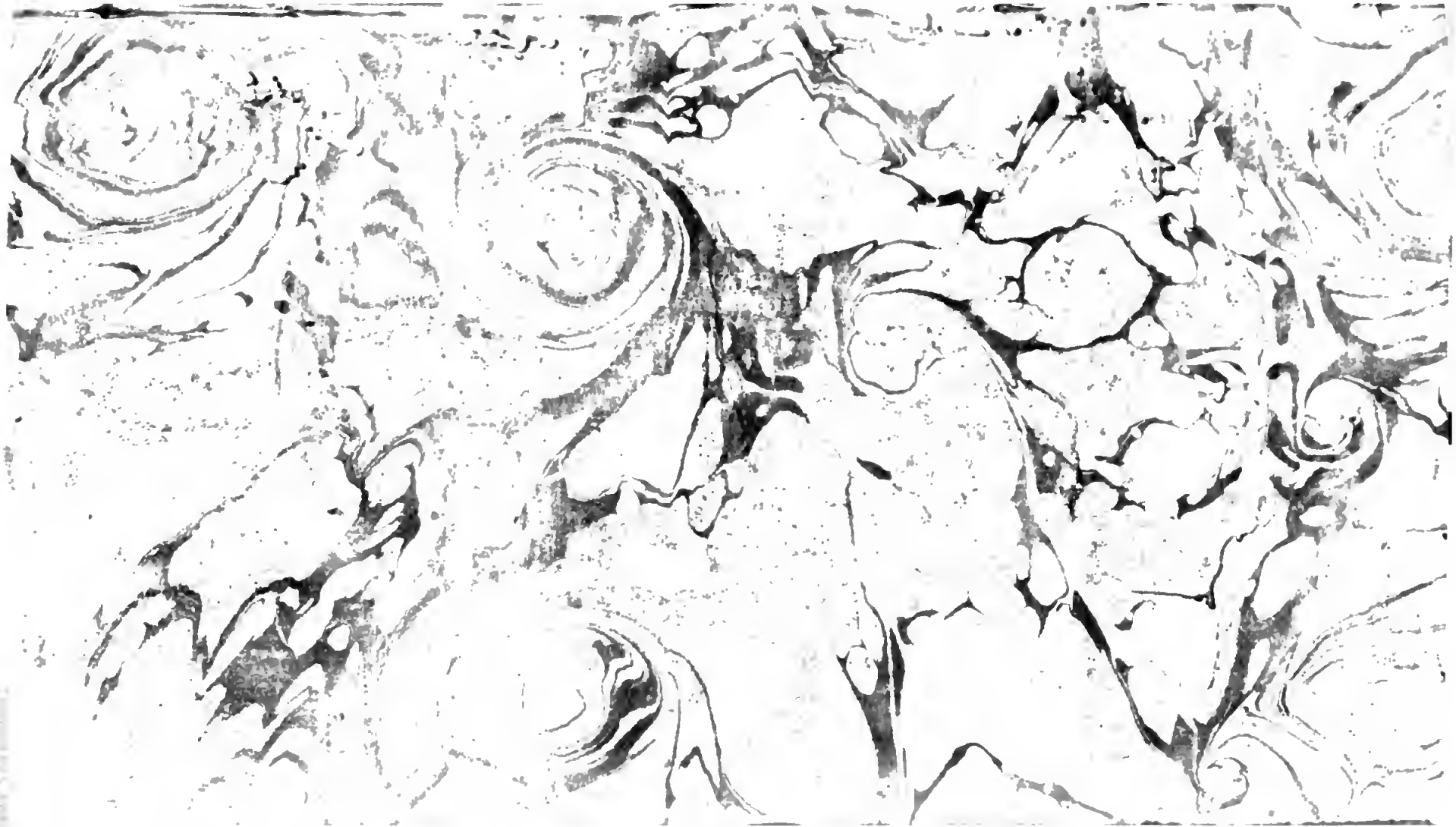
5-2